UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET DE LITTÉRATURE

Adresser ce qui concerne la rédaction à M. Clédat, 29, rue Molière, à Lyon.

SISTÈME ORTOGRAFIQUE

DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

---

a) Remplacer par *s* l'*x* valant *s*, sauf dans les noms propres.

b) Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

c) Terminer toujours par un *t* la 3e personne du singulier à l'indicatif présent des verbes en *oir* et en *re*, et supprimer la consonne muette devant ce *t* et devant l'*s* des deux premières personnes : *je m'assiès, il s'assiet* ; *je prens, il prent*, etc.

d. Remplacer, dans les mots d'origine grecque, *y* par *i*, *ch* non chuintant par *c* devant *a*, *o*, *u* ou une consonne et par *k* devant *e*, *i* : remplacer *rh* par *r*, *th* par *t*, *ph* par *f*, — sauf dans les noms propres, ce qui exclut, provisoirement du moins, le titre même de la Revue.

e. Rectifier les grafies des mots suivants, contraires à la logique, à l'histoire de la langue, souvent même à l'étimologie : *asme* (au lieu de *asthme*), *baïadère* (comme *aïeul*), *batème* et *batiser*, *chetel*, *conter* de l'argent comme *conter* une histoire (c'est le même mot), le *cors* humain (ainsi écrit Descartes ; dérivés : *corset*, *corsage*), *un doit*, *donter* et *donteur*, *faisseau* (comme *vaisseau*); *un fis* (comme un *lis* ; ainsi écrit Montaigne), *forsené* (hors du *sens*), des *las* de soie, *maïonnaise* (comme *baïonnette*), *morseau* et *morseler* (comme *morsure*), un *pois* lourd (comme *peser*), tâter le *bous* (comme *pousser*), *pront* et *prontement* (ortografe de Racine et de Mme de Sévigné), un *puis* (comme *puiser*), un *remors* (comme un *mors* de cheval), *sculter* et de même les dérivés de ce verbe, *segond* (comme *aigu*), *seller* une pièce, y apposer un *scau* (latin *sigillum*), *set*, nom de nombre, et *sètième*, *sercueil* (doublet de *sarcofage*), une *sic* pour *sier* du bois, le *sousi*, nom de fleur (qui *suit* le *soleil*), le *teus*, de l'*nile* (latin *olea*), un *uissier* (latin *ostiarium*), *uit*, nom de nombre (latin *octo*) *uitre* (latin *ostrea*), *vint*, nom de nombre (sans *g* comme *trente*).

Pour l'alfabet fonétique de MM. Gilliéron et Rousselot, dont se servent plusieurs de nos collaborateurs, voir la notice qui accompagne l'*Atlas linguistique*.

R.S.

REVUE
DE
PHILOLOGIE FRANÇAISE
ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LYON

25e ANNÉE. — 1911

PARIS (6e)
LIBRAIRIE H. CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

(Tous droits réservés)

125444
5/12/12

PC
2101
R5
E 25

L'HONNÊTE HOMME

AU XVIIe SIÈCLE

I

M. Brunot, dans son *Histoire de la langue française* (t. III, ch. VII, p. 227-sqq.), parlant des efforts faits par les auteurs du XVIIe siècle « pour arriver à caractériser des types généraux tels que *la prude, la précieuse, le bel esprit* » (p. 236), étudie, à titre d'exemple, le tipe du *galant* (p. 237-240) et déclare que des monografies de mots ainsi conçues « jetteraient la plus grande clarté sur l'état mental de l'époque, et seraient d'une réelle portée, non seulement pour l'histoire du langage, mais pour l'histoire de la littérature et des mœurs » (p. 240). M. Brunot appèle le travail des auteurs du XVIIe siècle, touchant le sens des mots, un travail « psychologico-linguistique » (p. 237). Le terme est bon, si l'on songe à la détermination exacte du sens des *mots abstraits*, qui nomment un sentiment, une disposition de l'âme ou définissent une idée ; il n'est plus tout à fait juste si l'on considère que ce travail de détermination porte sur le sens de termes qui désignent des tipes sociaus; il conviendrait, peut-être, de l'appeler « sociologico-linguistique », ou, pour employer une expression moins barbare, travail de *sociologie linguistique*.

Nous voudrions tenter, à notre tour, d'esquisser une monografie de l'*honnête homme*. Nicolas Faret avait écrit

tout un livre pour peindre l'*honnête homme*, et, après lui, La Rochefoucauld (I, 111), La Bruyère (II, 99), ont tenté d'en faire le portrait et d'en donner une définition exacte. « Au XVIIe siècle, écrit M. Marty-Laveaux, pour être honnête homme, la probité ne suffisait pas; on dirait même que c'était, à tout prendre, la moins nécessaire des qualités : on devait, d'abord, être du monde, c'est-à-dire en connaître le ton et le langage; puis, avoir de l'esprit, de la grâce, de la tournure; enfin, répondre à un idéal que bien des contemporains se sont efforcés de définir, mais dont ils n'ont jamais su nous indiquer que les traits principaux » (Marty-Laveaux, *Lex. de Corn.*, Introd., p. 25). — Nous allons rechercher quel était cet idéal; pour cela, nous consulterons successivement les *Dictionnaires* et les *Auteurs*.

II

1. LES DICTIONNAIRES

1. Les dictionnaires de R. Estienne (1539 et 1549) et de de Nicot (1573, 1906; 1618; 1625) définissent « l'honnête homme et courtois » : « *bellus homo, urbanus et civilis.* » Le mot comporte donc une acception d'élégance, de belles manières; il indique des qualités extérieures, des *dehors*.

2. Le dictionnaire de Monet (1620, 1636) explique « honnête homme » par « *honestus homo; honestus vir; honore dignus vir; honore ac laude dignus homo.* » Le mot implique une idée d'honorabilité, qui touche au sérieus et à la dignité de la vie; il est pris en son sens étymologique et désigne des qualités intimes, morales. La valeur d'*homo urbanus* est omise.

3. Les dictionnaires de Richelet (1680), de Furetière (1699) donnent comme sens « qui a de la civilité, qui est galant homme, qui sçait vivre ». Le sens d'*homo urbanus* reparaît donc, confondu avec celui de *galant homme*.

4. Le Dictionnaire de l'Académie (1694), à côté de « homme probe, homme d'honneur », indique « homme doué de toutes les qualités qui rendent son commerce agréable dans la vie civile ». Nous voyons apparaître un sens tout à fait défini : l'honnête homme est celui qui réunit les vertus estimées dans la vie de société. Les éditions de 1835 (5e) et de 1878 (7e) font précéder ce sens de « a vieilli ». Il commença à tomber en désuétude dès la seconde moitié du XVIIe siècle, au point, dit M. Marty-Laveaux, « qu'il s'en suivit des méprises fort étranges, et l'on vit des défenseurs du peuple, plus passionnés qu'érudits, s'indigner contre l'impudence des écrivains d'autrefois qui, suivant eux, ne reconnaissaient d'honneur que dans les classes élevées ». Le sens du mot, spécialisé dans une classe de la société, s'était perdu au moment où cette classe était en train de disparaître. Cela même nous prouve que le mot correspondait à un *idéal social*. Nous sommes donc avertis qu'il ne faut pas chercher dans le type de l'*honnête homme* un idéal moral. L'enquête auprès des écrivains nous conduira à déterminer et à préciser cet idéal social.

2. LES AUTEURS

N. Faret, dans son ouvrage *L'Honneste homme ou l'art de plaire à la cour* (1630), considère l'*honnête homme* comme celui qui est doué des vertus propres à rendre son séjour agréable à la cour. L'*honnête homme* semble donc continuer *le parfait courtisan*, *le cavalier*, *le galant homme* ou encore *le gentilhomme*. Ce sont là les tipes de l'homme qui fait partie de la classe sociale dominante, de l'élite, de

celle qui vit auprès du Roi, à la cour. C'est là une spécialisation du sens d'*honnête homme*.

Ch. Sorel, dans son livre *la Connaissance des bons livres* (1671; p. 5), dit bien : « L'épithète d'*honneste* n'avait force autrefois qu'en désignant un *honneste homme ;* pour signifier un homme accompli en toutes sortes de perfections et de vertus ». Employé à la cour, le mot prend le sens spécial « d'homme accompli en perfections, en vertus sociales ». Nous observons ici le passage de l'ordre moral à l'ordre social, comme il arrive souvent pour les changements sémantiques (Cf. A. Meillet, *Comment les mots changent de sens*, *An sociol.*, IX). A un moment de l'histoire, le terme d'*honnête homme* a désigné l'homme « poli et qui sait vivre » (Bussy, *Lettre à Corbinelli*, 6 mars 1679). Les deus définitions suivantes déterminent la place de l'*honnête homme* dans la société : « L'honnête homme tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien », il est à « une distance égale de ces deux extrêmes » (La Bruyère, 2, 99). « Le prince conclut en leur confirmant qu'ils ne seraient jamais ni grands hommes, ni grands princes, ni *honnêtes gens* qu'autant qu'ils seront hommes de bien » (Bos., *Or. fun. Pr. de Condé*).

La fortune du mot fut encore plus heureuse. L'*honnête homme* sera celui qui représente l'idéal de la société. C'est en ce sens que le chevalier de Méré prent le mot. Dans son *Art de plaire*, il indique comme conditions de l'*honnêteté* : 1° la *personnalité* ; il faut être soi-même et non une réplique, ne pas se plier aus caprices de la mode, ne pas donner furieusement dans telle ou telle condition ; on ne joue pas un personnage, on ne tient pas un rôle, on ne s'improvise pas *bel esprit*, *galant homme*, encore moins *honnête homme* ; — 2° *la bienveillance envers autrui* : il faut savoir s'accommoder aus autres; pour cela, Méré exige

« un esprit bien pénétrant » capable de « connaître les sentiments et les pensées par des signes presque imperceptibles ». Selon lui, la bienveillance procéde de l'intelligence; c'est une téorie rationaliste qui remonte à Socrate : οὐδεὶς ἑκὼν κακός.

Méré distingue le *galant homme* et l'*honnête homme*, l'un ayant des qualités plus solides, l'autre des qualités plus aimables. Pour lui, il n'y a rien au-dessus de l'honnêteté. « Je vois bien que peu s'en faut que le mot ne comprenne tout; mais qui ne demanderait que ce que c'est, je m'y trouverais bien empêché » (*Conversation..... Œuvres*, I, 264). Néanmoins, il en a tenté une définition : « Si quelqu'un me demandait en quoi consiste l'honnêteté, je dirais que ce n'est autre chose que d'exceller en tout ce qui regarde les agréments et les bienséances de la vie » (*idid.*), et ailleurs : « Je ne cromprends rien sous le ciel au-dessus de l'honnêteté; c'est la quintessence de toutes les vertus » (*Disc. de la vraie Honnêteté*). A ces définitions générales et un peu flottantes il ajoute celle-ci, qui est plus précise : « Un honnête homme n'a point de métier. Quoiqu'il sache parfaitement une chose et que, même, il soit obligé d'y passer sa vie, il me semble que sa manière d'agir ni son entretien ne le font remarquer. » Pour Méré, *honnête homme* et homme de métier s'opposent à tel point qu'il ne faut pas « affecter d'être honnête homme; car ce serait en faire une espèce de métier » (*id.*, *ibid.*). La Rochefoucauld a dit, d'une façon concise : « Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien » (*Max.*, 203). De nos jours, Renan a écrit, dans sa préface aus *Essais de Morale et de Critique* : « L'honnête homme.... je veux dire l'homme dégagé des vues étroites de toute profession, n'ayant ni les manières, ni la tournure d'esprit de chaque classe. » De même, Pascal avait dit : « Il faut donc qu'on

n'en puisse [dire] ni « il est mathématicien » ni « prédicateur » ni « éloquent » mais « il est honnête homme ». Cette qualité universelle me plaît seule » (Pascal, *Pensées*, édit. Brunschvicg, p. 334).

Ainsi, en dernière analyse, nous atteignons à une définition générale. Le XVIIe siècle a découvert dans l'honnêteté la qualité universelle. L'homme doit, avant tout, être un homme. Ce qu'il y a d'humain en lui, c'est-à-dire d'universel, est traduit par l'épitète d'*honnête*. L'homme est défini par son essence et cette essence, est de vivre dans la société; aussi l'honnêteté résume-t-elle les vertus sociales. En dehors et au-dessus de chaque tipe, il y a l'*honnête homme* qui réalise en lui le tipe d'une humanité polie et civilisée; la classe des *honnêtes gens*, c'est la vraie société, celle des esprits cultivés, de ceus que les dons du cœur ou de l'esprit rendaient d'un commerce agréable, et qui, ou spirituels ou aimables, savaient, à propos, quitter tout égoïsme et se dévouer à plaire aux autres. A la cour de Louis XIV, la conversation était un divertissement à l'ennui, l'ennemi des classes oisives; c'était un plaisir, délicat et raffiné, que donnaient les honnêtes gens et que rehaussait la présence des femmes. « La conversation des honnêtes gens, tour à tour grave et enjouée, qui abordait si résolument les sujets religieux, philosophiques, littéraires, et où, comme dans un combat à armes courtoises, la politesse n'excluait la vivacité ni de l'attaque, ni de la défense » (Marty-Laveaux, *o. c. préf.*, p. 22) était aussi un titre à la *domesticité* des grands, et, par là, se faisait le rapprochement entre la classe des bourgeois et celle des seigneurs (N. Faret, *L'honn. homme.*). L'*honnêteté* n'est donc pas autre chose que la vertu sociale. Pascal le comprit fort bien, et, lorsqu'il se fut converti, il s'efforça de montrer que, même pour l'homme, l'*honnêteté* ne vaut pas. « Dans

l'honnêteté, dit-il, on ne peut être heureux et aimable ensemble » (*Pensées*, p. 570). A l'*honnêteté*, vertu sociale et humaine, dernière conquête de la civilisation, il oppose la *charité*, suprême vertu crétienne et divine; à l'*intelligence*, il oppose la *grâce*, dont les mouvements procèdent de la volonté de Dieu. Mais là encore, et parce que c'était un esprit qui ne voyait pas exclusivement qu'un seul aspect des choses, Pascal reconnaissait que l'*honnêteté* est indispensable lorsqu'on ne peut avoir la grâce, et qu'il faut, quand on ne peut devenir un *saint* homme, rester un *honnête homme* ou le devenir.

Ce dernier témoignage semble bien montrer que l'*honnête homme* est pris comme le tipe de l'idéal social au XVIIe siècle. Le terme exprime l'achèvement du progrès de la vie sociale, qui se manifeste, alors, à la cour du Roi de France. Qu'un tel idéal soit arrivé à se dégager au XVIIe siècle, cela ne surprendra pas si l'on se rappèle la diffusion du cartésianisme pendant les trente dernières années du règne de Louis XIV (Lavisse, *Hist. de France*, t. VII et VIII).

Il faut y joindre le mouvement de réforme commencé par les solitaires de Port-Royal. Dans leur *Logique*, ils s'étaient donné pour but de former « non le grammairien, le savant en aucune science..., mais l'*homme* », et ce qu'ils voulaient, avant tout, apprendre à leurs élèves, c'était la science de bien vivre » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, p. 544 sqq.). Ils leur enseignaient la *piété* ou vertu, les *Belles-Lettres* et la *Civilité*, « c'est-à-dire ce qui doit être le dehors, la forme convenable des deux autres mérites et comme le cachet de l'*honnête homme*. » (*Id.*, *ibid.*, III, p. 492). C'était, aussi bien, se conformer à la tradition française. Au temps de Montaigne, le *gentilhomme* fut l'ancêtre de l'*honnête homme*, si l'on peut ainsi parler : Sainte-Beuve a remarqué que

Pascal, en maints endroits de ses *Pensées*, a traduit *gentilhomme* par *honnête homme*. Enfin, Montaigne demandait la même éducation pour le *gentilhomme*, il voulait qu'on formât « le *gentilhomme*, non l'homme d'aucun métier, ni d'aucune école » (*Essais*, I, 14).

Molière ne pouvait échapper au mouvement général des esprits. Il avait pris à Paris le goût de l'analise psicologique qui était si vif chez ses contemporains (Lafenestre, *Molière*, p. 120). L'expérience, au cours de ses voyages en province, l'avait instruit en la connaissance des hommes et des groupes sociaus, et il savait trop l'influence de la comédie pour ne pas associer ses efforts à ceus que son siècle tentait afin de réaliser un idéal social. L'*honnêteté* est la règle de conduite qu'il a toujours proposée à ses contemporains comme la seule conforme à la nature humaine ; c'est à cette *qualité universelle* qu'il a toujours ramené les manifestations de l'activité humaine. Dans le *Tartuffe*, c'est la vraie dévotion ; dans le *Misanthrope*, ce sont les rapports de l'individu et de la société qu'il a voulu définir et ramener à l'*honnêteté*. Pour Molière, le parfait honnête homme c'est celui qui sait se plier aus exigences sociales et respecter autrui ; il a voulu nous représenter cet honnête homme dans le personnage de Philinte. Ainsi, montrée et applaudie sur le téâtre, l'honnêteté devenait la vertu sociale par excellence. Nous voyons aussi, par l'exemple de Molière, que la littérature elle-même se préoccupait de fixer le sens et la valeur de ces expressions par lesquelles on désignait un tipe général ; et nous comprenons qu'à étudier par le détail ces expressions il deviendrait plus facile de préciser certains points de l'histoire littéraire et sociale.

D. Zevaco.

SUR QUELQUES

FORMATIONS NÉOLOGIQUES RÉCENTES

DANS LEURS RAPPORTS

AVEC LES

MODIFICATIONS DE LA PENSÉE ET DES MŒURS[1]

Des mots, des mots,...
Shakespaere, *Hamlet*.

L'histoire des mots, de leur origine et de leur aventure séculaire, le récit de leur mode ou de leur désuétude, de tous les sens qu'ont laissé en eus les usages successifs ou apporté le hasard des évènements, renferme une partie de l'histoire même des hommes, de leurs conditions et de leurs mœurs, du développement de leur pensée, témoigne des multiples expériences de l'homme et de ses innombrables tentatives logiques.

La grande période de Bossuet révèle toute la majesté d'un règne, l'ordonnance de son style et la mesure de son goût; la phrase trop courte du dis-huitième, le caractère plus extérieur de la langue du dis-neuvième répondent à la vie même de ces époques.

On a montré que sans cesse la langue se modifie, se déforme, s'appauvrit de mille manières selon les différents

1. A la demande de l'auteur ne sont appliquées à cet article que les réformes *a b* et *c* du sistème ortografique de la Revue.

moments de la vie et de la pensée ou qu'elle s'accroît de toutes sortes d'acquisitions. Elle mue pour ainsi dire sous les diverses influences du goût et des mœurs. Les courants d'idées qui se sont produits à certaines époques ou les grands faits historiques ont à plusieurs reprises changé le cours des mots, ils leur ont donné d'autres significations, ils ont fait apparaître des appellations inattendues, et nous voyons le sens des mots dépendre non seulement des habitudes intellectuelles ou des mœurs, de la mode et des traditions, des significations momentanées que leur donnent les faits contemporains ou les allusions actuelles ausquelles ils se prêtent, mais encore de l'ancienneté de leur usage, de sa constance, de la fréquence de leur emploi et par suite de l'accord tacite qu'il crée au sujet de leur sens et de leur valeur.

Aussi l'introduction d'acceptations nouvelles, de mots nouveaus nous fournit des indications précieuses sur les tendances de la pensée, nous renseigne sur la vie et c'est pourquoi il n'est pas sans intérêt de suivre et d'étudier les caractères de ces formations plus particulièrement en ce qui concerne celles de notre époque.

Les rapports plus fréquents entre les divers pays, puis les découvertes des sciences, la discussion chaque jour reprise de leurs hypothèses, d'une façon générale le développement du mécanisme, les changements profonds survenus consécutivement dans la manière de vivre par la mise en œuvre d'une foule de moyens nouveaus, les idées récentes émises et développées bien que les fondements sur lesquels notre science peut s'appuyer et leur nombre n'aient pas sensiblement changé, ont amené la production d'un nombre considérable de mots et d'expressions.

Sans doute parmi ces mots nouveaus beaucoup sont mal formés ou inutiles, dans ce sens qu'ils existaient, qu'ils

font double emploi et n'ajoutent réellement rien à la langue, mais il y en a aussi qui répondent, sinon à une idée nouvelle car il y en a peu, du moins à une acceptation inconnue, à une nuance, à un sens insoupçonné jusqu'alors.

Comme l'écrivait M. P. Stapfer : « Naturellement, tous les faits nouveaux, toutes les idées nouvelles, toutes les inventions dans tous les domaines exigent des néologismes. Ils peuvent être hideux et déformer la beauté de la langue ; mais ils n'ont point sur elle d'action corruptrice, ils n'en détruisent pas le « tissu ». Il est clair que les mots *photographie*, *socialisme*, *pacifisme*, *spirite*, *internationalisme*, *tram*, *dock*, *square*, *kinésithérapie*, tous les *télé*..., tous les *poly*..., tous les *para*..., *humanitaire* aussi (n'en déplaise à Scherer et à Musset) sont nécessaires, et que, depuis qu'ils y a des *vélos*, des *autos* et des *pneus*, il faut bien désigner par une locution inconnue de nos pères l'élégante façon, devenue si *fashionable*, de se tuer en *faisant panache*[1]. »

L'emploi d'un terme insolite ou nouveau ne peut, du reste, être qu'une des moindres fautes contre la langue et le même auteur soutient justement que Nicole avait raison contre M. de Vaugelas quand il écrivait : « Ce qu'on ne trouve pas bon aujourd'hui, parce qu'il n'est pas dans l'usage présent, deviendra bon dans quelque temps parce que l'usage l'approuvera. Et ainsi rien n'est plus faux que la règle que M. de Vaugelas semble vouloir établir, qu'on ne peut faire de nouveaux mots, puisqu'il reconnaît dans ses *Remarques* que quantité de mots qui n'étaient point autrefois en usage *y sont devenus* depuis. »

Et il ajoute : « Le bon Nicole avait raison de plaider la cause du néologisme ; car c'est aux jansénistes, ses amis, que nous devons plusieurs mots dont on est bien étonné

1. *Temps*, 19 septembre 1905.

d'apprendre qu'ils furent d'abord des barbarismes affreux : *inexpérimenté, irréligieux, intolérance, clairvoyance, inattention, désoccuper, déchirement, resserrement, incontestablement*[1]. »

A ce propos on peut rappeler aussi la remarque que faisait Maurice Maeterlinck au sujet d'une de ces formations nouvelles et qui est applicable à beaucoup d'autres, au sujet d'une de ces expressions modernes si saisissantes et si réussies, parce qu'elles expriment fort bien et signifient véritablement une chose qu'on ne savait point ou qu'on n'avait point encore sentie et pour laquelle par conséquent on ne possédait pas de mot auparavant : « Admirons en passant la terminologie spontanée et bizarre, mais non pas sotte, qui est comme la langue de la force nouvelle. L'*avance à l'allumage*, par exemple, est un terme très juste, et il serait fort difficile d'exprimer plus simplement et plus sensiblement ce qu'il avait à dire. L'allumage, c'est l'inflammation des gaz explosifs par l'étincelle électrique ; cette explosion peut être avancée ou retardée par rapport à la course du piston selon les besoins du moteur. Quand on ouvre la manette *avance à l'allumage*, on accélère le jeu de l'étincelle électrique ; et partant on augmente la force et la vitesse de la machine. C'est pour ainsi dire le coup de vin versé aux travailleurs, une sorte de subterfuge qui lui donne un surcroît de puissance anormale. Mais d'où vient donc le terme, et qui en est le père ? D'où sortent-ils, ces mots qui naissent tout à coup, au moment nécessaire, pour fixer dans la vie les êtres ignorés hier ? On ne le sait jamais. Ils jaillissent des ateliers, des usines, des boutiques ; ils sont les derniers échos de cette voix commune et anonyme qui a donné un nom aux arbres et aux fruits, au pain et au vin, à la vie et à la mort ; et quand les savants les regardent et les interrogent, le plus souvent

1. *Temps*, 19 septembre 1905, p. 3.

il est heureusement trop tard pour qu'ils y changent rien[1]. »

De même, de certaines expressions empruntées à une spécialité, de certains mots techniques ou qui nous viennent d'une autre langue et qui, détournés de leur sens primitif, sont employés pour faire image, M. Pierre de Coubertin a pu dire avec juste raison : « Quelle puissance d'imagination et, parfois, quelle délicatesse de sentiments s'y révèlent ! Nul idiome du vieux monde n'eût osé créer ce mot tragique : « *télescopage* », pour dépeindre le heurt de deux trains qui, lancés à toute vapeur, se pénètrent et s'écrasent. On aurait trouvé peut-être quelque chose d'aussi frénétiquement macabre, mais rien d'aussi froidement scientifique[2]. »

*
* *

Le mot reste donc non seulement curieux comme témoin par sa valeur primitive et ses significations successives, mais encore il possède en propre des acceptions momentanées, un sens actuel. Il a une physionomie qu'il tient de sa vie comme l'homme a celle de son métier. Chaque mot a sa figure personnelle, sa silhouette, son aspect, son allure, et nous voyons Baudelaire écrire à Poulet-Malassis qu'il « ne peut juger de la valeur d'une phrase, ou d'un mot que typographiés[3] ». Mais le mot écrit est entendu et on voit en même temps le vocable en l'entendant prononcer.

Il y a en outre, comme le disait Pascal, « des mots déterminants et qui font juger de l'esprit d'un homme », et par le chois que chaque écrivain fait plus particulièrement de certains mots, par les expressions qu'il emploie de préfé-

1. *Figaro*, 13 juillet 1901.
2. *Figaro*, 28 décembre 1904.
3. Lettres, 1841-1866. Paris, 1906, p. 99.

rence et qui donnent une sonorité singulière à sa langue on peut juger de son caractère, reconnaître à la fois la valeur différente des mots pour chacun d'eus et saisir la puissance de chaque terme. On a signalé la sonorité particulière de la langue de Chateaubriand qui utilise les mots contenant les voyelles les plus éclatantes, les plus sonores. Les poètes, comme Hugo, nous ont montré toute la magnificence du verbe, le tumulte des mots, toute la magie des paroles ; d'autres, comme Leconte de Lisle ou de Hérédia surent davantage leur musique singulière, leur couleur et leur accent, leur sonorité magnifique et orgueilleuse, toute la rudesse ou l'âpreté de leur sens, toute la splendeur de leur résonance ; d'autres en montrèrent plus profondément le charme, la suavité, toute la délicatesse intime et le ravissement secret. Il arrive même, comme l'a fait remarquer M. F. Brunetière, que la puissance du mot est telle qu' elle peut suppléer à l'insuffisance de l'idée. « Car les mots, écrit-il, expriment des idées, encore que plusieurs de ceux qui les entrechoquent ne s'en rendent pas toujours très bien compte et on pense, rien qu'en parlant, quand on parle comme Hugo, avec ce sentiment qui fut le sien, de la profondeur des vocables, et ce don prodigieux d'en tirer des résonnances inconnues [1]. » Pour d'autres les moindres mots prennent une valeur surprenante, ont comme des prolongements, ouvrent des perspectives inattendues, et, ce qu'ils n'expriment pas formellement, ils l'éveillent, le suggèrent.

Ainsi de la manière dont ils sont utilisés, placés, les mots prennent une valeur inattendue, acquièrent une sonorité inentendue et nouvelle, parfois, chez les poètes, ils revêtent un sens ingénieus et des plus nobles qu'ils n'ont

1. Brunetière, *H. de Balzac*, p. 312.

pas ordinairement dans la bouche des hommes, et dans la force de l'expression qu'ils réalisent ils acquièrent un agrément singulier. Il y en a, du reste, de plus suggestifs que d'autres, qui nous séduisent par leur aspect ou leur sonorité. Des auteurs ont même pu utiliser comme procédé jusqu'à la différence qui existe entre des mots signifiant des choses connexes avec les idées qui y répondent ou qu'on y attribue.

Bien qu'on lui ait reproché je ne sais quoi de bref et de concis dans la forme et la suppression de tout ce qui n'était pas indispensable à l'expression de ce qu'il voulait dire, en sorte que des lecteurs ausquels il manquait un sens aussi fin ont pu être déconcertés par la fermeté de son style, Montesquieu savait, par exemple, toute l'harmonie de la phrase et donnait un relief singulier aux termes qu'il employait. M. Barckhausen dit excellemment à ce sujet : « Les mots les plus ordinaires tels que *monter* et *descendre*, *attacher* ou *lier*, *charger* ou *soutenir*, *poster* ou *plonger*, *fatiguer* ou *suer*, lui suffisent pour présenter les choses avec une netteté, un relief exceptionnels. Ce sont eux qui donnent à son style ses qualités plastiques (nous ne disons point sa couleur), bien plus que certaines comparaisons, un peu laborieuses, où il se propose de mettre tout un paysage sous nos yeux. Mais c'est surtout sur l'oreille que sa prose produit des impressions qu'il est surtout instructif de décomposer. L'emploi qu'il fait des mots courts est déjà des plus curieux. Dans les *Provinciales* de Pascal elles-mêmes, nous n'avons point relevé une suite de monosyllabes ou d'autres vocables qu'on prononce en une fois, aussi formidable que celle du septième alinéa de la vingt-quatrième *Lettre Persane*. Il y en a plus de trente à la file, dans une phrase qui n'est cependant pas rocailleuse[1]. »

1. H. Barckhausen, *Montesquieu, ses idées et ses œuvres*, Paris, 1907, p. 174-75.

De même « pour les sons eux-mêmes, il avait un goût que partageaient les Grecs d'autrefois, mais que la plupart des Français désapprouvent, celui des répétitions. Il se plaisait, par exemple, à mettre « un nombre innombrable » tout comme un attique eût écrit jadis πολεμον πολεμειν. Un emploi itératif du même mot ou des chutes de phrases successives sur une rime ou sur une assonance ne le gênaient aucunement[1]. »

En outre, il faut tenir compte que, selon nos dispositions, les lieux, les heures, le temps, nos préoccupations, les mêmes mots changent de sens et d'aspect et paraissent comme pousser d'autres racines, revêtir des significations variables et momentanées. La musique des mots, leur résonnance, fait alors différemment penser, comme l'odeur d'une fleur ou le parfum d'une femme selon l'heure du jour ou la couleur du ciel. Au reste Hugo n'a-t-il pas écrit lui-même :

> Le mot, le terme, type on ne sait d'où venu,
> Face de l'invisible, aspect de l'inconnu,
> Créé par qui ? forgé par qui ? jailli de l'ombre,
> Montant et descendant dans notre tête sombre,
> Trouvant toujours le sens comme l'eau le niveau,
> Formule des lueurs flottantes du cerveau.
> .....
> Les mots sont les passants mystérieux de l'âme.

Enfin il faut se souvenir que Wagner précisément s'occupa beaucoup de linguistique et en fit d'abord une de ses études favorites[2]. Il chercha à établir une adéquation complète entre le poète et le musicien, c'est-à-dire à apprécier toute la valeur des mots, leur sonorité par rapport à leur

1. H. Barckhausen, *Montesquieu, ses idées et ses œuvres*, Paris, 1907, p. 175.
2. H. S. Chamberlain, *Richard Wagner, sa vie et ses œuvres*, 1899, p. 15.

sens ou aux représentations qu'ils éveillent pour joindre plus étroitement la musique et l'idée.

Là du reste n'est pas seulement toute la puissance, toute la valeur du mot et c'est pourquoi on la retrouve encore dans le nom. Étant donnée l'importance du mot, l'action du verbe, les anciens croyaient à une force magique du nom[1]. Autrefois, et pour certains peuples sauvages il en est encore ainsi, donner à quelqu'un le nom d'un personnage puissant ou riche, c'était le faire participer au pouvoir ou à la fortune de celui dont il portait le nom patronymique. Pour une raison analogue les Espagnols ont gardé l'habitude d'avoir toute une suite de noms et l'almanach de Gotha nous montre que cette coutume a persisté dans beaucoup des plus vieilles familles. L'action du nom, par son aspect, sa sonorité est encore visible dans les précautions que l'on prent ordinairement dans le choix des pseudonymes. De même on sait avec quel soin divers auteurs se sont appliqués à trouver des noms caractéristiques et topiques pour certains de leurs personnages, comme Flaubert, par exemple, dans Bouvard et Pécuchet; les de Goncourt ont fort heureusement baptisé une de leurs héroïnes du nom misérable de Germinie Lacerteux. Enfin dans ce fait se trouve la raison de la prérogative incontestable du nom auquel vient se surajouter le titre. Chez les peuplades primitives, une efficacité particulière est même attribuée à certaines prières composées seulement de quelques mots infiniment répétés, un pouvoir magique est attaché à de simples paroles dénuées de sens ou bien dont la signification véritable est perdue ou reste douteuse.

Du reste il ne faut pas oublier que le mot est lié par sa sonorité à la chose qu'il dénomme, à l'acte qu'il éveille.

1. Voir Frazer, *le Rameau d'Or*.

On a pu dire que la formation du langage remonte à l'onomatopée[1], la plupart des mots correspondent à des bruits de choses, au bruit des actes physiques rappelant le bruit de nos organes, ou encore aux bruits produits par les agents extérieurs. Le son en quelque sorte « se moule sur le fait », comme on l'a dit[2], et la propriété, la concordance de ce son que reproduit le mot, rappelle la chose, la signifie.

Inversement, on sait comment à leur tour agissent les mots sur notre pensée et nos conceptions, et on a montré plus particulièrement comment les noms subjectifs[3], c'est-à-dire les noms qui désignent les parties du corps ou les objets, les outils et les armes qui en forment comme un prolongement et sont d'un usage familier, influent sur la construction du langage, sur la façon d'interpréter, de concevoir, et de représenter par le langage le monde extérieur.

On voit donc toute l'importance des mots, la valeur qu'ils peuvent prendre et le rôle qu'ils peuvent jouer pour la pensée et dans la vie. « Le dire, c'est le revivre. Les actions sont la première tragédie de la vie, les mots sont la seconde. Les mots sont peut-être pis. Les mots sont sans pitié[4]. »

*
* *

Mais, à part quelques rares exceptions, on n'a plus à considérer actuellement dans toute étude philologique, de ces formations soudaines, instinctives comme celles qui ont

1. Adrien Timmermans, *Revue scientifique*, 8 mai 1897, *Comment se forme un mot*.

2. *Id.*, 1er octobre 1898, *Comment se forme une phrase*.

3. Voir Raoul de la Grasserie, *Particularités linguistiques des noms subjectifs*. Paris, 1906.

4. Oscar Wilde, trad. Arnelle, 1906, *l'éventail de lady Windermere*, p. 98.

constitué primitivement les idiomes et on n'a guère qu'à examiner l'utilisation des racines ausquelles il est possible de retrouver une semblable origine, de voir si l'emploi qui en a été fait dans de nouvelles combinaisons verbales est légitime et conforme à leur sens, de relever leurs altérations ou les modifications, les sens successifs des formations les plus anciennes.

On sait que ce sont particulièrement les néologismes qui ont fourni à Littré la majeure partie de ses additions, et qu'il a admis les termes techniques, les mots spéciaus et nouveaus qui, en somme, constituaient actuellement la langue parlée au même titre que les mots consacrés. Mais tandis que Littré s'occupait de leur formation régulière, de leur physionomie et n'admettait pas toutes les expressions, ne prétendant pas nous placer au même point de vue exclusivement grammatical nous nous sommes contentés de recueillir un certain nombre de termes nouveaus pour donner un aperçu de la physionomie du langage, de la couleur et du mouvement de la langue, attirer l'attention sur certaines de ses particularités actuelles.

Nous avons ainsi essayé de réunir quelques-uns des mots qui ont échappé jusqu'alors au classement des glossaires ou n'y ont été que récemment introduits dans le but de définir le genre et de saisir le mode de formation de ces expressions créées journellement et dont le nombre augmente sans cesse. Si nous avons même retenu parmi eus ceus qui n'ont qu'une vie éphémère et ne s'emploient que fort peu de temps parce qu'ils font allusion à un fait du jour ou à une personnalité en vue et dont quelques-uns ont déjà disparu ou seront bientôt oubliés parce qu'ils ne sauraient se comprendre plus longtemps, à côté d'autres qui s'instaurent petit à petit, c'est qu'ils fournissent des indications curieuses à ce sujet. Nous nous sommes ainsi proposés de

mentionner tous les mots employés, qu'ils soient des mots déformés ou mal formés, des mots étrangers ou provinciaus, des termes locaus ou de métier, non pour les justifier, les introduire ou les rejeter mais pour en montrer la valeur ou l'inutilité, indiquer les idées qu'ils expriment ou les tendances dont ils témoignent, les allusions ausquelles ils prétendent, les nuances nouvelles qu'ils peuvent rendre ou les distinctions qu'ils établissent, les sens enfin qu'ils croient à tort ou à raison exprimer.

Du reste il est bon de se rappeler ce que disait à ce propos Montesquieu qui lui-même faisait usage de certains vocables nouveaus ou ne craignait point d'en détourner d'autres de leur acception ancienne. « C'est une mauvaise maxime que de faire des dictionnaires de langues vivantes; cela les borne trop. Tous les mots qui n'y sont pas sont censé impropres, étrangers ou hors d'usage. C'est l'Académie même qui a produit les sottises néologiques ou en a été la cause[1]. »

Mais si nous avons mis à contribution un grand nombre de sources et cité les auteurs les plus divers, recherché chez eus tous les mots de ce genre, parmi ces auteurs nous avons néanmoins choisi ceus qui nous ont paru les plus intéressants pour la formation de ces mots, c'est-à-dire ceus qui peuvent faire autorité, qui les ont innovés ou chez qui on a le plus de chance d'en retrouver l'origine, l'acceptation vraie, le sens original, actuel et vivant.

*
* *

L'étude de la correspondance et des mémoires récemment publiés de plusieurs écrivains n'est pas sans intérêt à ce point de vue.

1. *Pensées*, t. I, p. 496.

Bien que Stendhal coupe à chaque instant ses lettres de mots anglais et italiens ou de locutions étrangères, sa correspondance ne contient que peu de néologismes et celui qui écrivait : « L'homme qui est obscur en français, ne peut pas se faire d'illusion : ou il se trompe, ou il cherche à tromper les autres[1] » ne devait naturellement pas avoir besoin et se soucier d'introduire de nouvelles formations. Cependant les quelques mots qu'il forge ne sont point sans manifester des tendances que nous verrons s'affirmer chez les écrivains postérieurs. Par exemple, il crée : beylisme, il écrit : romanticisme, il ne craint pas de parler du bégueulisme, il fait : babilanisme, chambellanisme, et il parle de l'industrialisme. Il écrit : « Vous allez encore vous *stendhaliser*[2] » et « je me suis lancé dans la philosophie allemande; vous m'en voyez tout *kantisé*[3]. »

Il faut aussi remarquer chez lui les adjectifs : alfierien, corrégien, ultra-anti-rossinien, archijacobin, archimystère, archiplate, méandrique, vaudevillique ; les substantifs : noyaison, bêtification, effaçade, tatillonnage, et les mots composés : demi-pacants, demi-protestants, etc.

Il propose « d'adopter le verbe *poffer* (du mot anglais *puff*), qui veut dire vanter à toute outrance, prôner dans les journaux avec effronterie. Ce mot manque à la langue, quoique la chose se voie tous les jours dans les colonnes des journaux à la mode, auxquels on paye le *puff* en raison du nombre de leurs abonnés; car, je dois l'avouer, monsieur, avec le verbe poffer (vanter effrontément et à toute outrance), je propose aussi le substantif *poff*. Ce mot serait bien vite reçu, et avec joie, si tous vos lecteurs

1. *Correspondance de Stendhal*, publiée par Ad. Paupe et P.-A. Chéramy, 1908, t. II, p. 245.
2. T. II, p. 49.
3. T. II, p. 244.

pouvaient comprendre le langage du personnage du *Puff* dans la charmante comédie du *Critique* de Sheridan[1]. » Et il écrit : « A. Thierry va publier des Lettres sur l'ancienne monarchie française ; cela sera exact, ennuyeux et très *puffé*[2]. » De même il parle de *shepherderies*[3], de shepherd berger (bergerie).

Pareillement dans les *Lettres à l'Étrangère* de Balzac nous trouvons un nombre considérable de mots nouveaux et parmi ceus-ci d'abord beaucoup de mots composés comme :

anges-femelles
belle-laide
bourgeois-homme politique
briquet-fumade
coupable-innocent
créanciers-amis
demoiselle-nubile
encrier-chien
esprit-femme
feuilletons-romans
imagination-fille-majeure
idée-fixe
portier-libre
bluff-calomnie
tapis-tartan
servants-cavaliers

Puis des mots formés avec le préfixe *re* pour marquer l'insistance, tels que :

re-écrit
re-fureur
relecture
ressuplie
repleurer
reprouver
retranquilliser

Des verbes et des participes comme :

idoler
fédoriser
paysanner
typiser

1. T. II, p. 425.
2. T. II, p. 460.
3. T. II, p. 14.

désheuré	spirité
portraité	reluqué

et de même dans ses œuvres : gobichonner[1], otolondrer, etc.

Des adjectifs comme :

balzacien	rzewuskienne
custinesque	implaidable
juponesque	inarrangable
fourriéiste	anti-ingriste
louis-philippiste	ultra-sévère

et ailleurs :

tabacolâtre[2]	casquettifères[3]
alcoolâtre	professable[4]

enfin des mots comme :

harpagonnerie	ridiculité
jocrisserie	conjugalité
	bousingotisme

et quelques adverbes :

fémininement	hommement

Or, il est à remarquer que la plupart d'entre ces mots affectent précisément des formes que nous allons postérieurement retrouver en très grand nombre et témoignent de tendances que nous verrons plus tard se développer. Chez les écrivains postérieurs nous allons rencontrer des

1. *Le Père Goriot.*
2. *Traité des excitants modernes*, 1838.
3. *Le Père Goriot.*
4. *Le Cousin Pons.*

mots nouveaux de même genre de plus en plus nombreus. Ce sont des substantifs indiquant par leur terminaison en *i sme* toute une manière d'être et de penser se rapportant à un individu, de même des adjectifs formés avec des noms propres, puis toutes sortes de mots formés avec les préfixes, *ré*, *ante*, *anti* ou *ultra* qui indiquent la réflexion, l'insistance, l'antériorité, l'opposition ou le renchérissement, enfin de nombreus mots composés. Il semble qu'il ait fallu à la pensée moderne plus inquiète, plus personnelle, à la sensibilité devenue plus aiguë et plus complexe, des mots différents plus nombreus, plus nuancés et plus compliqués.

Sans considérer ici l'importance de l'œuvre de Flaubert au point de vue de la langue et de sa forme, sa correspondance est pour nous intéressante à ce point de vue plus restreint, en ce qu'elle ajoute aus remarques que nous avons déjà faites par les mots caractéristiques qu'elle renferme ou par les mots fantaisistes qu'on y rencontre. Sans doute pour cette correspondance comme pour celle de Stendhal, de Balzac ou de Barbey d'Aurevilly, il ne s'agit pas de se demander si les mots communs ou bizarres qui s'y trouvent peuvent être considérés comme faisant véritablement partie de la langue de ces auteurs puisqu'ils sont employés dans des lettres qui ne semblaient point destinées à être publiées, mais de s'en servir pour étudier les tendances de leur esprit, surprendre celles de leur époque, sans vouloir leur attribuer une valeur lexicologique.

Dans les lettres de Flaubert[1] on trouve, en effet, tout un vocabulaire spécial. Là, l'écrivain impeccable et implacable, aussi sévère pour lui-même que pour les autres tout en gardant cependant je ne sais quelle sûreté et quelle puissance, utilise des mots empruntés à toutes les catégories et ne

1. V. Melle Anna Ahlstrom, *la Langue de Flaubert*, thèse Upsala, 1900.

craint pas de créer pour lui-même des vocables nouveaus ou des termes vulgaires qui renchérissent sur les plus communs. En se jouant il paraît ainsi et pour lui-même, pour ses amis, d'une façon intime, secrète, n'avoir pu s'empêcher d'exercer sa puissance formelle et les moyens logiques dont il est maître. Est-ce par lassitude du travail que lui demandait une écriture aussi châtiée que la sienne ou par un mépris, une sorte d'aigreur qui lui serait venue de l'homme qu'on le voit se servir de ces mots, ou bien habitué à s'exprimer dans une forme aussi pure et aussi précise, comme ce diplomate de comédie qui habitué au meilleur ton et tenu par profession à peser toutes ses paroles ne pouvait s'empêcher dans l'intimité de laisser échapper des gros mots, éprouvait-il un semblable besoin et trouvait-il là une sorte d'exutoire indispensable à sa nature trop contenue. Si nous étudions tous les mots que nous rencontrons dans ses lettres, ce ne sont pourtant point des raisons de ce genre qui paraissent chez lui avoir amené leur emploi. Il semble d'abord que dans sa haine de la laideur, de tout ce qui est commun, de tout ce qui n'est pas artistement créé, l'écrivain ait voulu, par le dégoût des mots, l'aspect repoussant de certains vocables, la vilenie des noms, stigmatiser ce qu'il nomme lui-même la muflerie, toute la hideur que gardent les faces humaines, la vulgarité des gens.

Il forme ou utilise en effet tous les dérivés de gueule.

gueulade	dégueuler
gueuler	engueulement
geuloir	engueuler
dégueulade	

Pour lui quand l'homme ne gueule pas, il « débagoule », « dégoise », « dégobille » : Un bourgeois ou son nez, qu'il nomme pif, est pour lui « étroniforme ».

Il a horreur des « coines », « croutards », « mufles ». Et il écrit : « Montez-les, empaillez-les, *bocalisez-les*... »

Il parle de :

bougrerie	goujaterie
charognerie	vacherie

On trouve de même :

trombine	dégoter
binette	s'en battre l'œil
bicot	s'esbigner
bécotter	piquer un chien

Mais d'autre part l'emploi qu'il fait des préfixes *re* et *ré* et qu'on retrouve déjà plus fréquemment dans ses lettres que dans celles de Balzac, soit qu'il les accole à des termes connus ou qu'il les applique à des mots nouveaux, soit qu'il les mette simplement devant ou qu'il les sépare par un tiret comme pour mieus marquer son intention, nous renseigne sur l'origine de ces formations. Dans ce renchérissement, il semble y avoir non seulement une preuve de la ténacité de l'auteur, de l'opiniâtreté de son travail, de ses corrections incessantes, mais comme le témoignage d'une vision pénétrante des recommencements et des retours que demandent toutes les choses de la vie, de ses perpétuels renouvellements, de ses retours indéfinis, une preuve de son dégoût et de son ennui, la marque d'une conception de la vie pessimiste, plus âpre, plus énergique et plus volontaire.

Ravoir [1]	recauser
ré-affubler	re-circuler
rebravo	redéchirer
re-calme	rē-écrire

1. *Correspondance*, t. IV, p. 212.

refour
remaçons
re-merci
re-mourir
re-promenade
re-sentir
re-suis (je)
re-travailler
recompliments [1]
re-chemin de fer
regueuler
re-piété
revoyage
re-recorrige
re-recopie

Il écrit par exemple : « Le bon Offenbach a eu un *refour* [2] à l'Opéra-Comique. » et « Tu serais aimable de m'envoyer une *re-Comtesse* de Chalis, pour la faire lire autour de moi. » ou bien « A six heures du matin *re-maçons* : à sept heures je déménage pour aller loger au Grand Hôtel. » et « Tu voulais faire un roman, puis ç' a été un voyage, puis, ce *r'est* un roman. ». Maupassant écrira aussi *resuer*.

Inversement il utilise de même les préfixes *de* ou *dé* : « Je suis sûr que tu ne te désinquiétudes pas » et : « J'irai sur le Righi pour me délasser, me *dénévropathiser* ». ou : « M. ton oncle n'a pas dé-parlé de tout le repas [3]! », puis : « Je ne défume pas [4]. »

Dans le même sens que précédemment mais encore avec plus de force et pour marquer l'excès, il fait : surbûcher, surbaigner.

Nous verrons du reste chez d'autres auteurs beaucoup de termes du même genre indiquant la lassitude, la répétition, etc., ou l'application, la force, l'excès, la supériorité.

Il fait aussi :

extra-ahuri
archi-coloré
bulozien
oursifié

1. *Lettres de G. Flaubert à sa nièce Caroline*, p. 310
2. *Correspondance*, t. IV, p. 90.
3. *Lettres de G. Flaubert à sa nièce Caroline*, p. 212.
4. *Correspondance*, t. IV, p. 187.

archi-luxueux
extra-aimable
ultra-aimable
saint-polycarpien
nervoso-moral

et : rembranesquement. Puis des mots en isme comme : insenséisme, rebarbaratisme.

Barbey d'Aurevilly a forgé également un grand nombre de mots du même genre, il écrit : resera-t-il, repromène et débêté ; il fait : bleuisme, normandisme ; jaserie, menalqueries, normanderies, saltimbanquerie, politicaillerie, rabâcheries ; nous rencontrons chez lui des adjectifs analogues tels que : archi-dévoué, archi-ennuyeux, archi-spleenétique, archi-grippé, anti-fat, anti-sentimental, etc., et aussi des mots composés : couardise-journaliste, Prométhée-femme.

On dirait que chez les auteurs les plus réputés du siècle dernier et qui se sont le plus attachés au travail du style l'aridité de cette besogne ait amené chez eux la création de mots de même genre indiquant une application continue, un effort constant, une reprise perpétuelle de l'ouvrage.

Il nous dit avoir :

articlé
écrivaillé
griffonaillé
pioché
tartiné

Du reste chez Barbey comme chez Flaubert ne retrouve-t-on pas un semblable ennui, une même lassitude du travail d'écrire. Barbey emploi aussi beaucoup de mots marquant le dégout, la lassitude et la vulgarité.

marchaillé
répétaillé
rodaillé
trainaillé

Il parle de « la roulerie sur le canapé avec les femmes[1] » et il écrit « mon père toujours dans sa chambre à *rien-*

1. *Deuxième memorandum*, p. 227.

ner [1], je fais le mot pour lui » ou bien « l'orchestre beuglissait », dit-il, et il fait : bégueulisme. Il emploie des mots d'argot comme *siroter* [2], etc.

Il écrit que « Mme de F. l'invitait à *théifier* [3] pour ce soir » et « je vous *clarisserai* une inscription de lovelace vertueux [4]. » Il crée de nombreux verbes comme :

bénédictiniser	roulader
confusionner	rossignoler
corporiser	silencer
encrêper	susceptibiliser
idéer	thyrser
nostalgiser	turcarétiser
portraiter	

Il utilise de préférence les participes de certains autres. Il dit : « Un esprit moins exquis et moins originalement poétique qu'Eugénie se serait *amenuisé* (diable de bon mot contentinais [5] », et :

adultérisé	encapricé
athéisé	encharmé
dimanché	envieillie
hémistiché	matagrabolisé
ironisant	ouragané
inestellé	sucroté
in-répondue	philosophicaillante

Il fait les adverbes :

dominicalement	sardanapaliquement
inexcusablement	sybaritiquement
inflammatoirement	

1. *Deuxième memorandum*, p. 250.
2. *Id.*, p. 179.
3. *Id.*, p. 167.
4. *Lettres de J. Barley d'Aurevillly à Trebutien*, 1908, t. II, p. 286.
5. *Id.*, p. 129.

Il forme les adjectifs :

imbronzables	lièvreux
publiable	plébassier
guérinien	guérinique
eugénien	dandyque
expressioniste	inélectrique

et en écrivant : « le jour pur, bleu, éthérial » il remarque entre parenthèses « diable de bon mot anglais qui nous manque [1] ».

Il fait : desagréabilité etc...

De même dans les lettres de Beaudelaire on trouve :

archi-goya	ultra-romantique
archi-authentique	anti-libre penseur
archi-ignoré	anti-américaine
ultra-rédacteur en chef	indécrotabilité
utopiquement	

les adjectifs :

cornaqué	disgressionniste
dépolitiqué	conversationniste

Nous retrouverons ce dernier employé par P. Bourget.

Toutes ces formations, comme nous le verrons par le développement qu'elles prennent dans la suite chez tous les écrivains en même temps que dans la langue vulgaire semblent bien dépendre d'un état d'esprit nouveau et de dispositions différentes.

(*A suivre.*)

GASTON GAILLARD.

1. *Deuxième memorandum*, p. 8.

LE PATOIS

DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Le *Dictionnaire étymologique*, formant la première partie de cette étude, a été publié dans le *Bulletin de la Société des sciences et arts du Beaujolais*, 1907-8, impr. P. Mercier, à Villefranche (Rhône).

Nous avons marqué la place de l'accent par des italiques ou des caractères gras toutes les fois qu'il pouvait y avoir doute. Nous écrivons par *gh* le *g* dur devant *e* ou *i*, par *lh* l'*l* mouillée, par *š* le son *che* devant *lh*. Nos autres grafies ont la même valeur qu'en français, mais nous n'écrivons pas de lettres muettes. Entre deus voyelles la lettre *r* est affectée de labdacisme ; au cas contraire, nous avons ortografié *rr*, *s* est toujours dur entre deus voyelles.

Un bon nombre des termes relevés dans notre vocabulaire sont des mots français adaptés au patois ; mais ils sont intéressants dans la mesure où ils se conforment à la fonétique locale.

I. — VOCABULAIRE FRANÇAIS-PATOIS

abandonner, *abindonô*.
abîmer, *abimô*.
abominable, *abomi***nô***blo*.
abonder, *abondô*.
aborder, *abordô*.
abri, *avré*.
abricot, *abreco*.
abricotier, *abrecoti*.
absent, *absin*.
absenter, *absintô*.

abuser, *abuzô*.
accabler, *acablô*.
accepter, *acceptô*.
accident, *accidin*.
accoler (vitic.), *relevô*.
accommodage, *acomodadzo*.
accommoder, *acomodô*.
accord, *acour*.
accorder, *acordô*.
accoucher, *acutié*.
accouder, *acodô*.
accourir *apondre*.
acculer, *akelô*.
accusation, *akezachon*.
accuser, *akezô*.
achat, *atsa*.
âche, ô*pio*.
acheter, *adzetô*.
acquitter *aketô*.
action, *akchon*.
addition, *adichon*.
adjoint, *adzoan*.
administrer, *administrô*.
adopter, *adoptô*.
adroit, *adrâ*.
affable, *afôblo*.
affaire, *afére*.
affamer, *afamô*.
affection, *afekchon*.
affermer, *afarmô*.
affiche, *afe-tse*.
affirmer, *afirmô*.
affranchir, *afrintsi*.
âgé, *aghia*.
agiter, *adzitô*.
agonir, *agonijé*.
agrandir, *agrindi*.
agrandissement, *agrindisemin*.
agréable, *agrey*ô*blo*.
ahaner, *afanô*.
aider, *ádié*.
aigre, é*gro*.
aigrir, *égri*.
aiguilla, *euye*.
aiguillon, *euyon*.
aiguiser, *éghijé*.
aile, ô*la*.
aimer, *ômô*.
air, *âr*.
aire (agric.), *suel*.
airelle, *be-tsô*.
aisance, *ézince*.
ajourner, *adzornô*.
ajuster, *ajeustô*.
allant, *alin*.
allée, *alô*.
aller, *alô*.
allonger, *alonghié*.
allongé, *alonghia*.
allumer, *alemô*.
amadouer, *amatô*.
amande, *amindre*.
amandier, *amindri*.
amener, *amenô*.
amer, *amâr*.
amiable, *am*iô*blo*.
amuser, *amuzô*.
ancien, *anchin*.
âne, ô*no*.
année, *sâzon*.
aperçu, *aparçu*.

aplatir, *aplati*.
appartement, *apartemin*.
appartenir, *aparteni*.
appeler, *apelô*.
appentis, *lodze*.
applaudir, *aplôdi*.
appliquer, *aplekô*.
apporter, *aportô*.
apprendre, *aprindro*.
appris, *aprâ*.
apprêt, *apré*.
apprêter, *aprétô*.
apprivoiser, *aprivoijé*.
apprivoisé, *aprivoija*.
approchant, *aprotsin*.
approcher, *aprotié*.
après, *apré*.
après-midi. *sernô*.
arbre, *êbro*.
arête, *arrêta*.
argent, *ardzin*.
armer, *armô*.
arracher, *arratié*.
arranger, *arringhié*.
arrêter, *arrêtô*.
arrière, *arri*.
arriver, *arrevô*.
arrondir, *arrondi*.
arrosoir, *arrozeu*.
arum, *dame*.
assassin, *asasan*.
asseoir, *achetô*.
assez, *pro*, *asé*.
assiette, *acheta*.
assister, *asistô*.
assortir, *asorti*.
assujétir, *asudzéti*.
attache, *atatse*.
attacher, *atatié*.
attaquer, *atakô*.
atteindre, *apondre*.
attenant, *atenin*.
attention, *atinchon*.
attirer, *aterié*.
aubépine, *arbepan*.
auberge, *ôbârdze*.
au-dedans, *in dedin*.
auge, *batsa*.
aujourd'hui, *adzordi*, *ané*.
aussi, *arri*, *arrimé*, *éto*.
autoriser, *ôtorijé*.
autour, *utor*.
autrement, *ôtramin*.
avaler, *invalô*.
avance, *avince*.
avancer, *avinché*.
avant, *avin*.
avant que, *devin que*.
avantage, *avintadzo*.
avare, *avôro*, *arrapô*.
avec, *avouâ*.
aventure, *avintera*.
averse, *avârsa*, *borrô*.
avertir, *avârti*.
aveugle, *ave-ye*.
avoine, *avan-na*.
avoir, *avâ*.

badinage, *badenadzo*.
badiner, *badenô*.
bagage, *bagadzo*.
baigner, *bagné*.

bain, *ban*.
baisse, *bâse*.
baisser, *bâché*.
balai, *coivo*, *ramê*.
balance, *balince*.
balayage, *coiviadzo*.
balayer, *coivié*, *remêché*.
balayette, *coivieta*.
balle, **bô***la*.
ballotter, *balotô*.
banc, *bin*.
bande. **bin***da*.
banne, *tindu*.
banneton, *pa-yêse*.
banque, **bin***ca*.
baquet, *baké*, *bagnon*.
baragouin, *baragouan*.
barbe, **bar***ba*.
barboter, *barbotô*.
barbouillage, *barboy***ad***zo*.
barguiner, *bata-yé*.
baril, *barri*, *barrê-ye*.
bariolé, *barricolô*.
barlong, *dz***âr***la*.
barque, *b***âr***ca*.
barrage, *bar***rad***zo*.
barrer, *barrô*.
barricadée, *barri***cad***a*.
barrière, *barrire*.
bas s., *tsôce*.
bas, basse, *bô*, *bô***s***a*.
bas-fonds, *bâse*.
basane, *baz***a***na*.
bascule, *bas***ke***la*.
basculer, *baskelô*.
bassin, *basan*.
bassiner, *basinô*.
bataille, *bat***a***-ya*.
bateau, *batiô*.
bâtir, *bôti*.
bâtiment, *bôtemin*.
bâton, *bôton*.
batte (œnol.), *ta***pe***ta*.
batterie, *ba***te***ra*.
batteur (agric.), *scosoli*.
battre (agric.), *écore*.
battre, *ba***t***ro*.
baudet, *bôdé*.
baver, *bavô*.
bavette, *pe-yé*.
beau, *biô*.
bec (d'un vase), *broson*.
becfigue, *becafi*.
bêche, *b***re***sa*.
béni, ite, *benâ*, *âte*.
bénitier, *benâti*.
berceau, *cre-ye*.
bercer, *croché*.
berger, *bardzi*, *cara*.
besoin, *bezoan*.
bête s., **bê***ta*.
béton, *bloton*.
beurre, *bou***rro***rro*.
bidet, *bidé*,
biller, *trašlhô*.
billet, *be-yé*.
blanchir, *blintsi*.
blé, *blô*.
bœuf, *bu*.
boire, *bâre*.
bois, *bon*.
boisseau, *boichô*.

boisson, *bevinda*.
boîte, *boita*.
boiter, *boitéyé*.
bonde, *bonda*.
bonnet, *boné*.
bord, *bour*.
bordure, *bordera*.
borgne, *bourgno*.
borne, *bourna*.
bosse, *bosa*.
botte, *bota*.
botter, *botô*.
bouche, *gourdze*.
bouchée, *gordia*.
boucher, v. *boutié*.
boucher, s. *boutsi*.
boucle, *boušlha*.
boucon, *bocon*.
boudin, *bodan*.
boue, *gabo-ye*.
bouger, *beughié*.
bouillir *be-yi*.
bouilli, *be-yi*.
bouillon, *be-yon*,
boulanger, *bolondzi*.
boule, *bola*.
boulet, *bolé*.
bouleverser, *bolevarsô*.
bouquet, *boké*.
bouquin, *bocan*.
bourdon, *bordon*.
bourdonner, *bordonô*.
bourg, *bor*.
bourgeonner, *brotonô*.
bourreau, *borriô*.
bourrée, *borrô*.
bourrelier, *borreli*.
bourrer, *borrô*.
bourse, *borsa*.
bouse, *beuza*.
bout, *bo*.
bouteille, *boto-ya*.
boutique, *boteka*.
bouton, *boton*.
boutonner, *abotonô*.
bouture, *botera*.
bouverie, *buri*.
bouvier, *bovi*.
bracelet, *bracelé*.
braconnier, *braconi*.
braise de boulanger, *tsarbona-ye*.
braise ardente, *brôza*.
brancard, *brincôr*.
branche, *brantse*.
branle, *brinle*.
branler, *brinlô*.
braquer, *brêtô*.
bras, *brê*.
brassée, *brêcha*.
brave, *brôvo*.
brebis, *féye*.
brêche, *brêtse*.
breloque, *breloka*.
brême, *brame*.
brevet, *brevé*.
breveter, *brevetô*.
bride, *breda*.
brider, *bredô*,
brigade, *bregada*.
brigadier, *bregadi*.
brillant, *bre-yin*.

briller, *bre-yé*.
brique, *bre-ka*.
briquetage, *breketadzo*.
broc, *bro*.
broche, *brotse*.
brocher, *brotié*.
brochet, *brotsé*.
broder, *brodô*.
broncher, *brontié*.
brosse, *brosa*.
brouette, *barrota*, *cevire*.
brouettée, *barrotô*.
brout, *bro*.
broyer, *brêyé*.
bru, *feyôtra*.
bruire, *brire*.
bruit, *bri*.
brûler, *brulô*.
brun, *bron*.
brusque, *bre-sko*.
brusquer, *bruskô*.
bryone, *colokinte*.
bûche, *butse*.
bûcher, v. *butié*.
bûcher, s. *butsi*.
buis, *boui*.
buisson, *boison*.
bureau, *berô*.
buse, *bourre*.
buter, *butô*.

çà, *cin*.
cabaret, *cabaré*.
cabinet, *cabiné*.
câble, *côblo*.
cabriole, *cabreyoula*.
cabriolet, *cabre-yolé*.
cacher, *catié*.
cadet, *cadé*.
cadre, *côdro*.
café, *côfé*.
cage, *cadze*.
caille, *côye*.
caillé, s. *ca-ya*.
caillette, *câjô*.
caisse, *kéce*.
cajoler, *cadzôlô*.
calculer, *calkelô*.
câler, *calô*.
câlin, *côlan*.
calme, *calmo*.
calmer, *calmô*.
campagne, *kinpagna*.
camper, *kinpô*.
canard, *canôr*.
canardière, *canardire*.
caniveau, *râze*.
canne, *cana*.
capable, *capôblo*.
capote, *capôta*.
caractère, *caractéro*.
carafe, *carrafa*.
carême, *kérôma* f.
carillon, *carre-yon*.
carillonner, *carre-yonô*.
carlin, *carlan*.
carnage, *carnadzo*.
carnaval, *carmintrin*.
carotte, *pastonade*.
carpe, *carba*.
carreau, *carriô*.
carrelage, *carreladzo*.

carrière (de pierres), *parire*.
carte, *côrta*.
cartonner, *cartonô*.
case, *côza*.
caserne, *cazârna*.
casse à boire, *basan*.
cassonade, *castonada*.
cause, *côza*.
caution, *côchon*.
cave, *côva*.
ce, cette, *celi*, *cela*.
ceci, *cinki*.
céder, *cédô*.
ceinture, *santera*.
celui, *celi*.
celui-ci, *celiki*.
cent, *cin*.
centaurée, *tsône*.
centre, *cintro*.
cep, *cepa*, *supa*.
cercle, *sârślho*.
cerise, *celise*.
cerisier, *celijâr*.
certifier, *sârtifié*.
cervelle, *sârvèla*.
chacun, *tsôkion*.
chagrin, *tsagran*.
chaille, *tsarvêron*.
chaîne, *tsan-na*.
chaintre, *râze*.
chaise, *sèla*.
chaleur, *tsôf*.
chambre, *tsambra*.
chameau, *tsamô*.
champ, *tsin*.
champagne m., *tsinpagno*.
champignon, *tsinpegnon*.
chandelier, *tsindêli*.
changer, *tsinghié*.
chanson, *tsinson*.
chant, *tsin*.
chanter, *tsintô*.
chanteur, *tsinteu*.
chantier, *tsinti*, *martson*.
chantre, *tsintro*.
chanvre, *tsinvro*.
chapeau, *tsapiô*.
chapelet, *tsapelé*.
chapelier, *tsapèli*.
chapelure, *panera*.
chapître, *tsapitro*.
chapon, *tsapon*.
char, *tsar*.
charbon, *tsarbon*.
charbonnier, *tsarboni*.
charcutier, *tsarcuti*.
chardon, *tsardon*.
chardonneret, *tsardoneré*.
charge, *tsârdze*.
charger, *tsardghiè*.
charitable, *tsaretôblo*.
charlatan, *tsarlatin*.
charmant, *tsarmin*.
charme (arbre), *tsarmelhe*.
charpente, *tsarpinta*.
charpentier, *tsarpinti*.
charretier, *tsareti*.
charrette, *tsareta*, *barro*.
charrier, *tsarrêyé*.
charrue, *sotia*.
chasse, *tsêce*.
chasser, *tsêché*.

chat, *tsa*.
châtaigne, *tsôtagne*.
château, *tsôtiô*.
chatière, *tsatire*.
chatte, *tsata*.
chaud, *tsô*.
chaudière, *tseudire*.
chauffer, *tsarfô*.
chaufournier, *tseudi*.
chausser, *tseuché*.
chauve-souris, *ratevoladze*.
chaux, *tiô*.
chavirer, *tsavirô*.
chemin, *tseman*.
cheminée, *tsemenô*.
chemise, *tsemize*.
chêne, *tsôno*.
chêneau, *tsanô*,
chenille, *tsene-ye*.
cher (coûteus), *tiâr*.
cher, *tsére*.
chercher, *tsortié*.
cheval, *tsevô*,
cheveu, *tseveu*.
cheville, *tseve-ye*.
chèvre, *tye*-vra.
chevron, *tye-vron*.
chez, *vé*.
chicaner, *tsecanô*.
chicaneur, *tsecaneu*.
chien, *tsan*.
chiendent, *gromel*.
chienne, *tse-na*.
chiffon, *pate*.
chiffonnier, *pati*.
chiffre, *chifro*.
choir, *tsére*.
choisir, *tsoizi*.
chopine, *tsope-na*.
chose, *tsuza*.
chou, *tsu*.
ciboule, *sevu*.
cicatriser, *cicatrijé*.
cigale, *segôla*, *serâzule*.
cime, *cema*.
cimetière, *cemintire*.
cinq, *san*.
cinquantaine, *cinkantan*-na.
cinquième, *santye*-mo.
circonstance, *circonstince*.
cirer, *ce-rrié*.
cirque, *circo*.
ciseau, *cijô*.
citerne, *citârna*.
civière, *cevire*.
clair, *šlhâr*.
claque, *šlhac*.
claquer, *šlhakô*.
clé, *šlhô*, *šlhâr*.
clématite, *viantse*.
cliant, *cli-yin*.
cloche, *šlhotse*.
cloche-pied, *tsambarota*.
clocher, *šlhotsi*.
cloporte, *cayon de côva*.
clos, *šlhu*.
clôture, *clotera*.
clou, *šlhu*.
coccinelle, *caille de Saint-Jean*.
cocher, *cotsi*.
cochon, *ca-yon*, *goré*.

cochonnec, *bolon*.
coffre, co*fro*.
coffret, co*fré*,
colique, *co*le*ka*.
colle, co*la*.
coller, *colô*.
collet, *colé*.
colonne, *co*lo*na*.
comête, *com*ê*ta*.
comique, *co*mi*ko*.
commande, *co*min*da*.
commandement, *comin*.
commander, *comindô*.
comment, *comin*.
commérage, *comér*a*dzo*.
commerce, *com*â*rso*.
commissaire, *comis*è*ro*.
commission, *comechon*.
commode, adj. *co*mo*do*.
commode s. *co*mo*da*.
commune, *co*men*a*.
comparaison, *conparâzon*.
comparer, *conparô*.
compartiment, *conpartimin*.
compas, *conpô*.
compère, *conp*è*ro*.
complaisant, *conplâzin*.
complainte, *conplante*.
complément, *conplémin*.
complet, *conplé*.
compléter, *conplétô*.
compliment, *conplimin*.
comporter, *conportô*.
comprendre, *conprindre*.
comprimer, *conprimô*.
comptable, *con*tô*blo*.
comptant, *contin*.
compte, *con*to.
compter, *contô*.
comte, *con*to.
concentrer, *concintrô*.
concert, *consâr*.
concession, *conséchon*.
concierge, *conc*iâ*rdzo*.
conclusion, *conclujon*.
concorder, *acordô*.
concurrent, *concurin*.
condamnation, *condanachon*.
condamner, *condanô*.
condition, *condichon*.
conduire, *con*dui*ro*.
confection, *confekchon*.
conférence, *conférince*.
confesser, *confés*ô.
confession, *conféchon*.
confiance, *confyince*.
confiant, *confyin*.
confidence, *confidince*.
confirmation, *confirmachon*.
confisquer, *confiscô*.
connaissance, *conâsince*.
connaître, *conâtre*.
conscience, *conchince*.
conscription, *conscripchon*.
consentant, *consintin*.
consentement, *consintemin*.
consentir, *consinti*.
conséquent, *consékin*.
conserve, *con*sâ*rva*.
conserver, *consarvô*.
considération, *considérachon*.
consolant, *consolin*.

consoler, *consolô.*
consolider, *consolidô.*
consommation, *consomachon.*
consommer, *consomô.*
constater, *constatô.*
constipation, *constipachon.*
constitution, *constituchon,*
construction, *construkchon.*
consultation, *consultachon.*
consulter, *consultô.*
consumer, *consemô.*
conte, *conto.*
contenance, *contenince.*
contenir, *conteni.*
content, *contin.*
contente, *continta.*
contestation, *contestachon.*
contester, *contestô.*
contour, *contor.*
contradiction, *contradikchon.*
contrariant, *contrêchin.*
contrarier, *contrêché.*
contre, *contro.*
contribution, *contribuchon.*
convenable, *convenôblo.*
convenance, *convenince.*
convenir, *conveni.*
convention, *convinchon.*
conversation, *convarsachon.*
conversion, *convarchon,*
copeau, *ecopô.*
coquille, *coke-ye.*
cordage, *cordadzo.*
corde, *courda.*
cordeau, *cordiô.*
cordier, *cordi.*
cordonnier, *cordani.*
coriace, *coriaso.*
corne, *courna.*
cornet, *corné.*
corps, *cour.*
correction, *corekchon.*
correspondance, *corespondince.*
corriger, *corighié.*
corset, *corsé.*
costume, *costemo.*
costumer, *costemô.*
côte, *cuta.*
côté, *coutô, šlhan.*
coteau, *cuta* f.
côtelette, *cuteleta.*
coucher, *cutié.*
coude, *codo.*
coudre, *keudre.*
couper, *copô.*
couperet, *parteré.*
couple, *coblô.*
cour, *cor.*
courant, *corin.*
courbe, *corba.*
courber, *corbô.*
courçon, *péro, porteu.*
coureur, *coreu.*
courge, *corla.*
courir, *cori.*
couronne, *corona.*
court, *cor.*
courtilière, *tarate.*
cousin, *kezan.*
cousine, *kezena.*
couteau, *ketiô.*

coutelier, *coutêli.*
coûter, *coutô.*
coutume, *cotema.*
couture, *cotera.*
couver, *grouô.*
couvercle, *crôšlhe.*
couvert, *covâr.*
couverture (vêtement), *covârta.*
couvrir, *covri.*
coyer, *couati.*
crachat, *cràtsa.*
cracher, *cratié.*
crainte, *cranta.*
crapaud, *boteron.*
craquer, *crakô.*
cravate, *cravata.*
création, *créachon.*
crême, *crâma.*
crêpe (deuil), *crèpo.*
crêpe (art culin.) *matefan.*
crêt, *cré.*
creton, *graton.*
crever, *crevô.*
crier, *criô.*
crochet, *crotsé.*
croire, *crâre.*
croisée, *croija.*
croiser, *croijé.*
croix, *crui.*
crouplons, *grobson.*
croûton, *groton.*
cuiller, *ḱelire.*
cuire, *coire.*
cuisine, *ḱezena.*
cuisiner, *ḱezenô.*
cuisinier, *kezeni.*
cuisinière, *kezenire.*
cuisse, *coise.*
culotte, *kelota.*
cultiver, *cultivô.*
culture, *ke-ltere.*
curé, *kerô.*
curieux, *keriu.*
cuve, *tena.*
cuver, *kevô.*
cuverie, *teneri.*

dalle, *cadeta.*
daller, *cadetô.*
dame, *dama.*
danger, *dinghié.*
dangereux, *dindzereu.*
dans, *din.*
danse, *dinsa.*
danser, *dinché.*
danseur, *dinseu.*
davantage, *mé.*
débarquer, *debarcô.*
débit, *debi.*
débitant, *debitin.*
débiter, *debitô.*
débiteur, *debiteu.*
déblayer, *deblôyé.*
déborder, *debordô.*
déboucher, *deboutié.*
débourrer, *deborô.*
déboutonner, *debotonô.*
décharger, *de-tsarghié.*
déchet, *de-tsé.*
déchiffrer, *dechifrô-*
déchiqueter, *dechiketô.*

déchirer, *debregô, de-tseria, degan-nô.*
déchirer, *de-tserié, debregô.*
décider, *decidô.*
décision, *décijon.*
décoller, *decolô.*
décombres, *maran.*
décomposition, *déconpozichon.*
décorer, *décorô.*
découdre, *dekeudre.*
découper, *decopô.*
découvert, *decovâr.*
découvrir, *decovri.*
décrotter, *decrotô.*
dedans, *dedin.*
dédit, *dédite,* f.
défaire, *defére,*
défaut, *defô.*
défendre, *defindre.*
défense, *definse.*
déferrer, *defarô.*
défilé, *defelô.*
défonçage (agr.) *minadze, blintséyadze.*
défoncer, *défonço.*
défoncer (agr.), *minô. blintséyé.*
défoncé, *defoncha.*
dégager, *degaghié.*
dégagé, *degaghia.*
dégaine, *degan-ne.*
dégel, *redeu.*
dégoûté, *avori, degoto.*
déjà, *deghia.*
délicat, *deleca.*
délier, *dele-yé.*
délié, *dele-ya.*
délivrer, *delivrô.*
démancher, *demangonô.*
demandé, *demindô.*
demander, *demindô.*
démanger, *deminghié.*
démarquer, *demarcô.*
démarrer, *demarô.*
démêler, *demélô.*
déménager, *deman-naghié.*
démentir, *deminti.*
demeurer, *demeurô.*
démission, *demichon.*
démolir, *demouli.*
démolition, *demoulichon.*
démon, *demon.*
démonter, *demontô.*
démontrer, *demontrô.*
démoraliser, *demoralijé.*
démordre, *demourdre.*
dénicher, *denikié.*
dénoncé, *denoncha.*
dénoncer, *denonçô.*
dent, *din.*
dentiste, *dintisto.*
dépaqueter, *depaketô.*
départ, *depâr.*
département, *départemin.*
dépasser, *depasô,*
dépaver, *depavô.*
dépayser, *depéyijé.*
dépecer, *depeso.*
dépêche, *depétse.*
dépêcher, *depétié.*
dépendre, *dépondre.*

dépens, *depin.*
dépense, *depinsa.*
dépenser, *depinsô.*
dépérir, *deperi.*
dépêtrer, *depétrô.*
dépit, *depi.*
déplanter, *deplintô.*
déplié, *deplêyé.*
déplier, *deplêyé.*
déposer, *depozê.*
déposition, *dépozichon.*
dépôt, *depô.*
depuis, *depi.*
déraciner, *deracenô.*
dérangé. *deringhia.*
déranger, *deringhié.*
dérater, *deratô.*
dernier, *dari.*
dernière, *darire.*
dérouillé, *derouya.*
derrière, *darri.*
désagréable, *desagre-yôblo.*
désaltérer, *desalterô-desêyé.*
désappointer, *desapeantô.*
désarmer, *dezarmô.*
descendant, *decindin.*
descendre, *decindre.*
description, *descripchon.*
désemplir, *dezimpli.*
désenfler, *désinšlhô.*
désengrener, *degrenô.*
désennuyer, *dezin-noyé.*
désenrhumer, *dezinromô.*
désensorceler, *dezinsorcelô.*
désespérer, *dezespérô.*
déshabiller, *dezabe-yé.*
désigné, *dezigna.*
désirer, *dezirô.*
désobéir, *dezobéi.*
désoler, *dezolô.*
désorienter, *dezoryintô.*
dessaler, *desalô.*
dessécher, *desetié.*
dessert, *desár.*
dessin, *desan.*
dessiner, *dessinô.*
destination, *destinachon.*
détacher, *detakié.*
détendre, *detindre.*
déterrer, *detarrô.*
détester, *detestô.*
détour, *detor.*
détourner, *détornô.*
détraquer, *detrakô.*
détriment, *detrimin.*
deus, *dou* m., *dué* f.
devant, *devin.*
devanture, *devintera.*
devenir, *deveni.*
deviner, *devenô.*
dévorer, *devorô.*
dévotion, *devochon.*
dictionnaire, *dikchonéro.*
dicton, *diton.*
difficile, *defecilo.*
digérer, *digérô.*
dimanche, *dioman-ne.*
dimension, *diminchon.*
diminuer, *demeneyé.*
dinde, *dando.*
diner, *dinô, gòutô.*
dire, *dere.*

discrétion, *discréchon.*
disloquer, *dislokô.*
dispenser, *dispinsô.*
dispute, *de-speta.*
disputer, *de-spetô.*
dissiper, *disipô.*
distinguer, *distingô.*
distraction, *distrakchon.*
distraire, *distrére.*
distribuer, *distribuô.*
distribution, *distribuchon.*
divertir, *devârti.*
diviser, *divijé.*
division, *divijon.*
divorce, *divourso.*
divorcer, *devorché.*
dix, *di.*
dizain, *dezan.*
dizaine, *dijan-na.*
doigt, *dâ.*
domestique, *domesteko.*
dommage, *damadze.*
dompter, *domptô.*
donation, *donachon.*
donner, *donô, baillé.*
dorer, *dorô.*
dorloter, *dorlotô.*
dormir, *dremi.*
dorure, *dorera.*
dot, *dota.*
double, *doblo.*
doubler, *doblô.*
doublure, *doblera.*
doucement, *deusamin.*
douillet, *do-yé.*
douleur, *dolor.*
doute, *doto.*
doux, *deu.*
douce, *deusa.*
douzaine, *dozan-na.*
douze, *doze.*
douzième, *dojemo.*
drapeau, *drapiô.*
dresser, *drêchô.*
droguer, *drogô.*
droit, te, *drâ, âte.*
drôle, *droulo.*
dur, *du.*
durer, *derô.*
duvet, *duvé.*

eau, *égue.*
ébouler, *abozô.*
ébourgeonner, *ébrotomô.*
ébouriffé, *éborifô.*
ébrancher, *écotô.*
écale, *châye.*
écarter, *écartô.*
échantillon, *étsinte-yon.*
échapper, *étsapô.*
écharde, *âšlhe, échife.*
échaudage, *étseudadzo.*
échauder, *étseudô.*
échauffer, *étsindre.*
échelier, *tsarason.*
échelle, *étye-la.*
écheniller, *étsene-yé.*
écheveau, *étsevô.*
éclairs (il fait des), *y elode.*
éclairer, *éclérô.*
éclater, *échlhatô.*
école, *ecula.*

écope, *agotiô.*
écorce, cou*rsa.*
écorcher, *écortié.*
écorner, *écornô.*
écot, *éco.*
écouter, *écotô, aketô.*
écouvillon, *panâr.*
écraser, *crôyé.*
écriture, *écrit*e*ra.*
écrivain, *écrivain.*
écrouler, *écroulô.*
écume, ke*ma.*
écumer, *ékemô.*
effacé, *éfacha.*
effacer, *éfasô.*
effort, *éfour.*
égaliser, *égalijé.*
égarer, *éghérô.*
égohine, *escofine.*
égoutter, *égotô.*
égratigner, *égrafigné.*
égratignure, *égraf*ne*re.*
élan, *élin.*
élection, *élekchon.*
élévation, *élevachon.*
élever, *élevô.*
élever (pédag.), *inlevô.*
elle (compl.), ie*lla.*
emballage, *imba*la*dzo.*
emballer, *imbalô.*
embarquer, *imbarcô.*
embarras, *imbarra.*
embarrasser, *inbarrêché.*
embaucher, *imbôkié.*
embellir, *imbêli.*
embrasser, *imbrêché.*
embrocher, *imbrokié.*
embusquer, *imbuscô.*
emmancher, *in-mântié.*
emmener, *in-menô.*
émonder (vit.), *kerô, ablavô.*
émondage (vit.), *keradze.*
émotion, *émochon.*
empailler, *impaillé.*
empan, *arpin.*
emparer, *imparô.*
empêcher, *impékié.*
empellement, *impéladze.*
en, *in.*
enceinte, *ins*an*ta.*
encens, *insin.*
enchérir, *intiéri.*
encore, *encore.*
encre, *incre.*
endetter, *indétô.*
endimancher, *indimintié.*
endormir, *indremi.*
endroit, *indrâ.*
endurer, *inderô.*
énervement, *enârvemin.*
énerver, *énârvô.*
enfant, *efin, infe.*
enfants, *efan.*
enfantillage, *infinte-*ya*dzo.*
enfiler, *infelô.*
enfler, *inšlhô.*
enflure, *inš*lhe*ra.*
enfoncé, *infoncha.*
enfoncer, *infonsô.*
enfourner, *infornô.*
engager, *ingaghié.*
engin, *indzan.*

engoué, *ago-ya*.
engrais, *ingré*.
engrener, *ingrenô*.
enjôleur, *boimo*.
enlever, *inlevô*.
ennuyer, *in-noyé*.
ennuyeus, *in-noyeu*.
enquête, *inkéta*.
enrayer, *inrêyé*.
enrhumer, *inromô*.
enrichir, *inre-tsi*.
enrouer, *inrouô*.
ensacher, *insatié*.
ensanglanter, *insinglintô*.
ensemble, *insan*.
ensevelir, *inseveli*.
ensorceler, *insorcelô*.
entaille, *intaille*.
entailler, *intaillé*.
entamer, *intanô*.
entendre, *intindre*.
enterrement, *intarremin*.
enterrer, *intarrô*.
entêté, *intêtô*.
entiché, *intitia*.
entier, *inti*.
entière, *intira*.
entonnoir, *imboseu*.
entorse, *intoursa*.
entortiller, *intorteyé*.
entraves, *incable*.
entre, *intremi*.
entrée, *intrô*.
entrepôt, *intrepô*.
entreprenant, *intreprenin*.
entreprendre, *intreprindre*.
entrepreneur, *entrepreneu*.
entrepris, *intreprâ*.
entreprise, *intreprâza*.
entretenir, *intreteni*.
enveloppe, *invelopa*.
envelopper, *invelopô*.
envers, *invâr*.
envie, *invia*.
environ, *inviron*.
envoyer, *invoyé*.
épais, *épé*.
épaule, *épala*.
épicier, *espiché*.
épier, *épe-yé*.
épingle, *epanla*.
éplucher, *éplutié*.
épuiser, *épuijé*.
éreinter, *érintô*, *ernô*.
ermitage, *ermitadzo*.
escalier, *degré*.
essouffler, *ésochlhô*.
essuie-main, *ésniman*.
estimer, *estimô*.
estomac, *estoma*.
étable, *e-trôble*.
établir, *etabli*.
étage, *etadzo*.
étalage, *etaladzo*.
étamer, *étamô*.
étameur, *étameu*.
éteindre, *étandre*.
étendre, *étindre*.
étonnement, *étonemin*.
étonner, *étonô*.
étouffement, *étofemin*.
étouffer, *étofô*.
étourdi, *étordi*.
étourneau, *retorniô*.

étranger, *etrindzi*.
étrangler, *etrinlhô*.
être, *étre*.
étrenne, *etran-ne*.
étroit, *étrâ*.
étudier, *étude-yé*.
étuer, *étouô*.
eux, ie*llo*.
évaporer, *évapeurô*.
éventer, *évintô*.
éventrer, *évintrô*.
examiner, *examinô*.
excellent, *excélin*.
excepté, *exceptô*.
exciter, *excitô*.
excuser, *eskezô*.

fable, *fôbla*.
fabricant, *fabrekin*.
fabrication, *fabrecachon*.
fabriquer, *fabrecô*.
fâcher, *fôtié*.
facile, *facilo*.
facilement, *facilamin*.
façonner, *fasonô*.
facture, *factera*.
fagot, *fago*.
fagoter, *fagotô*.
faible, *fâblo*.
faïence, *fa-yinsa*.
faim, *fan*.
fainéant, *fene-yin*.
faire, *fére*.
fait (p. p.), *fa*.
famille, *fame-ya*.
fane, *tsavase*, *tsoâ*.
faner, *fanô*.
farceur, *farceu*.
farine, *férena*.
fatigue, *fatega*.
fatiguer, *fategô*.
faucher, *sêyé*.
faucille, *volin*.
fausset, *ghe-yon*, *ghé*.
faute, *fôta*.
fauvette, *ardèle*.
féler, *félô*.
femme, *fena*.
fendre, *findre*.
fenêtre, *fenetra*.
fenil, *fenire*.
fente, *finta*.
fer, *fâr*.
ferrer, *farô*.
ferblanc, *farblin*.
ferme s., *fârma*.
ferme adj., *farmo*.
fermentation, *farmintachon*.
fermenter, *farmintô*.
fermer, *fromô*.
fête, *fêta*.
feu, *foua*.
feux-follets, *ardi*.
feuille, *foua-ye*.
feuillette, *cinpote*.
fève, *fôva*.
février, *fevri*.
fiançailles, *froma-ye*.
fiancé, *fyincha*.
fiancer, *fyinché*.
fier, adj., *fiâr*.
fièvre, *fivra*.

figure, *fighera*.
fil, *fi*.
filandreus, *teilleu*.
filer, *felô*.
filet, *filé*.
fille, *fe-ya*.
filleul, *fe-yu*.
filleule, *fe-yula*.
fils, *cadé*.
fin, *fan*.
finir, *feni*.
fiole, *fiula*.
fixe, *fixo*.
fixer, *fikché*.
flamber, *flinbô*.
flamme, *flâma*.
flaner, *flanô*.
flanquer, *flincô*.
flaque, *gayo*.
flasque, *šlhaco*.
flatter, *flatô*.
flatteur, *flateu*.
fléau (agr.), *écoseu*.
flèche, *flétse*.
fléchir, *flétsi*.
flétrir, *flétri*.
fleurir, *fleuri*.
flotter, *flotô*.
foin, *fan*.
foire, *fâre*.
fois (une), *na fâ*, (deus), *don cou*.
foncé, *foncha*.
foncer, *fonché*.
fonction, *fonkchon*.
fondant, *fondin*.
fondation, *fondachon*.
fondre, *fondro*.
fontaine, *fon*, *fontan-na*.
fonte, *fon-ta*.
force, *foursa*.
forcé, *forsô*,
forcer, *forché*.
foret (œnol.), *paque-van*.
forge, *fardre*.
forger, *farghié*.
formaliser, *formalijé*.
forme, *fourma*.
former, *formô*.
fort, *four*.
fortune. *fortena*.
folle, *foaula*.
fossé, *tarriô*.
foudre, s. m., *foudro*.
fouet, *foué*.
four, *for*.
fourche, *fortse*.
fourgonner, *fregonô*.
fourmi, *môzo-ye*.
fourneau, *forniô*.
fournir, *forni*.
fourrage, *foradzo*.
fourrer, *forô*.
frais, *fré*.
fraîche, *frétse*.
fraise sauvage, *mayose*.
franc adj., *frin*.
franche, *frintsa*.
frange, *frandze*.
frapper, *frapô*.
frémir, *fremi*.
fréquent, *frekin*.

fréquenter, *frekintô*.
frère, *frôro*.
frère (relig.), *frére*.
fressure, *coré* f.
fricot, *freco*.
friser, *frijé*.
friture, *fritera*.
froid, *frâ* subst. f.
froisser, *froiché*.
fromage, *fromadzo*.
fronçure (d'un sac), *motsè*.
frotter, *fretô*.
fumer, *femô*.
fumée, *femire*.
fumer, *femô*.
fumeur, *femeu*.
fumier, *femi*.
fuseau, *fezè*.
fusil, *fezi*.
fusiller, *feze-ye*.
fût, *fûta* f.

Antoine Déresse [1].

(*A suivre*.)

1. Nous avons le vif regret d'informer nos lecteurs que M. Antoine Déresse, qui était bibliothécaire de Villefranche, est mort pendant l'impression de ce fascicule.

CONTES RENDUS

F. Boillot. — *Le patois de la commune de la Grand'Combe, Doubs* (Paris, Champion, 1910, L-394, p. in-8).

La partie essentielle de cet ouvrage est le vocabulaire, précédé d'un glossaire onomastique et topografique, et suivi d'un tableau de classification analogique. Les mots sont écrits fonétiquement, définis avec soin, et les définitions, pour les objets ou les acceptions d'un caractère particulièrement local, sont illustrées par des images nettes et détaillées[1] : la coupe téorique d'une vieille maison, entre les pages 208 et 209, ne conte pas moins de cent quatorze divisions. Il manque seulement, comme à presque tous les dictionnaires patois, — et c'est fort regrettable, — un lexique français-patois, permettant de retrouver facilement la forme patoise d'un mot français déterminé. Nous regrettons aussi que l'auteur n'ait pas indiqué le genre des substantifs. Sous ces quelques réserves, le vocabulaire de M. Boillot est tout à fait digne d'éloges et sera très utile.

L'introduction est consacrée à des considérations sur les patois, qui sont intéressantes et généralement justes. — P. XXXVI, à propos des mots tels que *tcher*, français *choir*, on ne peut pas dire qu'ils semblent « avoir perdu leur noblesse et s'être démocratisés dans le patois ». C'est au contraire en français qu'ils ont pris un air de noblesse qui résulte de la rareté actuelle de leur emploi. En expliquant la nécessité d'une grafie fonétique pour les patois, l'auteur prent assez hors de propos, p. XLV, la

1. Les différentes parties de la figure 37 ne sont expliquées nulle part.

défense de l'ortografe académique, et nous sert les mauvais arguments accoutumés.

Ce qu'il y a de moins bon dans le volume, c'est la partie grammaticale, où l'auteur est resté fort loin de son modèle M. Rabiet. La fonétique fait tout à fait défaut, et la morfologie est réduite à des *Notes* incomplètes et souvent fort vagues. Page 1., dans la liste des signes employés, il manque le signe *ǰ*, qui n'est expliqué nulle part, — P. 4. On ne voit pas bien le rapport qu'il peut y avoir entre *èluz* (éclair) et le français régional *attrape*.— P. 5. Comment comprendre que la liaison puisse exister dans le mot « d'une façon latente », et surtout « dans les mots commençant par une consonne », c'est-à-dire dans ceus qui *suivent* le mot à lier? Les formes *véy*, *vèyaz* ici notées devraient figurer au glossaire à côté de *véyou*. Il est tout à fait insuffisant de dire que la voyelle posttonique « change » au pluriel, et, p. 6, que la « nature » de cette voyelle sert à déterminer le genre, que « la plupart » des adjectifs différencient le masculin du féminin, que dans « certains » cas la voyelle radicale présente pour les deus genres « une différence » marquée ; p. 7, que ceus qui se terminent par un *i* mouillent « fréquemment » cet *i*. — Il est inexact qu'il n'y ait pas en français d'adjectifs du tipe *anfʸ* (qui manque au glossaire) et *gonfʸ* : *quitte* et *trouble* sont dans le même rapport avec les verbes *quitter* et *troubler*. — P. 14. Les formes indiquées pour le pronom personnel sujet des deus troisièmes personnes ne sont pas celles qu'on trouve plus loin dans les paradigmes des verbes, et le féminin *le* devant consonne n'est pas distingué du masculin *i*. Il manque aussi le pronom réfléchi atone, les pronoms régimes *i* et *ò*. qui figurent dans les exemples de la page suivante, le pronom neutre *ŭ* après le verbe. Pour *ò*, le glossaire n'indique pas la forme *òn* devant voyelle. Même imprécision que plus haut, dans les remarques suivantes : « la consonne initiale de *vez* disparaît « parfois » ; le pronom « peut » servir à « des rôles » qu'il ne remplit point en français, il a « parfois » *la force d'une interrogation* (??) ». Les exemples donnés — et ceci est une remarque générale — devraient toujours être acccompagnés de la traduc-

tion *littérale* française et des indications nécessaires pour la séparation logique des mots. — P. 15. Sur les trois exemples allégués pour l'*élision* du « pronom sujet », il y en a un avec élision d'une voyelle, et deus sans sujet exprimé. Il est inexact que l'un des deus pronoms régimes soit toujours supprimé, il faut pour cela, entre autres conditions, que les deus pronoms soient de la 3e personne. — P. 16. La remarque sur la place du réfléchi *se* s'appliqne aus autres pronoms régimes atones, comme le prouve un des deus exemples cités. Les formes verbales *vœ* et *vœyou* ne se trouvent ni dans les paradigmes ni au glossaire, et *voudrais* est traduit ici par *vœyou*, et par *voudour* (pour *voudrou*) p. 376. — P. 17. Formules vagues : « *è* (= *à*) s'emploie après « certains » verbes. — Cette préposition prend « souvent « la forme *èʒ* ». La remarque sur *à* se retrouve, mieus précisée, p. 30. — P. 26. Les interjections écrites ici *dja* et *djaüó* doivent être cherchées à *jaüó* dans le glossaire. — P. 27 et 28. Formules vagues : « On emploie les deux auxilliaires tantôt l'un, tantôt l'autre, « suivant les cas ». — Les verbes pronominaux se conjuguent « le plus souvent » avec l'auxilliaire *avoir*. » La forme verbale *ovwèr*, citée ici, ne se trouve pas au glossaire. — P. 28. Formule d'une rare impropriété : « La particule interrogative ti *remplace l'inversion*. » — P. 30. A propos d'une acception patoise du verbe *croire*, analogue à une acception française de *penser*, il est dit en note : « C'est d'ailleurs le vieux français *cuider*. » Ni *croire*, ni *penser* ne *sont* le vieus français *cuider*. — P. 34. Il manque la forme patoise de l'infinitif pour le verbe *manger*. — P. 36. On renvoie à la conjugaison du verbe *aimer*, qui n'est pas donnée — P. 38. « Vouloir » se trouve ici sous la forme *vouyè*, et sous la forme *voulyè* dans le glossaire. — P. 39. *Préfixes et suffixes*. Ce court chapitre, où il n'est aucunement question des suffixes, commence par cette frase stupéfiante : « L'usage du préfixe plaît aux langues populaires, le patois l'emploie abondamment. » Il n'est ensuite parlé que du préfixe *re* sous quatre formes qui doivent évidemment se réduire à deus, car dans les verbes tels que *rèvwò*, *è* ne fait pas partie du préfixe.

Cette partie très défectueuse de l'ouvrage n'occupe en somme qu'une quarantaine de pages sur près de quatre cents. D'ailleurs l'auteur est ou semble en état de la refaire en y apportant le soin nécessaire, et de nous donner une bonne grammaire de son patois, Sachons-lui gré de nous avoir déjà donné un bon vocabulaire, auquel s'ajoutent quelques appendices utiles : la liste des mots et locutions contenus dans l'*Atlas linguistique* de Gilliéron [1], le texte patois d'une chanson populaire, et deus morceaus avec la notation fonétique comparée, d'après le système du *Maître phonétique*, en français, en français régional et en patois.

L. Clédat.

Alexis François. — *Romantique, le mot et le sentiment en France, au XVIIIe siècle.* (Extrait du tome V des *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau.*) 38 pages in-8°, s. l. n. d. (Genève, 1910).

Cette épitète, *romantique*, devait être promue, au cours de plus d'un siècle, à une si belle fortune qu'il était intéressant d'étudier sa préhistoire dès avant 1800 : M. François l'a fait avec beaucoup de soin, en rattachant son étude au fameus passage de la cinquième *Rêverie du promeneur solitaire* sur les rives du lac de Bienne. « Les aspects les plus impressionnants de la nature sauvage » — que la langue anglaise rent par *romantic*, au XVIIe siècle déjà, et que le français taxe de *romanesques*, de *pittoresques*, dans lesquels il trouve du *je ne sais quoi* à la même date ou pendant les trois premiers quarts du XVIIIe siècle — sont naturellement au centre de sa recherche. Celle-ci fait une analise ingénieuse du sens secret attribué à la *situation romantique* par les deus passages contemporains qui la définissent le mieus, Letourneur en 1776, Girardin en 1777 [2] : des éléments plutôt

1. P. 358, la forme patoise du nom de nombre *dis* est notée *dié* avec accent sur l'*i*, au lieu de *dyé* qu'on trouve au glossaire. Signalons encore, entre autres fautes d'impression, p. 124, 1re col., *èlu* pour *èli*.

2. Le *Journal de politique et de littérature*, 1777, t. II, p. 182, en donne un conte rendu et regrette qu'un certain « mélange de tons

ossianesques et « calédoniens » chez le premiers, plutôt helvétiques et gessneriens chez le segond semblent nuancer d'une façon assez différente le tipe des scènes naturelles ou des reproductions artistiques ausquelles conviendra le nouvel adjectif : devant les unes et les autres, d'ailleurs, il est entendu que l'âme pourra « se livrer tout entière à la douceur d'un sentiment profond ».

La fortune du néologisme *romantique*, en dépit de ce lancement antérieur à la Révolution, reste assez longtens indécise. M. François la suit et la jalonne en s'en tenant, cette fois encore, aus sollicitations que l'art des jardins, la contemplation des paysages et la description des sites naturels ou artificiels continuaient à exercer. Il semble bien, d'ailleurs, que les deus tipes de paysage romantique évoqués à l'origine ne cessent pas de solliciter dans des directions différentes — sinon opposées — les affinités de cet adjectif. Aus exemples cités par M. F. [1] j'ajouterai les suivants, qui semblent caractèristiques :

« Un être heureux qui voyage voit partout des sites *romantiques*, des chemins parsemés de fleurs, des ruisseaux murmurants. Chaque cabane est l'asile du bonheur... [2] »

« Je ne connais rien de divin comme les environs de Londres. C'est le paysage le plus romantique ; on ne sait que préférer des chaumières ou des châteaux [3] ».

« Les nombreux villages placés comme l'aire d'un aigle entre des rochers ou sur le penchant rapide des monticules, et

un peu heurtés dépare son ouvrage ; peut-être aussi qu'en y jetant de la variété, il le rend plus semblable à son objet, et y mêle quelque chose de *Romantik*, de piquant ».

1. Remarquer, à propos de la p. 33, que le séjour de Delille en Angleterre se place entre les éditions des *Jardins* où *romanesque*, puis *romantique* caractérisent les « magiques retraites ». Cf. aussi la note du chant Ier où Delille cite les *Jardins chinois* de Chambers.

2. La cit. J., *Linville et Fanny*, nouvelle. *Magasin encyclopédique*, t. II (1795), p. 390.

3. Sophie Gay à H. Duval, 10 août 1802, dans De La Borderie, *Alexandre Duval*. Rennes, 1893, p. 225.

les habitations rapprochées qui semblent les couvrir, animent la perspective et lui donnent le coup d'œil le plus *romantique* [1].»

Avant de terminer son ingénieuse revue par une citation d'*Oberman*, M. F. observe qu'à partir du XIXe siècle, l'histoire du mot *romantique* entre dans une nouvelle fase, où ce ne sera plus « l'impression produite par la nature sauvage », mais un tipe de littérature et d'art, qui se trouvera engagé dans l'emploi de ce mot. Là encore, il a des précédents curieus dont il vaudrait la peine de s'occuper. La persistance d'une poésie de *romances* (en dépit du classicisme) n'échappe pas aus estéticiens, et ce qui pourra être *gotique* ou *romanesque* chez nous s'accommodera à l'occasion de l'épitète *romantic* en Angleterre :

« The wits of Italy were so prepossessed in favour of the *Romantick Poetry* of Pulci, Boyardo and Ariosto... [2] »

Mais cette signification ne sera impliquée qu'assez épisodiquement dans l'emploi du néologisme français. Meister admirant le « chant romantique » de *Richard Cœur de lion* [3]. Marmontel trouvant à la beauté de Mlle Gaucher «je ne sais quoi de romantique et de fabuleux qu'on n'avait vu jusque là qu'en idée » [4], Gouverneur Morris faisant dire à Mme de Flahaut que sa nièce Mme de Nadaillac « est vertueuse, coquette et romantique [5] » semblent donner des gages à cette sollicitation différente qui agit sur ce mot indécis. Inversement, il faudrait voir de quelle manière se trouve rendu en français le *romantic* des auteurs anglais antérieurs au XIXe siècle, quand il désigne des dispositions de l'âme qui n'ont rien à voir avec la nature d'un paysage ou d'un jardin.

F. Baldensperger.

1. Sismondi, *Tableau de l'Agriculture toscane* (1801), cité par Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, t. VI, p. 35.

2. *Reflections on Aristotles Treatise of Poesie*. London, 1674. C'est une traduction de « poésie romanesque » dans Rapin, chap. XI.

3. *Corresp. litt.*, éd. Tourneux, t. XIV, p. 61.

4. *Memoires*, l. IV, t. I, p. 343, des *Œuvres posthumes*. Paris, 1804.

5. *Journal* de Morris (vers 1789), cité par A. Esmein, *Gouverneur Morris*. Paris, 1906, p. 50.

Gustave Wissler. — *Das shweizerische Volksfranzösisch*, Diss. Bern (tirage à part des *Romanishe Forschungen*, XXVII, 3); Erlangen, 1909, Junge und Sohn, in-8 de 162 pages.

Utile contribution à l'étude d'un sujet intéressant : le français parlé de la Suisse romande. On peut s'étonner que l'auteur ne soit pas lui-même un « confédéré de langue française » : il s'en explique d'ailleurs et s'en excuse p. 9, en indiquant les moyens de contrôle qu'il a employés pour suppléer à la familiarité directe d'un au moins de ces « langages » locaus[1]. Une connaissance plus complète du français courant, d'autre part, l'aurait préservé de relever, comme helvétismes, des expressions admises dans le langage parlé de la France en général, telles que *petiot*, *ronchonner*, *la lune baigne*, *combe*, etc. Et quelque chose d'un peu téorique ne laisse pas de faire tort, çà et là, aus procédés de classement et d'interprétation de l'auteur.

Après un certain nombre de chapitres qui posent la question du provincialisme helvétique, M. Wissler range sous les catégories prévues de la fonétique, la morfologie, la formation des mots et la lexicologie un nombre considérable d'observations qu'un lexique permet de retrouver facilement. Il y manque des vocables tels que *berchu*, *coterger*, *granite*, des remarques d'ensemble sur des fénomènes comme celui qui multiplie les composés avec *dé* (*déperdu*, *démaigri*, *désengager*; *désévanouir*, dans Töpffer, *Monsieur Crépin*, f° 44). Mais surtout, les rapprochements nécessaires, soit avec des parlers locaus tout à fait voisins (*patte* est lyonnais, de même *mate-faim*), soit avec des patois plus éloignés mais contigus semblablement à des dialectes germaniques (*bangarde* = *bannwart* a son équivalent vosgien) pourraient définir plus étroitement ce qui est du fait de la situation géografique de la zone considérée et ce qui provient d'un contact permanent avec l'allemand. Enfin l'affleurement, dans la langue littéraire, de mots de condition populaire pour-

1. On s'étonnera de ne rien voir figurer de Töpffer dans la liste des sources littéraires. Ajouter aussi, entre autres, J. Cougnard, *Cassons les anailles. Rimes genevoises*. Genève, 1906.

rait être marqué d'une façon complète : *légrefasse* est employé par Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse*, V, 7.

La conclusion maintient un juste équilibre entre les deus tendances qui se manifestent en cette matière, « Parlons clair » et « Parlons français », et souhaite que l'école joue un rôle médiateur entre l'unification un peu exsangue de la langue et le maintien trop particulariste des singularités locales.

F. B.

E. Lavisse. — *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, t. IX, première partie (Paris, Hachette, 1910).

Avec la première partie du tome IX paraît vraiment la fin de ce grand ouvrage; il ne reste plus à publier que les tables analitiques. Comme dans le volume précédent c'est M. H. Carré qui a traité le mouvement intellectuel, et littéraire (p. 269-277). Il avait peu de chose à en dire. En dehors du succès de Beaumarchais avec le *Mariage de Figaro*, succès dont M. Carré note bien les causes sociales autant que littéraires, les quinze premières années du règne de Louis XVI sont marquées surtout par la disparition successive des grands écrivains du règne précédent. Les œuvres où Chénier retrouve l'inspiration hellénique n'étant pas encore publiées, la poésie en vers disparaît ; mais le sentiment poétique se retrouve chez les prosateurs comme Bernardin de Saint-Pierre (*Paul et Virginie*, 1787) et Buffon dont les *Époques de la nature* paraissent en 1778. Le goût du public se porte vers la poésie légère, traitée par Collé, Dorat, Parny, les romans réalistes de Restif de la Bretonne et de Choderlos de Laclos, et surtout vers le téâtre : sujets très variés, imitation du téâtre anglais, développement continu du drame inauguré sous Louis XV par Diderot et Sedaine, tels sont les traits principaus justement relevés par M. Carré.

Y.

GÉRAUD-LAVERGNE. *Le parler bourbonnais aux XIIIe et XIVe siècles.* Étude philologique de textes inédits. Paris, Champion, et Moulins, Grégoire, 1909, in-8 de 175 p.

Ce titre, déclare l'auteur, ne doit pas suggérer l'idée d'un « dialecte défini ». Français au Nord, provençal au Sud, le Bourbonnais est essentiellement, au point de vue linguistique, une province de transition. Comment s'opérait la transition aus XIIIe et XIVe siècles? ou, pour être plus précis, jusqu'où s'étendaient en Bourbonnais les aires des fénomènes respectivement caractéristiques du français et du provençal ? Tel est exactement le problème que M. Géraud-Lavergne a abordé et dont il a cherché la solution dans des documents d'archives jusqu'ici inédits. Ces documents sont : une transaction de 1245 ; une douzaine d'actes émanant d'Agnès de Bourbon ou de ses principaus vassaus, qui s'échelonnent de 1268 à 1283 ; environ quatre-vingts aveus datés de 1300 et de 1301 ; enfin un relevé de contes de 1311 [1]. Ce serait beaucoup s'il était possible de voir dans ces textes autant de représentants de la langue parlée en Bourbonnais au Moyen Age. Mais c'est précisément ce qu'on ne saurait faire, non seulement parce que la langue parlée pert forcément sous la plume d'un rédacteur quelque chose de sa spontanéité, mais encore et surtout parce qu'il s'agit ici « d'une langue officielle, à l'ortografe fixée, compliquée de fausses élégances et modelée sur le latin des clercs. » Nous savons d'autre part que la maison de Bourbon, pour des raisons politiques, favorisa de toutes ses forces la diffusion du français dans sa province, et cette influence dut nécessairement se faire sentir dans la rédaction des actes. On voit dès lors que s'il est parfaitement légitime de chercher dans ces actes les éléments d'une langue parlée, on ne saurait prétendre y retrouver cette langue même. Autrement dit, leur étude ne peut fournir que des ren-

1. Il existe d'autres documents intéressant la linguistique bourbonnaise. M. G. L. en donne l'énumération complète dans son introduction ; mais il n'a publié et utilisé dans son étude que ce qui était encore inédit.

seignements isolés. C'est ce que M. G. L. met fort bien en lumière quand il déclare que son ouvrage sera moins utile peut-être à la linguistique bourbonnaise qu'à la linguistique générale de la France.

La portée du livre étant ainsi précisée, nous n'essaierons pas d'entrer dans le détail des faits particuliers de fonétique et de morfologie qu'il expose. Retenons seulement comme indication d'ensemble que les textes utilisés montrent surtout l'extension septentrionale extrême de fénomènes propres au domaine provençal et reculent assez haut les limites posées à ces faits dans les cartes de Suchier. Peut-être y aurait-il eu intérêt à rendre ces résultats plus sensibles à l'aide de cartes. Mais ce que nous regrettons surtout c'est que l'auteur n'ait pas joint un index à son étude. Le caractère sporadique des renseignements qu'elle fournit en fait un livre à consulter encore plus qu'à lire : un répertoire alfabétique en eût facilité le maniement. Mais surtout il eût permis de grouper ensemble, et le rapprochement était intéressant, les différentes formes sous lesquelles certains mots se présentent, formes que l'auteur a mentionnées dans des chapitres distincts, ou qu'il n'a pas cru devoir relever dans son travail. Citons parmi ces dernières, à titre d'exemple : *blié* (p. 84) à côté de *blé*; *her* (p. 38) à côté de *hoir*; *chivalier* (p. 54) à côté de *chevalier*. Mentionnons cependant la table des noms de personnes et des noms de lieus qui termine l'ouvrage.

Georges MARINET.

BRUNOT. — *Histoire de la langue française des origines à 1900.* Tome III, *La formation de la langue classique, 1600-1660*; 2e *partie, la syntaxe*; in-8, 336 p. Paris, Colin, 1911.

Ce volume comprent onze chapitres ; les neuf premiers chapitres, de la page 422 à la page 656, étudient la sintaxe des différentes parties du discours; le chapitre X (656-683) étudie l'ordre des mots, le chapitre XI (684-717) étudie la frase. Une conclusion de quelques pages expose les nouvelles conquêtes du français.

Rendant conte dans un précédent fascicule (XXIV, p. 154) de la première partie de ce tome III nous avons dit la haute valeur de l'ouvrage de M. B. La segonde partie n'est pas moins digne d'éloges ; et elle est, par suite du sujet qui y est traité, plus intéressante encore. Les neuf premiers chapitres constituent par leur texte, et leurs notes copieuses, un recueil remarquablement riche, clair et bien ordonné de faits de sintaxe relatifs à la période étudiée. Ce recueil renferme, à côté des règles formulées par les grammairiens (particulièrement Maupas, Oudin, Malherbe et Vaugelas), un grand nombre d'exemples empruntés non seulement aus œuvres célèbres, mais à des ouvrages courants comme les traités de cuisine et de jardinage : M. B. permet ainsi de reconnaître rapidement ce qui est déjà fixé ou encore flottant dans l'usage, et de voir dans quelle mesure les grammairiens ont su constater cet usage. Le chapitre du verbe avec une longue liste des verbes selon leur construction avec un infinitif (directe, ou indirecte avec *à* ou *de*), avec les remarques sur l'emploi objectif ou subjectif des verbes, ou l'emploi des modes dans les propositions subordonnées, est le plus important. Les autres chapitres sont aussi substantiels et forment avec la première partie du tome III un instrument de travail très précieus, indispensable à tous ceus, étudiants ou maîtres, qui veulent comprendre à fond les textes du XVIIe siècle.

En outre ce volume, grâce à la nature du sujet, présente un autre intérêt, et donne pleine satisfaction à un désir que nous avions exprimé à propos de la première partie. C'est dans la sintaxe en effet que se marquent le plus fortement les changements qui, atteignant la morfologie après la fonétique, modifient peu à peu l'aspect général et le mécanisme grammatical d'une langue ; c'est dans la sintaxe que s'inscrit l'histoire d'une langue. La plupart des faits relevés par M. B. sur l'article, les pronoms, les propositions, les conjonctions, ce qu'il dit sur l'ordre des mots (notamment sur la place de l'auxiliaire, p. 659, sur le pronom-sujet, 659-665) montrent que le français ayant perdu en grande partie ses consonnes finales et son *e* muet final,

n'ayant plus par suite que des débris de flexion pour le genre et le nombre des noms et des adjectifs, voyant ses formes verbales souvent confondues entre elles, passe définitivement de la forme de langue à flexions à celle de langue à particules. Sans en faire l'objet d'un chapitre spécial, M. B. note justement à différentes reprises cette étape importante dans l'évolution de notre langue. En général les grammairiens qu'il étudie ont bien constaté ces faits : pourtant M. B. semble méfiant à leur égard et oppose volontiers à leurs règles et à leurs distinctions la sûreté de l'instinct populaire. Il nous permettra de le chicaner un peu sur cette expression. D'abord, pour prendre un exemple, nous ne trouvons pas si admirables que le dit M. B. (p. 503) les classifications introduites dans les formes démonstratives ; ces classifications ont réduit notre langue, en matière de démonstratifs, à une indigence souvent gênante. Ensuite et surtout, nous ne voyons pas où commence, où finit dans le langage ce qui est populaire. Sans doute lorsque Vaugelas formule une règle il fait une opération logique qui n'intéresse et n'engage que lui ; mais lorsqu'il parle pour son conte à son entourage, à ses amis, à ses collègues de l'Académie, il obéit aus mêmes tendances que les plus ignorants de ses contemporains. En réalité, cet instinct populaire n'est qu'un nom qui recouvre, et risque de masquer les principes généraus qui règlent le développement du langage, ces deus forces contraires qui modifient sans cesse les langues, l'habitude, qui use le sens des mots dès qu'ils ont été une fois employés, et le besoin d'être compris qui substitue une expression plus expressive et plus concrète à l'expression usée. Les grammairiens qui s'appliquent à distinguer et à classer les sens des mots et à établir des règles, sont d'avance d'accord avec la « tendance à éliminer les formations variées et complexes qui entraînent trop de diversité dans les moyens d'expression, principe qui commande tout le développement de la morphologie et de la syntaxe. » (Meillet, *Introduction à la grammaire comparée*, 2e éd., p. 383). Leurs erreurs, relevées par M. B., portent sur l'interprétation des faits plus que sur les faits eus mêmes, qu'ils ont bien vus dans l'ensemble.

Si le volume de M. B. ne renfermait que les parties que nous venons d'étudier, il serait déjà d'un très grand intérêt ; il en contient une plus intéressante encore et plus neuve : c'est le chapitre de la frase dans lequel l'auteur expose par quelle lente élaboration se forme la langue classique, grâce à quels patients efforts la langue française, négligée jusqu'en 1550, devient, conformément aus ambitions de Ronsard et du Bellay, une matière à œuvres d'art aussi souple et aussi riche que la langue grecque ou la langue latine. Servi par son abondante documentation, M. B. montre qu'il n'y a point à parler d'un père de la prose française, et indique sûrement la part qui revient à chaque ouvrier dans l'œuvre commune. Souci de la clarté, de la netteté, de l'harmonie enfin, tout le monde l'a plus ou moins entre 1600 et 1660. Cependant l'influence prépondérante a été exercée par Malherbe et par Vaugelas. Ici encore M. B. est sévère pour Vaugelas auquel il reproche l'introduction de bien des règles inutiles. Et, sans doute, il traîne encore dans nos grammaires bien des distinctions artificielles, bien des chinoiseries qui remontent à Vaugelas. Est-il juste d'en faire peser sur lui toute la responsabilité ? Les vrais coupables sont plutôt (et M. B. le marque nettement, p. 673) les successeurs de Vaugelas, qui au lieu de suivre les principes de leur maître et de constater l'usage de leur temps ont subtilisé encore sur les Remarques et ont persisté à enseigner comme règles au XVIIIe et au XIXe siècle l'usage de la première moitié du XVIIe siècle. Ensuite il était bien difficile d'établir des règles simples, alors que les écrivains n'étaient pas d'accord entre eus, que dans la même page, parfois dans la même frase, le même écrivain n'était pas d'accord avec lui-même. Seule une connaissance approfondie de l'ancienne langue aurait permis de distinguer, entre deus usages, l'usage ancien en voie de disparition, et l'usage nouveau qu'il convenait d'encourager. Cette connaissance de la langue ancienne, Vaugelas ne l'avait pas, et cependant il devait donner des règles. M. B. marque d'une façon bien intéressante dans les dernières pages que cette règlementation a répondu à une nécessité politique et même nationale, et que, à cette époque, l'histoire de la langue

se rattache à l'histoire générale de la France. La monarchie qui, conduite par Richelieu et par Mazarin, entreprent de substituer au morcellement féodal l'unité et la centralisation, comprent l'utilité d'introduire dans le pays une langue unique (cf. p. 719, note sur des instructions de Colbert). Cette langue unique doit être enseignée à des populations qui parlent ou des langues étrangères ou des dialectes encore très vivants. Mais qui dit enseignement d'une langue dit en même temps chois et arbitraire ; ceus qui parlent une langue de naissance comprennent des expressions un peu différentes de la même pensée, il faut pour des étrangers une seule expression. Dans un récent article de la *Revue hebdomadaire,* M. B. nous montre les instituteurs de nos jours luttant encore contre les patois et continuant les conquêtes du français. Tout de même les grammairiens, de 1600 à 1660, luttent contre les provincialismes et les gasconnismes. L'instituteur de nos jours enseigne, non la langue familière, mais une langue en grande partie officielle, littéraire et grammaticale : celle qu'enseigne Vaugelas est de plus courtisane et académique, parce que l'impulsion vient alors de la cour et de l'académie. M. B. dit fort bien qu' « elle était une forme de la foi monarchique dont l'âge suivant allait marquer le triomphe absolu » (p. 72). Par une heureuse coïncidence le travail d'élaboration de la langue classique est achevé à la date où commence le gouvernement personnel de Louis XIV. Alors la langue française se partage : au-dessous de la langue classique fixée, et déjà presque figée dans son caractère abstrait et logique, continue de vivre une langue populaire. M. B. nous promet de l'étudier et de montrer comment la langue classique reprent de temps en temps contact avec elle pour se renouveler et se vivifier : ce nous est une raison d'attendre avec impatience la publication des prochains volumes.

H. Yvon.

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, t. XXXIII (1909), fasc. 3.

Histoire littéraire. — P. 362. — D'un ms. du *Brit. Museum*, une variante inédite du motet : *Amours vaint tout...* (A. STIMMING, *Die afr. Mot. der Bamb. Hdschrift*, Dresde, 1906, p. 2 sqq.).

P. 380. — M. E. Stengel cite, d'après M. A. T. Baker (*Mod. Langu. Rev.*, III (1908), 374), un fragment intéressant d'une vie anglo-normande d'Edouard le Confesseur (ms. de la fin du XIIIe siècle). L'auteur s'y excuse de son mauvais français. Cf. F. Brunot, *Hist. de la l. fr.*, I, 369.

Formation des mots. — P. 277-322. A. SPEICH, *L'adjectif verbal en français*. — L'existence en français d'adjectifs tirés du radical de certains verbes a passé longtens pour à peu près indiscutable. A. fr. *delivre* [1], fr. mod. *aise*, *comble*, *fin*, *lâche*, *trouble* sont des exemples classiques de cette formation. On croit malgré tout sentir, chez les grammairiens, quelque gêne à en formuler la téorie. *Le Traité de la langue* (*Dict. général*) consacre à peine trois lignes aus adjectifs verbaus (§ 53). M. F. Brunot, au t. I de son *Histoire de la langue*, les passe complètement sous silence. Quant à M. Nyrop, alors qu'il expose très en détail la téorie du substantif déverbal, il leur accorde tout juste, en passant, une mention fort brève (*Hist. de la langue*, t. III, § 540). L'important article de M. Speich rappèlera sur ces adjectifs l'attention des romanistes.

J'ai malheureusement le regret de dire qu'en se servant de ce travail il faut se tenir constamment en garde, et contre les fautes matérielles d'impression, et contre les trop nombreus lapsus de l'auteur. Les premières fourmillent. Elles s'embusquent un peu partout, dans le texte allemand, dans les citations latines, dans les extraits de dictionnaires. Pour en citer

1. Le *Dictionnaire général* donne *délivre*, comme il donne l'adj. *cas* et *meshui*. Mais on ne peut dire que ces mots soient de la langue moderne.

un exemple caractéristique, il est fâcheus d'apprendre, p. 314, que « *guêpe* provient probablement de *vespem* (l. *vespam*) influencé par l'all. *wafsa* (l. *wafsu*) ». Mais il y a des coquilles moins pardonnables. Plusieurs des grosses questions dont traite M. Sp. mettent en présence des mots comme *gonfle* et *gonflé*, *donte* et *donté*, *délivre* et *délivré*, entre lesquels il n'y a tipografiquement que la différence d'un accent ; ou des mots à désinence tantôt masculine, tantôt féminine, comme *sauf* et *sauve*, *estanc* et *estanche*. M. Speich a-t-il toujours pris soin de donner ces mots sous leur forme correcte ? On aurait des raisons d'en douter [1]. Quant aus lapsus, je n'en citerai que deus. M. Speich nous parle (p. 292) d'un normand *bond* dont l'existence me paraît bien problématique. Moisy nous dit : « Le même verbe [*bonder*] a formé l'adj. *bond*. (*sic*), plein, rempli : *Mainz plaiz esmuet* ; *de louz descors est bonde*, Eust. Desch., *Œuvr.*, I, 285 ». Si M. Speich s'était reporté au texte d'Eustache Deschamps, il aurait pu s'assurer que l'adjectif *bonde* y détermine un substantif féminin, en sorte que la forme du masculin peut

1. Je lis, p. 292, l. 21, une citation de Moisy : « D'un individu complètement repu, l'on dit qu'il est *bonde*. » Je me reporte au *Dictionnaire du patois normand*, p. 77 : il y a *bondé* en toutes lettres. Un vers du *Brut*, cité p. 313 sous cette forme : *Tot troverent le pays gaste* porte *gast* chez Godefroy, à qui le texte est emprunté. — P. 319, n. 1, M. Speich résume un amusant article de Puitspelu : « [Le Lyonnais] Ricot ne disait pas : *Je suis aime* (*sic*) *de ma colombe* mais *Je suis aime* (*sic*) ; ni *Cette chanson est bien chante*, mais *Cette chanson est bien chantée*. On dit sans doute *Une pomme gâte*, mais on dit *Une pièce de soie est gâtée* (par le canut) ». Ricot était-il *aime* ou *aimé* de sa « colombe » ? L'analogie des deus frases qui suivent nous laisse à penser qu'il faut lire, la première fois *aime*, la segonde *aimé*. Par chance, M. Speich vient nous tirer d'embarras. Dans une « Verbesserung » (si j'ose dire) il nous avertit, p. 754, qu'il faut lire : « ...ne disait pas : *Je suis aimé*... mais *Je suis aime*, ni *Cette chanson est bien chantée*, mais *Cette chanson est bien chante*. » Avant de faire la correction demandée, il sera bon de se reporter à notre Revue (alors appelée *Revue des Patois*), 1887, p. 215. On y lit : « Ricot ne disait pas : *Je suis aime de ma colombe*. Comme les puristes, il disait : *Je suis aimé*. Il ne disait pas : *Cette chanson est bien chante*, mais : *Cette chanson est bien chantée*. »

être indifféremment *bond* ou *bonde*. Il pouvait noter aussi qu'une citation d'un poète champenois ne prouve pas qu'un mot existe en patois normand. — Enfin, p. 290, par une erreur dont la faute remonte au *Dict. général*, mais qu'il était facile de rectifier, M. Speich cite les deus vers suivants du *Roman de Thèbes* : *Quant l'ot leié, la plaie* estanche *Et cil se vire sur la hanche*, en prenant *estanche* pour le féminin de *estanc*. C'est naturellement l'indicatif présent d'*estanchier*.

Je proteste qu'en soumettant aus lecteurs de la *Revue* ces critiques peut-être trop pointilleuses je n'ai, en aucune façon, la pensée de mettre en discussion la compétence de M. Speich comme francisant. C'est à sa métode de travail que je m'en prens, avec d'autant plus de vigueur qu'elle ne lui est malheureusement pas personnelle. Pour établir une téorie comme celle de l'adjectif verbal, il faudrait, semble-t-il, de minutieuses recherches de première main. M. Speich a cru pouvoir recourir à des moyens d'information plus rapides, mais par malheur moins sûrs. Il s'est borné, si je ne me trompe, à compléter ses dépouillements du Godefroy et du Littré par l'étude sommaire d'un certain nombre d'antiques dictionnaires dialectaus, utiles à coup sûr, si l'on s'en sert avec précaution, mais rédigés le plus souvent par des savants locaus, un peu dépaysés dans les études de linguistique, et dont il adopte trop facilement les téories arbitraires. Aussi la partie la plus solide de sa documentation est-elle, sans contredit, celle qu'il a puisée dans les excellentes notes dont M. W. Foerster a muni son édition de Chrestien, et son érudition, toute de seconde main, s'appuie-t-elle de renseignements collectionnés un peu au hasard et sans contrôle. On a pu voir le fonds qu'il y a lieu de faire sur une documentation aussi peu critique.

Ceci posé, j'espère qu'on voudra bien m'excuser si je me borne à résumer la téorie de M. Speich sans le suivre toujours dans le détail de la discussion.

Dès 1866, M. P. Meyer formulait une doctrine qui est devenue classique, en disant que fr. dialectal *donte* « donté », *use* « usé », *gonfle* « gonflé » sont « formés de *donter*, *user*,

gonfler, comme les substantifs *appel*, *change*, *chauffe*, d'*appeler*, *changer*, *chauffer*. » L'explication de M. W. Fœrster est un peu différente. Nous aurions à faire à des formations analogiques. Le latin avait donné au fr. *desert* (*desertus*) à côté de *deserter*, *cas* (*quassus*) à côté de *casser*, et quelques autres anciens participes, identiques par la forme à des radicaus de verbes. Le rapport *desert* : *deserter*, *cas* : *casser* était renforcé par le rapport très fréquent *vair* : *vairier*, *seür* : *seürer*. *Desert* et *seür* ont été considérés comme tirés des verbes correspondants ; sur le modèle de *[*desert* < *deserter*] et de [*seür* < *seürer*], s'est construit tout un sistème de dérivation d'où sont issus nos adjectifs verbaus.

M. Speich n'admet ni l'une ni l'autre de ces téories, car il prétent établir que l'adjectif verbal n'existe pas en français. En quelques pages préliminaires (p. 279-285), il explique les raisons de cette opinion. C'est d'abord que le nombre des adjectifs verbaus est extrêmement restreint, tandis que les substantifs verbaus abondent. Le français fabrique, maintenant encore, des substantifs verbaus [1], tandis que la prétendue dérivation d'adjectifs est, de l'aveu même des grammairiens, abandonnée depuis longtens par la langue. Cela conduit à se demander si même elle a jamais existé. On nous dit que ces adjectifs-continueraient la tradition du latin, où l'on tirait *parcus* de *parcere*, *vivus* de *vivere*, *adulter* de *adulterare*. Mais les adjectifs latins ont un sens actif, analogue à celui du participe présent : *parcus* = *qui parcet*, *vivus* = *qui vivit*, *adulter* = *qui adulterat*. Or, à l'exception presque unique de *fourbe*, nos adjectifs verbaus sont pris dans un sens passif qui rappèle celui du participe passé : cp. *trouble* et *troublé*, *comble* et *comblé*, ainsi que *donte*, *use*, *gonfle* cités plus haut. — L'analogie des substantifs verbaus ne vaut pas davantage pour les adjectifs : car les substantifs expriment l'accomplissement d'une action (*espoir*, *cri* [2]),

1. Le plus récent est san doute *survol*, tiré, par analogie de *vol* et d'*envol*, du néologisme *survoler* (terme d'aviation),

2. Des déverbaus, rares il est vrai, comme *despouille* et *robe* viennent contredire cette téorie. La *tranche*, c'est le résultat de l'action de *tran-*

les adjectifs, de caractère purement nominal, en marquent le résultat. Ces prétendus adjectifs *verbaus* sont au reste parfaitement affranchis de toute fonction *verbale*.

En fait, ils n'auraient de verbal que le nom. Ce seraient originairement, ou bien d'anciens substantifs employés adjectivement; ou bien d'anciens substantifs empruntés à des expressions prépositionnelles; ou bien un élément verbal extrait d'une composition [*verbe* + *substantif*]. Quelques-uns seraient de provenances variées (p. 285).

Le meilleur exemple du premier cas est sans doute l'adjectif *fin*, que M. Speich, après M. Herzog (*Bausteine*, 484), tire du substantif latin *finis* (p. 293 sq.). De même *étanche*, a. fr. *estanc*, serait à l'origine le substantif *estanc* « étang ». De locutions comme *un lieu estanc*, on aurait extrait un adjectif signifiant « arrêté, endigué, à l'épreuve de l'eau, fatigué » (p. 290 sq.). On peut reprocher à M. Speich de n'appuyer ni l'une ni l'autre de ces hipotèses d'aucun texte probant, où *fin* et *estanc*, bien qu'employés avec une valeur déterminative, conserveraient nettement leur caractère de substantifs. — *Gonfle* (p. 294 sq.) proviendrait du substantif *gonfle* « bulle, vessie, cloche », cela par l'intermédiaire de compositions comme *estomac-gonfle*, *vessie-gonfle*. Une formation comme *vessie-gonfle*, c.-à-d. « vessie-vessie », serait un cas bien curieus de tautologie. — P. 291 sq. Comtois *entrape* « empêtré ». « Il est probable, dit l'auteur, que des expressions comme *bestiaus entrave*, dans lesquelles *entrave* avait (*sic*) la valeur d'un adjectif, ont amené la transformation du substantif en adjectif. *Entrape* s'est dit du bétail qu'une poutre (*entrape*) empêchait d'avancer. Puis il a pris le sens général d'*embarrassé*. » Comment M. Speich n'a-t-il pas songé, pour expliquer le mot comtois, à l'a. fr. *entrapper* « faire tomber dans un piège, attraper », et à *destrapper* qui s'est conservé jusqu'en plein XVIIe siècle ? Son hipotèse est de tout point

cher, l'*accroc* le résultat de l'action d'*accrocher*. Cp. *amas*, *rôt*, *entaille*. Les déverbaus *chasse* et *pêche* peuvent désigner l'action de *chasser* ou de *pêcher*, mais aussi le résultat de cette action.

insoutenable. — P. 298. L'explication de *grège* « dur, résistant », n'est pas la simplicité même. Il faut supposer un substantif masculin *grège* « ennemi », issu d'un féminin non moins hipotétique *grège* « dommage », lui-même substantif verbal de *gregier* < **graviare*.

Sur le segond point, je crois, avec M. Speich, qu'*asseür* est bien issu, comme *débonnaire* et *adroit*, d'une expression prépositionnelle *à seür* (p. 305) Il me paraît aussi très vraisemblable que l'adj. *aise* (p. 301) s'explique par *à aise*, quoique la présence, dans l'ancienne langue, de l'adj. *aaise* et du verbe *aaisier* complique singulièrement la question. — *Etale* (p. 302) n'est attesté qu'à la fin du XVIIIe siècle. Il convient de réserver son opinion sur son origine. J'avoue n'en pas avoir sur celle de savoy. *saqẽ* et *abado* (p. 304 et 306) ou de comt. *empique*, *entchatche* (p. 306) et *équeut* (p. 298).

La troisième partie du travail de M. Speich (p. 306-313) concerne les adjectifs *arrête*, *brûle*, *sauve*, *cache*, etc., extraits d'après lui d'expressions verbales. Par exemple, *sauve*, fréquent dans nos patois, aurait été tiré de compositions du tipe *sauvegarde* (p. 312). N'est-ce pas simplement, comme en moyen français, le féminin de *sauf*, faisant fonction de masculin ? — *Cache* (p. 312 sq.) et *arrête* (p. 310 sq.) proviendraient, l'un de *arrête-bœuf*, nom d'une plante épineuse traçante, l'autre de *cache-col* ou de *cache-nez*. L'auteur affirme arbitrairement que ces composés ont un sens passif. Je pense que le sens actif (*arrête-bœuf*, plante qui arrête les bœufs, *cache-col*, vêtement qui cache le col) s'impose avec assez d'évidence.

Je ne suivrai pas M. Speich dans son examen des déverbaus « de provenance diverse » [1] ; je préfère, avant de conclure, dire

1. Il me suffira de dire que je suis tout à fait d'accord avec lui sur l'interprétation de *semons* (p. 320) et de *gauche* (p. 314 sq.); que le sens d'a. fr. *gast* « vaste » suffit en effet à établir que ce mot n'est pas d'origine verbale (p. 313); qu'a. fr. *donte* (p. 320) représente sans doute *domitum* ; que pour *enclin* (p. 315) l'auteur me semble avoir raison contre M. Fœrster ; et que ses explications de *desert* (p. 316) et de *desfer(m)* (p. 317) me paraissent plausibles.

quelques mots de deus ou trois termes dont l'origine étrangère me semble assurée, et qu'il y aurait lieu, en conséquence, de mettre hors du débat.

Quoi qu'en pense M. Speich (p. 322), la provenance méridionale du mot *largue* est certaine. Ce terme n'est attesté qu'à la fin du XVIe siècle ; soit comme adjectif (*cordage largue*, *vent largue*), soit comme substantif (*prendre le largue*, *prendre la largue*, *tenir la largue*), il est du langage tecnique de la marine. C'est un des nombreus termes nautiques qui, comme *alarguer*, *carguer*, *gambe*, *cabestan*, *gabie*, nous viennent du provençal. On retrouve dans cette langue la même hésitation entre les deus genres : *prene la largo* ou *prene lou largue*. Dans le cas particulier de *faire largue*, un emprunt à l'italien ne semble pas impossible. L'italien dit *far largo* aus deus sens de « ceder di luogo » et de « tener indietro le genti ».

Malgré la note de M. Gröber (*Arch. f. lat. Lex.*, III, 508), je me refuse à admettre que *floche* (p. 290) soit un mot indigène. Le premier exemple est, d'après les recherches de M. Delboulle, dans les *Chroniques bordelaises* (XVIe siècle) : *Je fais une remarque, quelque floche qu'elle soit.* Il suffit de se reporter au Mistral pour reconnaître que *floche* est précisément la forme gasconne et limousine du prov. *flus* « lâche, flasque, confus ». Dans le texte des *Chroniques*, *floche* est donc un pur provincialisme. Quant à l'expression *soie floche*, je la crois aussi d'origine méridionale. Le prov. dit *sedo flusso*, l'it. *seda floscia* ; *soie floche* a sa place toute marquée à côté de *soie cortade*, de *soie grège* (cf. Speich, p. 298), de *cocon* (prov. *cocoun*), de *guindre* « métier pour doubler les soies filées » (it. *guindolo* par l'intermédiaire de prov. *guindre*), de *matasse* « écheveau de soie » (it. *matassa*), de *moche* « torsade d'écheveaus de soie réunis d'une manière lâche » (it. *moscio*), et de *doupion* « soie provenant des cocons doubles » (it. *doppione*).

Je serais tenté de regarder aussi comme un mot d'emprunt le mot *fourbe* (p. 292). Cet adjectif n'apparaît qu'au XVIIe siècle, en même temps que *fourberie*, dont l'origine italienne est indiscutable. Les grammairiens de l'époque (p. ex. Ménage, *Ori-*

gines, 1650, et Furetière, 1690) s'accordent à retrouver dans fr. *fourbe* l'it. *furbo*. Si ce n'est pas une preuve de son origine italienne, c'en est au moins une présomption [1].

J'arrête ici ces quelques notes. Malgré la réelle valeur de son étude, M. Speich ne m'a pas converti à sa doctrine. Sur un point tout au moins, la lecture de son article m'a plutôt convaincu de l'opinion contraire. Il a rassemblé, dans nos divers parlers locaus, un assez grand nombre de termes comme *arrête* à côté d'*arrêté*, *gâte* à côté de *gâté*, *entrape*, *trempe*, *use*, *enfle*, *gonfle*, *brûle*, *cache*, *donte*, à côté d'*attrapé*, *trempé*, *usé*, *enflé*, *gonflé*, *brûlé*, *caché*, *donté*. L'analogie de forme et d'emploi de tous ces mots ne peut être l'effet du hasard, et je crois qu'il y faut reconnaître des cas d'une même formation morfologique. C'est d'ailleurs exclusivement des mots de cette catégorie que semble parler M. Paul Meyer, dans le passage de la *Revue critique* cité plus haut, où il est dit que « *donte*, *use*, *gonfle*, sont formés de *donter*, *user*, *gonfler*, comme les substantifs *appel*, *change*, *chauffe* d'*appeler*, *changer* et *chauffer* ». Si le caractère déverbal de ces formations se vérifiait, il serait curieus de noter que, tandis que les substantifs verbaus ont généralement, sauf la nécessité d'un *e* de soutien, une désinence masculine, ces adjectifs se terminent tous par un *e* féminin.

Étimologie française. — P. 339-346. Batir. Batard. — Pour M. Meyer-Lübke (*Wörter und Sachen*, I, 28 sqq.), l'it. *bastare* et le fr. *bâtir* « construire » ne représenteraient pas un lat. vulg. **bastare* < βαστάζω ; tous deus se rapporteraient, comme *bâtir* « coudre à grands points », au germ. **bastjan* (ahd. *bëstan*) « tresser, coudre ». M. Schuchardt montre que l'objection fonétique soulevée par M. Meyer-Lübke (βαστάζω aurait donné en l. vulg. **bastadiare*) ne tient pas si l'on part de gr. mod. βαστάω, dont les diverses acceptions correspondent d'ailleurs très bien à celles de *bastare*. Il s'attache ensuite à faire voir le passage des sens de *bastare* à ceus d'a. fr. a. prov. a. esp. *bastir* (« suffire » > « approvisionner, fournir » > « pré-

1. P. 289, l. 10, M. Speich signale que *bancloque* « cloche des bans » (patois des Flandres) rappèle le procédé germanique de composition. Cela étonne d'autant moins que *banclock*, *banclocke* existe en flamand. Voyez les textes cités dans Verwijs et Verdam, *Middelnederl. Woordenb.*, I, 565.

parer, équiper, construire »). — *Basto*, *bastardo*, *bastone* sont vraisemblablement apparentés à βαστάω; mais « la possibilité n'est pas exclue qu'ils proviennent d'une autre racine encore ignorée ». *Bastardo*, dérivé de *basto*, aurait eu primitivement, comme il a encore dans différents parlers italiens, le sens de « sauvageon».

P. 354 sq. Bêche. — M. E. Herzog propose **biseca* « [instrument] à deus tranchants ». C'est une hipotèse à retenir. Fr du Centre *besse*, lyonn. *bessa* s'expliquent moins bien par une f orme secondaire **bisecis*. — L'objection sémantique faite à l'étimologie de M. Horning (**bissa* > **bissicare* > **bissica*) n'est pas irréfutable. Le prov. *fourco*, par exemple, prent le sens de « bêche » dans le Lauraguais.

Paul Porteau.

Je viens seulement de recevoir le fascicule 5 de la *Zeitschrift* de 1910, et j'y lis (p. 523 sqq.) une réponse de M. Kalepky à mon conte rendu de son article sur *tel* (cf. *Rev. de phil. fr.*, XXIII, 310). Je reconnais volontiers que la citation de Frapié n'a été pour moi qu'un prétexte à émettre, par manière de digression, une opinion que je ne saurais regretter d'avoir émise. J'avoue de même, non sans confusion, que, malgré de consciencieus efforts pour comprendre la téorie de M. Kalepky, je n'en avais qu'imparfaitement saisi l'exposé. Il me paraît maintenant lumineus, l'auteur nous ayant fait la grâce d'éclairer sa lanterne. Quant à la construction par *tel*, je persiste à penser qu'il en faut chercher l'explication dans une imitation toute récente du stile de l'épopée antique et de la Bible [1]).

Lyon, le 5 mars 1911.

P. P.

1. Dans l'évolution présumée de la tournure, M. Kalepky discerne quatre stades. Pourquoi faut-il que le seul exemple qu'il donne du premier stade soit un fragment d'un cœur d'*Athalie*? Et par quel hasard l'un des deus textes qui se réfèrent au segond est-il traduit de l'*Iliade*? Le οἷον... τοῖον du grec n'y est pas servilement calqué; pourtant, à quel homme de goût fera-t-on croire qu'en écrivant : *tel le fertile rejeton d'un olivier etc.* le traducteur n'aît pas eu dessein d'imiter le stile de son modèle? Mais j'allais entraîner mon contradicteur dans des considérations d'estétique, et j'oubliais que les « qualités stylistiques » d'un document de sintaxe lui sont, par principe, indifférentes. C'est, à mon très vif regret, « un abîme » de plus entre nos deus conceptions des études grammaticales.

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA « REVUE »

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la « Revue » sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un conte rendu.

Mario Roques. — *Les classiques français du Moyen-Age* (Paris, Champion). Nous recommandons tout spécialement à nos lecteurs cette collection si utile, entreprise par notre collaborateur M. Mario Roques, et où viennent de paraître le charmant poème de *la Chastelaine de Vergi*, publié par M. Gaston Raynaud, et les *Œuvres de François Villon*, publiées par un ancien archiviste. Une collection de ce genre nous manquait absolument. J'avais proposé au secrétaire général de la Société des anciens textes français de publier, à l'usage des étudiants, des éditions bon marché d'un certain nombre des volumes donnés par la Société, mais l'idée ne lui a pas semblé réalisable. Grâce à M. Mario Roques, nous pourrons enfin mettre entre les mains des élèves de nos universités des éditions françaises de nos auteurs du Moyen Age :

« Toutes nos éditions, dit le directeur de la collection, seront precédées d'introductions sommaires, donnant surtout des indications critiques et bibliographiques, et seront suivies de courts glossaires des mots ou sens les plus rares et les plus importants pour l'intelligence du texte; pour les autres mots nous renverrons aux lexiques existants, sauf à compléte quelque jour, s'il en est besoin, notre collection par des lexiques spécialement établis pour elle, qui pourraient constituer d'utiles dictionnaires de l'usage littéraire au Moyen Age; nous joindrons à certains textes un index des noms propres où viendront

s'insérer, le cas échéant, les éclaircissesements historiques nécessaires. Nous nous sommes efforcé de donner à notre une collection forme agréable et commode, et de concilier la bonne qualité de la fabrication matérielle et la modicité du prix : nous espérons y avoir réussi. »

Le petit volume des *Œuvres de Villon*, qui n'enlève pas son intérêt à la grande édition de M. Longnon, est très suffisant pour l'usage des apprentis romanistes ; le texte et l'index des noms propres en sont même sensiblement améliorés, grâce surtout aus *Villoniana* de Gaston Paris. Il eût été bon d'introduire au glossaire le verbe *eslongnier* avec le sens très particulier de « quitter », qu'il a au vers 50 des *Lais*. — Nous sommes heureus de constater le rapide accroissement de la collection.

Camille Couillault. — *La réforme de la prononciation latine* (Paris, Bloud, 1911, XIII-174 pages petit in-8). — Dans ce volume, l'auteur s'est surtout proposé de mettre à la portée du public les éléments d'une question tout à fait actuelle, mais qui n'avait été jusqu'ici traitée que dans des revues trop spéciales ou dans des ouvrages de pure filologie.

Pour cela, il a tenu à composer un manuel complet, précis et clair, fortement documenté, mais cependant d'une lecture facile.

On y trouvera entre autres choses les résultats les plus récents de la critique en matière de prononciation antique, un tableau très complet des diverses prononciations modernes. M. Camille Couillault passe aussi en revue les nombreuses tentatives de réforme qui ont été faites jusqu'à ce jour ; il examine les objections qu'elles ont soulevées ; il cherche enfin, parmi les diverses solutions proposées, celle qui a le plus de chances de réaliser partout une prononciation *uniforme* et *correcte*.

Il propose de s'en tenir d'abord à la prononciation italienne du latin, qui serait facilement acceptée par le clergé catolique de tous les pays du monde, puisque c'est la prononciation du pape. Il serait bon cependant de la rendre un peu moins « ita-

lienne » et plus latine, en donnant toujours au *c* et au *g* la valeur dure, et au *t* la valeur explosive.

Friedrich Hübner. — *Paul Bourget als psycholog* (Thèse de doctorat, Dresde, 1910).

Henri Souty. — *Un « Bossuétiste » Manceau* (Paris, Champion, 1910, 79 p. in-8). Réédition d'une *lecture* sur Bossuet et ses Élévations sur les Mystères, faite en 1851 par Charles Riobé à la Société d'agriculture, sciences et arts du Mans, avec préface et notes biographiques sur Riobé et sa femme.

Carl August Westerbled. — « *Baro* » *et ses dérivés dans les langues romanes* (Upsal, Almqvist et Wiksell, 1910, 147 p. in-8). — Étude de sémantique, sérieusement conduite, tèse de l'Université d'Upsal.

Karl Bartsch. — *Chrestomathie de l'ancien français*, 10e édition entièrement revue et corrigée par Leo Wiese (Leipzig, Vogel, 1910, xi-543 p. gr. in-8). — Le soin avec lequel texte, et glossaire ont été revisés, pour cette édition comme pour la précédente, fait le plus grand honneur à M. Leo Wiese et à l'éditeur.

Neuphilologische Mitteilungen d'Helsingfors, nos 5-6 et 7-8 de 1910. Nous signalons particulièrement dans le premier de ces numéros le compte rendu détaillé, par A. Wallensköld, du *Recueil de chansons pieuses du XIIIe siècle*, d'Edw. Jarnström.

Kr. Nyrop.— *Dégradation du sens des mots* (24 pages, extr. du *Bulletin de l'Académie royale de Danemark*, no 4 de 1910). — Remarques ingénieuses, comme tout ce que nous donne M. Nyrop, sur un fénomène de sémantique bien connu. On dit encore « uu pauvre hère », mais c'est à tort que M. Nyrop, trompé par Littré et par le *Dictionnaire général*, affirme qu'on dit aussi : « C'est un hère. » Personne ne comprendrait.

CRONIQUE

La chanson d'Ulysse, dans le « Mariage de Télémaque ». — Dans la charmante comédie de Jules Lemaître, mise en musique par Claude Terrasse, la chanson d'Ulysse, au 1er acte, est évidemment inspirée de la chanson populaire « De terre en vigne », chantée jadis par Bruant dans son cabaret du Mirliton. Claude Terrasse, — qui a bien voulu nous renseigner à cet égard, — tout en utilisant le ritme musical, l'a modifié notablement, tandis que Xavier Leroux l'avait nettement reproduit dans son *Chemineau*.

Quant aus paroles et au ritme poétique, il n'est pas sans intérêt de rapprocher, pour quelques couplets, de la chanson de Jules Lemaître, le texte, que nous traduisons exactement, de la chanson populaire telle qu'elle figure dans les *Légendes et traditions foréziennes recueillies et annotées par Frédéric Noëlas* (Roanne, Durand, 1865, p. 163) ; on la chantait, d'après M. Noëlas, le jour de la Saint-Vincent, patron des vignerons.

Chanson forézienne	Mariage de Télémaque
De mène on cuve, Mon Dieu, la jolie cuve ! Cuvi, cuvons, cuvons ce vin, Ce joli vin de cuve en vin, Ce joli vin de cuve !	Le blé en gerbes Elle est tout en or la gerbe ! L'épi est bien lourd dans la main, La voilà la belle gerbe au pain, La voilà la belle gerbe !
De cuve ou presse, Mon Dieu, la jolie presse ! Pressi, pressons, pressons ce vin, Ce joli vin de presse, en vin, Ce joli vin de presse !	Le blé sur l'aire La voilà la jolie aire, Batti, battons, battons le grain. La voilà la jolie aire au pain La voilà la jolie aire !

De presse on tonne,
Mon Dieu, la jolie tonne !
Tonni, tonnons, tonnons ce vin,
Ce joli vin de tonne, en vin,
Ce joli vin de tonne !

De blé en meule,
Jeunes filles, tournez la meule,
Broyi, broyons, broyons le grain,
La voilà la lourde meule au pain,
La voilà la lourde meule !

Sur cette chanson populaire de vignerons (ainsi transformée en chanson de moissonneurs), qu'on retrouve en Mâconnais, Bresse, Champagne, Gascogne, Saintonge, Aunis, Angoumois, voyez l'*Histoire de la Chanson populaire en France*, de Tiersot (Paris, Plon, 1889, p. 150), et *Les chansons de métiers* de Paul Olivier (Paris, Fasquelle, 1910, p. 127).

L'imparfait du subjonctif, avis d'un membre de l'Académie française. — Dans notre dernier fascicule (1910, p. 308), nous avons fait remarquer qu'on évitait ordinairement aujourd'hui d'employer l'imparfait du subjonctif, surtout aus autres personnes qu'à la 3e du singulier, et qu'on le remplaçait soit par le présent, quand il s'agit d'une action postérieure à celle du verbe principal, soit par le parfait, quand il s'agit d'une action antérieure au temps du verbe principal. Aus exemples que nous avons donnés on peut ajouter celui-ci, emprunté à la préface en vers du téâtre complet d'Henry Bataille :

(Mon pardon sera peut-être) d'*avoir consenti*
Que le rêve *s'incline* et que la main *se pose*
Sur l'immense pitié qui sort du cœur des choses !

Un membre de l'Académie française, et non des moindres, m'écrit au sujet de cet article : « Je dirais ou écrirais : 1° Il fallait bien que tu susses... ; 2° J'aurais voulu que vous eussiez donné... que vous eussiez serré (donnassiez et serrassiez sont fautifs en l'espèce); 3° Becque voulait que je reprisse... ; 4° Il fallait que je te visse.. ; 5° J'ai tout fait pour que vous n'en sussiez rien, etc. Les auteurs que vous citez ont fait des solécismes, voilà tout. Je reconnais que les *assiez*, *ussiez*, etc. ne sont pas harmonieux. Mais un auteur avisé trouve moyen de tourner la difficulté. »

Je persiste à penser que bien rares sont aujourd'hui les personnes qui disent et presque aussi rares les personnes qui écrivent : « Il fallait que vous sussiez. » Par contre, je ne cache pas que je ne dirais pas moi-même, *consciemment*: « Il fallait que vous sachiez. » Mais c'est une faiblesse dont je m'accuse, car notre langue en est là de son évolution, — c'est une constatation *de fait*, — et l'extension de valeur d'un temps n'a rien de plus choquant que l'extension d'emploi d'un cas : *leur* restant génitif dans « leur audace » et devenu datif dans « il leur parle ». Nous disons tous, sans hésiter, *je me souviens*, et ce fut une faute abominable. Le français le plus châtié d'aujourd'hui n'est qu'une mosaïque d'anciens solécismes et de barbarismes trionfants. *Sic voluit usus.*

Quant à « j'aurais voulu que vous eussiez donné », c'est logiquement une incorrection, sauf dans le cas de : j'aurais voulu (à ce moment) que vous eussiez (déjà) donné... Comparez les valeurs de « J'aurais su que vous *donniez* ou que vous *donneriez* », ausquelles correspont « j'aurais voulu que vous *donnassiez* », et celle de « J'aurais su que vous *aviez donné* ».

Nous recevons d'autre part de M. Th. Rosset la lettre suivante : « Une explication toute simple du fait que vous signalez est que la 3e personne du subjonctif imparfait ressemble à la 3e personne de l'indicatif passé défini, et que ce dernier temps n'est pas aussi mort que l'imparfait du subjonctif. Je connais des hommes du peuple qui disent : *il faudrait que tu vins*, et ce fait est déjà signalé par Vaugelas (I, 168) : *si c'était moi qui eût fait cela, eus* au lieu de *eusse*. Les grammairiens ayant empêché cette assimilation morphologique, l'imparfait du subjonctif est devenu inusité sauf à la 3e personne où imparfait du subjonctif et passé défini se prononcent de la même façon. »

L'imparfait du subjonctif et le passé simple de l'indicatif, ces deus invalides, ont pu en effet se prêter un mutuel appui, mais je ne crois pas que le passé de l'indicatif ait un rôle quelconque dans la transformation de *que je vinsse*, *que tu vinsses* en *que je vins*, *que tu vins*, faute que font fréquemment les écoliers, en pen-

sant à *qu'il vînt*, quand on veut leur faire retrouver la 1re ou la 2e personne de l'imparfait du subjonctif. Notons en passant que dans « si c'était moi qui eût fait cela », le verbe de la proposition relative peut être régulièrement à la 3e personne, d'après la syntaxe du XVIIe siècle. On a quelques exemples, chez nos classiques, du présent du subjonctif avec un verbe principal à un tens du passé, mais c'est le plus souvent lorsque l'action est encore présente ou future au moment présent (voy. ma *Grammaire historique*, p. 264-265, et Brunot, *Histoire de la langue française*, III, p. 587.

On a quelques exemples, chez nos classiques, du présent du subjonctif avec un verbe principal à un tens du passé, mais c'est le plus souvent lorsque l'action est encore présente ou future au moment présent (voy. ma *Grammaire historique*, p. 264, et Brunot, *Histoire de la langue française*, III, p. 587).

L. C.

Nous signalons la prochaine publication, par M. L. Thomas, à la librairie Champion, de la *Correspondance de Chateaubriand*. L'édition paraîtra à raison de 2 volumes par an. Elle formera environ 5 volumes in-8 raisin de 400 pages chacun, à 10 francs, ausquels on souscrit dès maintenant. L'éditeur, H. Champion, adresse au public l'appel suivant :

« Un supplément réunira les lettres encore inconnues de l'éditeur et qui seront venues grossir le recueil pendant l'impression de la correspondance. Et à ce propos nous faisons ici un dernier appel tout spécial aux collectionneurs d'autographes. Nous serons très reconnaissant pour toute communication qui pourra nous être faite à propos de lettres inédites ou déjà imprimées dans des publications ignorées. Chateaubriand appartient au patrimoine de la France ; nous espérons que les amateurs et lettrés auront à cœur de nous aider dans notre tâche difficile. Il sera fait mention de leurs généreuses communications. »

Nous recevons la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous informer que la Société de Linguistique de Paris a décerné, en novembre 1908, pour la troisième fois, le prix fondé par le prince Alexandre Bibesco. Le lauréat a été M. Mario Roques, professeur de roumain à l'École spéciale des Langues orientales vivantes.

« J'ajoute que le prix Bibesco sera donné, à nouveau, par la Société, en 1911, au meilleur ouvrage *imprimé* ayant pour objet la grammaire, le dictionnaire, les origines, l'histoire des *langues romanes* en général, et préférablement du *roumain* en particulier.

« L'auteur pourra appartenir à n'importe quelle nationalité ; il pourra être ou non membre de la Société de Linguistique.

« Seront seuls admis à concourir les ouvrages écrits en *français*, *roumain*, ou *latin*, publiés postérieurement au 31 décembre 1908. Les auteurs, en avisant par lettre le Président de la Société de leur intention de prendre part au concours, devront lui faire parvenir, *avant le* 1er *mai* 1911, deux exemplaires au moins de leur ouvrage.

« La Société de Linguistique de Paris vous serait reconnaissante de vouloir bien faire connaître l'institution de ce prix aux savants qu'elle vous paraîtrait pouvoir intéresser.

« *Le Secrétaire de la Société de Linguistique de Paris*,

Michel Breal. »

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

LE PATOIS

DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

(*Suite*)

---

gadouard, *gandou*.
gadoue, *gandouze*.
gaffe, *arpi*.
gage, *gadzo*.
gagner, *gôgné*.
gain, *gan*.
galant, *galin*.
galanterie, *galinteri*.
gale, *gôla*.
galère, *galére*,
galoper, *galopô*.
gant, *ghin*.
ganter, *ghintô*.
garantie, *garinti*.
garde, f., *gôrda*.
garde, m., *gôrdo*.
garder, *gardô*.
garnir, *garni*.
garniture, *garnitera*.
gaspillage, *gaspe-yadzo*.
gaspiller, *gaspe-yé*.
gâté, *petafenô*.
gâteau, *gôtiô*.
gâteau des Rois, *râbâ*.
gâter, *petafenô*.
gauche, *goutse*.
gazon, *peillon*.
gelée, *dzelô*.
geler, *dzelô*,
gendre, *fe-yôtro*.
gêne, *dzan-na*.
gêner, *dzan-nô*.
genêt, *dzené*.
génisse, *vêla*, *brôva*.
genou, *dzeneu*.
gens, *dzin*.
gentil, *dzinti*.
gerbe, *dzârba*.
gerbier, *mêve*.
gésier, *dzezi*, *pari*.
geste, *gesto*.
gigot, *dzego*.
gilet, *dzilé*.
girofle, *dzerne-ye*.
glace, *liéce*.
glace (miroir), *glace*.

glaner, *ye-nô.*
glisser, *tioulô.*
gonfle, *conšlhe.*
gonfler, *conšlhô.*
gorge, *gourdze.*
gorgée, *gordghia.*
gosier, *gozi.*
gourde, go*rda.*
gourmand, *gormin.*
gourmande, *gor*min*da.*
gourmandise, *gormindize.*
goûter, s. *goutô.*
goûter, v. *gotô.*
goutte, go*ta.*
gouverner, *govarnô.*
gouvernante, *govarn*in*ta.*
grain, *gran.*
» de raisin, gre*ma.*
graine, gra*n-na.*
graisse, *gréce.*
grand, *grin.*
grande, gri*nda.*
grandement, *grindamin.*
grandir, *grindi.*
grange, *grindze.*
granger, *grindzi.*
grappe, gra*pa.*
» (jeune), (vitic.) *fourme.*
grappiller, *grâzemotô.*
grappillon, *grâzemote.*
grappilleur, *grâzemoteu.*
grappin, *grapan.*
gras, *grô.*
grasse, gr*ôsa.*
gratter, *gratô.*
gravats, *maran.*
graver, *gravô.*
gredin, *gredan.*
greffe, gré*fo.*
greffer, *gréfô.*
grêle, gré*la.*
grêler, *grélô.*
grelot, *grelo.*
grenetier, *greneti.*
grenier, *greni.*
grenouille, *gre*no-*ye.*
grésil, *grezi.*
grève, *gréve.*
gribouiller, *grebo-yé.*
gribouri, *greboli.*
grillage, *gre-y*a*dzo.*
grille, gre*-ya.*
griller, *gre-yé.*
grillon, *grillé.*
grimacier, *grimaci.*
grippe, gri*pa.*
griser, *grigé.*
gros, *grou.*
groseille, *grâzale.*
grosse, grou*sa.*
grossir, *grousi.*
grotte, gro*ta.*
grumeau, *caton.*
grume, gre*ma.*
guenille, *gue*ne-*ye.*
guêpe, gué*pa.*
guerre, *gâra.*
guêtre, *guêtre.*
guider, *gue-dô.*

habile, *a*bi*lo.*

habiller, *abe-yé.*
habillement, *abe-yemin.*
habitant, *abitin.*
habitation, *abitachon.*
habiter, *abitô.*
habitude, *abite-da.*
hache, *atse.*
hacher, *ôtié.*
haché, *ôtia.*
hachette, *atson.*
haie, *sevelô,* van-*na, soizon.*
haricot, *fiadzale.*
hamacher, *arnatié.*
harnais, *arné.*
hart, *r*iou*ta.*
hasard, *azôr.*
hasarder, *azardô.*
haut, *yô,* en haut, *in-nô.*
haute, *yôta.*
herbe, âr*ba.*
héritage, *éret*a*dzo.*
hériter, *éretô.*
herser, *erché.*
heure, eu*ra.*
hiver, *evâr.*
hiverner, *evarnô.*
homme, o*mo.*
hommée, o*mo, ovrô.*
honnête, *onêto.*
honnêteté, *bravourre.*
hôpital, *oupitâr.*
horloge, *relodze,* m.
hotte, *pani à l'impéte*
» pour le vin *potan.*
houx, *agrole.*
huile, ui*lo.*
huitaine, *ui*tan-*na.*
huitre, ni*tro.*
humecter, *umectô.*
humide, *u*mi*do.*
humiliation, *humiliachon.*
hurler, *urlô.*

ici, *iki.*
ignorant, *ignorin.*
illuminer, *iluminô.*
illumination, *iluminachon.*
image, *emôdze.*
imaginer, *imadzenô.*
imagination, *imadzinachon.*
imbécile, *imbé*ci*lo.*
imitation, *imitachon.*
imiter, *imitô.*
immobile, *imo*bi*lo.*
impair, *impâr.*
impatienter, *impachintô.*
impossible, *impo*si*blo.*
impotent, *impotin.*
impression, *impréchon.*
imprimer, *imprimô.*
inabordable, *inabor*dô*blo.*
incliner, *inclinô.*
incommode, *inco*mo*do.*
incommoder, *încomodô.*
indisposition, *indispozichon.*
infirme, *in*fir*mo.*
ingratitude, *ingrati*te*da.*
injuste, *in*jeu*sto.*
inondation, *inondachon.*
inonder, *inondô.*
inquiet, *inkié.*
inquiéter, *inkiétô.*

inquiétude, *inkiè*te*da*.
inspecter, *inspectô*.
instruction, *instrukchon*.
instrument, *instrumin*.
insupportable, *insupor*tô*blo*.
intéresser, *intéréché*.
intérêt, *intéré*.
interroger, *intéroghié*.
inutile, *inu*ti*lo*.
invention, *invenchon*.
invitation, *invinchon*.
inviter, *invitô*.
irritation, *iritachon*.
irriter, *iritô*.
Ixode ricin, *iôtse*.

jamais, *jamé*.
jambe, tsam*ba*.
jambe, *dzambon*.
jardin, *dzardan*.
jardinier, *dzardeni*.
jardiner, *dzardenô*.
jarret, *dzaré*.
jauge (vitic.), *revource*.
javelle, *dza*vê*la*.
javeler, *dzavelô*.
jeter, *dzetô*, *carêyé*.
jeton, *dzeton*.
jeu, *dzu*.
jeûn, *dzon*.
jeune, *d*zou*no*.
jeûne, *dzon-nô*.
jeunesse, *dzounêce*.
joindre, *dzoandro*.
joint, *dzoan*.
joli, *dzouli*, *b*rô*vo*.
jouer, *dzo-yé*.
joug, *dzeu*.
jour, *dzor*.
journalier, *dzornali*.
journée, *dzornô*.
juge, dze-*dzo*.
juger, *dze-ghiè*.
juin, *dzouan*.
jurer, *dze-rô*.
juste, *j*eus*to*.

là-bas, *dama*, *dêlâ*, *ilâ*, *lôvâr*, *prekiamu*, *prelâ*, *sômu*, *sôvâr*.
là-haut, *lômu*, *prelômu*.
laborieus, *dzinti*.
lacer, *laché*.
lacet, *lacé*.
lâcher, *lôtiè*.
laiches, *bôdze*.
laine, lan-*na*.
lait, *lâ*.
laitage, *lâ*ta*dzo*.
laiteron, *léde*.
lame, *lôma*.
lamenter, *lamintô*.
lancer, *lanché*.
langage, *ling*a*dzo*.
langue, lin*ga*.
lanterne, *lin*tâ*rna*.
lard, *lâr*.
large, *lôrdzo*.
las, *lô*.
lasser, *lôsô*.
latte, *litô*.
lavage, *la*va*dzo*.

laver, *lavô*.
lécher, *letié*.
léger, *le-dzi*.
lentes, *linde*.
lent, *lin*.
lentement, *lintamin*.
lentille, *lin*-te-*ye*.
lequel, *lokôl*.
laquelle, *la-kôla*.
lessive, be-*ya*.
» (eau de), *lechu*.
leste, *lesto*.
lestement, *lestamin*.
lettre, le-*tra*.
leur, *li*.
levain, *levan*.
lever, *levô*.
levier, *prêson*.
lézard, *larmouize*.
liard, *liôr*.
libre, li*bro*.
lie, *ali*.
lièvre, li*vra* f.
limace, *leméce*.
lime, le*ma*.
limer, *lemô*.
limiter, *limitô*.
limon (fange), ma*na*.
linge, *l*an*dzo*.
lion, *le-yon*.
liquide, *li*ki*do*.
lire, *lire*.
lit, *yé*.
litière, *litiére*.
litre, li*tro*.
livre m., li*vro*.
livre f., li*vra*.
livrer, *livrô*.
livret, *livré*.
locataire, *locatéro*.
location, *locachon*.
loche, *dremiye*.
loge, *lodze*.
logement, *lodzemin*.
loger, *loghié*.
loin, *loan*.
loisir, *âzi*.
longue, *londze*.
longueur, *londzeu*.
loquet, *loké*.
lorgner, *lorgnô*.
louche, *loutse*,
loucher, *loutié*.
louée, *afarm*a*dze*..
louer, *loyé*.
loup, *leu*.
lourd, *lor*.
lourdaud, *socan*.
lui, *sâ*.
luisant, *luizin*.
lumbago, *ermire*.
lumière, *lemire*.
lundi, *londi*.
lune, le*na*.
lutte, le*ta*.
lutter, *lutô*.
lutteur, *luteu*.
luzerne, *luizârna*.

mâche, *doucète*, *levrète*.
mâchefer, *môtsefâr*.
mâcher, *môtié*.

maçonner, *masonô*.
magasin, *magazan*.
mai, *mâ*.
maigre, mé*gro*.
maigrir, *mégri*.
main, *man*.
maintenant, *vore*.
mais, *mé*.
maison, *mâzon*.
maître, mè*tro*.
maîtresse, *mé*tre-*sa*.
mal, *mô*.
malade, *mal*a*do*.
maladroit, *maladrâ*.
malaisé, *maléja*.
mâle, mô*lo*.
malentendu, *malintindu*.
malheureus, *malereu*.
malhonnête, *malo*nè*to*.
malin, *malan*.
malle, mô*la*.
malpropre, *mô*pro*po*.
malsain, *malsan*.
maltraiter, *môtrétô*.
maman, *mama*.
manche f. *mantze*.
manche m., man*go*.
manège, *manédze*.
manger, *minghié*.
mangeur, *mindzeu*.
manœuvre, *ma*nu*vro*.
manquer, *mincô*.
manteau, *mintiô*.
maquignon, *make-gnon*.
marais, *marré*.
maraude, *ma*rrô*da*.
marbre, ma*bro*.
marc, *dz*oan-*no*.
marchand, *martsin*.
marchander, *martsindô*.
marchandise, *martsindi*.
marche, *môrtse*.
marcher, *martiè*.
marcheur, *martseu*.
mare, *sarva*.
maréchal, *mér'tsô*.
margot, *margo*.
marguiller, *marghe-yé*.
mariage, *mér*ia*dzo*.
marier, *mériô*.
marin, *marran*.
marmite, eu*la*.
marmot, *marmo*.
marmotte, *mar*mo*ta*.
marque, ma*rca*.
marquer, *marcô*.
marraine, *mar*ran-*na*.
marronner, *marronô*.
mars, *mâr*.
marteau, *martiô*.
martinet, *martiné*.
masque, mô*sco*.
massacre, *ma*sa*cro*.
massacrer, *masacrô*.
matin, *matan*.
matinée, *matenô*.
matineus, *mateni*.
mauvais, *môvé*.
mécanicien, *mécanichin*.
mécanique, *méca*ne*ka*.
mêcher, *metié*.
médecin, *medesan*.

médecine, *medesena*.
médicament, *médicamin*.
meileur, *me-yu*.
mélange, *mélindze*.
mélanger, *mélinghié*.
mêlée, *mêslhô*.
mêler, *mêslhô*.
membre, min*bro*.
même, mé*mo*.
ménage, *man*-na*dzo*.
mendiant, *mindyin*.
mener, *menô*.
mensonge, *minsondze* ł.
menteur, *minteu*.
menuisier, *menujé*.
mer, *mãr*.
mercredi, *mécredí*.
mère, *mòre*.
mère (devant un nom propre), *mére*.
mérite, *méretô*.
mériter, *mé*re*tô*.
merle, mâ*rlo*.
mesure, *mez*e*ra*.
mesurer, *mezerô*.
métier, *meti*.
mêtre, mé*tro*.
mettre, me-*tre*.
meule (agric). *m*ê*ye*.
meunier, *m*on-*ni*.
meunière, *m*on-*nire*.
midi, *médi*.
mie (de pain), *molon*.
miel, *mi*.
mien, man-*no*.
mienne, man-*na*.
miettes, *brâze*.
mieux, *myu*.
milieu, *mâtan*.
militaire, *mili*té*ro*.
mille, mi*lo*.
millet, *me-yé*.
mine, me*na*.
minute, *mi*ne*ta*.
minutieus, *minucheu*.
mis, *metô*.
misérable, *mize*rô*blo*.
misère, *mizére*.
mitaine, *mitan-ne*.
mobilier, *mobe-yé*.
mode, mo*da*.
modérément, *plan*.
modeste, *mod*és*to*.
moëlle, *m*iu*la*.
moi, *mâ*.
moine, *m*oan-*no*.
moineau, *moniô*
moins, *moan*.
moisir, *me-zi*.
moisson, *mâson*.
moissonner, *mâsonô*.
moitié, *mâtia*.
mollir, *moulô*.
moment, *momin*.
monde, mon*do*.
monnaie, *mo*na-*ya*.
montée, *montô*.
monter, *montô*.
montre, mon*tra*.
moquer, *mocô*.
moqueur, *moken*.
morceau, *morchô*.

mordre, *mourdre.*
morelle noire, *morate.*
mort, *mour.*
mortier, *morti.*
mot, *mo.*
mouche, *moutse.*
moucher, *motié.*
moudre, *meudre.*
mouiller, *mo-yé.*
moule, **mou***lo.*
mouler, *moulô.*
moulin, *melan.*
mourir, *meri.*
mousse, **mo***sa.*
moutarde, *mo***tâ***rda.*
moutardier, *motardî.*
mouton, *meuton,*
muet, *moué.*
muette, **moue**-*ta.*
muguet, *mughé.*
mur, *merêye.*
mûr, *meu.*
mûrir, *meurô.*
musicien, *mezichin.*
musique, *mez***e***ka.*

nage, *nadze.*
nager, *naghié.*
nageur, *nadzeu.*
nain, *nan.*
nappe, **na***pa*
navet, *navé.*
nécessité, *nécésitô.*
nèflle, **me**-*ple.*
négociant, *negochin.*
neige, **ne**-*dze.*
neiger, *neghié.*
nettoyage, *netêy***a***dzo.*
nettoyer, *netêyé.*
neuf, **nu***vo.*
neuve, **nu***va.*
neveu, *nevu.*
niche, **ne**-*tse.*
nichée, *néria.*
nicher, *nitié.*
nichet, *niron.*
noce, **no***sa.*
nocer, *nocké.*
noceur, *noceu.*
Noël, *Noyé.*
noir, *nâ.*
noisetier, *alognâr.*
noisette, *alogne.*
nois, *nui.*
nois (amande), *nouyon.*
nombre, **non***bro.*
nommer, *nomô.*
notaire, *not***é***ro.*
note, **no***ta.*
noter, *notô.*
notre m., *netron.*
notre f., *netra.*
nouer, *nouô.*
nourrir, *nori.*
nourriture, *nori***tera***.*
nous, *no.*
nouveau, *noviô.*
novembre, *novinbre.*
noyer, v. *nêyé.*
noyer, s. *no-yi.*
nuage, *nu***ad***zo.*
nuit, *né.*

obéir, *oube-yi*.
objet, *objé*.
obliger, *oblighié*.
obtenir, *obteni*.
occasion, *ocajon*.
occupation, *oke-pachon*
occuper, *oke-pô*.
œil, *ju*.
œuf, *ué*.
officier, *oficié*.
offrir, *oufri*.
oie, o-*ya*.
oignon, *e-gnon*.
oiseau, *ajô*.
ombre, on*bra*.
oncle, *onšlhe*.
ongle, *onlhe* f.
onguent, *onghin*.
onzième, *on*je-*mo*.
opposé, *opozô*.
oppresser, *oprêso*.
orange, *orandze*.
ordinaire, *ordi*nér*o*.
ordre, *ourdre*.
oreille, *ero-ye*.
orge, *ourdze*.
ornière, *ornire*.
orphelin, *orfelan*.
orteil, *artê*.
ortie, *urtia*.
orties, *urtié*.
orvet, *ânevieu*, *b*our*gno*.
os, *our*.
oseille, *sa*le*ta*.
oser, *ouzô*.
oseraie, *vorgine*.
osier jaune, *ambre*.
où, *on*.
outil, *uti*.
ouvert, te, *uvoir*, *uv*oir*ta*.
ouvrage, u*vra*.
ouvrier, *uvri*.
ouvrir, *uvri*.

page, *padze*.
pain, *pan*.
pair, *pâr*.
paître, *pêtre*.
paix, *pê*.
pal, *pô*.
pâle, pô*lo*.
palette, *pa*le-*ta*.
panier, *pani*.
panser, *pinsô*.
papier, *papi*.
Pâques, *Pôke*.
paquet, *paké*.
par, *pe*.
paraître, *parêtre*.
parapluie, *paraplâve*.
paratonnerre, *paratonêre*.
parent, *périn*.
parcelle (agric.), *trosô*.
parfaitement, *parfêtamin*.
parfumer, *parfemô*.
parisien, *parijin*.
parler, *parlô*.
parquet, *parké*.
part, *pôr*.
partage, *par*ta*dzo*.
partager, *partaghié*.
partie, *partia*.

partie (jeu), p*ôsa*.
partir, *parti*, *modô*.
parvenir, *parveni*.
parvis, *calade*.
pas, *pô*.
passant, *pasin*.
passer, *pasô*.
passion, *pachon*.
pâte, pô*ta*.
patience, *pôchince*.
patience à feuilles crêpues, *roandre*.
patte, pa*ta*.
pâturage, *tsinpéy*a*dzo*.
pauvre, pu*vro*.
paysan, *péyizin*.
peau, *piô*.
pêche, *pétse*.
pécher, s. *pétiar*.
pécher, v. *pétié*.
pécheur, *pétseu*.
peine, pan-*na*.
pélerinage, *remiadze*.
pelle, pô*la*.
penchant, *pintsin*.
pencher, *pintié*.
pendant, *pindin*.
pendre, *pindre*.
pendu, *pindu*.
pendule, *pan*du*la*.
pénible, *pan*-ni*blo*.
pension, *pinchon*.
pente, pin*ta*.
pépin, *pepan*.
percée, *parcha*.
percé, *parcha*.
percer, *parché*.
perche, *pârtse*.
perché, *partia*.
percher, *partié*.
perdre, *pardre*.
perdu, *pardu*.
père, *pôre*.
père (suivi d'un nom propre), *pére*.
perfection, *perfekchon*.
périr, *peri*.
perle, pâr*la*,
permission, *parmechon*.
perroquet, *paroké*.
persienne, *parsiêne*.
persister, *parsistô*.
personne, *par*se-*na*.
perte, pâr*ta*.
pesant, *pezin*.
peser, *pezô*.
peste, pés*ta*.
petit, *peté*.
pétrin, *pôtire*.
peu, *pu*.
peuplier, pe*blo*.
pic vert, *piotsa*.
pic, *oyêse*.
picoter, *pecotô*.
pierre, *piârre*.
pigeon, *pandzon*.
piller, *pe-yé*.
pince, *pance*.
pincée, *pantia*.
pincer, *pantié*.
pinson, *kinson*.
pioche (vitic.), *piéce*.

pioche (terrassier), *piône*.
piocheur (vitic.), *piêceu*.
pipe, pi*pa*.
piquant, *pekin*.
piquer, *pekô*.
pisé, *pezâ*.
pissenlit, *crépe*.
pisser, *peché*.
pitance, *pidance*.
pitié, *peghia*.
placard, *placôr*.
place, *plêce*.
plaider, *plédô*.
plaindre, *plandre*.
plaire, *plêre*.
plaisint, *plâzin*.
plaisanter, *plêzintô*.
plaisir, *plâzi*.
planche, *plantse*.
plancher, *plintsi*.
plant, *plin*.
planter, *plintô*.
plantier (vitic.), *plinti*, *brotse* pl.
plaque, pla*ca*.
plateau, *platiô*.
plateau (orogr.), *repla*.
plâtre, plô*tro*.
plâtrier, *plôtri*.
pleurer, *pleurô*, *bêlô*.
plié, *pléya*.
plier, *pléyé*.
plonger, *plonghié*.
plongeur, *plondzeu*.
pluie, *plâve*.
plume, pl*ema*.
plumer, *plemô*.
plus, *plo*.
poche, *potse*, *faca*, *fatire*.
poële m., poâ*lo*.
poële f., *kêce*.
poignée, *pegnia*.
poil, *pâ*.
poing, *poan*.
point, *dzan*, *dzin*.
pointe, po*anta*.
poire, *pâre*.
poireau, *pore*, *poriô*.
poirée, *repéré*.
poisson, *pâson*.
poitrine, es*toma*.
poivre, pâ*vro*.
poix, *pe-dze*.
pomme, pô*ma*.
pomme de terre, tre*fe*, *catrošlhe*.
pommier, *pomi*.
pompe, pon*pa*.
pomper, *ponpô*.
pompier, *ponpi*.
porc, *ca-yon*.
port, *pour*.
porte, pour*ta*.
portée, *portô*.
porteur, *porteu*.
portier, *porti*.
portoire, *bêne*.
portrait, *portré*.
poser, *pozô*.
position, *pozichon*.
poste, pos*ta*.
pot, *po*, *tepan*.

potage, *potadzo*.
potager, *potadzi*.
pou, *pyu*.
pouce, *peuso*.
poudre, *peudra*.
poule, *poléye*.
poulet, *polé*.
pour, *pe*, *par*.
pourrir, *porri*.
pousser, *peusô*.
poussière, *peusa*.
poussin, *pe-yon*.
pouvoir v., *povâ*.
prairie, *prô* f.
pratique, *prateka*.
pratiquer, *pratekô*.
pré, *prô* m.
précaution, *precôchon*.
prêcher, *prétié*.
prendre, *prindre*.
préparer, *preparô*.
près, *pré*.
présent, *prezin*.
présenter, *prezintô*.
presser, *prêso*.
pressoir, *tre-yo*.
pressurer (vitic.), *broyé*.
prêt, adj. *pronto*.
prêter, *prétô*.
prier, *pre-yé*.
prière, *pre-yére*.
primevère officinale, *brécu*.
pris, *prâ*.
prise, *prâze*.
prison, *prâzon*.
privation, *privachon*.
priver, *privô*.
procès, *procé*.
procurer, *prokerô*.
profession, *proféchon*.
profiter, *profitô*.
profond, *pre-yon*.
profonde, *pr-yonda*.
profondeur, *pre-yondeu*.
progrès, *progré*.
projet, *prodzé*.
prolonger, *prolonghié*.
promenade, *promenada*.
promettre, *prome-tre*.
proportion, *proporchon*.
propre, *propo*.
propriétaire, *propriétéro*.
protection, *protekchon*.
protéger, *protéghié*.
prouver, *prouvô*.
proverbe, *provârbo*.
providence, *providince*.
provin (vitic.), *cutia*, *poante*.
provision, *provejon*.
provoquer, *provocô*.
prune, *porna*.
pruneau, *porniô*.
prunelle (fruit), *pelose*.
prunellier, *pelosi*.
prunier, *porni*.
puer, *pouir*.
puiser, *pouijé*.
puits, *poui*.
punais, *pené*.
punaise, *penéze*.
punir, *peni*.
purée, *tsamore*.

purger, *pordghié*.

quand, *kin*.
quantième, *kin*tye-*mo*.
quarante, *kar*in*ta*.
quarantaine, *karint*an-*na*.
quart, *kôr*.
quartier, *karti*.
quasi, *kôzi*.
quatorze, *katourze*.
quatre, *k*a*tro*.
quatrième, *katre-y*e*mo*.
quelque, *kôke*.
quelqu'un, *kôkion*.
quelquefois, *kôkefâ*.
quenouille, *cologne*.
querelle, *ker*é*la*.
quereller, *kerélô*.
querelleur, *keréleu*.
questionner, *kestionô*.
quête, **ké***ta*.
queue, *coua*.
queue (d'un fruit), *pekeu*.
quille, **que**-*ye*.
quillon, *que-yon*.
quinzaine, *kinz*an-*na*.
quinzième, *kinz*ye-*mo*.
quitte, **ke***to*.
quitter, *ketô*.

rabais, *rabé*.
rabot, *rabo*.
raboter, *rabotô*.
raccommodage, *racomo*da*dzo*.
raccommoder, *racomodô*.
raccorder, *racordô*.
raccourcir, *racorci*.
raccrocher, *racrotié*.
râcle, **rô***šlho*.
râcler, *rôšlhô*.
raconter, *racontô*.
radeau, *radiô*.
radis, *ravoniô*.
radis sauvage, *ravenèle*.
radotage, *rado*ta*dzo*.
radoter, *radotô*.
rafraîchir, *refrétié*.
rage, *radze*.
ragoût, *rago*.
ragoûter, *ragotô*.
raisin, *râzan*.
raisin vert en automne, *égré*.
raison, *râzon*.
raisonner, *râzonô*.
ralentir, *ralinti*.
rallonge, *ralondze*.
rallonger, *ralonghié*.
ramage, *ra*ma*dzo*.
rameau (d'arbre), *bronde*.
ramener, *ramenô*.
ramer, *ramô*.
ramoner, *ramonô*.
ramoneur, *ramoneu*.
rampe, **rin***pa*.
ramure, *bronde* pl.
rance, *ran*so.
rang, *rintse* f.
rangée, *rintia*.
ranger, *ringhié*.
râpe, **rô***pa*.
râpé, *rôpi*.

râper, *rôpô*.
rapport, *rapour*.
rapporter, *raportô*.
rapporteur, *raporteu*.
rapprocher, *raprotié*.
rare, rô*ro*.
raser, *razô*.
rasoir, *razeu*.
râteau, *rôté*.
râtelier, *rôtèli*.
ration, *rachon*.
rattacher, *ratakié*.
rattraper, *ratrapô*.
ravage, *ra*va*dzo*.
ravager, *ravaghié*.
ravoir, *ravâ*.
rebours, *rebor*.
rebuter, *rebutô*.
recensement, *resinsemin*.
réchaud, *re-tsô*.
réchauffer, *rétsindre*.
réciter, *recitô*.
récolte, *re*cou*rta*.
recommander, *recomindô*.
récompense, *recon*pin*sa*.
récompenser, *reconpinsô*.
reconnaissance, *reconâsince*.
reconnaissant, *reconâsin*.
reconnaître, *reconâtre*.
recru (recroître), *recrâtsu*.
reculer, *rekelô*.
redevable, *redevôblo*.
redresser, *redrêché*.
refaire, *refére*.
refermer, *refromô*.
réfléchir, *reflétsi*.
réflection, *reflekchon*.
réforme, *re*fou*rma*.
réformer, *reformô*.
refrain, *refran*.
refroidir, *refrâdi*.
refuser, *refuzô*,
regain, vâ*vro*.
régaler, *regalô*.
regarder, *regardô*, *arregardô*.
règle, ré*gla*.
règler, *réglô*.
réglisse *regalice*.
regret, *regré*.
regretter, *regrétô*.
rein, *ran*.
relever, *relevô*.
remarque, *re*mar*ka*.
remarquer, *remarkô*.
rembarquer, *rinbarcô*.
rembourser, *rinborsô*.
remède, *re*me-*do*.
remettre, *re*me-*tre*.
remmener, *rin-menô*.
remonter, *remontô*.
remplaçant, *rinplacin*.
remplir, *rinpli*.
remporter, *rinportô*.
remuement, *remumin*.
renard, *renôr*.
renchérir, *rintséri*.
rencontrer, *rincontrô*.
rendement, *rindemin*.
rendre, *rindre*.
renfermé, *rinfarmô*.
renfoncer, *rinfonsô*.
renfort, *rinfour*.

rengager, *ringaghiè*.
renier, *re-ne-yé*.
renommée, *renomô*.
renoncer, *renonché*.
renoncule rampante, *piapor*.
renouée des oiseaux, *portra-ye*.
renouveler, *renovelô*.
renseigner, *rinsêgné*.
rente, rin*ta*.
rentier, rin*ti*.
rentrée, *rintrô*.
rentrer, *rintrô*.
renverse, *rin*vâ*rsa*.
renverser, *rinvarsô*.
renvoyer, *rinvoyé*.
répandre, *épintié*.
réparer, *repérô*.
repartir, *reparti*.
repasser, *repasô*.
repentir, *repinti*.
répéter, *répétô*.
répétition, *répétichon*.
repiquer, *repekô*.
replacer, *replêché*.
répliquer, *replikô*.
répondre, *repondre*.
reposer, *repozô*.
repousser, *repeusô*.
reprendre, *reprindre*.
représenter, *reprezintô*.
reprise, *reprâze*.
reproche, *reprotse*.
reprocher, *reprotié*.
reproduction, *reprodukchon*.
républicain, *republican*.
réputation, *reputachon*.
réserve, *rez*â*rva*.
résolution, *rezoluchon*.
respect, *respé*.
respirer, *respirô*.
responsable, *respon*sô*blo*.
ressemblant, *resinblin*.
ressort, *resour*.
restant, *restin*.
restaurant, *restorrin*.
restaurer, *restorrô*.
reste, rés*to*.
rester, *restô*.
rétablir, *retabli*.
retard, *retôr*.
retenir, *reteni*.
retirer, *reterié*, *avintô*.
retoucher, *reteutié*.
retour, *retor*.
retourner, *retornô*.
retraite, *re*tré*ta*.
retrancher, *retrinkié*.
rétrécir, *rétréci*.
rétribution en nature (agric.), *afa*ne*re*.
réussir, *réusi*.
revanche, *revintse*.
revenir, *reveni*.
revente, vin*reta*.
rêver, *révô*.
reverbère, *rever*bé*ro*.
revers, *revâr*.
revirer, *reverié*.
revision, *revijon*.
revoir, *revâ*.
au revoir, *à revâ*.

révolter, *revoltô.*
révolution, *revoluchon.*
rhume, ro*mo.*
ridelle, *indourse, darêze.*
rien, *rin.*
rigole, *râze.*
rivière, *revire.*
robe, ro*ba.*
robuste, *ro*be-*sto.*
roche, *rotse.*
rocher, *rotsi.*
roitelet, *râpteré.*
roman, *romin.*
romance, *romince.*
ronce, *ronze.*
rond, *rion.*
ronger, *ronghié.*
rose s., ru*za.*
rosée s., *rozô.*
rosier, *rozi.*
rôti s., *ruti.*
rôtir, *ruti.*
roue, *rona.*
roues, *rué.*
rouge, *rodze.*
rougir, *rodzéyé.*
rouler, *roulô.*
route, ro*ta.*
ruche, *rutse.*
ruiner, *ruinô.*
ruse, ru*za.*

sable, sô*bla* f.
sabot, *sabo.*
sabotier, *saboti.*
sabre, sô*bro.*
sac, *sa.*
saccager, *sacaghié.*
sacrifice, *sacrifiso,*
sage, *sadze.*
sage-femme, *mére-sadze.*
saigner, *sagné.*
saint, *san.*
saisir, *sâzi.*
saison, *sâzon.*
salade, *sa*la*da.*
saladier, *saladi.*
sâle, sô*lo.*
salé, *salô.*
salement, *sôlamin.*
saler, *salô.*
salir, *salopô.*
salle, sô*la.*
salpêtre, *sal*pè*tro.*
samedi, *san-medi.*
sapin, *sapan.*
satisfaction, *satisfakchon*
satisfaire, *satisfére.*
satisfait, *satisfâ.*
sauge des prés, *prudome.*
saule, sô*dzo.*
sauter, *seutô.*
sauvage, *sár*va*dzo.*
sauvageon (vitic.), *re-dzâr.*
sauver, *sôvô.*
savant, *savin.*
savetier, *saveti.*
savoir, *savô.*
savonner, *savonô.*
scie, se-*ye.*
scierie, *sarroir.*
sciure, *sarron.*

seau, *séye* f.
sec, sèche, *sé*, *se-ta*, *essui*.
sécher, *essuyé*, *seroyé*.
seconde, *se-gonda*.
secouer, *seco-yé*,
secours, *secor*.
secousse, *secosa*.
secret, *secré*.
secrétaire, *secrétèro*.
seigle, *se-lhe*.
sein, *san*.
sel, *sâr* f.
semailles, *sena-ye*.
semaine, *semanna*.
semblant, *sinblin*.
sembler, *sinblô*.
semer, *senô*.
seneçon, *senepon*.
sensible, *sinsiblo*.
senti, *sintu*.
sentier, *sinti*, *violé*, *châlé*.
sentir, *sintre*.
séparer, *sepérô*.
sept, *sé*.
septième, *sétye-mo*.
sergent, *sardzin*.
sermon, *sarmon*.
serpe, *sarpeta*.
serpent, *sarpin* f.
serre (œnol.), *sarrô*, *troya*.
serre (hortic.). *sârra*.
serrer, *sarrô*.
service, *sarviso*.
serviette, *sarvye-ta*,
servir, *sarvi*.
seul, *solé*.
seule, *sole-ta*.
seulement, *šlhamin*.
sevrer, *sevrô*.
sien, sienne, *san-no*, *san-na*.
sieste, *prenire*.
siffler, *seblô*.
sifflet, *seblé*.
signe, *se-gno*.
signer, *sinô*.
simple, *sanplo*.
singe, *sandze*.
sœur, *soâr*.
sœur (relig.), *seur*.
soi *sâ*.
soif, *sâ*.
soin, *soan*.
soleil, *soleu*.
solide, *solido*.
somme, *soma*.
sommeil, *soan* f.
sonde, *sonda*.
songer, *songhié*.
sonner, *sonô*.
sonnette. *sone-ta*.
sonneur, *soneu*.
sorbier des oiseleurs, *ôliâr*.
sorcier, *sorci*.
sort, *sour*,
sorte, *sourta*.
sortir, *sourtre*.
souffle, *sošlho*.
souffler, *sošlhô*.
soufflet, *sošlhé*.
souffrir, *sofri*.
soufre, *sepro*.
soufrer, *seprô*.

soulager, *solaghié*.
soulever, *soulevô*.
soulier, *solâr*.
soupe, so*pa*.
soupente, *poutan*.
souper, *sopô*.
soupeser, *pezintô*.
soupirail, *larmi*.
source, sor*sa*, go*ta*.
sourd, *sor*.
soutenir, *souteni*.
souterrain, *sotarran*.
souvenir, *soveni*.
subir, *subi*.
succéder, *succédô*.
succès, *succé*.
successeur, *succéseu*.
suer, *souô*, *swuyé*.
suffisant, *sufizin*.
suivant, *suivin*.
supposer, *supozô*.
sureau, *s*we-*ye*.
sur-le-champ, da*ro*.
surprendre, *surprindre*.
surpris, *surprâ*.
surtout, *caban*.

tabatière, *tabatire*.
table, trô*bla*.
tablier, *devanti*, *fedô*.
tablier de cuir, *bazana*.
tabouret de pieds. *sêlon*.
tache, *tatse*.
tâcher, *tôkié*.
tacher, *tatié*.
taille de boulanger, *outse*.
tailler (vitic.), *pouô*, *sarpô*.
taire (se), se *coijé*.
talus, ba*lma* f.
tambour, *tinbor*.
tambourineur, *tinboroni*.
tanner, *tanô*.
tapage, *tapadze*.
tapageur, *tapadzeu*.
taque, *bretagne*.
tard, *tôr*.
tarder, *tardô*.
tartine, *rutia*.
tâtillon, *paté*.
taupe, *darbon*.
taupinière, *darbonire*.
teigne (entomol.), *arte*.
teindre, *tandre*.
tel, telle, *tô*, *tôla*.
témoin, *temoan*.
tempérament, *tinpéramin*.
tens, *tin*.
tendre, v. *tindre*.
tendre, adj. ti*ndro*.
tenez ! *téni* !
tenir, *teni*.
terme ta*rmo*.
terminer, *tarminô*.
terrain, *târran*.
terre, tâ*rra*.
terrine, *târran*, m.
tête, té*ta*.
tétin, *poson*.
tétine, *pose*.
tiens ! *té* !
tiers, *tiâr*.
timbre, tan*bro*.

timbrer, *tanbrô*.
tirer, *terié*.
tisonier, *barné*.
titre, ti*tro*.
toile, *tâla*.
toit, *covâr*.
toiture, *toi*te-*ra*.
tomber, *tonbô*.
tombereau, *tonberiô*.
tonneau, *toniô*.
torcher, *torkié*.
tordre, *tourdre*.
torrent, *torin*.
tort, *tour*.
tortiller, *torte-yé*.
touche, *teutse*.
toucher, *teukié*.
toujours, *tourdzo*.
toupet, *toupé*.
tour, *tor*.
tourbillon, *torbe-yon*.
tourmenter, *tormintô*.
tournant, *tornin*.
tournée, *tornô*.
tourner, *tornô*.
tournure, *tor*ne*ra*.
tourte, *tor*ta.
tourteau, *maton*, *tre-fon*.
tous, toutes, *tui*, *toté*.
tout, *to*.
tout-à-l'heure, *totore*, *adé*.
tracer, *tréché*.
trahir, *traï*.
train, *tran*.
trainée, *tran-nô*.
trainer, *tran-nô*.
traire, *trére*.
trait, *tré*.
traiter, *trétô*.
tranchant, *trintsin*.
tranche (portion), *ta-yon*.
trancher *trinkié*.
transport, *trinsponr*.
trappe (porte), *trapon*.
traquet motteus, *cublan*.
travail, *travâr*.
travail (de maréchal-ferrant) *detré*.
traverse, *tra*vâ*rsa*.
traverser, *travarsô*.
treizième, *trézye-mo*.
tremblant, *trinblin*.
tremblement, *trinblemin*.
trembler, *trinblô*.
trempe, trin*pa*.
tremper, *trinpô*.
trépied, *trâpié*.
très, *tré*.
trésor, *trezour*.
tresser, *tréché*.
treuil, tre-*ye*.
tricher, *frouyé*.
tricherie, *frouye*.
tricheur, *frouyon*.
tricot, *treco*.
tricoter, *trecotô*.
trident, *tra-yin*.
trier, *tre-yé*.
trimbaler, *trinbalô*.
tringle, *trangle*.
trinquer, *trancô*.
tripotage, *trepo*ta*dzo*.

triste, tri*sto*.
trochet, *motsé*.
trois, *trâ*.
troisième, *tra*ge-*mo*.
tromper, *tronpô*.
trouble, tro*blo*.
troubler, *troblô*.
troupeau, *tropiô*.
trousser, *trosô*.
truie, *ca-ye*.
tube, tu*bo*.
tuer, *touô*.
turbulent, *tara*bô*to*.
tussilage pas-d'âne, *pate*.

un, une, *ion*, ie-*na*.
uniforme, *unifourme*.
usage, *uzadze*.
user, *uzô*.
utile, *u*ti*lo*,
utiliser, *utilijé*.

vacance, *vakince*.
vache, *vatse*.
vaillant, *va-yin*.
vaincu, *vancu*.
vaisseau (fût), *vâchô*.
valable *va*lô*blo*.
valet, *vôlé*.
valoir, *valâ*.
vanter, *vintô*.
veau, *viô*.
veillée, *véya*.
veine, *v*an-*na*.
velour, *velor*.
venant, *venin*.
vendable, *vin*dô*blo*.
vendange, *vindâme*.
vendanger, *vindâmié*.
vendanges, *vindâme*.
vendangeur, *vindâmeu*.
vendeur, *vindeu*.
vendre, *vindre*.
venger, *vinghié*.
venin, *venan*.
venir, *veni*.
vent, u*ra*.
vent du midi, *vin*.
vent d'ouest, *trav*â*rsa*.
vente, vin*ta*.
ventre, vin*tro*.
ver, *vâr*.
verdoyer, *vardéyé*.
verger, *vardzi*.
vérité, *véretô*.
vermine, *var*me-*na*.
vernis, *varni*.
verre, vâ*rro*.
verrou, *varro*.
versant, *varsin*, *pind*ô*no*.
verser, *varsô*.
vert, verte, *vâr*, vâ*rda*.
vertu, *vartu*.
vessie, *conślhe*.
veuf, veuve, *v*â*vo*, *v*â*va*.
viande, *vian*d*a*.
vicaire, *ve*ké*ro*.
vide, *v*oi*do*.
vider, *voidié*.
vie, *vya*.
vieus, *vyu*.
vierge, *viârdze*.

vif, vive, vi*fo*, vi*va*.
vigne, ve-*gna*.
vigneron, *ve-gneron*.
vignoble, *ve-gnuble*.
vigoureus, *vegoré*.
vilain, *vilan*.
ville, ve*la*.
vin, *van*.
vinaigre, ve*né*gro.
vint, *van*.
vintaine, *vantan-ne*.
vintième, *vant*ye-*mo*.
viser, *vijé*.
visser, *viché*.
vite, vi*to*.
vivant, *vivin*.
vivier, *bâchu*.
vocation, *vocachon*.
vogue, vo*ga*.
voici, *vekia*.
voir, *vâ*.
voisin, *vâzan*.
voisinée, *vâzenô*.
voiture, *voi*te-*ra*.
volant, *volin*.
voler, *volô*.
volet, *volé*.
volontaire, *volont*é*ro*.
volonté, *volontô*.
voltiger, *voltighié*.
volume, *vo*le*mo*.
vouloir, *volâ*.
voûte, *vou*ta.
voûter, *voutô*.
voyage, *vey*a*dzo*.
vrai, *vrâ*.
vrille, *šlhavelire*.
vrillette (entom.), *artizon*.

Prénoms.

Alexis, *Lêxi*.
Antoine, *T*oan-*no*.
Benoît, *Benâ*.
Benoîte, *Benâte*.
Claude, *You*do.
Claudine, *Youdine*.
Étienne, *T*ian-*no*.
Georges, *Dzourdze*.
Jacques, *Dz*ô*ko*.
Jean, *Dzan*.
Jeanne, *Dz*ô*na*.
Joseph, *Dzozé*.
Louis, *Lo-yi*.
Marie, *Ma*re-*ye*.
Martin, *Martan*.
Pierre, *Pi*â*rro*.
Pierrette, *Pi*â*rre*ta.

Antoine Déresse.

SUR QUELQUES

FORMATIONS NÉOLOGIQUES RÉCENTES

DANS LEURS RAPPORTS

AVEC LES

MODIFICATIONS DE LA PENSÉE ET DES MŒURS

(*Suite* [1])

D'autre part les auteurs des nombreuses traductions de philosophes ou d'écrivains étrangers ont été amenés à créer un nombre considérable de mots nouveaux soit pour faire passer dans notre langue certains de leurs idiotismes, soit pour exprimer des idées toutes différentes, ou à modifier, à combiner des termes déjà existants pour traduire des différences, faire sentir des distinctions nouvelles qu'il leur aurait été impossible de rendre par un tour parce qu'elles auraient été ainsi moins saisissantes.

Les traducteurs de Nietzsche plus particulièrement se sont vus forcés de former un grand nombre de mots, de constituer tout un véritable vocabulaire pour traduire toute sa pensée, exprimer toutes ses allusions, rendre les expressions spontanées qui jaillissent sous sa plume, et de créer des termes nouveaux pour traduire ceus-là même qu'il introduit dans sa propre langue.

Comme Nietzsche l'écrivait le 22 août 1881 à Mlle la

1. Voyez ci-dessus, p. 9.

comtesse Meta de Salis-Marschlins, après qu'elle avait été le voir à Sils-Maria, c'est qu'il avait abordé : « Des problèmes extrêmement difficiles, pour lesquels il n'existait pas de langue, pas de terminologie... »

Ce qui frappe surtout, mais ce qui s'explique par la nature de sa pensée et de son caractère, c'est la prédominance parmi tous les mots créés dans ses ouvrages d'un nombre considérable d'adjectifs et de substantifs dans la composition desquels entrent des préfixes ou des prépositions indiquant l'excès, le renchérissement, l'effort de l'intelligence ou l'application de la volonté, marquant l'opposition, la contradiction, la négation, ou saisissant dans leur intensité, situant dans le temps les sentiments qu'il agite ou les idées qu'il analyse :

sur-animal	surhomme
surcomplet	sur-monde
surchrétien	surnational
surchristianisé	surpousse
sur-estimation	survival
super-allemand	extra-appollinien
super-moral	extra-artistique
supra-européen	extra-personnel
supra-national	hypercivilisation
supra-personnel	hypersentimentalité
archi-imbécile	hyper-spiritualisation
archi-moderne	

ou inversement ceus qui impliquent une diminution, une dépréciation.

sous-humain	arrière-monde
sous-monde	

Parmi les mots les plus nombreus on remarque également

ceus qui utilisent les préfixes indiquant une opposision ou une négation :

anti-allemand	contre-condition
anti-âme	contre-idéal
anti-arien	contre-ouverture
anti-catholique	contre-réforme
anti-dionysien	contre-renaissance
anti-grec	contre-vérité
antihellénique	
antihellénisme	non-allemand
antihistorisme	non-artiste
anti-idéalisme	non-culture
anti-kantien	non-égoïste
antimétaphysicien	non-esthétique
anti-pessimiste	non-naturel
anti-réaliste	non-mystique
	non-réalisation
contre-apparence	non-sainteté

les mots composés avec in dans son sens prépositionnel et dans son sens négatif :

inculture	inégoïste
indécouverte	incritiquable
indissolution	indéductible

ou les mots formés avec des préfixes qui comme pseudo indiquent que la qualité qu'ils expriment est fausse, ne convient pas :

pseudo-alcool	pseudo-réalité
pseudo-idéalisme	

Dans la composition des adjectifs on trouve aussi l'emploi fréquent de préfixes indiquant un rapport de temps et presque toujours dans un sens historique :

anté-appollinien post-schopenhauérien

ou bien encore :

pré-aryen pré-grec
pré-classique pré-renaissance

ou enfin l'emploi assez répété du préfixe auto dans le sens personnel qu'il implique :

auto-crucifiement auto-passion
auto-destruction auto-suppression
auto-hynoptisation

Il est à noter que dans les diverses catégories de mots faits avec ces préfixes nous retrouvons précisément des formations analogues à celles que nous avons signalées précédemment chez des écrivains français antérieurs ou contemporains.

On remarque dans la création de ces mots que l'indication d'un état, d'une manière d'être, pour l'expression desquels ils ont été créés, se fait par une combinaison ou une altération verbale et qu'elle semble nécessitée par le besoin pour toute idée, tellement celle-ci devient singulière, de faire appel à un mot particulier, différencié.

On peut signaler aussi et sans doute par suite de cette même tendance de son esprit, l'abondance des mots formés avec le suffixe isme ajouté à un nom propre, un nom de lieu, pour marquer la systématisation d'une façon d'être particulière, d'une opinion :

asiatisme faitalisme
carlylisme frédéricianisme
castratisme hégélianisme
cornarisme héraclitisme
egypticisme historisme
européanisme philistinisme

mélisme
mis-archisme
nomadisme
résignationisme
scientifisme
sophocléisme
tampirisme
totalisme

A côté de ces mots se trouvent naturellement les adjectifs en iste et en ien qui leur correspondent et certains autres pour lesquels le substantif n'a pas été formé :

amalgamiste
dysangéliste
alcyonien
appolinien
cimmérien
diagnosticien
dyonisien
eschyléen
haydnien
hégélien
koenisbergien
lessingien
mélien
prométhéen
sacéen
schleiermacherien
schopenhauérien
siegfriedien
straussien

On trouve les verbes et les adjectifs verbaus :

barbariser
bayreuthiser
diaboliser
exemplifier
intérioriser
wagnériser
démosthénisé
désécularisé
deshumanisé
mythologisé
méditerranisé

Il y a beaucoup de substantifs faits avec le suffixe ion qui toutefois ne marquent pas exactement l'action exprimée par le verbe dont ils pourraient dériver et qui n'a pas toujours été formé :

catholicisation
decatholisation
diabolisation
isolation
efféminisation
facilitation

humanisation	symbolisation
schématisation	virilisation
sensualisation	

ou des substantifs abstraits en é pour indiquer un état, une qualité, une manière d'être :

désirabilité	négativité
ipsissimosité	périssabilité
minimalité	

des mots en erie et en atie mais toujours dans un sens dépréciatif :

donquichotterie	wagnérie
médiocratie	théatrocratie

ou en manie :

wagnéromanie	héglomanie

Enfin on rencontre de nombreus mots composés :

amour-plaisir	monde-cabanon
amour-vanité	monde-vérité
décadent-type	philistin-type
enfant-artiste	princes-dieux
esprits-bourreaux	un-absolu
homme-mixture	un-primordial
idées-momies	Senta-sentimentalité
nature-instrument	

et des substantifs et adjectifs composés tels que :

alexandrino-romaine	judéo-sémitique
dyonisio-musical	monotono-théisme
germano-christianisant	religioso-moral

Les adverbes : germaniquement, surhumainement, etc.

De même dans les lettres de Richard Wagner, la traduction de ses œuvres, sa correspondance avec Liszt, on trouve :

super-idéal
anti-naturel
sensuelle-intellectuelle
rossinien
surpayer
antichambrer
lohengriner
préfigurer
walkyriser
germano-pessimistique
hellenestico-pessimistique
analoguement
idéellement
palpablement
banquiers-compositeurs
lèse-programme
tabatière-Lohengrin

Et dans les traductions de Schopenhauer :

a-juif
a-judaisme
bestialisme
inintuition
fichetien
kant-fichetien
leibnitz-wolfien
post-kantien
schellingien

Dans celles plus récentes de Carlyle, de Wells, d'Oscar Wilde, de d'Annunzio, etc., on rencontre :

anglo-saxonisme
anti-Laudisme
Chartisme
Cromwellisme
howardisme
hudsonisme
lionisme
mammonisme
odinisme
pan-slavisme
pétrarquisme
sans-culottisme
spécialisme
découvrabilité
invéracité
béthovénien
effrénien
goldonien
subterranéen
vincienne
clair-de-lunaire
cométaire
ré-empocher

désensevelir
surencombrer
nulle-chose
non-gouvernement
non-schème
non-possédant
sans-commencement
sans-fin

enseigneur-héros
monde-valet
dangereux-vrai
hypocrite-fanatique
littéraire-agricole

éducationnaliste
anti-contemporain
anti-étranger
anti-unioniste
inadultéré
indivine
inemployable
inhéroïque
in-informé
insuppressible
imblâmable
improphétique
imaginifique
indiscontinument
pan-celtiquement, etc...

Les écrivains philosophiques ont également introduit à notre époque un nombre considérable de mots. Parmi ces mots dominent ceus formés avec les préfixes sous, sur, contre, ré, anti, ante, hypo, hyper, etc., et les mots composés. Par l'étude précédente nous avons vu que cette formation témoigne d'un courant d'idée et d'une transformation de la pensée dont nous avons pu relever les premiers indices depuis le commencement du siècle et suivre le développement jusqu'à Nietzsche. M. E. de Roberty en a créé à lui seul un très grand nombre. D'autres comme Dumas, de Tarde, Ribot, etc., ont formé surtout des mots composés ; Jules de Gaultier a également fait appel à de nombreus termes nouveaus :

anti-activité
anticonscience
anti-espace
anti-esprit
anti-force

anti-intelligence
anti-lumière
anti-matière
anti-sensibilité
anti-temps

anti-vie
anti-volume
extra-affectif
extra-psychologique
extra-social
demi-christianisme
demi-individualisme
demi-pathologique
demi-sommation
inter-cérébral
inter-psychologie
inter-psychique
re-perceptible
re-tangible
re-visible
protochrétien
proto-historique
préindividualiste
hypo-esthésie
pseudo-opposition
pseudo-naissance
aspect-désir
aspect-sensation
brise-obstacle
brise-raison
douleur-sensation
émotion-choc
émotion-mère
émotion-sentiment
émotion-surprise
erreur-orgueil
génération-cause
génération-effet
imitation-coutume
imitation-monde
phénomène-douleur
présent-futur
présent-présent
présent-passé
sentiment-croyance
sensation-besoin
société-organisme
volonté-fouet
volonté-frein
bovarysme
contractualisme
descendentalisme
commodisme
gobinisme
interindividualisme
intuitionisme
interpsychisme
jinssivisme
éthélisme
nietzschéisme
nietzschéanisme
participationisme
stirnérisme
surhumainisme
dénourrir
désensauvagir
non-désir
non-élite
non-naturel
non-volume
non-vrai
non-choisi
asocial
sur-familial
surnational
surprofessionnel
surorganique

supra-organique
infra-organique

demi-christianisme
demi-individualisme
demi-sommation
contre-talent
sous-monde
sous-évalué
non-vrai
non-préméditation
carlylien
élisabethéen
gobinien
nietzschéen
spencérien
werthérien
misohégélien
irreperceptible
idéationnel
inintentionnel
présentatif-représentatif

infinitiste
sensationnaliste
gobiniste
immemoraliste
aciération
altruisation
aristocratisation
équilibration
religionification
héroïté
immaturité
niabilité
remanité
autophage
idéophage
individuophage
bovaryque
zarathoustrique
apothéosé
nettifié
recorporalisé, etc...

Par exemple si nous prenons le mot *grégaire*, qui a été discuté bien que déjà admis dans certains dictionnaires, nous voyons que c'est en effet un néologisme actuel et un de ces mots récents et typiques de notre langue chez lequel il est possible de suivre le développement d'une signification nouvelle et de se rendre compte des tendances caractéristiques qu'indiquent la plupart de ces formations.

Comme le faisait remarquer L. Boisse, « *Grégaire* est en effet d'origine philosophique ou, plus exactement, sociologique. Vous le trouverez, par exemple, dans le *Précis de sociologie* de G. Palante (livre II, chapitre V : « Loi de solidarité sociale et loi de *grégarisme* » et *ibidem*, « Conclusion : socialisme et individualisme », p. 185 : « subordonner

l'action individuelle à l'esprit *grégaire* »). Vous le trouverez aussi, — et peut-être pour la première fois, — dans Nietzsche, *Par-delà le bien et le mal*, § 199 : « L'homme de troupeau », etc. Vous le trouverez aussi, je crois, — mais je n'ai pas le temps de vérifier, chez Tarde (*Lois de l'imitation*) et chez Gustave Le Bon (*Psychologie des foules*). Je crois, avec M. Raymond Poincaré, que le mot *grégaire* est « correct et significatif ». Je ne pense pas, avec M. Pierre Lasserre, que *moutonnier* puisse le remplacer. *Moutonnier*, selon Littré, signifie au figuré : « qui fait ce qu'il voit faire ». Le mot ne comporte, semble-t-il, que l'idée d'imitation. Il y a quelque chose de plus dans *grégaire*. La loi de l'imitation n'est pas la seule à laquelle obéissent les foules et les assemblées. Il y a encore — et peut-être surtout — la loi de l'inconscient, la loi de suggestibilité, la loi de crédulité, la loi de simplisme, la loi d'intolérance, la loi de conservatisme, la loi de cruauté, etc., etc. *Grégaire* à l'occasion exprime tout cela. C'est un terme aujourd'hui familier à la langue des philosophes, qui n'est pas toujours un jargon [1]. »

Et contrairement à M. Pierre Lasserre qui se demandait « Pourquoi *grégaire*, quand nous avons *moutonnier* ? » M. Gaston Deschamps soutenait également avec R. Poincaré qui avait employé ce terme parce qu'il avait trouvé ce néologisme « correct et significatif » : « En effet, *moutonnier* ne me semble pas avoir tout le sens qu'un récent usage attribue au mot *grégaire*. On avait essayé, il y a quelques années, le mot *grégarien*, avec cette définition : « Se dit des animaux qui vivent ordinairement réunis en troupe. » Le *Dictionnaire général de la langue française*, Thomas, ne mentionne pas *grégaire*. Larive et Fleury,

1. *Le Temps*, 18 juillet 1909.

plus hospitaliers, définissent ainsi ce mot : « Se dit des animaux qui vivent par troupes. *Les chamois et les isards sont des animaux grégaires.* » Littré se contente de marquer d'une crois, comme néologisme, le mot *grégaire*, et lui attribue le même sens. Ni Rouaix, dans son curieus *Dictionnaire des idées suggérées par les mots*, ni Schefer dans son amusant *Dictionnaire des qualificatifs*, ne mentionnent *grégaire*. Et pourtant, il est malaisé de trouver un autre mot pour exprimer ce qu'a voulu dire M. Poincaré dans sa remarque psychologique au sujet de ces « assemblées trop nombreuses » qui ressemblent parfois à des foules, à des troupeaux de moutons [1] ».

On voit donc que si, bien avant Nietzsche, on trouve chez des auteurs français des mots analogues à ceus qu'on rencontre en si grand nombre chez ce dernier, et plus tard chez des auteurs qui ne le connurent point, c'est que toutes les idées qu'il précise et dont il sut poursuivre si profondément le développement ou la critique sont parentes ou contradictoires de celles qui se trouvaient alors dans les esprits, qu'elles leur répondaient, et que par conséquent il leur avait déjà été possible de déterminer chez les auteurs les plus divers la création d'un grand nombre de mots du même genre, toute une terminologie spéciale.

*
* *

Les sciences ont fourni une quantité innombrable de mots nouveaus dont nous ne pouvons donner ici que quelques spécimens pour en montrer les diverses formes. Dans les sciences naturelles il faut signaler particulièrement les nombreus mots créés par Giard, entre autres pour établir des distinctions nouvelles ou donner une appellation à des

1. *Le Temps*, 12 juillet 1909.

faits nouveaux. E. Rabaud a du reste réuni ces mots, tous généralement bien formés et à bon escient, comme progenèse, anhydrobiose, homophysaires, etc... dans une sorte de petite nomologie[1] à laquelle nous renvoyons.

d'arsonvalisation
décimalisation
déglobulisation
démorphinisation
démoustication (Laveran)
désactivation
désalpétrisation
déthéinisation
dératisation
faradisation
franklinisation
électrification
galvanisation
potentialisation
solipédisation
solubilisation
stolonisation
syntonisation
voltaïsation
kinétogenèse
orthogenèse
physiogenèse
plastidulperigenèse (Hoeckel)
archoplasme
ergastoplasme
idioplasme
kinoplasme
mycoplasme
actinographie
electrographie
oscilloradiographie
skiagraphie
aphégraphe
hodographe
magnétographe
olisthographe
pneumographe
rhéographe
sphygmographe
séismographe
sismométrographe
synchronographe
uranographe
incendioscope
goniospectroscope
orygmatoscope
tachyscope
télectroscope
calorithérapie
crenothérapie
crymothérapie
frigothérapie
hématothérapie (Ch. Richet)
sismothérapie

1. Lexique des principaux termes biologiques créés par Alf. Giard, Bull. scient. 1909.

vibrothérapie
zomothérapie (Ch. Richet)
anaphylaxie
anticatalase
catalase
enterokinase
kinase
philocatalase
philocytase (Mechnikoff)
décaféiner
décohérer
déémanatiser
démoustiquer (Laveran)
dépancréaté
dératiser
desharveyer
roetgnisé
sécrétine
plastéine
pastéine
bactériolyse
hémolyse
globulinolyse
œsophagoscopie
kératoscopie
skiascopie
trachéobronchoscopie
radiostéréoscopie
pathomimie (Dieulafoy-P. Bourget)
anallatisme
chétivisme
mérycisme
nicotinisme
ophidisme
oxycarburisme
pithiatisme
pléomorphisme
poincarisme
allomorphose (Perrier)
automorphose —
diaclase
leptoclase
lithoclase
paraclase
kénométrie
radiopelvimétrie
toxicomanie
polysémie (Bréal)
marégramme
marconigramme
radiogramme
séismogramme
skiagramme
actinomètre
bolomètre
coulombmètre
évaporomètre
kénomètre
grisoumètre
longialtimètre
longimètre
picnomètre
potentiomètre
quarrimètre
radiopelvimètre
torquemètre
tronomètre
spiromètre
anastématique
anhystérétique
bathypélagique

diastématique
isokénétique
isosphygmique
idioplasmatique
mycoplasmatique
périplegmatique
anticrotalique
antibothropique
ambocepteur
anticomplément
complémentophile
cytophile
sensibilisatrice
apotoxine (Ch. Richet)
actinotoxine (P. Portier et Ch. Richet)
hypnotoxine
hémorragine
neurotoxine
hormones (Sterling)
agglutinine
alexine
haptines (Mendez)
opsonines (Wright)
précipitines
stimulines (Metchnikoff)
antilysine
antiopsonine
bactériolysine
hémolysine
lysine
toxinocoaguline
toxinolysine
toxinocoagulines
agglutinogène
antigène
précipitogène
osmonocivité
similisage
dégyroscopage
bacillisable
bacilliphile (Landouzy)
cuvierien
euskuarien
weismannien
désartérialisé
evolutilité
schistosité, etc.

A ces diverses sortes de mots il convient d'ajouter encore tous les tactismes, les tropismes, les taxies, et tous les adjectifs qui en dérivent.

On peut juger, par ces quelques exemples dans quelles proportions les vocabulaires techniques se sont enrichis et la quantité des termes créés dans les différentes branches des sciences ou pour l'usage des divers métiers.

*
* *

Nous sommes redevables aussi de beaucoup de néologismes à l'automobile, à la navigation aérienne, etc., et nous ne parlerons pas de tous les vocables nouveaux ou d'origine étrangère qui constituent la langue des sports.

aérodrome
autodrome
cyclodrome
motodrome
vélodrome
aéronautique
aéronavigateur
chauffard
antichauffard
aérostatisme
électromobilisme
motophobe
vélophobe
automobilophobie
autobus
survoler
survol

*
* *

La littérature et l'art ont également fourni un nombre considérable de mots :

adolphisme
antigobinisme
artistisme
bayreuthisme
beaudelairisme
boecklinisme
bohémisme (E. Faguet)
bon-garçonnisme
bovarysme
brutalisme
caractérisme
chavannisme
corinthianisme
debussysme
decadentisme
décadisme
emersonianisme (Dugard)
essayisme
flamandisme
franciscanisme
gentlemanisme
gobinisme
ibsénisme
inégalitarisme
julesvernisme
klinpingisme
lamartinisme
mallarmisme
massenetisme

rodinisme
rousseauisme
ruskinisme
sandisme
sévignisme
shakespearianisme
mussettisme
panesthétisme
poltergeistisme
proudhonisme
quovadisme
régularisme
renanisme
singeolisme
surhumanisme
tainisme
tolstoïsme
tragisme
unitairianisme
victorcousinisme
whistlerianisme
whistlérisme
zolisme
zutisme
Anticanardiste
antirenaniste
anti-thérésiste
antonyste
armandiste
arouétiste
barresiste
bonaldiste
canardiste
coppéiste
corinthianiste
debussyste
demi-debussyste
formiste (J. Moréas)
intermédiariste
masculiniste
mussettiste
renaniste
rousseauiste
rousseautiste
sandiste
théatriste
thérésiste
zoliste
s'anatomiser
bayreuthiser
byroniser
corinthianiser
décadrer
déridiculiser (H. Lavedan)
détimbrer
diadémer
élégantiser (J. Lorrain)
hominiser
galantiser (A. Theuriet)
ibséniser
instantaniser
kodachquer (J. Lorrain)
larmer
légendifier
lioniser
polichinelliser
pilorier (G. Claretie)
préraphaeliser
romancer (Brunetière)
satiriser (F. Brunetière)

sganarelliser
struggleforlifiser (P. Bourget).
veloutiner
(se) visionner
audible
enrichissable (J. Lorrain)
botticellesque (Gebhart)
ingresque
d'annunzien
anti-ibsénien
basilien (Gebhart)
barrésien
berlozien
chananéen (Gebhart)
euripidien
gobinien
goethien
jupitérien
litzien
hyménéen
médicéen (Gebhart)
scribéen
métricien
meyerbeerien
mozartien
murgérien
palestinien (Gebhart)
ruskinien
stendhalien
sthalien
stirnérien
swedenborgien
tainien
verlainien
valmorien
whitmanien
imbrisable (P. Bourget)
imprécisable —
innarrachable —
inretrouvable (H. Lavedan)
internel (Coulangheon)
réclamier
décisionnaire (F. Brunetière)
soleilleux (J. Lorrain)
catastrophal (H. Bataille)
amazoné (Ed. Rostand)
armaturé (P. Bourget)
coupleté (G. Claretie)
déromantisée (H. de Régnier)
épouffées (J. Lorrain)
éthéréalisé
logicisée
manégée (J. Lorrain)
mendelsshonisée
miraculé (P. Bourget)
piedestalisé (J. Lorrain)
parisinisé (G. Claretie)
verveiné (Marcel Prévost)
anergique
casinotique
pianistique
aériennement
désolamment (Coulangheon)
supposablement

Des mots comme :

extraterritorialité (A. France)
correctitude
parfumation
surnommeur (J. Claretie)
etc.
sous-noble (H. Lavedan)

et tous les mots composés :

ange-volupté (Catulle Mendès)
boîtes-casernes (J. Claretie)
champignons-paillotes (M. Beaubourg)
clients-réclame
cloison-frontière (J. Lorrain)
clown-oiseau (J. Claretie)
fiacre-corbillard (J. Lorrain)
fleur-femme (R. de Montesquieu)
fleur-flamme
gagne-luxe (P. Bourget)
galope-chemin (G. Kahn)
kiosques-paillotes (M. Beaubourg)
maman-fée (Claude Lemaitre)
mère-barnum (J. Lorrain)
mot-sachet (R. de Montesquiou)
mimo-vaudeville (J. Claretie)
oiseau-phénix (I. Sereim)
papier-journal (F. Brunetière)
poète-dandy (J. Claretie)
pousse-cerceaux (G. Kahn)
prêtre-femme (Marcel Prévost)
révérence-plongeon (J. Lorrain)
révolutionnaires-bornes
salons-ateliers (J. Lorrain)
sultane-servante (Mme de Noailles)
traîne-haridelles (G. Kahn)
usurier-antiquaire (P. Bourget)
vaccin-bridges
vers-maximes
vers-médailles
ville-carrefour
ville-caserne (J. Lorrain).

*
* *

La langue d'un humoriste contemporain est encore fort curieuse en ce qu'elle renferme précisément des forma-

tions comparables à celles dont nous avons essayé de définir les tendances. En effet nous retrouvons chez Gauthier-Villars (alias l'Ouvreuse du cirque d'été, Willy), mais employés uniquement d'une façon plaisante ou ironique, à titre critique, un nombre considérable de mots analogues à ceus que nous avons mis précédemment en évidence. Cette période de création de mots nouveaus, cette transformation de la langue correspondait du reste à l'époque où celui-ci a créé tous ces mots, particulièrement dans ses critiques musicales, et précisément cette production néologique, après avoir atteint son maximum vers cette époque, semble depuis s'être considérablement ralentie.

Celui-ci a fait par exemple :

gounodien	pleyeliste
beethovenien	pleyelise
schumannien	chopinise
schumanniaque	chabrierise
wildérien	beethoviennement
berlioziste	inoxydablement
d'indyste	tripatouilleusement
franckiste	parsifallacieuse, etc.

*
* *

Le journalisme et la politique ont également donné naissance à un nombre considérable de mots tous à peu près sans intérêt comme sans utilité, parfois même grotesques ou hideus et qui pour le plus grand nombre ne peuvent avoir qu'un emploi circonstanciel ou un usage momentané. Ils sont curieus surtout en ce qu'ils montrent le niveau ordinaire des polémiques, le ton de la discussion des partis modernes, et, par suite, le rang et la valeur des hommes qui y ont pris part ou même de ceus qui souvent y ont joué un rôle important.

A côté d'un certain nombre de substantifs en ion comme :

britannisation	syndicalisation
brutification	tunisification
étatisation	turquification
internationalisation	trustification, etc.

et des verbes qui leur correspondent, tunisifier, etc., ce sont d'abord tous les mots en isme formés pour la plupart avec des noms propres d'hommes ou de pays, ausquels on a ajouté cette terminaison pour caractériser d'une façon générale tout ce qui a trait à ce nom, la conviction, l'opinion qu'ils représentent. La plupart n'ont eu et ne peuvent avoir heureusement qu'un usage momentané, et la multiplicité de tous ces termes révèle la confusion des partis et est symptomatique de l'état des opinions :

Algerisme	gogoïsme
arrivisme	hertzogisme
bibisme	hervéisme
boerisme	hooliganisme
boxerisme	ipsipoussisme
coculisme	manchesterianisme
confusionnisme	millerandisme
congoïsme	milhuitcentrentisme
conservantisme	ministérialisme
combisme	montagninisme
cordicolisme	mougeotisme
corporatisme	néo-tsarisme
décentralisationnisme	nationardisme
dreyfusisme	n'importequisme
en-dehorisme	paternalisme
écossisme	patrouillotisme
éthiopianisme	piquartisme
fenianisme	antiboulangisme

anti-congréganisme
antiflaissiérisme
antiministérialisme
antiofficiérisme
antipelletanisme
philistinisme
polonisme
progressisme
rachatisme
ravacholisme
régionalisme
reinachisme
révisionnisme
roi-de-romisme
rond-de-cuirisme
royalo-nationalisme
sociétarisme
steinheilisme
syvetonisme
tamburinisme
vadécarisme
whiggisme
wilsonisme

Et par suite tous les adjectifs correspondants :

Andréfusiste
anti-armiste
anticolonniste
anticultuelliste
antihervéiste
antigrabugiste
anti-grève-généraliste
antisteinheilliste
antiquinzemilliste
antisudiste
archi-boulangiste
autarchiste
boeriste
boulangiste
bourbonniste
bouffandiste
broutchouxtiste
chamberlainiste
cégétiste
clémenciste
combiste
coculiste
déroulédiste
dreyfusiste
évasionniste
exarchiste
gabegiste
grève-généraliste
hakatiste
jaurésiste
kossuthiste
mélino-merciériste
milaniste
naundorffiste
non-substitutionniste
non-interventionniste
O'Brienniste
octobriste
patriarchiste
pelletaniste
pot-de-viniste
rachatiste

redmondiste
reinachiste
rénoviste
robespierriste
sinécuriste
stheinheilliste
sosloviste
sub-opportuniste
substitutionniste
travailliste
zaimiste

Parmi les adjectifs les plus nombreus on remarque aussi ceus en ien qui indiquent plus fortement encore l'opinion, la secte :

antivadécardien
antiviborgien
anti-proudhonien
combien
cornélyen
dreyfusien
estherhazien
hervéen
kossutien
pelletanien
rothschildien
tsarien
vadécarien
viborgien
wilsonien

ou bien encore ceus formés par le suffixe ard pris dans un sens particulièrement péjoratif qui donne au qualificatif le sens d'un discrédit, d'une réprobation et le revêt d'une sorte de vulgarité :

anti-blocard
arrondissementard
blocard
catastrophard
églantinard
féminisard
fichard
formulard
galonard
jésuitard
justiciard
Louis-philippard
majoritard
minoritard
opportunard
orléano-boulangeard
paniquard
postard
quarante-huitard
redingotard
socialo-blocard
yvesguyotard

et on a fait de même à propos de certaines polémiques médicales récentes :

hectinard sixcentsixard

Puis ceus formés dans un sens péjoratif avec la terminaison eur :

désarmeur politiqueur
gréviculteur suicideur
laïcisateur

ou avec la terminaison esque :

fichardesque, fourtoulesque, nationalesque

et ceus formés avec la terminaison eux :

nationaleux monopoleux
seize-mayeux

ou enfin des adjectifs en ier dont la sonorité n'est pas moins commune :

arrondissementier, lanternier, listier

Du reste tous ces adjectifs et on pourrait dire presque tous ces mots, à part quelques rares exceptions, n'ont jamais servi que d'insulte, n'ont jamais été employés que dans un sens mauvais et infamant.

On peut encore noter les verbes :

désensoutaner opportuniser
fructidoriser radicaliser
monseigneuriser

et les substantifs formés avec le suffixe *at* qui indique la dignité, la profession, et est toujours employé par ironie :

mouchardat rond-de-cuirat

Enfin des mots formant des à peu près, des jeus de mots et tels que :

Brarderies
Gonseries
Lanessaneries
Lépineries
nationaleuseries
Pelletaneries
Pollonniaiseries

D'autre part, la langue parlementaire nous a donné : *solutionner*, *cumulable*, *agissements*, etc., etc.

A propos de la création de ces divers vocables et de leur emploi on peut rappeler ce que disait Barbier pour justifier certains mots de ses iambes : « Le cynisme des mœurs doit salir la parole. »

*
* *

Enfin on a également fait un certain nombre de mots en ajoutant à des noms propres ou à des substantifs la terminaison ana pour désigner un recueil de faits, d'anecdotes un compendium de ce qui a trait à un même sujet. Au XVIIIe siècle ces dénominations étaient de mode, et en 1791 il paraissait déjà un dictionnaire ou encyclopédiana des recueils de ce genre. Depuis le nombre de ces mots n'a fait qu'augmenter, mais la plupart ont surtout été formés dans un sens plaisant :

Badinguetiana
Bismarckiana
Bouvardiana
bouquiniana
Brichantiana
cambodgiana
Chateaubriantiana
Déroulédiana
Hugotiana
Gueriniana
ministériana
parlementariana
Santos-Dumontiana
Stendhaliana
Talleyrandana
tétoniana
Wagnériana

*
* *

Parmi tous ces mots on distingue de suite diverses catégories plus ou moins nombreuses qui montrent qu'on a formé surtout deus ou trois espèces de mots et que ceus-ci sont presque toujours formés de la même manière.

Si nous notons comment nous rencontrons ces mots, nous voyons que chez les auteurs où on les trouve ils sont presque toujours par groupe, qu'ils se présentent par série, et que, lorsque nous commençons chez un écrivain à en rencontrer quelques-uns, nous ne tardons généralement pas à en découvrir toute une mine. Ils semblent s'appeler les uns les autres, et, quand ce n'est pas par une inexpérience de l'auteur à manier la langue, ils semblent être introduits successivement par la nécessité de faire valoir une nuance, de la préciser, d'insister sur un détail et on voit l'écrivain altérer ou modifier certains vocables dans le sens de ce qui pour lui est plus profondément senti ou de ce qu'il croit et veut plus exactement définir.

*
* *

En dehors des formations vicieuses qui se rencontrent parmi ces nombreus mots nouveaus, — et sans parler de ces locutions, maintenant courantes, triviales, humoristiques, empruntées à l'argot ou de ces expressions populaires introduites dans la langue par la mode et consacrées par quelques écrivains (H. Lavedan, Gyp, J. Ber de Turique, etc.), et qui deviennent rapidement désuètes et sont sans cesse remplacées par d'autres qui à leur tour ne tardent pas à paraître bientôt surannées, comme : *s'amener, se défiler, dîner èn peau, avoir une gondole qui clapote ou avoir un rongeur* pour dire avoir une voiture qui vous attent, *avoir un gros bonnet dans sa manche*, *réaliser son oncle*, ou bien encore

comme *lorette* ou *horizontale* que Henri Heine avait pourtant employé dans les Reisebilder en parlant du « horizontales Handwerk » d'une femme et qui ne se disent plus, depuis longtemps déjà, — d'une façon générale cette incessante prolifération néologique est symptomatique d'une déformation, d'un démembrement de la langue, et le désaccord sur les termes, la nécessité d'en faire d'autres, l'adoption de certains tours, la pratique de diverses abréviations contraires au génie de la langue ne fait que traduire le désaccord profond des idées, un état d'inintelligence et de vulgarité qui coïncide au trouble, à la dégradation de la vie et de la pensée moderne.

Ces remarques ne sont du reste malheureusement pas particulières à la langue française, et ce serait même le lieu de rappeler ici ce que Nietzsche pensait de l'état de sa propre langue en parlant de : « cette dilapidation illimitée de la langue allemande actuelle que Schopenhauer a décrite avec tant d'énergie. « Si cela continue ainsi, disait-il un jour, en 1900, on ne comprendra plus très bien les classiques allemands, car on ne connaîtra plus d'autre langage que le misérable jargon de la noble « actualité » — dont le caractère fondamental est l'impuissance. » Et, de fait, des critiques et des grammairiens allemands élèvent déjà la voix dans les plus récents périodiques, pour proférer que nos classiques ne peuvent plus servir de modèle pour notre style, car ils emploient une grande quantité de mots, de tournures et d'enchaînements syntactiques dont nous avons perdu l'usage : c'est pourquoi il serait convenable de recueillir et de présenter en exemple les tours de force dans l'agencement des mots et des phrases chez les célébrités littéraires actuelles, ainsi qu'il a été fait par exemple dans le petit dictionnaire manuel de Sanders [1]. »

1. *Considérations inactuelles*, trad. H. Albert, p. 102/103.

dont le langage s'insinue dans son oreille goutte à goutte, avec un perpétuel rappel des mêmes mots et des mêmes tournures de phrases. Et comme il utilise généralement pour cette lecture les heures où son esprit fatigué, de toute façon, n'est pas prédisposé à la résistance, son sens du langage se familiarise peu à peu avec cet allemand quotidien, et il lui arrive par ailleurs d'en regretter l'absence avec douleur. Mais les fabricants de ces journaux, d'accord en cela avec la nature de leurs occupations, sont le plus habitués à l'écume de ce langage journalistique[1] ».

*
* *

L'étude de cet énorme développement néologique, sans même envisager la justification des mots et la légitimité des expressions, n'est donc pas dépourvue d'intérêt. Elle montre, comme nous venons de le voir, chez des auteurs déjà éloignés, par l'emploi ou la création de mots répondant à des idées qui alors n'avaient pas encore pris corps ou manifestant tout un état d'esprit qui ne s'était point encore affirmé, l'origine d'idées qui se sont ensuite développées, de tout un mouvement intellectuel qui s'est produit plus tard.

Chez beaucoup d'auteurs l'étude de ces formations nous montre en outre leur effort continu pour adapter la langue à leur goût qui ne se porte plus sur les mêmes objets, à leur sentiment qui n'est plus le même, à leur pensée qui ne considère plus les mêmes problèmes et ne les envisage plus de la même façon, et cependant la négligence dans laquelle ils la tiennent en ne s'occupant point des causes de décadence que trahit sa corruption.

On peut suivre ainsi les louables efforts de ceus qui

1. *Considérations inactuelles*, trad. H. Albert, p. 104.

ayant quelque chose à dire de profondément sincère, de neuf et de précis se sont efforcés de l'exprimer intégralement ou de le traduire d'une manière rare. On se rent compte de ce qui a été apporté par la science d'après tous les mots nouveaux qu'ont nécessités les découvertes les plus récentes, les applications inattendues qui en découlent ou les vues théoriques qui se sont fait jour. On vérifie aussi à nouveau que les transformations dans le sens des mots ne sont pas seulement décidées par la logique seule et qu'on ne peut leur donner exclusivement une origine savante ou une cause rationnelle ; qu'elles dépendent aussi des circonstances et des temps, que l'usage y contribue et que l'histoire et les mœurs y laissent leur empreinte.

Mais aussi combien voit-on de mots inutilement créés pour exprimer une chose qui avait déjà été dite et combien plus explicitement par d'anciens vocables, combien on peut relever de fautes d'ignorance ou de présomption. Chez beaucoup l'ignorance du mot juste ou l'incapacité de trouver le mot propre, détermine non seulement la production de mots hazardeus, mais de mauvais enchainements, de fausses juxtapositions, de solécismes. Ce fait du reste n'est pas propre à notre langue, mais est commun aujourd'hui à beaucoup d'autres. D'autre part sans nécessité, par mode, on emprunte indifféremment à tous les idiomes et à des degrés divers, les termes les plus disparates, et chaque langue abandonne ses constructions idiotiques pour adopter des constructions qui lui sont étrangères.

Il se forme ainsi, comme le disait Nietzche, une sorte de « syntaxe internationale [1] » aus dépens de ce qui est caractéristique du génie de chaque peuple et de sa langue. Or, il faut remarquer : « quels étaient les efforts des anciens pour

1. *Considérations inactuelles*, trad. H. Albert, première série, p. 105.

apprendre à parler et à écrire, et combien les modernes se donnent peu de peine [1] ». Aujourd'hui au contraire : « chez l'écrivain modèle ultra-moderne la syntaxe contournée, guindée ou complètement effilochée, le néologisme ridicule sont non seulement acceptés, on les lui compte encore comme un mérite, comme quelque chose de piquant [2] ».

Ces transformations de la langue nous donnent donc ainsi un aperçu historique sur notre époque. Dans cette époque troublée où la vie et la pensée n'ont plus leur équilibre ancien, où se perdent la mesure de notre force et la pondération de notre génie, on a indifféremment la possibilité de tout dire ou même d'avancer ce qui ne saurait être raisonnablement soutenu, en même temps que de le dire mal, de n'importe quelle manière, sans élégance comme sans à propos ; une foule d'idées incertaines ou dénaturées sont défendues ou reprises à côté d'autres réellement neuves et vraies, en sorte qu'on rencontre à la fois une abondance inutile de termes qui n'ont pas de signification précise et de nombreus mots originaus qui indiquent véritablement des distinctions très subtiles et très précieuses ou qui répondent à des choses nouvelles. Par la déformation, la perte de la préexcellence de notre langue, on juge ainsi du désordre des mœurs, de l'hésitation et de la faiblesse de la pensée, de l'amoindrissement moderne de notre rôle.

Gaston GAILLARD.

1. *Considérations inactuelles*, trad. H. Albert, 1re série, p. 112.
2. *Ibid.*, p. 105.

MATÉRIAUS POUR UN

LEXIQUE DU PARLER POPULAIRE

DE MONS-LA-TOUR

COMMUNE D'OURS-MONS (HAUTE-LOIRE)

On trouvera ci-dessous quelques matériaus lexicologiques que j'ai recueillis et notés fonétiquement pendant mon séjour dans la Haute-Loire. Je les ai fait suivre de trois chansons en patois du Velay [1].

Je me suis documenté auprès de Mme Victorine Aulagnier, âgée de quarante ans, originaire de Mons, qui n'a jamais quitté la région, et dont les parents sont nés aussi dans ce village. Les quelques variantes m'ont été fournies par le jeune Ranchet, âgé de 15 ans, élève du lycée du Puy. Je dois enfin des remerciements à mon excellent collègue M. Veÿ, professeur de 3e au lycée du Puy.

Mons-la-Tour, distant du Puy de 3 kilomètres, est un hameau de 250 habitants, dépendant de la commune d'Ours-Mons, dont la population totale est de 352 babitants. Il n'y a pas de différence entre le parler de Mons-la-

1. Le patois des environs du Puy n'a encore été noté fonétiquement que dans les études morfologiques de M. Vignon. Quant aux travaus de M. Albert Dauzat, ils portent sur le sud du département du Puy-de-Dôme et seulement la partie Nord du département de la Haute-Loire. Le travail le plus récent que je connaisse sur le patois du Velay, — et la notation française en fait un instrument de travail insuffisant — est le *Vocabulaire patois vellavien-français, publié par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy, rédigé par le baron de Vinols. Le Puy, 1891.*

Tour et celui d'Ours, mais il en existe, et de notables, entre ceus-ci et les parlers des environs. Les naturels eus-mêmes en ont la sensation très nette : « Les jours de foire, disent-ils, on connaît à la prononciation des foirains (*sic*) de quel pays ils sont. » A Mons, on dirait : *yéu sẽy dè la Vọuta* (je suis de la Voulte)[1] ; à la Voulte, on dit : *yéu sẽy dè la Vẹuta*. A Mons, on dirait : *yéu sẽy d ẽẽ Vẽ* (Je suis de Vals[2]) ; à Vals, on dit : *yéu sẽy d ẽẽ Vạé*.

Suivant la tradition populaire bien connue, chaque commune, chaque hameau ne manque pas de dauber sur le hameau voisin : c'est, le plus souvent, un simple dicton, une sentence de peu de portée, parfois une médisance. Les habitants d'Ours sont, pour ceus de Mons, « les chapeaus de chanvre » : « *lõs tsapẽ dè tsẽrba* ». A propos de ceus de Charentus[3], on dit couramment : « *aprè la sõpa, yó ryẽ pyũs* » (Après la soupe, il n'y a plus rien). On affirme aussi qu' « à Bouzols[4] (ils ne) disent pas deus fois la messe pour un sou » (*a Buzòu, dyèzõ pà dõs kó la mèsa par ẽẽ só*).

Je n'ai pas l'intention d'examiner ces matériaus au point de vue des évolutions fonétiques. Je me contenterai de très brèves indications. Nous sommes, bien entendu, en pleine région du *c* (+ a lat.) = *ts*, en pleine région aussi du changement de *l* intervocalique en *v*.

Les palatalisations, les labialisations, les diftongaisons orales, et surtout nasales, y sont fréquentes et variées, ce qui est l'indice d'un patois encore très vivant que j'aurais voulu avoir le loisir d'étudier sur place plus complètement et plus longuement qu'il ne m'a été donné de le faire.

1. La Voulte-sur-Loire.
2. Vals, près Le Puy.
3. Charentus, hameau de la commune de Coubon.
4. Bouzols, hameau de la commune de Coubon.

a

abatĕõ, tempe. Ex : *ĕy rèsèpu ẽ ko ă l abatĕõ*, j'ai reçu un coup à la tempe.

abăw, tas (de foin). Ex. : *ĕy fă ĕn abăw*, j'ai fait un tas (de foin dans la grange). Voir *piñõ*.

aboli, mal fait, gâché [français régional]. Voir *ăbăstărei* et *abui*.

abriạ̃w, avril.

abrika, abrité (p. p.). Ex. : *sĕz abrika suz ĕn ăbr*, il s'est abrité sous un arbre.

ăbrọ̃, bord. Ex. : *a l ăbrọ̃ dè la ribĕyra*, au bord de la rivière.

abui, détruit. Ex. : *akèl ŏm sĕz abui*, cet homme s'est (livré à la débauche), « gâché », ne travaille plus. Voir *aboli* et *abăstărei*.

aburyĕu et *aburyu*, (fém. *aburyĕva*), hâtif. Ex. : *las frĕza sõ èstạdas aburyèva akést õ*, les fraises sont été hâtives cet an.

abyūra, abreuver. Ex. : *sĕ ana abyūra*, je suis allé abreuver (mes bêtes). Voir *byūrè*.

adĕyrĕ, amener. Ex. : *tsŏ adĕyrĕ akĕl ŏm*, il faut amener cet homme.

adũda, dressé. (p. p.). Ex. : *ĕy adõda aki byĕu*, j'ai dressé ce bœuf.

ãduyị, resserrer (les douves d'un cuvier).

adyĕo, adieu (s'adressant à un seul, ou en tutoyant). Voir *adyuea*.

Adyœya, Aiguilhe, commune de l'arr. et du cant. du Puy. Ex. : *vo az Adyœya*, je vais à Aiguilhe.

adyuea, adieu (s'adressant à plusieurs ou en ne tutoyant pas, aus personnes âgées, par exemple). Voir *adyĕo*.

afĕna, faire sécher. Ex. : *õ fa afĕnạ dè truli*, (ils) ont fait sécher du trèfle.

ăglĕyza, église. Ex. : *vo a l aglĕyza*, je vais à l'église.

aglõ (*d*), du gland. Ex. : *sĕ anạda amasa d aglõ par mŏs pwŏr*, je suis allée ramasser du gland pour mes porcs.

ạg̈wiạ̃da, aiguillon du laboureur.

ạyga (*l*), l'eau. Ex. : *ĕy gaza l ayga*, j'ai traversé l'eau (à pied). Voir *dĕspătsa*, *gaza*.

aǵyǝ̆ya, aiguille. Ex. : *ĕy pasa m aǵyǝ̆ya*, j'ai enfilé mon aiguille.

agyuza, aiguiser. Voir *pǝ̆yra*.

akāpa, ramasser. Ex. : *ako vow la pǝ̆na dè vw akāpa*, ça vaut la peine de le ramasser. Voir *gǝ̆rgĕ*.

akĕl, ce, cet. Voir *adĕyrĕ*.

aki, ce. Voir *akwita*.

ako, ça. Voir *akāpa*.

akwita, dépêché (p. p.). Ex. : *s ĕz akwita par fayrè aki trabay*, il s'est dépêché pour faire ce travail.

amadyĕ̆r, mûr. Ex. : *lŏs pŭō vō yĕ̆strè amadyĕ̆r*, les pommes vont être mûres.

ámĕ̆ala, amande. Voir *amĕ̆da*. —

amĕ̆da, amande. Ex : *ĕy mādza ĕna amĕ̆da*, j'ai mangé une amande. Voir *amĕ̆ala*.

amō̆, là-haut. Ex. : *mŏt amō̆*. monte là haut.

amorta, mourir. Ex. : *as lisa amorta lè fyo*, tu as laissé mourir le feu.

amulyĕ (*l*), le mûrier.

amwǝ̆las, mûres. Ex. : *las amwǝ̆las vō yĕ̆strè amadyǝ̆ra*. Les mûres vont être mûres.

ana, aller. Voir *dĕspătsa*.

anada (*sĕ*), (je) suis allée. Voir *aglǝ̆*.

añĕ, agneau. Ex. : *ĕna fĕda o fa ĕn añĕ*, une brebis a fait un agneau.

anĕy, aujourd'hui. Ex. : *anĕy o fa bwō tĕō*, aujourd'hui il fait bon tens.

aprupyĕs (*il*), il nettoie. Voir *vĕntǝ̆yrĕ*.

āpwǝ̆la, ampoule. Ex. : *mè sĕ faý ĕna āpwǝ̆la*, je me suis fait une ampoule.

arăyrè, araire, charrue d'un type ancien. Voir *tsarūya*.

arañada, araignée. Ex. : *yo byā d arañada ǵyā akĕl ĕstaw*, il y a bien des araignées dans cette maison.

ardzyǝ̆va, argile. Ex. : *ăkwŏs dè tĕ̆ra d ardzyǝ̆va*, c'est de la terre d'argile.

ari (*l*) (vieilli), le bélier.

arkow, arc-en-ciel. Ex. :

l arkow di matyi
la plĕ̆ya ĕs i tsami ;
l arkow di sĕ̆ra,
lè bwō tĕā espīra.

l'arc (en ciel) du matin,
la pluie est en chemin ;
l'arc du soir,
le beau tens espère.
Quand tu vois l'arc-en-ciel
du soir, espère (= attens)
le beau tens.

armãj, armoire. Ex. : *ĕy buta mõ yĕõdzè dyĕã l armãj*, j'ai mis mon linge dans l'armoire.

arọza (*l*), la ronce.

artĕy, orteil. Ex. : *mè sĕ fa ma a mõn artĕy*, je me suis fait mal à mon orteil.

ătạysè(*s*), s'apaise. Ex. : *lè vã s ătạysè*, le vent s'apaise.

atrapa (*ĕy*), j'ai attrapé. Voir *ĕskrèvyĕs*.

ătsè (*ĕn*), une petite hache à couper le bois.

ạuna, aune (1me 20). Ex. : *ey fa ena ạuna dè pwita*, j'ai fait une aune de dentelle.

ạura, vent. Ex. : *făy d ạura*, il fait du vent. — *ạura di midzŏr*, vent du midi.

ạutsa, oie. Ex. : *ĕõ trupĕ d ạutsăs sõ anạdas prĕnè ĕõ bĕã*, un troupeau d'oies sont allées prendre un bain.

avạõza, alouette. Ex. : *l avạõza tsãta*, l'alouette chante.

avwŏs, août.

avwŏs (*fĕsta d*), fête d'août (du 15 août).

ăy (*d*), de l'ail. Ex. : *las fĕõnas krèydõ : kă võ d ăy ?*, les femmes crient : qui veut de l'ail ?

aygardẹõ, eau-de-vie (eau ardente). Ex. : *byĕvõ tro d aygardẹõ*, nous buvons trop d'eau-de-vie.

ayũma, allumer. Ex. : *tsodrio ayũma la lãpa*, faudrait allumer la lampe.

azbabu, ânon ; — têtard.

ạzè (*ĕn*), un âne.

b

baryọta (*la*), la brouette. Ex. : *la baryọta sĕr byã par porta lè fĕõ*, la brouette sert bien pour porter le foin.

bătĕ, bateau. Ex. : *sĕ mũnta dyã lè bătĕ : i fa le tur di lak di Buei*, je suis montée dans le bateau : j'ai fait le tour du lac du Bouchet.

bạtsa (*ĕna*), une outre, en cuir, pour transporter le vin (Mot vieilli).

bătsạs, auge à porc. Ex. : *le pwŏr mõdza dyõ sõ bătsạs*, le porc mange dans son auge.

bavạsta (*ĕna*), un grand cuvier. Voir *bavastu*.

bavastu (*ĕõ*), un cuvier. Voir

bavạsta. Ex. : *ĕy dibarasa mõ bavastu par ʃạyrè ma budzạ̀da,* j'ai débarrassé mon cuvier pour faire ma lessive.

bavay (*ĕõ*), un balai.

bavaya (*ĕy*), j'ai balayé. Ex. : *ĕy bavaya mõ estăw,* j'ai balayé ma maison.

bĕpăyrè, beau-père.

bẹ̄la măyra, belle-mère. Voir *mirăstra.*

bĕkọ, beaucoup. Voir *nẹ̄dzạ.*

bĕna (*ĕna*), une corbeille (de bois).

bẹ̄styas (*măs*), mes bêtes.

besunăda, « bessonnée », portée double. Par plaisanterie, d'une femme : Ex. : *akla fĕãna ot agyu ĕna besunạ̄da* , cette femme a eu des jumelles.

bẹ̄yrĕ, beurre.

bẹ̄ysă, bêche à deus dents. Ex. : *ĕy bisa la tẹ̄ra ĕã ma bẹ̄ysa,* j'ai bêché la terre avec ma bêche.

Blavõjĕ, Blavozy, commune de la Haute-Loire arr. du Puy.

blọ̄da (*ĕna*), une blouse.

blœvirọva, bleuet. Ex. : *yo dè blœvirọva dyĕã le tsũ,* il y a des bleuets dans le champ.

bõjèrõ, veston de coutil noir et froncé. Ex. : *lõs Paña pọ̄rtõ dĕ bõjèrõ,* les habitants de Polignac portent des vestes.

bọ̄ryè, borgne. Ex. : *kĕ bọ̄ryè i vī ryã,* ce borgne (n')y voit rien.

brasõ, berceau.

Brīvà, commune de Brives-Charensac (Arr. et canton du Puy).

Brīva (*lõs*), les habitants de Brives.

brọma, beugle (elle). Ex. : *la vatsa brọma,* la vache meugle, 3e p. sing. ind. pr. du v. *bramạ̄.* [Dans ces verbes, l'*a* initial se change en *o* quand il devient tonique : *tsãtã* « chanter » ; *tsõte,* il chante].

bru (*ã̄*), un essaim.

bubyẹ̄nas (*las*), les bobines.

Bu€i, Bouchet (Lac du), (Haute-Loire). Voir *bătĕ.*

budzạ̄da, lessive. Voir *bavastu.* Paraît moins employé que *byudzạ̄da,* q. v.

butã, bouté (part. masc.). Voir *kŏrbẹ̄ya.*

butu, moyeu. Ex. : *lè butu dè la rõda.* Le moyeu de la roue.

buyĕ, bouvier. Ex. : *lè buyĕ ot apastyăra lu byĕu,* le bou-

vier a fait de la pâture pour le bœuf.

Buzõw, Bouzols, hameau près Le Puy.

bwĕs (*dè*), du bois. Voir *kũnyąsa*.

bwĕsu (*l*), le prunellier.

bwi (*lè*), le buis.

bwõrya (*ĕna*), une ferme, l'ensemble du domaine. Ex. : *akĕla bwõrya ĕs bwõ martsa*. Cette ferme est bon marché (n'est pas d'un loyer élevé).

bwõtsa, bouche. Ex. : *pendòva la bwõtsa*, elle laisse pendre la bouche (la lèvre).

bwõva (*ĕna*), une borne, limite. Ex. : *ĕy plãta ĕna bwõva*, j'ai planté une borne.

bwũra, soie (du porc).

byã (adv.), bien.

byĕ (*lu*), l'épervier (oiseau). Ex. : *lu byĕ nõz o mãndza ẹ̃na pwọ̃la*, l'épervier nous a mangé une poule.

byẹ̃u, bœuf. Voir *adũda*.

byĕvõ, nous buvons. Voir *aygardẽõ*.

byãtsa, bûche. Ex. : *ĕy brãla ĕna byãtsa*, j'ai brûlé une bûche.

byudzą̃da (*la*), la lessive. Ex. : *ma byudzą̃da es sĕtsą̃da*, ma lessive est séchée.

byũrè, boire. Ex. : *sĕ anạ fa byũrè mãs bẹ̃styãs*, je suis allé faire boire mes bêtes. Voir *abyũra*.

byũrla, souffle (verbe). Ex. : *le vĕã byũrla*, le vent souffle.

ɛ

ɛarvẹ̃nta, servante.

ɛèvą̃da (*la*), l'avoine. Ex. : *ĕy sèmèna dõs kartu dè ɛèvą̃da*, j'ai semé deus doubles (40 litres) d'avoine.

ɛiã, cinq.

ɛĭzĕ (*ĕõ*), un ciseau (de menuisier).

ɛœtrụya, citrouille.

ɛũra, sûre. Ex. : *sĕy ɛụra de mon afãyre*, je suis sûre de mon affaire.

ɛuza, suer. Ex. : *lè sovĕy m o fa ɛuza*, le soleil m'a fait suer.

ɛyẽdzɛ́, singe. Ex. : *sĕmblĕs ẽõ ɛyẽdzɛ́*, tu ressembles (à) un singe.

ɛyu, suif. Ex. : *lè ɛyu dè tsãdẹ̃la*, le suif de chandelle.

d

dăy (*lè*), la faux.
dăzanŏw, dis-neuf.
dăzasĕt, dis-sept.
dăzayĕ, dis-huit.
dĕdạ̈u, dé. Ex. : *ĕy prĕs mõ dĕdạ̈u*, j'ai pris mon dé.
dè dõ, d'où. Ex. : *dèdõ vẹ̈nès*, d'où viens-tu ? Voir *vẹ̈nès*.
dèfwŏr, dehors. Ex. : *sĕ anạ̈da trabaya dèfwŏr* ; *făjõ bẽ tsăw*, je suis allée travailler dehors ; (il) faisait bien chaud.
dèmyẹ̈nsé, dimanche.
dĕs, dix.
dĕsẹ̈mbré, décembre.
dĕspătsa (*sĕ*), (il) s'est dépêché. Voir *akwita*. Ex. : *despatsa ti d ana tsartsa d aygₐ ă la fwoõ*, dépêche-toi d'aller chercher de l'eau à la fontaine.
dĕy (*la*), la couleuvre. Ex. :

la dey
kè n a pa d ĕy

la couleuvre qui n'a pas d'yeus (Dicton).
dí (*lè*), le doigt.
didzyạ̈w, dégel.
djibuli (*lĕ*), les giboulées. Ex. : *lĕ djibuli tõbõ i mĕs d mar*, les giboulées tombent au mois de mars.
djirọ̈dₐ, hirondelle.
djạ̈ĕklăs (*las*), courroies qui attachent le joug à la bête, Ex. : *las djạ̈ĕklăs sè sõ kopạ̈das*, les courroies se sont coupées.
djyẹ̈ma, crème.
djyima, écrémé (p. pass.). Ex. : *ĕy djyima le lay*, j'ai écrémé le lait.
djyăka, percher (jucher). Ex. : *lăs pũlas võ djyăka*, les poules vont percher
djyăkadu, perchoir.
dọ̈dzĕ, douze.
dŏs, deus.
Dovazu, Dolaison (riv.).
dọ̈za (*la*), la demoiselle d'honneur.
dọ̈zĕ (*le*), le garçon d'honneur.
drŏl, garçon. Ex. : *ã̃ ptyo drŏl*, un petit garçon. Voir *garsu*.
dyĕã, dans (var. *dyõ*, *dyã*). Voir *fŏrmidzẹ̈ra*, *korbẹ̈ya*.
dyĕnŭ, repas du matin.
dyẹ̈ndₐ (*ĕna*), une dinde.
dyĕndăr (*ã̃*), un dindon.
dyir, dire. Voir *klạ̈u*.
Dyuryẹ̈na, Duriane, village (près Le Puy).
Dyuryẹ̈na (*lŏs*), les habitants de Duriane.
Dzãdria, Gendriac, village (près Le Puy).

dzanẹ̆brẹ, genévrier. Le même mot *dzanẹ̆brẹ* semble servir pour le fruit « geniè-vre » et pour l'arbre « genévrier ».

dzạpa, jappe (il). Ex. : *lẹ tɛi dzạpa*, le chien jappe.

dzặryẹ̆, gros rat.

dzặuta, joue. Ex. : *ol a s dzạutas rōdzas*, elle a ses joues rouges.

dzặya, pioche de terrassier.

dzavyẹ̆ya, cheville du pied. Ex. : *s ẹ̆s tŏrɛu la dzavyẹ̆ya*, il s'est tordu la cheville.

dzặw (*lẹ*), le coq.

dzŏw, jeudi.

dzu, joug. Ex. : *ẹ̆y ya may vặtsas ẹ̆ō lẹ dzu*, j'ai lié (accouplé) mes vaches dans le joug.

dzūi, juin.

dzūnyẹ̆, joindre (les bêtes) sous le joug. Ex. : *ẹ̆ dzūnyẹ̆ (ya) las vatsas*, j'ai joint (lié) les vaches.

dzuyi, juillet.

e

ẹ̆ābuñị (*l*), le nombril. Ex. : *akey pẹtyi o sōn ẹ̆ābuñi grŏs*, ce petit a son nombril gros.

ẹ̆darỵẹ̆ (*ặ l*), à l'arrière-saison.

ẹ̆gūvẹ̆ō (*l'*), fruit de l'églantier.

ẹ̆ga, jument.

ẹ̆ganau (*ān*), atée. Ex. : *l ẹ̆ganau vay pa a la mẹ̆sa*, l'atée ne va pas à la messe.

ẹ̆klẹ̆dza, enclume. Ex. : *ẹ̆y pyẹ̆ka mō day sūbrẹ̆ l ẹ̆klẹ̆dza*, j'ai placé ma faus sous l'enclume.

ẹ̆ōbrặndạ, agrandi, activé (se dit d'un incendie). Ex. : *lẹ fyo sẹ̆z ẹ̆ōbrặndạ*, le feu a pris des proportions.

ẹ̆rdzẹ̆ (*d*), de l'orge.

eskassunặyrẹ̆ (*ẹ̆ōn*), une herse.

ẹ̆sklŏ (*lŏs*), les sabots.

ẹ̆skrẹvyẹ̆s (*las*), les écrevisses. Ex. : *ẹ̆y atrapa d ẹ̆skrẹvyẹ̆s sŏs las peyrặs di rịu*, j'ai attrapé des écrevisses sous les pierres du ruisseau.

ẹ̆skuịrẹ, battre le blé.

ẹ̆skumặyrẹ (masc.), écumoire Ex. : *ẹ̆y prẹ̆s l ẹ̆skumặyrẹ par pasa la sŏpa*, j'ai pris l'écumoire pour passer la soupe.

ẹ̆skwidza (*s*), s'aliter.

ẹ̆skyudẹ̆la, écuelle.

ẹ̆sparặs (*lus*), les côtés du chariot (en bois plein). Ex. : *lus ẹ̆sparặs sō tro*

bès, les côtés sont trop grands.

Espặvyĕ, Espaly (près Le Puy).

Espavyo (*lŏs*), les habitants d'Espaly, près Le Puy.

ĕspyẹ̆dza, épi de blé.

ĕspyuna, épingle.

essăva, échelle en arête de poisson.

ĕstạdas (*sō*), sont (ont) été. Voir *aburyu*.

(*e*)*stăpa* (*ĕna*), une étape. Ex. : *akel ŏm o fa kăträ̆ ĕstăpa*, cet homme a fait quatre étapes.

ĕstavōbụ (*l*), le bâton pour conduire les bœufs.

ĕstayō (*d*), des ciseaus. Ex. : *ĕy kopă ĕna răwba ĕō măs ĕstayō*, j'ai coupé une robe avec mes ciseaus.

ĕstènặyas (*las*), les tenailles. Ex. : *prĕō las ĕstènăyas par arātsa aki klu*, prends les tenailles pour arracher ce clou.

estĕvă (*l*), le mancheron de la charrue. Ex. : *tĕnĕ l estẹ̆va ĕăpuñăda*, je tiens le mancheron empoigné.

estsăva, échelle (cors du chariot où est fixé l'essieu). Ex. : *l estsăva dè mō tsăryĕ ĕs tro lărdza*, le cors de mon char est trop large.

estsavyĕ, escalier.

ĕstạw, maison. Voir *arañạda*.

estyặva (*l*), l'étoile. Ex. : *l estyặva brīya i ɛăụ*, l'étoile brille au (en) ciel.

estyu (*l*), l'été. Ex. : *akest ĕstyu*, cet été.

ĕy, œil.

f

fặinu (*lè*), les faînes. Ex. : *lè fặinu ō tôba dè l ăbrè*, les faînes ont tombé de l'arbre.

făjŏ, (il) faisait. Voir *dèfwŏr*.

fărdza (*la*), la forge. Voir *manĕsăw*.

farụi, verrou. Ex. : *ĕy buta le farui a la pŏrta*, j'ai bouté (mis) le verrou à la porte.

fatặyrĕ, chiffonnier.

fặtŏ (*a la*), var. : *a la fặtă*, aus chiffons (cri du chiffonnier). Voir *patèr*, *pĕtrūs*.

fāu, hêtre.

fāva, fève. Ex. : *dŏnō dè fāvas ă las bèstyas*, nous donnons des fèves aus bêtes.

fayẹ̆na (*la*), la fouine.

fayrè, faire. Voir *akwita*.

fẹ̆ā (*lẹ̆*), le fumier. Ex. : *ey sŏrtyi dẹ̆ fẹ̆ā dẹ̆ mon ĕstàblẹ*, j'ai sorti du fumier de mon étable.

fẹ̆āna (*la*), la femme. Ex. : *la fẹ̆āna o butá sō buni*, la femme a mis son bonnet

fẹ̆ānas (*las*), les femmes. Voir *pỳau*.

fẹ̆da (*ĕna*), une brebis. Voir *añĕ*.

fẹ̆dzẹ̆, foie. Ex. : *los mōdza fẹ̆dzẹ̆ di Mōtẹ̆y*, les mange-foie du Monteil (près Le Puy).

fẹ̆vriĕ, février.

fi, foin. Ex. : *lẹ̆ fi ĕs sẹ̆tsẹ̆*, le foin est séché.

fiĕya, fille. Voir *fyẹ̆ya*.

fīyặ (*lẹ̆*), le gendre.

fiyặda (*la*), la belle-fille.

fiyŏw, filleul.

fiyŏva, filleule.

flŏr di bavay (*la*), la fleur de balai : genêt.

fō, faim.

fŏrmidzẹ̆ra. fourmilière. Ex. : *yot ĕna fŏrmidzẹ̆ra dyĕā lẹ̆ pra*, il y a une fourmilière dans le pré.

fŏrmyẹ̆s, fourmi.

frặysẹ̆, frêne.

frĕi, (var. : *frẹ̆*), froid. Ex. : *fặy frĕi*, il fait froid.

frẹ̆za (*las*), les fraises. Voir *aburyu*.

frŏmạdzẹ̆, fromage.

fromẹ̆ō, froment.

fudyặw (*ĕẽ*), un tablier.

fugạu dẹ̆ sẽ Dzā (*lẹ̆*), le feu de saint Jean.

fustyẹ̆, charpentier. Ex. : *lẹ̆ fustyẹ̆ m o fa ĕna tauva*, le charpentier m'a fait une table.

fuoō (*la*), la fontaine.

fyặw (*dẹ̆*), du fil. Ex. : *lẹ̆ fyặw ĕs trŏ grŏs*, le fil est trop gros.

fyặw (*lẹ̆*). (Voir le précédent.) Le filet (membrane sous la langue des enfants).

fyẹ̆ava, siffle (il). Ex. : *le mẹ̆rlẹ fyẹ̆ava*, le merle siffle.

fyẹ̆ya, fille. Voir *fiĕya* et *vergoñŏza*.

fyŏ, feu. Voir *ẽōbrặnda*.

fyẹ̆s (*lŏs*), les fuseaus.

fyuma, fumer.

fyumẹ̆ra (*la*), la fumée, var.: *fyumẹ̆yra*. Ex. : *sĕō pặ la fyumẹ̆ra d iei*, elle ne sent pas la fumée d'ici (Prov. elle est loin d'ici).

fyuvu, sifflet. Ex. : *ặwzẹ̆ le fyuvu d iei*, j'entens le sifflet d'ici.

g

gạra (*la*), la mâchoire.

gạ̀rna, branches et aiguilles de sapin. Ex. : *martsõ subrẽ lạ̃s gạ̀rnas*, nous marchons sur les aiguilles (de sapin).

garsu, garçon. Ex. : *ã̄ pètyõ garsu*, un petit garçon. Voir *drõl*.

gastạ, pourrir, gâter. Ex. : *las trifọ̀lạ̃s sè sõ gastạ̀das*, les pommes de terre se sont gâtées.

gazạ (*ẽy*), j'ai traversé à pied. Voir *ayga*.

gẹspyã, guêpe.

gõrdza (*la*), la bouche (gorge). Ex. : *bạda la gọ̀rdza*, ouvrir la bouche.

gọ̀rgẹ, pouzzolane, débris sablonneux de roche volcanique mêlés de chaus et de sable (ciment pour constructions). Ex. : *ẽy akãmpa dè gọ̀rgẹ par basti en estaw*, j'ai ramassé de la pouzzolane pour bâtir une maison.

graji, grésil. Ex. : *o fa dè grẽla an ẽy*; *o tõba dè grajị yẽr*, il fait (tombe) de la grêle aujourd'hui ; il tomba du grésil hier.

grãy (*lè*), le corbeau.

grẹ̃la, grêle. Voir *graji*.

grīmè (*lè*), chiendent. Ex. : *ẽy arantsa dẽ grīmẹ dè mõ tsã̄*, j'ai arraché des chiendents de mon champ.

gro, grain. Voir *vẽnạtyrẽ*.

grondza (*la*), la grange. Ex. : *sạ̃kè dè fi dyẽã la grõndza*, je rentre du foin dans la grange.

gruziyẽ, groseillier.

gũji, gosier.

gusta, le goûter, la « collation » de 4 heures.

guvọ̃ (*lè*), la faucille.

Ch. Guerlin de Guer,
Professeur au lycée de Caen.

(*A suivre.*)

CONTES RENDUS

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, t. XXXIII (1909), fasc. 4 et 5.

Histoire littéraire. — P. 576-580. — A quelle date a été composée la *Bataille Lokifier* ? Avant 1189, d'après M. W. CLOETTA (*Bausteine zur rom. Phil.*, Halle, 1905, p. 255 sqq.). Voici sur quoi repose cette hipotèse. Guillaume de Bapaume qui, au début du XIIIe siècle, « restaura » la *Bataille*, raconte que l'auteur, Grandor de Brie, qui vécut en Sicile, prétendit faire argent de son poème, et se refusa toujours à en laisser prendre copie. « *Quant il mourut*, poursuit Guillaume, *a son fil le laisa. Li rois Guillaumes tant celui losenga Que la cancon de deviers lui saca, Ens en un livre le mist et saiela. Quant il le sot, grant duel en demena, Ains puis ne fu haitiés, si devia.* » Quel est ce Guillaume qui joua au fils de Grandor un aussi mauvais tour ? M. Cloetta a supposé que c'était Guillaume II, roi de Sicile (1166-1189). Mais dans la *Zeitschrift*, XXIX (1905), 744 sqq., M. Ph.-Aug. Becker soutient que *li rois Guillaumes* désigne G. de Bapaume lui-même, qui aurait été roi des jongleurs. Contre cette hipotèse assez problématique M. Cl. fait ici valoir plusieurs raisons qui, d'ailleurs, ne sont pas toutes également probantes.

P. 571-575. — Publication par M. H. URTEL, d'après un ms. de la Bibliotèque municipale de Hambourg (*cod. philol.*, n° 296), d'une confession en anglo-normand qui commence ainsi : *Cest confessioun fist seint Robert, li euesqe de Nichole, de set mortels pecchez*. Le personnage dont il s'agit est Robert Grosse-tête, évêque de Lincoln (1175-1253).

P. 620-625. — Le savant éditeur de R. de Houdenc, M. M. Friedwagner, soumet à une sévère critique une récente publication de M. Ph. Lebesgue (Raoul de Houdenc, *Le* Songe d'Enfer *suivi de la* Voie de Paradis... *précédés d'une notice historique et critique*, etc., Paris, 1908). Il est, dit M. Friedwagner, particulièrement erroné de soutenir, comme le fait M. Lebesgue, que Dante doive à R. de Houdenc l'idée première de sa *Divine Comédie*.

P. 536-570. — M. J. Subak publie, d'après le *Codex Marcianus XIII*, 1.400 vers de la version franco-italienne des *Enfances Ogier* (prise de Rome par les infidèles, reprise de la ville par Charlemagne).

Histoire de la langue. — P. 492 sq. — A. Dauzat, *La langue française d'aujourd'hui*, Paris, 1908 (A. Zauner).

P. 441-461. H. Schuchardt, *La lingua franca*. — Cet idiome composite était plus particulièrement en usage dans les pays barbaresques. Le vocabulaire en variait suivant les régions, avec prédominance à l'E. de l'élément italien, à l'O. de l'élément espagnol. Sur l'importance des emprunts au français et au provençal, les témoignages sont, au xviie siècle, assez contradictoires (p. 453). Ce qui est sûr, c'est qu'avant 1830 la langue franque contenait un assez grand nombre de termes indubitablement provençaus ou français (p. 456). Depuis lors elle s'est fortement francisée. Mais les effets de la conquête se sont fait sentir. Les Arabes ont appris un peu de français, les Français un peu d'arabe; une langue auxiliaire n'étant plus nécessaire, le « sabir » est en voie de disparition.

Lexicografie — P. 479-486. — Des additions et des corrections de M. J. Subak à la 3e édition du *Lat.-rom.-Wörterbuch* de M. Körting.

P. 513-535. Ajoupa. Canot. Carbet. Pécari. — D'un intéressant article de M. L. Wiener sur le « pseudo-caraïbe » les utiles indications que voici : P. 515, n. 2. *Ajoupa* (dont le *Dict. gén.* cite un exemple daté de 1654) se trouve sous la forme *aioupane* dans Cl. d'Abbeville, *Hist. de la Mission des*

PP. Capucins en l'isle de Maragnan et terres circonvoisines, Paris, 1614. — P. 529-535. Le fr. *canoe* (XVIe s.) est calqué sur l'esp. *canoa*, qu'on rencontre à plusieurs reprises dans une lettre de Colomb à Luis de Santangel. *Canoa* a été adopté par plusieurs langues d'Europe comme « mot sauvage ». D'après M. W. il proviendrait en réalité d'une faute de lecture faite par le traducteur espagnol sur le texte latin de la lettre de Colomb. — P. 515. *Carbet* ne se rencontre pas chez Léry, *Hist. d'un voyage fait en la terre de Brésil, autrement dit Amérique*, La Rochelle, 1578, mais Cl. d'Abbeville (1614) l'emploie comme un mot d'usage courant. Le *Dict. gén.* ne le note qu'en 1694, chez Th. Corneille. — P. 518-522. « *Pécari*, 1730. Emprunté des langues américaines » (*Dict. gén.*). M. W. cite Rochefort, *Hist. nat. et mor. des Isles Antilles de l'Amérique*, Rotterdam, 1658 : *une sorte de sanglier que quelques Indiens nomment* javaries *et les autres* paquires. D'après M. W. le « caraïbe » *paquira*, *baquira* serait la déformation, dans la bouche des indigènes, de l'hispano-port. *bácora* « jeune truie ».

Dialectologie. — P. 385-430. A. Horning, *Glossaire du patois de Belmont.* — Belmont se trouve à la frontière des patois alsaciens, au N.-O. du cercle de Schlestadt, tout près du Ban de la Roche dont J.-J. Oberlin a décrit le patois. L'auteur n'a pas voulu nous donner un lexique complet du parler de ce village ; beaucoup de mots usuels qui sont du lorrain commun sont supposés connus et n'ont pas été relevés dans le *Glossaire.* Dans la *Ztschr.* de 1910, p. 162-181, M. H. a d'ailleurs publié nne longue liste d'additions et de rectifications.

Fonétique et Morfologie. — P. 631. — Quelques noms de lieus d'une fonétique intéressante : [*St.*] *Ferjeul* < *Ferreolu*, [*St.*] *Point* < *Pontiu*, [*Ste*] *Ofange* < *Euphemia*, [*St.*] *Rieul* < *Regulu*, [*St.*] *Lie* < *Leo* sont signalés par M. E. Herzog dans un article de M. J. Schätzer, *Rom. Forsch.*, XXI.

P. 604 sqq. — A. Friemel, *Laut- und Formenlehre zu Longnon's.* Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie. T. I, *Diss.*, Halle, 1906. — Compte rendu de M. D. Behrens.

Sintaxe. — P. 587 sqq. — Les trois cas d'emploi pléonastique de *en* signalés par M. De Boer dans la *Philomena* de Crestien ne sont qu'apparents. P. ex. au v. 968 au lieu de : *N'an veuillez trop grant duel an prandre* il faut lire *anprandre* en un seul mot (J. Achèr).

Etimologie française. — P. 431-438. Aune, et subsidiairement Osier, Hêtre et Hous. — Dans un très bel article (*Arch.* de Herrig, CXXI (1908), p. 76-96), M. J. Jud a soutenu que le fr. *aune* ne pouvait pas être le lat. *alnus*, et représentait un germ. **alira*. C'est cette hipothèse que discute M. Meyer-Lübke [1]. — En étudiant la carte de *l'Atlas Linguistique* on constate que, dans nos patois modernes, *aune* est strictement localisé dans la France du Nord, et que partout ailleurs, spécialement dans le Midi, le mot en usage est *verne* ou *vergne*. L'examen des noms de lieus prouve que, dans ses grandes lignes tout au moins, la géografie de ces deus mots n'a pas changé depuis le haut moyen-âge. M. J. demande, p. 77, comment un mot latin a pu s'implanter dans la France septentrionale, alors que la Provence, le Languedoc et la Gascogne, beaucoup plus romanisés que le Nord, maintenaient avec ténacité le vieus mot celtique. A quoi M. M.-L. répont (p. 436) en citant un certain nombre de termes provençaus qui, comme *pairol*, *lausa* ou *mergue*, viennent sûrement du celtique et n'ont pourtant pas de parenté dans le français du Nord. — La toponomastique révèle en outre, dit M. Jud (p. 78), que, dans tout son domaine actuel, *aune* s'est substitué à *verne* (c'est ainsi que dans l'Oise par ex. on relève côte à côte *Auneuil* et *Verneuil*). Cela n'a rien qui doive nous surprendre, fait observer M. Meyer-Lübke (p. 435). *Verna* est le mot gaulois qui s'employait dans cette région avant la conquête romaine. Le seul point intéressant serait de savoir à quelle date *aune* a supplanté *verne*. Si l'on pouvait établir

1. Dans l'exposé de cette controverse, j'ai cru devoir préférer à l'ordre adopté par M. Meyer-Lübke celui dans lequel M. Jud présente son argumentation.

qu'avant l'invasion franque la population gallo-romaine du Nord employait non pas *alnus*, mais *verna*, le problème serait résolu, et nous aurions à chercher pour *aune* une étimologie germanique. A ce point de vue précis beaucoup des noms de lieus que cite M. Jud (p. 80-84) ne prouvent pas grand chose, car ils sont et ne peuvent être que gaulois. Il est vrai qu'à la page 84 il attire l'attention sur *Vernière* et *Vernoy*, qui montrent le radical celtique en combinaison avec un suffixe latin, et semblent attester qu'au tens de l'occupation romaine *verne* n'avait pas encore cédé devant *aune*. M. M.-L. ne dit rien du cas de *Vernière* ; quant à *Vernoy*, il objecte que ce mot est bien rare, et se rencontre presque exclusivement à la frontière des deus domaines linguistiques [1]. De plus, dans les noms de lieus, un changement de suffixe n'a rien d'invraisemblable, et *Vernoy* peut n'être qu'une modification d'un *Vernay* plus ancien. — M. M.-L. se demande enfin (p. 431 sq.) si les Francs appelaient l'aune **alira* ou **arila* [cp. l'ahd. *elira*, *erila*]. De toute façon **alira* n'aurait pu, comme le suppose M. Jud, subir l'analogie d'autres noms d'arbres tels que *carpinus* ou *fraxinus*, et devenir **alina*. Ce processus ne serait admissible que si **alira* s'était trouvé fonétiquement isolé en gallo-romain ; mais comme le préfrançais connaissait un autre nom d'arbre d'une fonétique très voisine, c.-à-d. *colirus* (lat. cl. *corylus*, fr. *coudre*), le mot franc n'aurait eu aucune raison de ne pas poursuivre son évolution régulière [2].

1. Les différents (*Le*) *Vernoy* ou (*Le*) *Vernois* qu'on rencontre sur le domaine actuel de *aune* sont d'ailleurs localisés dans une portion assez restreinte de ce territoire (Seine-et-Marne, Yonne, Côte-d'Or, Haute-Marne).

2. M. J. a fait valoir (p. 91) que plusieurs noms d'arbres ou d'arbustes fréquents dans le Nord de la France sont d'origine germanique. Il cite p. 91 *hêtre* (frk. **heistir*), *hous* (frk. **hulis*), *troène* (frk. **trugino*), *osier* (frk. **halis-arium*); p. 92 *roseau* (frk. *rauz*), *laîche* (frk. **liska*) et *saule* (frk. **salaha* + *salicem*). Pour *osier*, M. Meyer-Lübke montre (p. 432) qu'il ne peut représenter ni **halis-arium*, qui donnerait en a. fr. **halsier*, ni **alis-arium* (Schuchardt, *Ztschr.*, XXVI, 333). Il faut partir d'un radical *aus-* probablement celtique. *Hêtre* (p. 433) est bien sûre-

P. 475 sq. Barbote. Barboter. — Le *Dict. gén.* considère *barbote* « nom vulgaire de la lotte commune et de la lotte franche » comme le substantif verbal de *barboter*. Il vaut mieus, dit M. E. Herzog, rapporter avec Scheler *barbote* à *barbe* (cp. *barbeau*, *barbue*, *barbillon*, etc.), d'autant plus que *barboter* au sens de « patauger dans l'eau boueuse » (*barboter* 1, *Dict. gén.*) n'est attesté qu'assez tard [1]. — *Barboter* 2 « prononcer d'une manière confuse » remonte à *barbe*, soit directement (« grommeler dans sa barbe »), soit plutôt par la voie d'une étimologie populaire » [2]. — De *barboter* 1 M. H. rapproche a. fr. *bourbeter* et *bourber*, dérivés de *bourbe*. *Barbote*, *barboter* 1 et *barboter* 2 n'auraient donc étimologiquement rien de commun.

P. 438 sqq. Cresson. — Le rapport de fr. *cresson* avec prov. *creisson* et it. *crescione* n'est pas très clair [3]. Les plus anciennes formes connues sont *cris(s)onus* et *cressonus*. Elles n'expliquent que le mot français. Il y a donc eu dans le Nord de la Gaule un fr. *cresson* ou *crisson*, et ce *cresson* est identique avec l'a. h. all. et l'a. francon. *kresso*. Tout ce qu'on peut tenir pour sûr, c'est que « les Français du Nord et les Germains de l'Ouest ont pour « cresson » une expression commune, qui des uns a passé aus Provençaus et aus Italiens, des autres aus Germains

ment germanique, mais n'a remplacé *fou* qu'à une époque assez tardive. *Hous* semble aussi d'importation récente. Sur *troéne*, v. p. 433.

1. *Bourbotte* et a. fr. *bourbete* viennent sans doute de *bourbe*, et désignaient d'abord la loche des étangs ou *limoneus*.

2. Cp. Schuchardt, *Ztschr.*, XXXIV (1910), p. 216 sq. « Il y a en roman deus radicaus de verbes, *barb-* et *farf-*... qui signifient « balbutier », « bégayer », « murmurer », bref « parler indistinctement »... Sans aucun doute *barb-* provient de *borballar*, et celui-ci signifie au propre « bouillonner » (en parlant de l'eau qui sourt ou qui bout (all- *sprudeln* 1), et seulement ensuite « bredouiller » (all. *sprudeln* 2). Cp. esp. *barbollar* 1, *barbullar*, fr. *barbouiller* 2; fr. du S. *bourbouta* 1, it. *borbottare*, fr. *barboter* 2 [cp. encore it. *barbottare*, *barbugliare*, prov. *barbouti*, *barbouta*, *barbata*, fr. *barbeloter*, *barbeter*, *bourbeter*, etc.]. Le passage de *o* à *a* doit reposer partie sur une dissimilation (au moins là où le sens primitif est maintenu), partie sur l'influence de *barba* ».

3. La fonétique de prov. *creisson*, it. *crescione* s'explique par l'action du verbe *creisser*, *crescere*.

du Nord ainsi qu'en pays slave et lituanien. Cette expression commune était-elle originairement gauloise ou germanique ? C'est ce que les documents jusqu'ici rassemblés ne permettent pas de décider » (MEYER-LÜBKE, p. 440).

P. 590 sq. DAIL « faus » — Une courte note de M. SCHUCHARDT sur le rapport de ce mot et de son féminin *daille* avec le latin *dactylus*.

P. 375, n. 1 LIGNAGE. — M. G. GRÖBER dérive *lignage* de *lignum*. Il fait valoir : contre *linea*, que **lineaticum* manque en moyen-latin, et que, dans son sens généalogique, *linea* est un terme de la langue savante ; — pour *lignum*, outre l'analogie de l'all. *Stamm* et d'a. fr. *ramage*, le témoignage d'a. prov. *linh*. — Il y a pourtant une difficulté fonétique, l'*ĭ* de *lignum*.

P. 591. PERCE-OREILLES. — Le nom de cet insecte s'explique, non par la ressemblance qu'on peut noter entre ses ailes postérieures et l'oreille humaine externe (Brewer, P. Barbier fils), mais par la croyance populaire que la forficule, pénétrant dans l'oreille des dormeurs, leur déchire le timpan de sa pince (H. SCHUCHARDT). Cf. *Ztschr.*, XXXI (1907), 660 sq.

Paul PORTEAU.

Rectification. — Dans le dernier numéro de la *Revue*, j'ai écrit, p. 66 : « Enfin, p. 290, *par une erreur dont la faute remonte au* Dict. général, *mais qu'il était facile de rectifier*, etc. » Il faut supprimer ces deus membres de phrase. Comme M. A. Thomas nous le fait remarquer « le v. 9279 du *Roman de Thèbes* est cité dans le *Dictionnaire* à la place où il doit l'être, c.-à-d. sous le verbe *étancher* ; s'il se trouve par surcroît sous l'adj. *étanche*, c'est uniquement pour éclairer le sens de l'adj. masc. *estans*, qui y figure au v. 9281 ». — Je profite de l'occasion pour demander qu'à la p. 71, l. 13 on veuille bien lire *formation lexicologique* au lieu de *f. morfologique*.

P. P.

M. Cornicelius.— *Claude Tillier*, Halle, Max Niemeyer, 1910, 517 p. in-8.

On sait que Claude Tillier, de Clamecy, jouit en Allemagne d'une réputation qu'il n'a pas en France. Il fait partie de ces écrivains que les étrangers apprécient plus que leurs compatriotes. S'il n'a pas réuni au delà du Rhin une troupe d'admirateurs, groupés en une société, comme le comte de Gobineau, il conte peut-être plus de lecteurs. Son œuvre principale *Mon oncle Benjamin*, éditée à bas pris par la maison Reclam, est connue de presque tous les Allemands, ainsi que les chansons de Béranger. Il était étonnant que jusqu'à ce jour aucun travailleur allemand ne se fût avisé d'étudier scientifiquement l'écrivain nivernais. M. C. vient de combler cette lacune. Du premier coup il a essayé de produire un travail définitif. En tout cas les 500 pages de son travail témoignent d'un sincère attachement à Claude Tillier, d'un labeur long et patient, de recherches consciencieuses poursuivies jusque dans le village natal et la petite patrie de Claude Tillier.

M. C. doit beaucoup, il le reconnaît lui-même dès la préface, aus travaus d'un professeur du lycée de Nevers, M. Gerin, qui depuis quelques années a réuni, publié et commenté les écrits de Claude Tillier, et avec qui M. C. a collaboré amicalement. Le plan adopté dans son livre est fort simple. M. C. suit au jour le jour la vie et la carrière de Claude Tillier. Il nous le montre très bon élève, puis répétiteur dans une institution libre, où il fut presque aussi malheureus que le Petit Chose, puis sous-officier assez indiscipliné sans doute puisqu'il fut cassé et renvoyé comme simple soldat dans un autre régiment, puis panflétaire, puis journaliste et enfin romancier. Et c'est le romancier qui occupe le moins de place dans le livre, puisque le dernier chapitre relatif à *Mon oncle Benjamin* ne commence qu'à la page 404, alors que les trois chapitres relatifs au panflétaire occupent les pages 65 à 404. C'était une nécessité, étant donné le plan adopté. C'était peut-être le plus gros inconvénient.

Car l'intérêt du livre de M. C. est moins d'ordre littéraire que d'ordre politique et social, si l'on peut dire. A priori il est fort difficile d'étudier longuement un panflétaire sans être amené à parler abondamment des circonstances mêmes qui provoquèrent

l'apparition de ses panflets. Ces sortes d'écrits appartiennent par un côté seulement — le plus petit dans bien des cas — à la littérature et par tous les autres à l'histoire. Or, M. C. a pris le parti d'analiser, sans en omettre aucun, successivement tous les panflets de Claude Tillier. Analise fort bien faite et fort intéressante, puisqu'elle nous révèle la vie d'un coin de province française aus alentours de 1840, avec ses conflits politiques minuscules, ses différends locaus, ses despotes électoraus (M. Dupin, le roi de Clamecy), ses flotteurs de bois du Morvan, etc. Analise qui nous montre les répercussions des grands débats nationaus sur les âmes provinciales, et pour Tillier en particulier, les influences politiques et littéraires qu'il subissait (Voltaire et Rousseau à la fois, Proudhon, et comme panflétiste Cornemin, au stile riche en images et en métafores, plutôt que Paul-Louis Courier). Mais trois cents pages sur ces agitations provinciales, n'est-ce pas un peu abuser? Etait-il nécessaire d'analiser tous les panflets de Claude Tillier pour caractériser son talent, réel d'ailleurs, de panflétaire ?

Dans le dernier chapitre, que l'on s'attendait à trouver entièrement consacré à *Mon oncle Benjamin*, M. C. analise à nouveau un grand roman moins connu de Claude Tillier : *Belle-Plante et Cornélius*. Si bien que ce chapitre, où sont de nombreuses remarques littéraires sur l'humour de Tillier, ses descriptions de la nature des paysans, sa tecnique, etc., oscille lui aussi entre l'étude littéraire et le récit proprement dit. L'impression qui s'en dégage pert en netteté, sans qu'on puisse d'ailleurs reprocher à M. C. de n'avoir pas dit tout et bien dit ce qu'il était nécessaire de dire pour caractériser la manière de Claude Tillier et apprécier la valeur de ses œuvres. Son ouvrage (un seul détail est singulier : il semble prématuré de parler en 1840 ou 50 : « de démocrates en souliers vernis, qui font de la politique *comme de l'automobile* », p. 161) fournira à l'historien de curieus renseignements sur la vie provinciale de cette époque, et à l'historien de la littérature une étude complète sur Claude Tillier. Il faut savoir le plus grand gré à M. C. de n'avoir pas tenté de faire, après un si long travail, une apologie partiale de son auteur et de l'avoir laissé à sa place parmi les scriptores minores.

Gaston Raphaël.

MÉLANGES

TRADUCTION RITMÉE DE LA CHANSON DE MAGALI

(Chant III de *Mireille*).

Dans cette traduction nouvelle, adaptée à la musique populaire de la chanson, telle qu'elle est donnée en appendice dans les éditions de *Mireille*, nous avons conservé soigneusement le ritme, la place des accents, et autant que possible l'alternance des désinences féminines et masculines ; la rime seule fait défaut dans les cas où la traduction littérale ne permet pas de la maintenir. Nous avons utilisé quelques vieus mots comme *froissis*, *soleillée*, *adonc*, *se rendre* (au sens de *se transformer en*), ces deus derniers déjà employés par Mistral dans sa traduction en prose.

1 O Magali ma tant aimée,
Montre la tête à la fenêtre [1] !
Ecoute un peu la belle aubade
De tambourins et de violons.
C'est plein d'étoiles par là haut !
La brise tombe,
Mais les étoiles pâliront
Quand te verront !

2 Pas plus que du froissis des branches
De ta chanson je ne fais cas !
Mais je m'en vais dans la mer blonde
Me faire anguille de rocher.
— O Magali, si tu te fais
Poisson de l'onde,
Moi, le pêcheur je me ferai,
Te pêcherai !

1. Il faudrait ici pour la musique une désinence masculine. Le texte de Mistral a un diminutif en *on*, tel que serait en français *fenêtron*. On pourrait employer le vieus français *fenestral*.

3 Si tu me veus prendre à la pêche,
Tes verveus quand tu jèteras,
Je me ferai l'oiseau qui vole,
M'envolerai dans les fourrés.
— O Magali, si tu te fais
L'oiseau rapide,
Moi, le chasseur je me ferai,
Te chasserai.

4 Si aus perdreaus et aus fauvettes
Tu viens, toi, tendre tes lacets,
Je me ferai l'herbe fleurie,
Me cacherai dans les grands prés.
— O Magali, si tu te fais
La marguerite,
Moi, l'eau limpide me ferai,
T'arroserai.

5 Si tu te fais l'onde limpide,
Je me ferai nuage noir,
Ainsi je m'en irai bien vite
En Amérique, par là-bàs !
— O Magali, si tu t'en vas
Bien loin dans l'Inde,
Brise de mer je me ferai,
Te porterai !

6 Si tu te fais brise marine,
Je m'enfuirai d'une autre part,
Je me ferai chaude échappée
Du grand soleil qui glaces fond !
— O Magali, si tu te fais
La soleillée,
Le vert lézard je me ferai,
Et te boirai !

7 Si tu te rens la salamandre,
Qui se blottit dans le hallier,
Je me rendrai la lune pleine,
Qui dans la nuit luit aus sorciers !
— O Magali, si tu te fais
Lune sereine,
Moi, belle brume me ferai,
Je te prendrai.

8 Mais si la brume m'enveloppe,
Toi, pour cela, ne me tiendras ;

Moi, belle rose virginale,
Je m'ouvrirai dans le buisson !
— O Magali, si tu te fais
La rose belle,
Le papillon je me ferai,
Te baiserai.

9 Bel amoureus, cours et te hâte !
Jamais, jamais ne m'atteindras.
Moi, de l'écorce d'un grand chêne
Me vêtirai dans la forêt.
— O Magali, si tu te fais
L'arbre des mornes,
Touffe de lierre me ferai,
T'embrasserai !

10 Si tu me veus prendre en tes bras,
Rien qu'un vieus chêne tu n'auras...
Je me ferai blanche moinette
Du grand Saint-Blaise en son moutier !
— O Magali, si tu te fais
Nonnette blanche,
Moi, prêtre, te confesserai
Et t'entendrai !

11 Si du couvent passes les portes,
Toutes les nonnes trouveras,
Qu'à mon entour seront errantes,
Car en suaire me verras !
— O Magali, si tu te fais
La pauvre morte,
Adonc la terre me ferai,
Là je t'aurai !

12 Or je commence enfin de croire
Que ne me parles en riant.
Voici mon annelet de verre
Pour souvenance, ô jouvenceau !
— Magali, tu me fais du bien !...
Mais à ta vue,
Vois les étoiles, Magali,
Comme ont pâli !

L. Clédat.

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA « REVUE »

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la « Revue » sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un conte rendu.

J. Haust. — *Étymologies wallonnes* et *Le suffixe aricius* (Extr. de la *Revue de dialectologie romane*, janvier 1911.)

Alcius Ledieu. — *Dictionnaire picard du Père Daire, mis en ordre, complété et publié d'après le ms. autographe* (Paris, Champion, 1911, lvii-166 p. in-8). — Deus planches accompagnent ce volume; l'une nous donne, d'après une peinture, un beau portrait du Père Daire, l'autre reproduit sa profession aus Célestins d'Amiens. Nous eussions préféré que M. Ledieu, se conformant au conseil que lui avait donné G. Paris, se bornât à extraire du manuscrit les mots qui ne figurent pas dans les ouvrages similaires.

Henry Guy. — *L'école des rhétoriqueurs* (Paris, Champion, 1910, 390 p. in-8). — C'est le premier volume d'une *Histoire de la poésie française au XVIe siècle*. Nous espérons pouvoir donner un conte rendu détaillé de cet important ouvrage.

Gabriel Maugain. — *L'Italie dans quelques publications de jésuites français* (Paris, Champion, 1910, 62 p. grand in-8). — Fait partie de la collection d'opuscules de critique et d'histoire, que comprent la *Bibliothèque de l'Institut français de Florence*.

Augustin Gazier. — *Les derniers jours de Blaise Pascal* (Paris, Champion, 1911, 70 pages petit in-8). — Deus simili-gravures nous donnent le masque mortuaire de Pascal et le portrait de

Paul Beurrier, prieur-curé de Saint-Étienne-du-Mont. M. Gazier combat les conclusions d'un travail récent de M. Ernest Jovy, d'après lequel Pascal se serait rétracté secrètement sur son lit de mort.

Caroline Ruutz-Rees. — *Charles de Sainte-Marthe*, 1512-1555 (New-York, Columbia University Press, 1910, xiv-664 pages. — Étude sur la vie et les œuvres françaises et latines de cet humaniste de la première moitié du xvie siècle.

Louis Brandin. — *Vie de Saint-Alexis, str. CXI*, 2, et *Aucassin et Nicolette*, XXI, 5-8. (Extr. de *Modern language Review*, janv. 1911). — Corrections hipotétiques, mais ingénieuses.

Nous signalons dans *Rom. Jahresbericht* de Volmöller (X), deus articles importants de M. Anglade sur les études de langue et de littérature provençale de 1906 à 1908.

Louis Landouzy et Roger Pépin. — *Le régime du corps, de Maître Aldebrandin de Sienne, texte français du XIIIe siècle, publié pour la première fois* (Paris, Champion, 1911, lxxviii-261 pages grand in-8). — Le texte ici publié pour la première fois avec un abondant glossaire, et recommandé par une préface de M. Antoine Thomas, est du plus grand intérêt pour l'histoire de la médecine et aussi de la langue au xiiie siècle. Aldobrandin, né à Sienne, s'était fixé à Troyes, où il est mort. Sachons-lui gré, comme dit M. Thomas, de n'avoir pas écrit en latin comme il l'aurait probablement fait s'il avait été Français de naissance. Son livre est un véritable traité d'higiène, car il se préoccupe surtout de « garder le corps en santé et les maladies eskiver ». Le texte est accompagné d'un bon nombre de reproductions de miniatures tout à fait curieuses.

J. Désormaux. — *Onosmatique Savoisienne* (*Revue Savoisienne*), I. *Sur les noms du Chéran et du Fier* (Il y aurait entre *Chéran* et *Fier* le même rapport qu'entre *Orne* et *Ornain*. La forme ancienne du nom du Fier est *Cier*). II. *Sur les prénoms et patronymiques en on*. — Nous avons reçu aussi de M. Désor-

maux un *Rapport* (fait en collaboration avec M. Buttin, Imprimerie Abry, Annecy, 1910) *sur le 36e concours de poésie, organisé par la Société Florimontane d'Annecy*, rapport suivi des *Poésies en patois savoyard*, par A. Desservetaz, couronnées au Concours. La Société Florimontane, qui a ouvert aussi en 1910 une utile enquête sur le folk-lore de la Haute-Savoie, fait preuve d'une très louable activité.

Le même. — Le « Chariot d'or », d'Albert Samain, et la Revue Savoisienne (Annecy, Abry, 1911, 16 p. in-8). — Deus pièces du *Chariot d'or* avaient été envoyées au concours de l'Académie Florimontane. M. Désormaux donne les variantes des manuscrits, dont le texte lui semble meilleur que celui du livre.

Dr Félix Brémond. — *Lexique médical de la Provence* (dans la *Provence médicale*, 1911. Hyères, librairie Giraud.)

E. Ulrix. — *La réforme de l'enseignement grammatical en français* (Huy, Mignolet, 1911, 17 p.). — Remarques bien présentées surl' origine des métodes usuelles, l'emploi de la grammaire historique et de la fonétique, la distinction entre la langue parlée et la langue écrite, les vieilles règles à rajeunir, les chinoiseries à supprimer, les termes perdus à réintroduire, les erreurs à redresser. C'est un rapport présenté au 1er *Congrès national des œuvres intellectuelles de langue française en Belgique.*

Théodore Joran. — *Le péril de la syntaxe et la crise de l'orthographe* (Paris, Savaète, 1911, 46 p. in-8). — Il est peu question de l'ortografe dans cette brochure. C'est une série de *On dit... On doit dire...*, où l'on voit qu'il faut dire « Je ne *faudrai* pas à mes engagements », où la jolie locution arcaïque *petit à petit* est, en revanche, condamnée.

C. W. Wahlund. — *Bibliographie der französischen Strassburger Eide von Iahre 842* (Paris, Champion, 1911, 54 p. in-8).

Ch. B. Lewis. — *La lyre d'amour, an anthology of french love poems from the earliest times down to 1866* (Londres, Chatto et

Windus, 1911, XXIII-262 p.). — Ce livre, très heureusement conçu et très élégammeni imprimé et cartonné, nous offre nn chois de poésies d'amour en français, depuis les romances anonimes du XIIe siècle jusqu'aus chansons de Gustave Nadaud.

E. PORTAL. — *Antologia provenzale* (Milan, Hoepli, 1911, 674 pages). — Ce livre, qui s'ouvre par une reproduction fotografique du monument de Mistral à Arles, forme trois numéros de la série scientifique, si recommandable, des Manuels Hœpli. L'antologie est divisée comme suit : I. Provence (sous-dialecte du Rhône et sous-dialectes divers) ; II. Dauphiné ; III. Languedoc ; IV. Aquitaine ; V. Limousin et Périgord ; VI. Auvergne; VII. Catalogne et Roussillon.

Neuphilologische Mitteilungen d'Helsingfors. Dans le n° 354 de 1911, nous signalons le discours, en français, de M. Söderhjelm sur les travaus de C. G. Estlander dans le domaine de la filologie romane.

FRIEDRICH MAINONE. — *Laut- und Formenlehre in der Berliner frankovenezianischen Chanson de geste von Huon d'Auvergne*, dissertation inaugurale (Berlin, Otto Francke, 1911, 57 p. in-8).

Nous souhaitons la bienvenue à deus nouvelles revues intéressant nos études, l'une en France, la *Revue de phonétique* de l'abbé Rousselot et de M. Hubert Pernot, l'autre en Italie, à Naples, les *Studi Critici di Filologia e Glottologia*, dirigés par Teofilo Petriella.

CRONIQUE

L'imparfait du subjonctif remplacé par le présent (Voy. ci-dessus, p. 77). — Voici un exemple, trouvé dans le journal *Le Temps* du 22 septembre 1910, et relevé par l'auteur de la brochure sur le *Péril de la syntaxe*, dont nous parlons plus haut : « Le vice-roi les envoya à Pékin pour que le régent *statue* sur leur sort. » M. Henri Lavedan, dans le *Goût du vice* (act. III, sc. 9), fait dire à un de ses personnages : « J'ai compris que vous n'étiez pas heureuse. Que, pour m'avoir fait venir, il fallait que vous *ayez* une raison pressante. »

L'enquête sur l'état actuel des parlers en Savoie. — Sur la proposition de M. Désormaux, la Société Florimontane a ouvert une enquête qui comporte les questions suivantes : « Trouvez-vous un avantage à ce que les divers parlers locaux continuent à subsister à côté du français ? Ne conviendrait-il pas au contraire de hâter leur prochaine disparition ? — Indiquez les motifs sur lesquels vous appuyez votre décision, quelle qu'elle soit. »

Congrès de la langue française au Canada. — Nous souhaitons tout le succès qu'il mérite au « *Premier* Congrès de la langue française au Canada » qui se tiendra à Québec en 1912, du lundi 24 juin au dimanche 30 juin. Envoyer les adhésions à M. Adjutor Rivard, n° 7, rue Hamel, Québec.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

MATÉRIAUS POUR UN

LEXIQUE DU PARLER POPULAIRE

DE MONS-LA-TOUR

COMMUNE D'OURS-MONS (HAUTE-LOIRE)[1]

---

i, j.

i, en. Voir *estyạ̈va*.

iɛèrṑw (*l*), l'écureuil. Prov. : *ɛ ăs dè la Bernạ̈rda*, tu es de la Bernarde (lieu où abondent les écureuils); se dit de ceus qui ont les cheveus rous.

iɛyu (*ăn*), un essieu. Ex. : *l iɛyu de mõ tsăryĕ o pĕta, s ĕs kăsă*, l'essieu de mon chariot a pété, s'est cassé.

iẹ̈y, uit (8).

ilay, là-bas. Voir *swạña*.

inyũsẹ̈õ, innocent, sot. Ex. : *es inyũsẹ̈õ*, tu es sot.

jẹ̈o(*lu*) (var. : *yẹ̈u*), l'œuf.

k

kăd̑za (*la*). Ex. : *la kăd̑za d usĕ*, la cage d'oiseau.

kakay, fruits. Ex. : *kă võ dè kakay*, qui veut des fruits.

kakayẽz (*lĕ*), les marchandes de fruits de la place du Breuil, au Puy.

kalada, empierrer le sol des écuries, des granges.

karĕ, carreau de dentellière.

karẹ̈ma (*la*), le carême.

karnavas (*i*), en carnaval.

kartẹ̈yra (*la*), l'entame (du pain).

kartonạ̈da, cartonnée (mesure de surface).

kăsă, cassé (p. pass.). Voir *iɛyu*.

kasa, casser. Voir *kũnyạ̈sa*.

kastu, bergerie.

katọ̈rzẹ, quatorze.

kạtrẹ, quatre.

katrèvyẽõ, quatre vint.

kạ̈ya, truie.

1. Voy. ci-dessus, p. 132.

kãya (*la*), la caille. Ex. : *la kãya tsãta i mĕs dè mǎy*, la caille chante *en* mois de mai ; — *la kãya o fa sõ nyĕs dyẹã lè tsã*, la caille a fait son nid dans le champ.

kạ̃yre, coin, encoignure. Ex. : *la sĕya ĕs dyã l kạ̃yre*, le seau est dans le coin.

kayu (*ã*), pourceau. Voir *kreyda*.

kẹ̃re, chercher. Ex. : *anà kẹ̃re kaukĕõ*, aller quérir quelqu'un.

kẽysa, cuisse. Ex. : *mè sĕy pwi a ma kẽysa*, je me suis piqué à la cuisse.

klar, clair(ement). V. *klạ̃u*.

klạ̃u (*la*), la clé. Ex. : *ĕy lĩsa ma klạ̃u a la sarạ̃ya*, j'ai laissé ma clé à la serrure ; — *kã lũs pityi sabõ dyir « klạ̃u », sabõ byẽ parla klar*, quand les petits (enfants) savent dire « *clou* », ils savent bien parler clair(ement).

klẹdǎ, barrière mobile en bois.

klĕdụs (*lus*), les montants du chariot (à claire-voie). Ex. : *lus klédụs sõ tro n au*, les montants sont trop (n) hauts.

kloẹ̃nà, glousse (elle). Ex. : *la pwọ̃lǎ kloẹ̃na*, la poule glousse.

klạ̃sa (*la*), la poule couveuse.

klọ̃tsa, cloche. Ex. : *la klọ̃tsa swọ̃na ǎ wõz ọ̃rǎ*, la cloche sonne à onze heures.

kõ, coup. Voir *abatĕõ*.

kõrbẽya, petit berceau d'enfant (« moïse »). Ex. : *ĕy buta (kwidza) mõ pètyi dyĕã sa korbẽya*, j'ai *bouté* (couché) mon petit dans sa corbeille.

kordĕ (*lus*), anneaus fixés au joug pour recevoir le bout du timon. Ex. : *ĕ pasa lu tyimu os kordĕ*, j'ai passé le timon aus anneaus.

kọ̃ure, cuivre. Ex. : *lè kọ̃ure ĕs pyĕs a la mọ̃da*, le cuivre (n')est plus à la mode.

kõva, coule (prés. ind. du verbe couler). Voir *tĕzǎ*.

krapaw, crapaud. Voir *sabatas*.

krĕ(*ã*), première pousse d'un arbre. Ex. : *l ǎbre o pusa sõ krĕ*, l'arbre a poussé son *crêt*. Voir *rãfĕy*.

krĕmǎy (*lè*), la crémaillère. Ex. : *ĕy buta la marmyẹ̃ta i krĕmay*, j'ai bouté la marmite *en* (la) crémaillère.

kreyda, crie, grogne (il). Ex. : *le kayu kreyda*, le cochon (mâle) crie.

krẹ̃yre, croire. Ex. : *tè vwõl*

krẽyrẽ, je te veus croire.
krõñẽ, craindre.
krůs, crois (la).
kuyẽ (*lè*), la cuiller.
Kubu, Coubon (c^ne près Le Puy).
kubunyẽ (*lõs*), les habitants de Coubon. Voir *Kubu*.
kudẽnã, couenne.
kudụi (*lõs*), les coings.
kudunyẽ, cognassier.
kugụrla, courge.
kũjẽ, coudre.
kujẽnã, cousine. Ex. : *ẽy vyẽs ma kujẽna*, j'ai vu ma cousine.
kuji, cousin.
kůnyạsa, grosse hache pour fendre le bois. Ex. : *prẽñ ta kůnyạsa pạr kasa dè bwẽs*, pens ta cognée pour casser du bois.
kunyẽyrã, congère, amas de neige. Ex. : *n ã pů pa pasa ; yo ẽna tro bẽla kunyẽyra*, on ne peut passer ; il y a une trop haute congère.
kurtsẽyra, coursière : chemin à travers champs, raccourci. Voir *kwũrtsã*.
kuvẽrta, couverture en laine.
kutyẽ, étui du faucheur.
kwẽna, queue. Var. *kwõnya*.
kwidza, couché (part. masc.). Voir *koubẽya*.
kwīfa (*ẽna*), une coiffe.
kwõyrẽ, cuire. Ex. : *ẽy fa kwõyrẽ ma sůpa*, j'ai fait cuire ma soupe.
kwũrtsa. Voir *kurtsẽyrã*.
kyœva, cuve.
kyõzẽ, quinze.
kyura, curé. Voir *tsẽyra*.

l

lãpa (*la*), la lampe. Voir *ayũma*.
lẽy, lait. Ex. : *kã võ dẽ lay*, qui veut du lait.
layẽã (*a*), là-bas.
lẽbra (*ẽna*), un lièvre. Ex. : *o tẽva dwãy lẽbra*, il a tué deus lièvres.
Lẽdzẽ, la Loire (fl.).
lĩsa (*ẽy*), j'ai laissé. Voir *klạã*.
lụba, longue sie (var. *lõba*).

m

madzũfla, fraise des bois. Ex. : *ẽy ãmãsẽ dẽ madzũflas i bwõs*, j'ai ramassé des fraises dans le bois.
mãndza, manger. Ex. : *ẽy fõ ; mè tsõw mãndza*, j'ai faim ; (il) me faut manger.
mãndza (*a*), il a mangé. Voir *byẽ*.
manẽsãw, forgeron. Ex. : *lè manẽsãw trabãya a sa fãrd-*

zₐ, le forgeron travaille à sa forge.

mañi, chaudronnier.

mǎrs, mars.

martĕntsạ̄da (*ĕna*), une pluie, petite pluie d'arrière-saison.

masu (*lè*), maçon. Voir *tyĕbla*.

matyi, matin. Voir *arkow*.

mǎy, mai.

mǎy (*la*), le pétrin. Ex. : *lè bulādjĕ pǎsta la farīna dyã la mǎy*, le boulanger pétrit la farine dans le pétrin.

mạ̄yra (*la*), la mère.

mẹ̄dya (*ĕna*), une sieste, repos de midi. Ex. : *ĕy fa ma mẹ̄dya*, j'ai fait ma « méridienne ».

mĕdzọ̄na, courroie (d'environ 0m 60 = demi-aune). Voir *aụna*. Ex. : *la mĕdzọ̄na s ĕs kopāda*. La courroie s'est coupée.

mĕji, moisi. Ex. : *lè pŏ ĕs mĕji*, le pain est moisi.

mĕkre, mercredi.

mǎr, mardi.

mĕs, mois. Voir *kāya*.

mĕzœla, moelle. Ex. : *yŏ dè mzœ̄la dyĕō akĕl wŏs*, il y a de la moelle dans cet os.

midzŏr, midi (vent du). Voir *aụra*.

midzū̆r, midi.

midzū̆rna, repas de midi; *midzurnā̆*, prendre le repas de midi.

mirǎstra, marâtre (belle-mère, seconde femme du mari).

mirẹ̄na, marraine.

mọ̄da (*la*), la mode. Voir *kourẹ*.

Mŏnĕstyĕ (*lè*), Le Monastier (Haute-Loire).

mŏurĕ, moudre. Ex. : *ĕy fa mŏurĕ dĕ grŏ*, j'ai fait moudre du grain.

msadzĕ (vieilli), domestique à tout faire.

muₑa d myǎu (*la*), la mouche *de* miel.

muju, trait (part. de traire). Voir *sĕya*.

munĕ̄yra, hanneton (meunière). Ex. : *las munĕ̄yras vawvô*, les hannetons volent.

mutsyẹ̄na, guenon.

murạu (*ĕō*), une muselière.

mustyā̆va, belette.

mutswĕr dè pwŏtsa, mouchoir de poche.

mutu, mouton. Ex. : *ĕy donạ dĕ pestĕnaya ŏs mutu*, j'ai donné des carottes à ce mouton.

Mwōntĕy, Le Monteil, près Le Puy.

Mwōntĕy (*lŏs*), les habitants du Monteil.
Mwŏs (*lŏs va*), ceus de Mons. Voir *va Mwŏs*.
mwǫzẹ, traire.
myą̆u, miel. Voir *myɛa*.
myąuva, miaule (il). Ex. : *lẹ tsa myąuva*, le chat miaule.
myǫ̆la (*ĕna*), une mule. Voir *myŏu*.
myŏu (*lẹ*), le mulet.

n

nă̆s (*l*), le nez (groïn).
nẹ̆dza (var. : *nyu*), neige. Ex. : *o fa bĕko dẹ nẹ̆dza akĕsta nĕy*, il a fait beaucoup de neige cette nuit.
nĕy (*akĕsta*), cette nuit. Voir *nẹ̆dza*.
nẹ̆yra (*ĕna*), une puce. Ex. : *ĕy byā dẹ̆ nẹ̆yras dyĕā mō lĕy*, il y a bien des puces dans mon lit.
nŏdjyĕ, noyer. Ex. : *yo byĕā dẹ̆ nŏs i nŏdjyé*, il y a bien des nois au (en) noyer.
nŏdzą̆y, noyau. Ex. : *ĕy katsŭ dẹ̆ nŏdzą̆y*, j'ai cassé des noyaus.
nŏs, nois. Voir *nŏdjyĕ*.
novẹ̆mbrẹ, novembre.
nǫ̆vya (*la*), l'épouse, la nouvelle mariée.
nǫ̆vyĕ (*lẹ*), le nouveau marié.
nǫ̆w, neuf (nom de nombre).
nŏw, neuf (adj.).
nyẹ̆s, nid. Voir *ką̆ya*.

o

ō, an, année. Ex. : *l ō pă̆sa*, l'an passé. Voir *aburyu*.
o, a (verbe avoir). Voir *byĕ*.
ŏbĕspyi, aubépine.
ōfyūzą̆da, cuite (p. p. fém.). Voir *tsaw*.
orlŏdzẹ, horloge. Ex. : *l orlǫ̆dzẹ pyĕka*, l'horloge sonne.
oktǫ̆brẹ, octobre.
ortyĕdza, ortie.
ortyidzą̆da (*s es*), elle s'est piquée (à une ortie).
ǫ̆wmẹ, orme.

p

Pą̆ɛa, Pâques. Ex. : *la fẹ̆sta dẹ̆ Pą̆ɛa*, la fête de Pâques.
pă̆ga, pie. Ex. : *la pă̆ga ĕs vwulẹ̆rda*, la pie est voleuse.
paląˇ (*dĕ*), corbeilles pour le grain. Voir *pàyą̆s*.
Pă̆nō (*lŭs*), les Ponots (hab. du Puy).
Panya (Polignac, c^ne^ de la Haute-Loire).
pă̆r, pour. Voir *tsẹ̆yra*.
paraplĕya, parapluie.
parɛyidza, pêche (fruit).

pareyidǰyĕ, pêcher.

parla, parler. Voir *klạu*.

parọ̆tsa, paroisse.

parpayụ, papillon.

paryonẹ̆ta, groseille à grappes.

pasa (*ĕy*), j'ai passé (enfilé mon aiguille). Voir *agyặya*.

pastyụ̄ra, pâture (foin et paille). Ex. : *ĕy fă dĕ pastyụ̄ra par mă̆s bẹ̆styas*, j'ai fait de la pâture pour mes bêtes.

pa̅ter (var. *pă̆tŏr*), vieus habits. Ex. : *o pa̅tĕr!* aus vieus habits! Voir *pĕtrūs*, *fa̅tŏ*.

pa̅u (vieilli), pain. Voir *pŏ*. Ex. : *e mādza dè pa̅u akestè midzŏr*, j'ai mangé du pain ce midi.

pa̅yặs, corbeille pour le grain. Voir *paḷạ* (*dĕ*).

pa̅yrē (*lè*), le père.

pẹ̆brē, poivre. Ex. : *lè pẹ̆brē es fŏr*, le poivre est fort.

pèdzŏs (*lŏs*), les fruits de la bardane.

pẹ̆na (*la*), la peine. Voir (*vw*)*akāpa*.

pẹntsă, peigne. Ex. : *ĕ kasa ĕna dĕā dè ma pẹntsa*, j'ai cassé une dent de mon peigne.

pẹ̆ras (*las*), les poires. Voir *tardyĕu*.

pĕtrūs, vieus habits. Ex. : *o pĕtrūs!* aus vieus habits. Voir *pa̅tĕr*, *fa̅tŏ*.

pètyi, petit. Voir *kŏrbẹ̆ya*.

pĕy (*lè*), le pis. Ex. : *lè pĕy d la vạtsa*, le pis de la vache.

Pĕy (*lè*), Le Puy. Ex. : *d ō vă̆zès? — Vo i Pey. — Kā seraz i Pey, sèras pa lwā dè las Tĭtyĕna*, où vas-tu ? — Je vais au Puy. — Quand tu seras au Puy (au pis) tu ne seras pas loin de Saint-Étienne (de la tétine). [Plaisanterie populaire.]

pẹ̆yra d agyụza, pierre à aiguiser. Voir *àgyụza*.

pĕyrăs (*lăs*), les pierres. Voir *ĕskrèvyĕs*.

pèzụi, pou.

pikàtạs, pic-vert.

piñō, tas de gerbes.

pirăstrè, parâtre, beau-père, second mari de la femme.

pirị, parrain.

pityi, petit (enfant). Voir *klạu*.

plazi, plaisir. Ex. : *m as fa plazi*, tu m'as fait plaisir.

plĕya, pluie. Ex. : *là plĕya tō-ba rẹ̆dă*, la pluie tombe dru.

plŏndzu (var. *plādzu*), meule, dans le champ. Voir *abaw* et *piñō*.

pǫ̊rta (*la*), la porte. Voir *sara*.

portạu, portail. Ex. : *bada l portạu*, ouvre le portail.

pra (*lè*), le pré. Voir *fǒrmidzẽra*.

prẽlẽõ, printens.

prẽtsa, prêcher. Voir *tsẽyra*.

prẽu, prens. Voir *kůnyàsa*.

prīma (*la*), le printens. Ex. : *nǒs sakẽõ a la prịma*, nous entrons dans le printens.

prẽnẽlu, fruit du prunellier.

pru, assez. Ex. : *nẽy pru*, j'en ai assez.

pu, puis (le). Ex. : *ẽy mǒnta ma séya di pu*, j'ai monté mon seau du puis.

pudrè, pouvoir. Ex. : *vo pa pudrè fãyr ako*, je ne vais pas pouvoir faire cela. Voir *puirè*.

pụi, poing. Ex. : *ẽy futyu ẽõ ko dè pui*, j'ai foutu un coup de poing.

puiñè, piquer. Ex. : *maufyẽ ti kè tè vạs puiñẽ*, méfie-toi que tu vas te piquer.

puirè, pouvoir. Voir *pudrè*.

pūjị, poussin.

puõ (*lǒs*), les pommes. Voir *tardyẽu* et *amadyẽr*.

purạda (*dè*), des poireaux. Voir *salàda*.

půrdyạ̃u, barre de la charrue attachée au joug. Ex. : *yẽ atạva mõ purdyạ̃u ů mas vãtsas*.

pùs (*lè*), balle (du blé, de l'avoine). Ex. : *lǒs pụsè di fromẽõ sõ zontyẽs akest õ*, les balles du froment sont gentilles cette année.

puvẽyra (*ẽna*), une poulie. Ex. : *ey munta dẽ fi par lv puvẽyra*, j'ai monté du foin par la poulie.

pụita, dentelle. Ex. : *ẽy fini mas pụita*, j'ai fini ma dentelle.

pwi, piqué (p. passé). Voir *kẽysa*.

pwọ̃la, poule. Voir *byẽ* et *kloẽẽna*.

pwǒr, porc. Ex. : *akos pwǒr komẽạãsõ dẽ s ãgrẽsa*, ces porcs commencent de s'engraisser.

pwǒr (*mǒs*), mes porcs. Voir *aglõ*.

pwǒrạda (*la*), poireau. Ex. : *las pwọ̃rạda sọ̃ tsàra akyest ẽõ*, les poireaux sont chers cette année.

pwõsu, poinçon.

pwǒtsa, poche d'habit. Ex. : *es pẽla ma pwǒtsa*, j'ai déchiré ma poche.

pyau, cheveu. Ex. : *las fẽãnas kọ̃põ yœr pyaw par lu vẽndrè*, les femmes coupent

leurs cheveux pour les vendre.

pyạvₐ (*lǎs*), les coquelicots. Ex. : *y o dè pyạ̀vₐ dyẽã aki tsõ*, il y a des coquelicots dans ce champ.

pyavọ̃ñₐ (*la*), l'écorce des arbres, épluchure des légumes. Ex. : *la pyavọ̃ñₐ dè trèjọ̀la*, l'épluchure des pommes de terre.

pyẽdzₑ, piège.

pyẽñaₛ (*laₛ*), les pommes de pin. Ex. : *ẽy buta dẽ pyẽñaₛ dyẽã l fyo*, j'ai mis des pommes de pin dans le feu.

pyẽtrₑ (*lè*), la poitrine.

pyi (*lè*), le pin.

pyibu, peuplier.

pyibwọ̀nₐ, branches de peuplier.

pyẽkₐ, frapper à la porte. Ex. : *o pyẽka a la pòrta*, il a frappé à la porte.

pyitsu, pigeon.

pyẽrₐ, pleurer.

pyẽs, plus. Voir *koũrₑ*.

r

rabwọ̀la (*la*), fête de fin de moisson, où l'on tue un coq. Ex. : *avẽõ fa la rabwọ̀la*, nous avons fait la fête (de moisson).

rạ̀dzaₛ (les) racines. Ex. : *ẽy arantsa ẽn abrè ẽõ saₛ rạ̀dzaₛ*, j'ai arraché un arbre avec ses racines.

rãfẽy, rejeton au bas des arbres. Voir *krẽ*.

rãfẽya, pousser des rejetons.

rãstẽ, râteau. Ex. : *mè sẽ pẽnsèna ẽõ lè rãstẽ*, je me suis peignée avec le démêloir. Exactement : avec le râteau. (Par plaisanterie.)

rãstiyẽ, mangeoire, râtelier.

rastuy (*lẽ*), les étaus du blé. Ex. : *ẽy arãtsa lẽ rastuy*, j'ai arraché les étaus.

ratapèõpẽñạ̀da (var. : *ratapèmpẽñạda*), chauve-souris. Ex. : *la ratapèõpẽñạ̀da vauva lẽ sẽrₐ*, la chauve-souris vole le soir.

rạwñₐ, ruminer. Ex. : *la vatsₐ rạwñₐ*, la vache rumine.

ravyũrₑ (*lè*), le regain.

ray, rayons (de la roue). Ex. : *lu ray dè la rọ̀da s ẽs kasa*, le rayon de la roue s'est cassé.

rẽnₐ, grenouille verte. Ex. : *la rẽnₐ tsãnta*, la raine chante.

rèsèpu (*ẽy*), j'ai reçu. Voir *abatẽõ*.

rèsọprₑ, recevoir.

rẽya (*la*), le soc de la charrue.
ribẽyra, rivière. Voir *ăbrŏ*.
rinăr, renard.
rīu, ruisseau. Voir *ĕskrèvyĕs*.
rŏda (*la*), la roue. Voir *butu*.
Rodaryo, Roderie (quartier du Puy).
Rogaeyu (*la*), les Rogations, Ex. : *la rogaeyu sō pasādăs*, les Rogations sont passées.
rosiñōō, rossignol (var. : *rosiñau*).
rōwrē, chêne.
rozāda (*la*), la rosée.

s

sabatas (*ĕō*), gros crapaud.
sabō, savent (ils). Voir *klāu*.
sāfwi (*dè*), du sainfoin. (var. : *sāfĕy*).
saka, entrer. Voir *prīma*.
salăda (*dè*), de la salade. Ex. : *kā vō dè salăda, dè tsăw, dè purada, dĕ tsawflur*, qui veut de (la) salade, des chous, des poireaus, des chous-fleurs.
samèna, semer. Ex. : *ĕy sāmèna dĕ lĕètyĕr*, j'ai semé des lentilles.
sapyi (*lè*), sapin.
sara, ferme (impér.). Ex. : *sara la pŏrta*, ferme la porte.
sarāya, serrure. Ex. : *la sarāya s ĕs kasada*, la serrure s'est cassée.
sāte, samedi.
sauma (*la*), ânesse.
sawze, saule. Ex. : *lè sawze pawsa tu lè lō dè la ribĕyra*, le saule pousse tout le long de la rivière.
săyi, saindous. Ex. : *lè săyi es byē bwo a la sŏpa*, le saindous est bien bon à la soupe.
sayu, sureau.
sĕā, cent.
sĕān Dzā, Saint-Jean. Ex. : *lè fyo dè sĕān Dzā*, le feu de Saint Jean.
Refrain populaire :
D estĕla
Bum bĕla
Dĕ pyi, dĕ faū
Par akyœba l fugau.
Du bois bien beau, du pin, du hêtre, pour allumer le foyer.
sĕba, oignon.
sĕda, soie.
sĕdze, seize
sĕdzvau, seigle. Ex. : *la sĕdzyau ĕs pyĕdza sā pāya*, le seigle a fait son épi sans paille.
sĕgrè, suivre. Voir *tsāpĭra*.

sẹ̆la, escabeau à trois pieds pour tirer les vaches.

sẹ̆la (*la*), bât de l'âne et du cheval. Ex. : *akla sẽla s ẽs kasạ̃da*, ce bât s'est cassé.

sèlẽryẹ̆, cerisier. Voir *sèlẽyra*.

sèlẽyra, cerise. Ex. : *lẽ sèlẽryẹ̆ ẽs rãpli dẽ sèlẽyra*, le cerisier est rempli de cerises.

sẽmẽntẽryẹ, cimetière.

Sẽn Zẽrmõ (*lõs*), les habitants de Saint-Germain (Laprade).

serpẽõ, serpent. Voir *vẽnẽõ*.

serpulẽta, lézard gris. Voir *vabrẽna*. Ex. *ey kyẽwa ẽna serpulẽta*, j'ai tué un lézard.

Sẽt Estyẽn, Saint-Étienne. Voir *Pey*.

sẹ̆tẹ, set (nom de nombre).

sẽtẹ̆mbrẹ, septembre.

sẽtsạ̃da, séchée (part. fém.). Voir *byudzạ̃da*.

sẽy, sis (nom de nombre).

sẽya (*ẽna*), seau en bois pour traire. Ex. : *ẽy muju la vãtsa dyẽã la sẽya*, j'ai trait la vache dans le seau.

sẽysãtadẽs, soissante et dis.

si (*mõs*), mes seins.

sita, sier (un arbre).

sitạ̃yrẹ, sieur de long.

siyu, sillon. Ex. : *ẽy trasa eõ siyu*, j'ai tracé un sillon ; — *ẽy fa ẽõ n aryọ par trasa mõ siyu*, j'ai fait une raie pour tracer mon sillon.

smọ̃na, semaine. Ex. : *o plẽu tõla la smõna*, il a plu toute la semaine.

sõnạ̃ya (*la*), la clochette. Ex. : *la vạtsa ot ẽna sõnạ̃ya*, la vache a une clochette.

sõpa, soupe. Voir *sạ̃yi*.

sõpạ̃, repas du soir.

sõs, sous. Voir *ẽskrèyẽs*.

Sovanyạ̃, Solignac.

sovẽy (*lẽ*), le soleil. Voir *euza*.

sõw, sou.

su (*ẽna*), toit à porc, porcherie. Ex. : *lõs pwor sõ ẽõsara dyã la su*, les porcs sont enfermés dans la porcherie.

sunẹ̆ta (*lẽ*), les sonnettes, les grelots des vaches.

swạña, regarde (impér.). Ex. : *swạña ilay*, regarde là-bas.

swọ̃na, sonne (verbe). Voir *klọ̃tsa*.

t

tardyẽu, fém. *tardyẽva*, tardif. Ex. : *las pẽras sõ tardyẽvas ; los puõ sõ aburyẽu*, les

poires sont tardives ; le pommes sont précoces.

tàtsa, clou long, cheville de fer. Ex. : *ĕy ĕsfwōnsa ĕna tàtsa*, j'ai enfoncé une cheville.

tauva, table. Ex. : *sètsĕ la tauva*, j'essuie la table.

tauvas (*las*), les jantes de la roue. Ex. : *la tauva de la rōda s ĕs dĕsĕmbwatạda*, la jante de la roue s'est déboîtée.

tavabạr (*lŏs*), les taons. Ex. : *lĕ byĕo ĕs pwi par ā tavabar*, le bœuf est piqué par un taon.

tavu, talon. Ex. : *mē sĕ fa mau a mō tavu*, je me suis fait mal à mon talon.

tei, chien. Voir *dzạpa*.

tĕzā (*la*), résine. Ex. : *la tĕzā kŏva dŭs pi*, la résine coule des pins.

ti, toi. Voir *dĕspātsa*.

tāwpa, taupe.

tŏreĕ, tordre (le linge). Ex. : *lē yĕndzē ĕs toreu*, le linge est tordu; — *vao tŏreĕ lē yĕndze* je vais tordre le linge.

trabay, travail. Voir *akwitá*.

trabaya, travailler. Voir *dēfwŏr*.

trạsē, trace. Ex. : *ĕy fa la trạsē di tsĕmi*, j'ai fait la trace du chemin (j'en ai enlevé la neige).

trau, trou. Ex. : *o fay sō trau dyā l ạrbrē*, il a fait son trou dans l'arbre.

trèfōlē, pommes de terre. Ex. : *ĕy fwŏy dē trèfōlē ĕā mō fèsu*, j'ai foui (pioché) des pommes de terre avec ma pioche.

trĕnta, trente.

trĕs, trois.

trĕzē, treize.

tronuyrē, éclat de tonnerre. Ex. : *ĕō bĕ tronuyrĕ*, un bel éclat de tonnerre.

trulị (*dē*), du trèfle. Voir *afĕna*.

tsa (*le*), le chat. Voir *myauva*.

tsạba (*la*), la jambe.

tsạbra, chèvre. Ex. : *la tsạbra fa sō tsābri*, la chèvre fait son chevreau.

tsābri, chevreau. Ex. : *kā vō tsābri?* qui veut (du) chevreau? Voir *tsạbra*.

tsādẹla, chandelle. Voir *eyu*.

tsadẹna, chaîne, licou.

tsadẹyra, chaise.

tsāpĭra, suivre. Ex. : *tē vŏ tsāpĭra*, je vais te suivre. Voir *sĕgrē*.

tsami, chemin. Voir *arkow*.

tsaplāda (*la*), morceau de bois

rond qui réunit les deus montants du fléau. Ex. : *la tsaplàda ti ẽã l uīre*. La — tient dans le manche.

Tsarāsa, Charensac (près Le Puy).

tsardunyẽ, chardonneret.

tsartsa, chercher. Voir *dẽspãtsa*.

tsarūya (*ẽna*), une charrue. Ex. : *la tsarūya normād*, la charrue normande (moderne). Voir *arãyre*.

tsãryẽ, char, chariot. Voir *estsãva*. Ex. : *akèl om era munta a suõ tsãryẽ*, cet homme était monté sur son chariot.

tsạ̃ryẽ, char. Voir *iɛyu*.

tsũsụ̃u (*lus*), coussinets en paille ou en cuir placés sur le front des bêtes sous le joug. Ex. : *lũs tsũsụ̃u sè sõ ẽspèla*, les coussinets se sont déchirés.

tsastõ̃ña, châtaigne. Ex. : *vẽndõ dẽ tsastõña a l ẽndaryẽ*, ils vendent des châtaignes à l'arrière-saison.

tsastõnyẽ (*lè*), le châtaignier.

Tsastrõza, La Chartreuse (près Le Puy).

tsạ̃ta, chatte. Ex. : *la tsạ̃ta o fa sõs tsa*, la chatte a fait ses chats.

tsatuyạ̃ã (*lè*), le chat-huant.

tsạ̃u, chou.

tsãvã, cheval.

tsavạ̃ya (*la*), les cosses des plantes. Ex. : *ẽy ãlva la tsavạ̃ya dõs pẽs*, j'ai enlevé les cosses des pois.

tsavẽnda, Noël (époque où se louent les domestiques). Ex. : *mõ bụyẽ s ã vay ã tsavẽnda*, mon domestique s'en va à Noël.

tsavẽy (*ã*), petite lampe. Ex. : *ã tsavẽy par l õy*, une lampe pour l'huile.

tsãvrẽ, chanvre.

tsavyẽya, cheville de bois.

tsãw, chaud. Voir *dèfwõr*.

tsũw, chaus. Ex. : *la tsũw ẽz õfyūzạ̃da*, la chaus est cuite.

tsaw (*dè*), des chous. Voir *salãda*.

tsawflur (*dẽ*), des chous-fleurs. Voir *salãda*.

tsạ̃yn , chêne.

tsazẽyra, claie pour faire sécher les fromages.

tsẽmi, chemin. Voir *trạ̃se*.

tsẽyra (*la*), la chaire. Ex. : *lè kyura i mūnta ẽn tsẽyra pãr prẽtsa*, le curé est monté en chaire pour prêcher.

tsõ, (il) faut. Voir *adẽyrẽ*.

tsodrio, (il) faudrait. Voir *ayũma*.

tupẹ̆yra (*la*), la taupinière.
turu, taureau.
Tusŏy, Toussaint.
Tũyă (*lŏs*), les habitants de Taulhac.
tyăva, toile. Ex. : *lè tisèrã o tisa dĕ tyăva*, le tisserand a tissé de la toile.
tyẹ̆bla (*la*), truelle. Ex. : *lè masu a sa tyĕblă*, le maçon a sa truelle.
tyẹ̆na, tine. Ex. : *la tyẹ̆na ĕs plĕna*, la tine est pleine.
tyimu, timon.

u

uṛrĕ, manche du fléau à battre. Ex. : *ĕ kasa mon uīrĕ*, j'ai cassé mon manche de fléau.
ujẹ̆ (*d*) (rare) de l'osier. Voir *vigyi*.
umay (*las bẹstyas d*), les bêtes à cornes.
umyẹ̆na (mesure de contenance : 500 litres). Ex. : *ĕn umyĕna dè vi* (500 litres de vin).
uradzẹ, orage. Ex. : *o fa ĕõn uradzẹ*, il fait un orage.
usĕ (*l*), l'oiseau.

v

vabrẹ̆na (rare), lézard gris. Voir *serpulẹ̆ta*.
Valadyĕ (*lŏs*), les habitants de Vals, près Le Puy.
Va Mwŏs, Mons (près Le Puy).
vặna, couverture en indienne. Ex. : *ma văna ĕs a mõ lĕy*, ma couverture est à mon lit.
vazẹ̆nă, alène. Ex. : *la vazẹ̆na es byã pwĕntyạda*, l'alène est bien pointue.
Vazŏr, Ours (près Le Puy). Ex. : *vŏ ă Vazŏr*, je vais à Ours.
Vazŏr (*lŏs*), les habitants d'Ours (près Le Puy). Voir *Vazŏr*.
vĕã, vent. Voir *byūrla*.
vĕdĕ, veau.
vĕndĕnyă, vendanger. Ex. : *kŏs lĕ mumĕõ dè vĕndĕnyạ*, c'est le moment de vendanger.
vẹ̆ndrẹ, vendredi.
vĕnĕõ, venin. Voir *vĕrĕõ*. Ex. : *lè serpĕõ o byã dè vĕnĕõ*, le serpent a bien de venin.
vẹ̆nès, tu viens. Voir *dedõ*.
vẽntăyrĕ, van. Ex. : *lè vẹ̆ntăyrè aprŭpyĕs byã lè grŏ*, le van nettoie bien le grain.
vĕõ, vent. Voir *aụra*.
vĕrĕõ (*lè*), venin. Voir *vĕnĕõ*.
vergoñõza, pudique, timide. Ex. : *akĕla fyèya ĕs byã ver-*

goñõẓa, cette fille est bien pudique.

verzàda (*la*), le bâton court du fléau, la verge.

vigyi, osier. Ex. *la bĕna es ĕã vigyi*, la corbeille est en osier.

vinimõs, venimeus.

vipẹ̄ra, vipère.

vow, vaut (du verbe valoir). Voir *akãpa*.

vwĕy, oui.

vwulẹ̄rda, voleuse. Voir *pẹ̄ga*.

vyĕõ, vint (nom de nombre).

vyĕs, vu. Ex. : *ĕy vyĕs*, j'ai vu. Voir *kujẹ̄na*.

vyõtayõ, vint et un.

vyusẹ̄dsẹ (*ĕõ*), un éclair. Ex. : *o fat ĕõ vyusẹ̄dsẹ*, il a fait un éclair.

w

wõẓe onze.

y

yĕõndzẹ (*di*), du linge. Ex. : *ĕy pla di yĕõndzẹ*, j'ai plié du linge.

yẹ̄rna, hennit (il). Ex. : *lè tsavạ yẹ̄rna*, le cheval hennit.

yĕstrẹ, être. Voir *amadyœ̄r*.

yeūra (*ĕna*), une livre. Ex. : *ĕna yeūra dĕ vèdĕ*, une livre de veau.

yistu (*lĕ*), les prunelles (rare). Ex. : *mè sĕ fã mau i yĕstu de mon ĕy*, je me suis fait mal à la prunelle de mon œil.

yœ̄na (*la*), la lune. Ex. : *la yœ̄na sè lèva*, la lune se lève.

yœ̄s, lundi.

yuõ, un (nom de nombre).

z

zãvyĕ, janvier.

zontyĕs, gentilles. Voir *pus*.

APPENDICE

TROIS CHANSONS EN PATOIS DU VELAY

I

Mŏs ĕsklŏs.

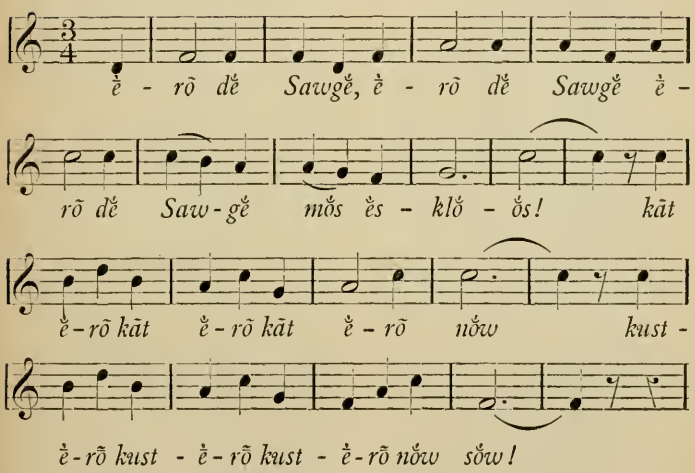

	Mŏs ĕsklŏs.	MES SABOTS
I	*ẹ̀rõ dĕ Sặwgĕ* (ter).	Ils étaient de Saugues,
	mŏs ĕsklŏs.	Mes sabots.
	kāt ẹ̀rõ (ter) *nŏw*	Quand étaient neufs
	kustẹ̀rõ[1] (ter) *nŏw sŏw.*	Coûtèrent neuf sous.
II	*kŏs a la fèyra* (bis)	C'est à la foire

1. Var. *kustạrõ.*

	k atsatèrè mŏs ĕsklŏs	Que j'achetai mes sabots
	kãt ĕrõ..., etc.	Quand étaient..., etc.
III	*dè kèõ bwès ĕrõ* (ter)	De quel bois étaient
	mŏs ĕsklŏs?	Mes sabots ?
	kãt ĕrõ..., etc.	Quand étaient..., etc.
IV	*ĕrõ dè frày*$_{se}$ (ter)	Étaient de frêne
	mŏs ĕsklŏs?	Mes sabots.
	kãt ĕrõ..., etc.	Quand étaient..., etc.
V	*ɛyĕã sŏw d ĕstàtsa* (ter)	Cinq sous d'attaches (de lacets)
	par mŏs ĕsklŏs.	Pour mes sabots.
	kãt ĕrõ..., etc.	Quand étaient..., etc.
VI	*dŏs yàr dè sènyĕpa* (ter)	Deus liards de petits clous
	par mŏs ĕsklŏs	Pour mes sabots.
	kãt ĕrõ..., etc.	Quand étaient..., etc.
VII	*katsàvõ la mèrda* (ter)	Écrasaient la m...
	mŏs ĕsklŏs.	Mes sabots.
	kãt ĕrõ..., etc.	Quand étaient..., etc.
VIII	*fajõ krikakrak*[1] (ter)	Faisaient *cric à crac*
	mŏs ĕsklŏs.	Mes sabots.
	kãt ĕrõ..., etc.	Quand étaient..., etc.
IX	*lŏs ĕspĕsĕrè*	Les ai mis en pièces
	d avõ d aryĕ[2]	Devant derrrière
	los ĕspĕsĕrè	Les ai cassés
	mŏs ĕsklŏs	Mes sabots.
	kãt ĕrõ..., etc.	Quand étaient..., etc.

1. Var. *klikliklak.*
2. Var. *d avõziyĕr* (d'avant-hier).

VARIANTES

DE

Mŏs ĕsklŏs.

D'après un texte publié par Régis MARCHESSOU,

Dans *Velay et Auvergne*, p. 331.

Il n'y a que 5 couplets.

. . . . . .

4e vers (répète le 3e)
kãt ĕrõ (ter) *nŏw.*

II	*kã tẽ kustẹ̆rõ* (ter) *tŏs ĕsklŏs?*	Combien te coûtèrent Tes sabots ?
	kãt ẹ̆rõ (ter) *nŏw,*	Quand étaient neufs,
	kustẹ̆rõ (ter) *nŏw sŏw.*	Coûtèrent neuf sous.
III	(c'est le couplet IV).	
IV	*făjọ̃ krŭ, krŭ, krŭ,* *făjọ̃ kri, kri, kri,* *fajọ̃ kra, kra, kra, kri,* *kri, kri.*	Ils faisaient...
	kãt.....	
V	*loz ĕspĕsẹ̆rẽ* (ter) *mŏs ĕsklŏs*	(Je) les mis en pièces.
	kãt ẹ̆rõ (ter) *nŏw*	
	kãt ẹ̆rõ (ter) *nŏw.*	

II

La Burĕya dos Sumu.

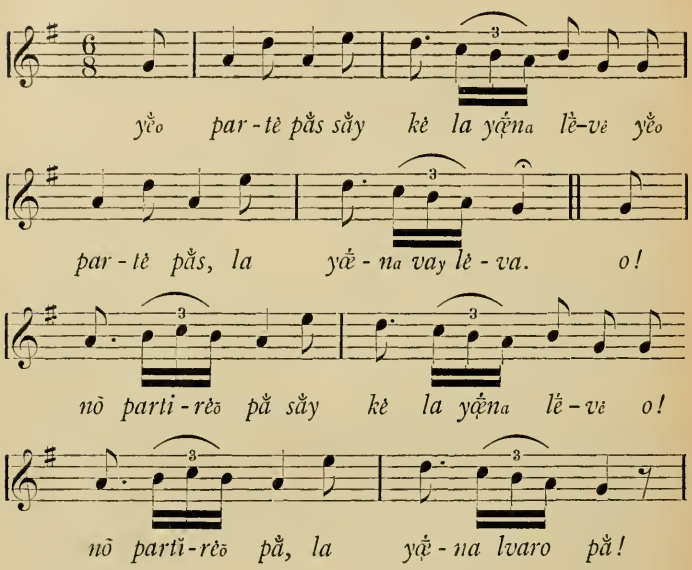

La burĕya dos Sumu.	LA BOURRÉE DES SAUMONS[1]
1er coupl. *yĕo partè pă*	Moi je ne pars pas
săy kè la yą̃na lèvè	Jusqu'à ce que la lune lève.
yĕo partè pă	Moi je ne pars pas,
la yą̃na vay lèva.	La lune va lever.
Refr. *o nō partirèō pă*	Oh non! (nous ne) partirons pas
săy kè la yą̃na lèvè	Jusqu'à ce que la lune lève.
o nō partirèō pă	Oh! nous ne partirons pas
la yą̃na l[è]varo pă.	La lune ne lèvera pas.

1. Rem. — Les « Saumons » sont les hommes qui se plaisent à rester longtens au cabaret sans bouger.

2e coupl.	*iɛi dāsĕō*	Ici dansons,
	buvĕō la butĕya	Buvons la bouteille.
	iɛi dāsĕō	Ici dansons,
	pĕy nos en anarĕō.	Puis nous en irons.
3e coupl.	*ardyi garsus*	Hardi, garçons !
	dāsĕō la burĕya	Dansons la bourrée.
	ardi garsus	Hardi garçons,
	sulvĕō lŏs tavus.	Soulevons les talons.
4e coupl.[1]	*fyīyas, toti dŏs*	Filles, tout dous,
	vwŏ sĕ tro ludjirăs,	Vous êtes trop légères ;
	fyīyas, toti dŏs,	Filles, tout dous,
	espitĕā lŏs garsŏs.	Attendez les garçons.
5e coupl.	*la yǫ̃na ĕs pă*	La lune n'est pas
	ēkar aparyĕsa[2]	Encore apparue.
	o nō la yǫ̃na	Oh non ! la lune
	ĕs păs aparyĕsa.	N'est pas apparue.
6e coupl.	*a byuvĕā ẽ ko*	Ah ! buvons un coup,
	yĕo vŏz ĕāvyĕlĕ	Je vous invite.
	a byuvĕā ẽ ko	Ah ! buvons un coup.
	adĕzĕ n ĕā dĕ bwo.	Apportez-en de bon.
7e coupl.	*la yǫ̃na i ɛau*	La lune au ciel
	s ĕs mustrạ̃da tot ăra	S'est montrée tout à l'heure.
	la yǫ̃na i ɛau	La lune au ciel
	tŏt ăra sĕ mustrạ̃da.	Tout à l'heure s'est montrée.
Refr.	*o wi la yǫ̃na i ɛau*	Oh ! oui la lune au ciel
	sĕs mustrạ̃da tot ăra	S'est montrée tout à l'heure.
	o wi la yǫ̃na o ɛau	Oh ! oui la lune au ciel
	nu gyi ki tsaw fyĕla.	Nous dit qu'il faut partir.

1. Var. :

fyīya, dwăz a dwăs,	Filles (quand vous dansez), deus à deus,
vu zạutrĕs (sic) *sé trŏ ludzĕra* ;	Vous autres vous êtes trop légères,
fyīya	Filles...
espitĕā (comme ci-dessous).	Attendez les garçons.

2. Var. *apariɛ̃da.*

III

	Mè vwŏlĕ pa fatsa.	(JE NE) ME VOULAIS PAS FACHER
I	*Pyĕrè prĕō sa pyūtsaĕā sa pạ̄va.*	Pierre prent sa pioche avec sa pelle.
	Pyĕrè sĕā vay trabaya	Pierre s'en va travailler.
	tu lè tĕō kĕ trabayàva	Tout le tens qu'il travaillait
	sō dyĕnạ n ā vĕnyo pă.	Son dîner ne s'en venait pas.
Refr.	*mè vwŏlĕ pa fatsa*	Me voulais pas fâcher;
	ni mè fatsarĕ pă.	Ne me fâcherai pas.
II	*vay tsarta sōn espartyĕna.*	Va chercher son dîner de midi.
	dōt es akĕla tsarōnya	Où est celle carogne
	kĕ m o pă porta a dyĕna?	Qu'elle m'a pas porté à dîner?
	trobé la porta sarạ̄da	Il trouve la porte fermée
	vw ayo pa akustyuma.	(Il ne) *l'*avait pas accoutumé.
Refr.	*mè vwŏlĕ pa fatsa*	Me voulais pas fâcher
	ni me fatsarĕ pă.	Ne me fâcherai pas.
III	*pasa par la tsatunĕyra*	Passa par la chatière
	akyi dō pạsa lŏ tsa,	Là par où passe le chat.
	troba sa fĕāna kwidzạ̄da,	Trouve sa femme couchée
	lè kyura ātrè su bră.	Le curé entre ses bras.
Refr.	*mè vwolĕ pa fatsa*	Me voulais pas fâcher;
	ni me fatsarĕ pa.	Ne me fâcherai pas.

Ch. Guerlin de Guer,
Docteur ès lettres,
Professeur au Lycée de Caen.

LES EMPRUNTS DANS L'ARGOT

L'étude des emprunts dans l'argot[1] français est particulièrement intéressante, parce qu'elle met en lumière les conditions dans lesquelles a évolué le langage des malfaiteurs et les influences qu'il a subies. Avec raison, M. Lazare Sainéan a accordé une place importante aus éléments empruntés dans l'*Argot ancien*. J'ai eu plus d'une fois l'occasion de faire l'éloge de cet ouvrage si consciencieus, où, pour la première fois, la matière a été débrouillée et où l'argot a été étudié par la métode scientifique : je n'en suis que plus à l'aise pour reconnaître que si les sources ont été soumises à une critique judicieuse, si la formation des mots et les évolutions des sons ont été exposées avec beaucoup de sagacité, l'analise des éléments étrangers me paraît être la partie la moins solide de l'ouvrage.

Toutefois comme le livre de M. Sainéan, même dans cette partie, reste la meilleure base pour l'étude de l'argot avant 1850, je crois faire œuvre plus utile, au lieu de reprendre ce travail à pied d'œuvre, de proposer à ses listes lexicologiques les corrections qu'elles me paraissent comporter. L'auteur a fait, par exemple, une part beaucoup trop restreinte à l'italien, et, par contre, beaucoup trop grande aus patois de la France du Nord. La liste des emprunts provençaus appèle également de nombreuses rectifications. Enfin j'ajouterai les exemples les plus carac-

1. J'emploie ce mot au sens restreint d' « d'argot des malfaiteurs ».

téristiques de l'argot moderne pour montrer comment, dans le cours du XIXe siècle, la source provençale, par exemple, jadis si abondante, s'est à peu près tarie, tandis qu'en revanche les emprunts allemands, autrefois nuls, ont fait peu à peu leur apparition.

Pour retrouver, avec quelque chance d'exactitude, l'origine des emprunts en argot — comme dans tout autre langage — il faut s'attacher rigoureusement aux critériums fonétiques et sémantiques. Les changements de sens sont si rapides et souvent si déconcertants dans le langage des malfaiteurs, les possibilités de filiation sémantique sont si nombreuses qu'on risque à chaque instant de s'égarer si les recherches étimologiques ne sont pas astreinte à des règles particulièrement sévères.

M. Sainéan a fait trop bon marché de la fonétique, qui est pourtant d'un si précieus secours : ainsi l'*s* conservé devant consonne suffit, en principe [1], à mettre sur la piste d'une origine méridionale, de même que l'inspection — externe, si je puis dire, — du mot *escoffier*, par exemple, fait écarter le provençal pour l'italien, le radical *cuffia* étant fonétique dans la seconde langue seulement.

Un réactif, sémantique cette fois, également capital, — mais qui malheureusement fait souvent défaut, est le suivant : lorsqu'un mot emprunté se retrouve dans plusieurs langues qui, fonétiquement, peuvent avoir fourni l'emprunt, l'origine doit être attribuée à la langue qui possède un sens primitif dont les autres peuvent être dérivés, mais qui, inversement, ne peut en être issu. Par exemple, *esbroufe*, *esbroufer*, peut provenir également du provençal *esbroufa* ou de l'italien *sbruffare* : mais comme l'italien pos-

1. En principe seulement, car le terme pourrait venir d'un mot savant français ou d'une langue germanique (cas d'ailleurs rares en argot).

sède seul le sens « arroser avec de l'eau » (d'où le sens figuré, comme dans « éclabousses »), c'est évidemment cette langue qui est la patrie originaire du mot.

Il faut enfin tenir conte des conditions historiques, géografiques et sociales.

I. *Emprunts au grec.*

Il n'y a rien à ajouter ni à retrancher à la liste des trois mots d'origine grecque donnés par M. Sainéan (p. 137-142) : *arton*, *crie*, *ornie*, et je ne crois pas que personne songe à réhabiliter l'ancienne étimologie d'Henri Estienne *piot* = πότος, ou même *pier* = πιεῖν [1]. Mais où je cesse complètement d'être d'accord avec M. Sainéan, c'est lorsqu'il parle de l'origine « purement livresque » de ces mots. J'estime, au contraire, qu'il n'existe en argot aucun mot de formation savante et d'origine livresque : le langage des, malfaiteurs est au contraire le tipe de la langue orale, populaire, formée exclusivement par l'audition, et qui n'a nullement été élaborée par des intellectuels. Les prétendues réformes décrétées par les archisuppôts et docteurs d'argot sont des légendes créées après coup [2]. Pour les trois mots précités, le seul examen de leur fisionomie suffirait, à lui seul, à trancher la question : jamais des lettrés transpo-

1. L'étimologie de M. Sainéan tirant *pier* de *pie* (oiseau : enseigne de cabarets, la pie étant renommée pour son ivrognerie) me paraît juste. A la famille *pie*, *pier*, *piot* il faut encore rattacher *pivois*, qui n'a rien à voir, comme le suppose M. S., avec la pomme de pin. (*L'argot ancien*, p. 206). La forme la plus ancienne est *pihouais* = *piois*, d'où *pivois*, comme *pioine* > *pivoine*.

2. Un exemple. Le *Jargon* de 1628 prétent que le vocabulaire a été changé par les archisuppôts à la suite des révélations, notamment, de la *Vie généreuse des mercelots* (1596). Or, presque tous les mots qu'il donne comme « nouveaux », *tronche*, *morfier*, *trimard*.., sont déjà dans la *Vie généreuse*.

sant du grec en français n'auraient changé ἄρτος en *àrton*, ὄρνις en *ornie*, et surtout κρέας en *crie*.

Pour le mot *arton*, M. Meyer-Lübke met sur le même rang, avec un égal scepticisme, la possibilité d'une origine basque ou grecque [1]. C'est faire au basque beaucoup d'honneur. Si *artoun* n'est attesté que récemment en provençal, il ne faut pas éliminer cependant le bas latin *artona* et les compositions comme *artocreas* (déjà dans Perse), *artocaseus*, *artocopa*, *artotyra* cités par Du Cange, et signifiant « gâteau » ou pain azyme (ou consacré). Que le mot désigne parfois le pain consacré, voilà qui n'est pas une objection, comme l'a cru M. Sainéan, — au contraire peut-être : car les emprunts aus termes d'église sont fréquents dans tout langage populaire, et c'est le propre de l'argot de détourner les mots de leur acception ordinaire. Le terme apparaît, au xve siècle, à la fois chez les Coquillards, et dans le fourbesque sous une forme déjà altérée, *artinbaldo*, qui permet de supposer l'ancienneté du mot. C'est vraisemblablement un emprunt opéré par la voie de la langue ecclésiastique.

κρέας apparaît, dès le xve siècle, en fourbesque (argot toscan) sous la forme *cria* : *crie* n'est attesté qu'à la fin du xvie siècle en argot français. Il est vraisemblable que le mot a dû venir de Byzance par l'intermédiaire de Gênes ou de Venise.

La même voie d'emprunt me paraît également plausible pour *ornie*, bien que le mot ne soit pas attesté en fourbesque : mais il a pu exister dans l'argot gênois — que nous ignorons. C'est la fonétique qui rent cette hipotèse presque nécessaire. *Ornie*, comme *crie*, apparaît en argot français à la fin du xvie siècle, à l'époque où l'argot est

1. *Romanisches etymologisches Worterbuch* (Heidelberg, 1911).

envahi par une foule de termes méridionaus : résultat de la création des galères, en Provence, un demi-siècle auparavant. *Ornie* suppose donc un provençal *ornia* : celui-ci ne peut être venu directement du grec (byzantin) ὄρνιθα, car le θ aurait certainement été rendu en Provence par *z*, comme le *d* latin intervocalique. Au contraire, la chute a été normale dans les dialectes de la Haute-Italie, où le son aura été assimilé aus *t*, *d* latins intervocaliques — notés très souvent *dh* au Moyen Age — et dont la disparition date à peu près de cette époque.

II. *Emprunts à l'italien.*

La liste d'emprunts italiens établie par M. Sainéan me paraît à peu près exacte [1] : je retrancherai seulement *gau* = porc, qui est « coq [2] » et n'a rien à voir avec *gualdo* ; *vint-deus* (couteau : terme de voleurs flamands et hollandais, d'après Vidocq) ne paraît pas nécessairement dérivé de l'italien ; la même association d'images a pu se former ailleurs.

Mais cette liste doit être considérablement augmentée. Il faut y joindre d'abord le mot *baïte*, cité ailleurs par M. S. (p. 159), puis quelques étimologies de Francisque Michel qui paraissent exactes : *camoufler*, déguiser (fourbesque *camuffare*) ; *ahérance*, ivresse (fourb. *chiarenza*,

1. *Op. cit.*, p. 148-149 : *gau*, *rufe*, *gonce*, *morasse*, *pivaste*, *raboin*, *redin*, *tartir* (du fourbesque) ; *casquer*, *fassolette*, *lazagne*, *niente*, *robe*, *rober* (et *fourober*), *vingt-deux* (de l'italien). — Pour la bibliographie des argots italiens, je renvoie à *L'argot ancien* (pp. 12-13, et les notes), en y ajoutant, pour l'argot napolitain, A. de Blasio, *Usi e costumi dei camorristi*, Naples, 1897, pp. 159-167 et *passim*.

2. L'argot appèle aussi le pou *coquillon* ; le sens de *coq* = pou se retrouve également dans les patois.

même sens); *coltigé*, arrêté, proprement pris au collet, de l'it. *colto*.

Voici, en outre, les mots d'argot ancien (antérieurs à 1850) qui me paraissent d'origine italienne [1] :

boule, foire (S. 137), *Jargon* 1628 : le mot est attesté au xve siècle en fourbesque avec le sens de « ville ». Il sert à former des noms de villes par périphrase en argot piémontais.

cagne, cheval, gendarme (S. 224), est bien « chienne », comme le dit M. S., mais le normand *cagne*, qu'il cite comme origine, vient manifestement de l'argot, et le prototipe est sans aucun doute l'italien *cagna*.

carne, mauvaise viande (S. 216), it. *carne* (le berrichon *carne* vient de l'argot).

esbroufe, embarras, et *esbroufer* (S. 237) viennent de l'it. *sbruffare*, lancer de l'eau : le prov. *esbrouf* est emprunté.

escaner, égorger, et *escanner*, fuir (S. 216, 245), paraissent représenter l'un et l'autre l'it. *scannare*, qui a à la fois les sens d'égorger et de dévider (fuir = dévider les jambes).

escaper, assassiner (proprement ôter la cape, S. 238), peut-être d'origine italienne ou provençale. La plus grande fréquence de cette racine en italien et l'analogie de *escapouche* me font préférer la première hipotèse.

escapouche, assassin (S. 248) est manifestement italien de par la fonétique : le *ch* et surtout l'*ou* le prouvent surabondamment (it. *capuccio*).

escoffier, tuer (proprement ôter la coiffe, S. 238) vient de l'italien (*scuffia*) pour la même raison.

esganacer, rire à gorge déployée (S. 238) : l'italien a le mot primitif *ganascia* (mâchoire) qu'ignore le provençal, et qui a été emprunté avec un sens dérivé (fr. *ganache*).

1. Je renvoie pour chaque mot au passage de l'*Argot ancien* de M. Sainéan, où le terme est étudié (S. et le chiffre de la page).

estoc, esprit, malice (S. 226). Le mot ne peut être indigène, pour des motifs fonétiques, en genevois et lyonnais. C'est, de toute évidence, l'italien *stocco*, primitivement « pointe d'épée », mais qui a aussi assez anciennement le sens dérivé (*avere stocco* = avoir de l'esprit).

estourbir, tuer (S. 238), proprement troubler. Mais le provençal *estourbir* ne peut constituer que la voie d'emprunt, car il ne possède pas le primitif, qu'on trouve au contraire en italien (*torbo*, *sturbare*).

estuc, part de vol (S. 245). La forme la plus ancienne est *stuc* (Jargon 1728), ce qui ramène plutôt à l'italien *stucco* qu'au provençal *estuc*.

fanfouiner, priser (et *fanfe*, tabac) (S. 44) semble bien appartenir, comme *fafe* et *fafiot*, billet de banque (S. 43), à la racine *fauf-*, *faf-*, qui a des représentants en français comme en italien (fr. *fafelu*, v. fr. *fanfelu*, it. *fanfaluca*). L'analogie de *fanfirlà* = priser, en argot milanais, semble indiquer pour le premier mot une origine italienne.

ferlingante, faïence, verrerie (S. 254) peut se rattacher à *ferlino*, menue monnaie (l'argot moderne appèle la monnaie « vaisselle de poche » : ce serait la métafore inverse).

frusquin (S. 53), que le français a emprunté à l'argot, changé en « saint-frusquin » et d'où l'on a tiré *frusque*. L'étimologie de M. S. (*frusse* + *quin* = habit froissé) ne me semble guère admissible. Je propose l'italien *frusco*, menu bois, en rapprochant, comme sens, « être habillé comme un fagot », « être mal fagoté ».

gau, pou (S. 38, 78), qui se présente souvent dans les textes argotiques (*Cartouche ou Le vice puni*, etc.), accompagné de l'épitète *picanti*. Ce dernier adjectif est manifestement italien. Si l'expression a pénétré toute faite dans l'argot, il faut écarter le provençal — que l'adjectif fait rejeter — et l'italien classique, qui aurait danné *gal* et non

gau : la fonétique n'autorise que les dialectes de la Haute-Italie (Piémont, Ligurie) à revendiquer *gaus picanti*.

gougnotte, tribade (S. 217). L'italien a le mot *gogna*, avec le sens primitif « carcan » et le sens dérivé « vaurien », — qui convient suffisamment, semble-t-il. Le berrichon *gougne*, allégué par M. S., est manifestement argotique. Le genevois *gogne*, qui a aussi le sens primitif « truie », est plus intéressant : resterait à déterminer ses relations avec l'italien.

loffe, imbécile (S. 239). Le provençal *lòfi* (« nigaud » et « vesse ») ne paraît pas indigène (à cause de sa finale), tandis que l'italien *loffa*, *loffia* (vesse) l'est certainement.

luque, faus certificat (S. 146), paraît provenir directement de la ville de Lucques, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir les cartes à jouer et le germania *lucas*.

macaron, dénonciateur (S. 255) est encore, après le fr. *macaron* et *macaroni*, un emprunt au haut italien *macarone*, qui a des sens figurés et péjoratifs nombreus comme *maccherone* dans la langue classique (lourdaud, etc.).

mandolet, pistolet (S. 107). Le nom de poisson allégué, « mendole », est un mot rare (comme l'espèce de poisson elle-même), emprunté au provençal *mendolo*, qui, semble-t-il, voici un siècle (*mandole* n'est attesté qu'en 1836) aurait plutôt donné *in* que *an*. Je préférerais l'italien *mandola* (mandore) : la comparaison d'un pistolet avec un instrument de musique est bien argotique.

mèche (S. 240). Je crois plutôt à l'italien *mezzo* qu'au provençal *mech* (qui, d'ailleurs, a plus souvent les formes *miech*, *miei*, *me(i)*..., lesquelles ne sauraient convenir) ; car seul l'italien a le double sens qui permet d'expliquer les deus acceptions de l'argot : « être de mèche » (être de moitié, partager, être complice : it. *esser di mezzo*, s'entre-

mettre) et « il n'y a pas mèche » = il n'y a pas moyen (it. *non c'è mezzo*).

menestre, potage (S. 177) est emprunté directement à la Haute-Italie et non au français, où *menestre* est un italianisme qu'on trouve exceptionnellement sous la plume de quelques écrivains des XVIe et XVIIe siècles : le mot n'a jamais pénétré dans la langue vivante.

naze, nez (S. 128) est l'italien *naso* et non le provençal *nas* (et non *naz*).

pagne, « assistance que les voleurs reçoivent de leurs camarades lorsqu'ils sont prisonniers » (S. 240), doit, comme l'argot moderne, *se pagnoter* = se coucher, être rattaché au fr. *pagnotte*, terme d'argot militaire d'origine piémontaise (voir le *Dictionnaire général*). Le provençal — qui est *pan* et non *pagn* — doit donc être écarté.

pif, nez (S. 220). Là encore le normand *pif* est argotique. Comme on ne peut admettre la résurrection du vieus français (dialectal) *pifre* après un intervalle de plusieurs siècles, force est de recourir à l'italien *piffero*. On sait combien étaient nombreus jadis les *pifferari* ambulants.

piger, prendre sur le fait (S. 220), puis prendre. L'argot est toujours la source des mots dialectaus allégués. L'origine ne peut être que l'italien *pigliare* sous une forme véronaise ou vénitienne *pigia(r)*. (Cf. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 516). La fonétique suggère aussi le toscan *pigiare* (comprimer, presser), mais le sens fait écarter ce mot.

robignole, *roubignole*, petite boule de liège, puis « testicule » (S. 242). Le mot *roubignoli* ne paraît pas indigène en provençal. Fonétiquement, il serait très satisfaisant d'y voir un dérivé de l'italien *rubino* (rubis) s'il était prouvé que les petites boules dont parle Vidocq, qui servaient à certains voleurs pour faire des dupes — quelque jeu de

saltimbanques — étaient de couleur rouge : ce serait à rechercher, mais pourra-t-on jamais le savoir ?

roubion, fille publique laide (S. 254), est la traduction de « rougeaude » avec le suffixe de laideron (it. *robbio*, rouge).

roufier, soldat (S. 255), argot mod. *roufion*, dernier commis, et « jaune » (argot syndicaliste), est de la même racine que l'italien *ruffiano* (d'où l'on tira jadis *rufian*).

rouspant, souteneur de pédéraste (S. 255), me paraît dérivé de *rospo* (crapaud) : on sait combien les appellations tirées des noms d'animaux sont fréquentes en argot. L'argot moderne *rouspéter* semble en être issu (avec influence analogique).

rusquin (écu) (S. 53) me paraît difficilement explicable par *russe* (dialectale pour *rousse*) + *quin*. J'y verrais plutôt un dérivé de l'italien *ruspo* (sequin). La substitution de finale (*quin* pour *p-in*) est courante en argot.

staffer, dire (S. 257), pourrait peut-être se rattacher à l'it. *staffa*, qui a, entre autres, le sens de « cymbale ». On sait que « chanter » a passé au sens de « dire » en argot, et que « faire de la musique » y possède des acceptions voisines.

truc, manière de voler, *trucher*, mendier (S. 243, 252). L'argot moderne a refait un deuxième verbe, *truquer*, d'après *truc*. Il faut réunir, semble-t-il, ces deus mots que M. S. a séparés, et les rattacher à l'argot italien. Le fourbesque a divers sens assez complexes pour le couple *trucco truccare*, et il est aisé de voir que c'est chez lui que se sont développées les acceptions argotiques : le provençal *truc* (dans le sens « truc »[1]) est visiblement emprunté et de

1. Le provençal et gascon *truc* = choc, coup, *truca* = frapper, est plus ancien et paraît indigène : il est évidemment de la même famille que le fourbesque *trucco* = bâton. L'origine première reste à déterminer.

date récente. *Trucher* n'est attesté que dans le *Jargon* de 1628, et *truc* dans Vidocq : ce sont deus emprunts indépendants, de date différente. A côté de l'italien classique *trucco* (jeu de bille, billard), le fourbesque a *trucco* = bâton (sens primitif) et « escroc pour attraper de l'argent » — sens dérivé, prototipe de « truc ». En outre, *truccare* est attesté en fourbesque dès le xve siècle, avec le sens « aller » — primitif, — puis plus tard avec le sens « mendier » — dérivé. La seule difficulté est d'expliquer le *ch* de *trucher*, qui doit être dû à une analogie (peut-être *tricher*).

Les mots empruntés à l'italien par l'argot moderne (attestés après 1850) sont moins nombreus; on peut cependant en relever quelques-uns dans les dictionnaires d'argot contemporains (Larchey, Rigaud, Delesalle, etc.) ou dans les mots entendus oralement.

barouf, tapage, de l'italien *baruffa*, bagarre (cf. M. Meyer-Lübke, *Rom. etym. Wörterbuch*, v° *biroufan*).

brindezingue, ivre, de l'italien *brindisi*, toast (avec l'addition d'une finale fréquente en argot). L'homme du peuple se grise à force d'offrir et d'accepter des consommations et de boire à la santé de ses camarades : le mot est d'une psicologie très juste.

cassin, petite maison, it. *casino* (où l'*s* est sourd comme dans *casa*). Le français *cassine* (déjà dans Rabelais, et dialectal) est venue antérieurement de la même source.

escaffe, coup de pied au derrière : it. (familier) *scaffare*, tomber.

flemme, fr. paresse : it. *flemma*, flegme, patience.

frisquet peut venir aussi bien du provençal *fresquet* que de l'italien *freschetto*. L'analogie de l'argot plus récent *frisco* = *fresco*) peut faire pencher pour l'italien. A remarquer que l'*e* fermé entravé a été rendu par un *i*.

gabatine, raillerie : l'italien *gabbo* (même sens) a des dérivés avec *-at-*, comme *gabbatore*.

lascar, homme roué (qu'il vaudrait mieus écrire *lascard*). Je propose hypothétiquement l'italien *lasca*, nom de poisson très répandu par l'astronomie et l'astrologie (*La celeste lasca* est le signe des poissons en italien). Pour l'utilisation des noms de poissons, cf. *maquereau*, et *marlou* que j'étudierai plus tard.

lusignante, amie, amante : it. *lusingante*, caressante.

mariole, malin, rusé : it. *mariuolo*, fourbe, fripon.

moche, laid (et non « mauvais ») n'a rien à voir avec mal, contrairement à ce que croyaient MM. Marcel Schwob et Georges Guieysse[1], qui supposaient une substitution de finale impossible dans un monosillabe (*moche* = *m* [de *mal*] = *oche*) : dissection fort justement combattue par M. Sainéan (*op. cit.*, p. 54). Je crois le mot identique au substantif français *moche* (soie en moches) et tiré, comme lui, de l'italien *moscio*, mou, flasque.

moufion, mouchoir, est un dérivé de l'it. *muffa*, moisissure (qui aurait passé en argot au sens de « morve »). La même association d'idées s'était exactement produite en latin, — analogie remarquable.

noune, recéleur : it. *nonno*, aïeul, vieillard (avec *o* fermé). Le rôle de recéleur est souvent dévolu, chez les malfaiteurs, à des associés âgés, qui ne peuvent plus jouer un rôle actif, et qui, paraissant plus respectables, attirent moins les soupçons.

picolo, petit vin léger ou suret (qui appartient peut-être plutôt à la langue populaire qu'à l'argot) : it. *piccolo*, petit.

1. *Étude sur l'argot français* (*Mémoires de la Société de linguistique*, 1889).

La fonétique me suggère deus autres rapprochements, mais qui soulèvent des difficultés sémantiques :

tartoufes, menottes, semble bien décalqué sur l'italien *tartuffa*, truffe, mais la filiation de sens n'apparaît pas. L'étude des sens argotiques de *tartuffa* en italien pourrait peut-être nous éclairer, mais les documents que nous possédons ne nous renseignent pas à ce sujet.

trouille, peur, fait songer à l'it. *troglio*, bègue, car on bégaie de peur. Mais on ne peut guère séparer ce mot de la série argotique *trouillon*, malpropre, *trouilloter*, puer, qui semble indigène, ou du moins fort ancienne, comme l'indiquent les nombreus noms de famille Trouillot, Trouillet, etc.

Une connaissance plus approfondie des argots italiens, surtout de l'argot génois sur lequel nous n'avons pas de documents, permettrait sans doute de découvrir d'autres emprunts italiens et de préciser — ou rejeter — quelques-unes des étimologies précédentes.

La plupart des mots précités reposent, en général, sur la forme et le sens de l'italien classique ; nous avons eu rarement besoin de faire appel au fourbesque. Une fraction importante a été empruntée aux dialectes de la haute Italie. Aucun mot ne révèle une origine napolitaine ou corse : la Toscane du nord constitue l'extrême limite méridionale des emprunts. Ceci est d'autant plus curieus qu'il y a toujours eu des relations importantes entre Naples et Marseille.

C'est par la Provence que la plupart des mots italiens ont pénétré en argot : les galères, puis les bagnes avaient fait de cette province le centre de ralliement des malfaiteurs. Les emprunts italiens n'apparaissent guère qu'à la fin du XVIe siècle, pour diminuer sensiblement avec le XIXe siècle.

Au point de vue fonétique, — comme en français classique — l'accent tonique est toujours conservé dans les emprunts anciens : exception est faite, assez anciennement — toujours comme en français — pour les paroxitons terminés par la finale *i*, qui a assez d'intensité pour provoquer un changement d'accent (cf. en fr. *macaroni*, XVIIe siècle, et argot *picanti*, même époque). Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'*u* italien (*ou*) est toujours rendu par *u* français : la prononciation *ü*, même pour la langue littéraire, fut longtemps accréditée dans l'Italie du nord-ouest, qui constituait la voie d'emprunt. Les mots avec *ou* n'apparaissent que chez Vidocq (*escapouche, esbroufe*, puis *roufier*, *barouf*, *moufion*, etc.).

III. *Emprunts à l'espagnol.*

La liste, assez courte, d'emprunts à la *germania* (argot espagnol) donnée par M. Sainéan (*op. cit.*, p. 142-144), paraît devoir encore être raccourcie. J'ai dit que *boule* me semble originaire d'Italie (où il est plus ancien), de même que *luque* ; *marque* qu'on trouve déjà dans Villon (et qui n'apparaît qu'au XVIe siècle en Castille) n'est sûrement pas espagnol. Restent donc seulement *ance*, ean, *godin* (*godiz*), riche, *ludie*, coquin (mot rare), qui sont assurés, et sans doute aussi *taquinade* [1].

Par contre, la liste peut être complétée pour l'argot ancien (antérieur à 1850).

agout, eau à boire (*Jargon*, éd. 1849, S. 236). La forme est bien loin du provençal *aigo*, proposé par M. S. ; si l'on

1. L'existence de *taquinade* dans le jargon des Coquillards est particulièrement intéressante. On sait que *taquin* n'apparaît en français qu'au XVIe siècle, mais le provençal a *tacanh* dès 1411 (cf. Du Cange, v° *tanqhanum*).

songe qu'en 1849 le *t* final n'a aucune signification, *agou* (ou *agave*) apparaîtra comme le décalque francisé de l'espagnol *agua*. Le sens d' « eau à boire » est particulièrement significatif : quiconque est allé en Espagne sait quel rôle important y jouent les marchands d'*agua* ; au sud de Madrid, on n'a que ce mot dans les oreilles.

godiche, en français, me semble d'origine argotique. Le mot apparaît, en 1752, dans le *Dictionnaire de Trévoux*. L'étimologie proposée par le *Dictionnaire général* : « dérivé du radical de *Godon*, forme hypocoristique de *Claude* », ne me paraît pas très satisfaisante. Je préférerais faire venir ce mot — comme les anciens *godin* et *godiz* des Coquillars — de l'argot espagnol *godizo* (riche) par un emprunt de date plus récente, et avec un sens, cette fois, ironique. Au point de vue fonétique, le *z* espagnol est également rendu par *ch* dans l'argot moderne *cabèche* (v. ci-dessous).

gouape, vaurien (S. 246). Le provençal *gouapo*, proposé par M. S., n'est nullement indigène. J'ai pensé longtens à une forme dialectale *gouèpe* (de guêpe) — par analogie avec l'argot *nèpe*, vaurien, qui vient d'une forme lilloise *nèpe* = guêpe. Mais la présence très ancienne de *guapo* (au sens de l'it. *bravo* = coupe-jarret) dans l'argot espagnol [1], me fait pencher pour une origine castillane de *gouape* par l'intermédiaire du provençal.

roupiller, dormir (S. 221). Le picard « roupiller », proposé par M. S., vient au contraire de l'argot (le terme ayant passé dans tous les patois). Je crois, avec le *Diction-*

1. Le mot se trouve au XVe siècle dans les statuts de la Guardugna, association de malfaiteurs. (Cf. A. de Blasio, *Usi e costumi dei Camorristi*, Naples, 1897, p. 273-280). C'est d'Espagne, par la voie des associations de malfaiteurs — Camorra et Mafia sont d'origine espagnole — que le mot aura pénétré dans l'Italie du Sud. Körting le fait venir de l'anglo-saxon *vapul*.

naire général, roupiller dérivé de *roupille* (esp. *ropilla*). Ce serait un terme d'argot militaire comme *pagnotte-pagnotter*.

Les mots d'argot moderne empruntés à l'espagnol ne sont pas plus nombreus. Mais quelques-uns sont intéressants au point de vue social : il est notable qu'après son *agua*, l'Espagne ait exporté ses *bourricos* et ses *mendigos*, qui tiennent les uns et les autres une place si importante dans la péninsule.

bourricot, plutôt populaire qu'argotique, pourrait être tiré directement de « bourrique » ; mais j'y verrais plus volontiers l'emprunt récent de l'espagnol *borrico*. D'ailleurs *bourrique* et *bourriquet* eus-mêmes ne viendraient-ils pas, plus anciennement, de l'espagnol plutôt que du provençal ?

cabèche, tête, est l'espagnol *cabeza*.

clavin, clou, dérivé de l'esp. *clavo*.

frio, froid (que les dictionnaires d'argot écrivent souvent *friod* !), esp. *frio*. Il est curieus que les mots pour désigner le froid aient été empruntés aus langues du Midi : les Méridionaus, il est vrai, sont plus frileux.

mendigot, mendiant. M. Sainéan (*op. cit.*, p. 52) y voit une dérivation directe de « mendier » avec le suffixe argotique *go*(*t*). Je crois au contraire que *mendigot* est un des mots qui ont contribué à la formation de ce suffixe en argot moderne (avec *saligaud*, *gigot*, etc., toutes finales exactement assonantes dans la langue moderne). *Mendigot* — où le *t* est purement ortografique — est l'espagnol *mendigo* : l'Espagne est la terre classique des mendiants. Le dérivé *mendigoter* s'explique aussi bien que *échotier*, *tableautin*, pop. *poireauter*, etc.

maukère, femme de mauvaise vie, est l'esp. *mujer*, femme, épouse. Les emprunts étrangers prennent volontiers un

sens péjoratif[1]. Ajoutons qu'à notre connaissance le mot s'est répandu après l'Exposition universelle de 1889, et il semble avoir son origine dans les nombreux spectacles de « danses du ventre » donnés dans la « rue du Caire » par des Arabes plus ou moins hispanisants. Le caractère peu respectable des femmes qui figuraient dans ces exhibitions suffit à expliquer le sens péjoratif qu'eut le mot dès le début. Au point de vue fonétique, il est intéressant de noter que la *jota* espagnole a été rendue par *k*[2] ; dans les anciens emprunts, elle était traduite par *ch* (*Quichotte*, *Chimène*, etc.), de même que l'espagnol rent par *j* notre *ch* (*jefe*, etc.).

muche, très bon, semble être l'esp. *mucho*, beaucoup. L'argot moderne a aussi un substantif *muche*, « jeune homme timide », qui pourrait être une abréviation de l'esp. *muchacho* (petit garçon). — Il est vrai qu'on s'attendrait plutôt, dans l'argot français moderne, à *ou* qu'à *u* comme équivalent de *u* espagnol.

On voit que les emprunts à l'espagnol sont peu nombreux, surtout pendant la période des galères et bagnes de Provence. Le plus curieus, c'est qu'on ne trouve aucun mot qui accuse une origine catalane, en dépit de la proximité géographique entre la Provence et la Catalogne. Pour l'accent tonique et le son *u*, mêmes remarques que pour les emprunts italiens.

(*A suivre.*) Albert Dauzat.

1. Cf. *madama* en espagnol et portugais populaires, qui a pris un sens voisin.

2. De même le nom du vin de *Jerez* (écrit à tort *Xérès*, d'après d'anciennes graphies) se prononce généralement *Kérès* en France.

LES

ACCENTS DANS L'ÉCRITURE FRANÇAISE

ÉTUDE CRITIQUE DE LEURS DIVERSES FONCTIONS DANS LE PASSÉ ET DANS LE PRÉSENT

Depuis longtens les exaspérantes inconséquences de l'emploi des accents en français avaient attiré notre attention, et depuis longtens nous songions à en étudier les origines, et à chercher à en saisir les mistérieus principes. Mais pour donner à notre discussion une base historique solide, il eût fallu avoir à notre disposition un grand nombre de livres rares, beaucoup d'éditions originales, et même des manuscrits ; bref, il eût fallu une bibliotèque de premier ordre. N'ayant pas cet avantage, nous avions renoncé à notre projet. Mais voici qu'il y a quelque temps, un savant collègue nous signale l'existence d'une tèse de doctorat, publiée il y a trois ans maintenant, à Halle, sous ce titre *Geschichte der Accentsetzung im Französischen seit der Erfindung der Buchdrucks* von Dr Émil Hillmann. Écrites sous la direction de Morf, ces 105 pages d'impression serrée sont bourrées de faits intéressants ; l'auteur, qui sauf erreur enseigne dans les écoles de Stralsund, n'était plus un jeune étudiant malmûr lorsqu'il compila son précieus travail ; cependant il s'était efforcé d'être surtout objectif, et tira peu de conclusions : c'est là une excellente garantie d'impartialité pour ceus qui désirent profiter de son érudi-

tion. La lecture de cette tèse modifia nos plans, mais nous devons dire bien nettement dès le début qu'il a fallu le petit livre du Dr Hillmann pour nous décider à formuler par écrit nos idées. Fort, fort souvent son livre a été la seule source pour combler les lacunes de nos connaissances et des ouvrages originaus à notre disposition.

PREMIÈRE PARTIE

Nous commencerons par rendre conte des incohérences de l'état actuel. Sans refaire avec et d'après Hillmann une histoire complète de l'accent français, nous dégagerons seulement les faits importants pour souligner les moments les plus caractéristiques d'une longue et très complexe évolution ; souvent les noms cités par nous ne seront pas ceus des plus fameus grammairiens, ni de ceus qui ont le plus travaillé au problème des accents ; mais ceus-là seront principalement mentionnés qui auront proposé une règle pratique et destinée à rester ; ceus-là aussi qui ont suggéré de mauvaises règles, lesquelles auront triomphé et augmenté la confusion générale. Ajoutons qu'Hillmann ne remonte que jusqu'au XVIe siècle, époque de l'invention de l'imprimerie ; il est infiniment désirable d'aller bien au delà, et certainement jusqu'au latin médiéval.

CHAPITRE Ier

LES SIGNES D'ACCENTS EN LATIN

Personne n'ignore que les accents français comme *signes* sont empruntés du grec (' ` ^) ; mais tandis qu'en grec, comme l'indique l'étimologie (προσῳδία de προς ῳδή, latin *ad cantus*), ces signes indiquaient l'intonation au sens musical

du mot, ou plus tard l' « accentuation » au sens courant de forte prononciation, c'est-à-dire avaient un but *tonique* (τόνος) ; en français ils indiquent avant tout un son spécifique de la lettre marquée, c'est-à-dire ils ont un but essentiellement (quoique pas tout à fait exclusivement) *ortoépique*. Comment ils en vinrent à perdre leur rôle original, pour en adopter un autre d'un genre si différent, est moins connu.

Une première étape de transformation, celle de l'accent d'intonation musicale à l'accent de forte prononciation — transformation qui eut lieu bien avant qu'il fût question de française — ne nous intéresse pas directement et nous ne nous y arrêterons pas. Rappelons seulement le passage de Cicéron accusant dans la parole, à propos des accents, un rapport avec le chant : « Mira est natura vocis, cujus quidam « e tribus omnino sonis, inflexu, acuto, gravi, tanta sit et « tam suavis varietas perfecta in cantibus : est autem in « dicendo etiam quidam cantus » (*Orat.*, XVII et XVIII). Et ajoutons à cela, pour montrer où en est la science moderne sur ce point — et à vrai dire elle ne nous paraît pas être allée beaucoup plus profond que la vague affirmation de Cicéron — le passage d'un savant anglais (probablement Lindsay) dans le *New English Dictionary* de Murray :

« L'accent, en grec προσῳδία, est considéré par Denys « d'Halicarnasse Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων, ch. XI, comme « indiquant une différence distincte de diapason musical « dans la prononciation des sillabes d'un mot ; les sillabes « ayant l'accent *grave* (βαρεῖά, *gravis*) étaient prononcées « sur une note relativement basse ; les sillabes ayant l'ac- « cent *aigu* (ὀξεῖα, *acutus*) étaient prononcées autant que « possible une quinte musicale plus haut (ὃία πέντε) ; et « les sillabes ayant l'accent *circonflexe* (περισπωμένη, *circum-* « *flexus*) commençant sur une note haute et descendant

« d'une quinte durant la prononciation même de cette sil-
« labe. Les trois mêmes variétés d'accents se retrouvaient
« en latin, mais la façon dont ils étaient disposés sui-
« vaient des lois très différentes dans les deus langues.
« Cette différence de diapason disparut en même temps
« pour le grec et le latin au cours du IIIe siècle de notre ère,
« lorsque le sentiment de la quantité dans la prononcia-
« tion des sillabes se perdit, et au lieu de prononcer à un
« diapason élevé en grec et en latin, on prononça simple-
« ment avec plus de force [*plus haut* encore, mais pas dans
« le sens musical], et cet accent de forte prononciation est
« resté une substitution pour l'accent musical en grec
« moderne, en italien et en espagnol ; il se retrouve aussi
« en allemand et en anglais... En français, où probable-
« ment l'accent de forte prononciation avait été pendant
« un tens fortement marqué, la différence entre les sil-
« labes pour au moins trois siècles a été si légère que les
« savants ont discuté sur la nature et sur la position de la
« sillabe accentuée... » (Vol. I [1888], article *Accent*).

La dernière frase citée n'est pas extrêmement claire [1]. Il faut se souvenir que le français s'est formé en laissant tomber toutes les sillabes qui n'étaient pas accentuées en latin, et ainsi était, strictement parlant, un langage composé exclusivement de sillabes accentuées; plus tard, quand les « mots savants », ou les « doublets » (naviguer-nager, ministère-métier) furent introduits, le système d'égalité des sillabes, quant à la prononciation, avait déjà trionfé, et les « doublets » furent prononcés selon ce système fonétique français d'égalité. Il va de soi maintenant, que toutes les

1. On la retrouve presque telle quelle dans Lindsay, *The Latin Language* (Oxford, 1894), chap. III, § 4 ; là l'auteur renvoie à Storm, *Phonetische Studien* (1888), lequel, sur ce point, ne répant pas plus de lumière que Lindsay.

sillabes étant également des sillabes accentuées, il n'y a pas par conséquent de différences entre elles, et cela revient exactement au même, du point de vue pratique, de dire que toutes sont accentuées ou qu'aucune ne l'est. Gaston Paris résumait ainsi ses remarques sur ce sujet : « La langue française a développé les accents secondaires aux dépens de l'accent principal et donné à l'accent oratoire une puissance exceptionnelle ; elle a, en un mot, effacé l'accent tonique autant que le lui a permis la nécessité de conserver l'unité et le caractère de ses mots » (*Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française*, Paris, 1862, p. 17). L'importance de cette considération — qui ne donne lieu à aucune « discussion » de savants — n'échappera à personne. Elle nous indique d'ores et déjà que l'accent français, au sens moderne de ce mot, n'a probablement que des relations fort éloignées avec l'accent grec et latin, et que si même nos signes modernes rapèlent à l'occasion (et fort rarement) un accent de prononciation appuyée, celui-ci sera né spontanément et selon des principes qui n'ont pas de rapport *historique* avec l'accent latin. L'étude de l'accent comme signe confirme cette conjecture; certes on conçoit que « l'accent oratoire » étant arbitraire, ou en tous cas inconstant, ne pouvait être marqué selon des règles fixes, et que « l'accent tonique » étant ignoré, il était naturel qu'on ne le notât point en français ; mais il en était ainsi déjà en latin. Sauf peut-être, à l'occasion, en cas de versification, ou par des grammairiens discutant les questions de filologie et qui parlaient par exemple de « sillabes circonflexes », l'accent n'était pas marqué[1].

1. Voir pour quelques données — en somme peu nettes et peu concluantes — Lindsay, *The Latin Language, an historical account* (Oxford, 1894). Chap. III « Accentuation ». Aussi Schoell, *De accentu Latinae linguae* (dans Acta Soc. Philol., Lipsiensis, vol. IV, 1875). Comme

Dans les textes latins au Moyen Age, cependant, on trouve certains signes rappelant les accents. Il ne sera pas superflu d'en dire quelques mots ici.

Nous avons devant nous un exemplaire du *De bello gallico*, imprimé par Aldus, à Venise, peu de temps après l'invention de l'imprimerie. A la fin de la Préface, nous lisons : *Venetijs Mense Nouembri M. D. XIII ;* le colofon, à la fin du livre, dit par contre *Venetijs in aedibus Aldi et Andrae Soceris men || se novemb. M. D. XIX* — laquelle de ces deus dates est correcte, peu importe après tout. Le sistème d'accent (dans le sens de signe) employé est le suivant :

Le *circonflexe* (sens étimologique *circumflexus*, infléchi, pas combinaison, à angle obtus, de grave et aigu) sert à indiquer la suppression des lettres — comme dans les manuscrits — surtout *m* qui occupe le plus d'espace, *quarũ*, *autẽ*, *rẽ* ; ou *n*, *tamẽ*, *arbitrãtur* ; ou quelquefois deux lettres *eẽt* (esset) *oẽs* (omnes). — On trouve aussi, de temps à autre, un aigu fortement recourbé, surtout avec *i* et *o*, *nó*, *íperat*, *quadrígẽtos*.

Le *grave* est placé au-dessus de l'*à*, et sur des adverbes comme *eò*, *ferè*, *verò*.

Le *e* préposition est surmonté d'un simple point : *ė* ; plus rarement d'un grave, ou plutôt d'un signe perpendiculaire ; par exemple (p. 3), *è finibus*.

Le signe de l'*aigu* est employé devant *que* (= et) régulièrement, et nous tenons à observer qu'il ne s'agit point

source directe pour l'étude du sujet nous ne pouvons indiquer qu'une discussion curieuse des premiers siècles de notre ère ; elle se trouve dans une épître d'un certain moine Lambert à un abbé Albericus. (*Lamberti Pultariensis monachi ad Albericum abbatem, Epistola*. Cette épitre est imprimée comme appendice 62 du vol. II des *Annales Ordinis S. Benedicti* (Lucae, 1739, p. 692-693.)

ici de ce signe d'abréviation de droite à gauche très recourbé dont nous avons donné deus exemples, mais d'un signe perpendiculaire : *miniméq.*, *proximi'q.*, *populóq.*, *itenhq.*, *continetuíq.*, etc. Ce peut être là un réel accent de forte prononciation, puisqu'il est constant que l'accent passe toujours sur la sillabe précédant un *que* en latin ; on l'a toujours interprété ainsi. Pourtant nous nous demandons si ce signe n'était pas plutôt destiné à remplir le rôle d'un apostrofe (ou d'un trait d'union) ; car, premièrement ne serait-il pas étrange qu'un signe spécial fût adopté pour indiquer une forte prononciation précisément dans les cas où il ne peut y avoir de doute sur la position de l'accent (puisqu'il s'agit d'une règle) tandis qu'il n'y aurait aucun signe là où il *peut* y avoir hésitation quant à la place de cet accent ? Secondement, la place de ce signe, s'il devait indiquer l'accentuation de la sillabe, serait naturellement au-dessus de la voyelle de la sillabe ; de fait, il se trouve toujours sur la dernière lettre avant *que*, qu'il s'agisse d'une consonne ou d'une voyelle, p. ex. *oberatoṡq.* Il y a plus : parfois deus signes sont nécessaires, et dans ce cas le signe aigu est placé après la lettre, *exercitû 'q.* ; lorsqu'un *i* précède le *que*, le signe est toujours placé après le *i* comme pour indiquer que le signe n'est pas partie du *i*, *proximi'q.* Finalement et surtout, en bien des cas, le signe est nettement placé à la façon d'un apostrofe, *is'q.*, *militibus'q.*, *quas'q.*, *multitudinem'q.*, etc. Si l'on nous demandait pourquoi, s'il s'agit réellement d'un apostrofe, le signe n'est pas *toujours* placé entre les deus mots, nous répondons que, s'il est certain que la métode est arbitraire, c'est un fait que les imprimeurs à cette époque désiraient toujours économiser la place ; or, ils économiseraient de la place en plaçant leur apostrofe au-dessus d'une consonne parfois, comme ils en économisaient en abrégeant *que* en *q.*, et en

adoptant maint autre signe dont on se servait en manuscrits, ainsi le circonflexe sur des mots tels que *oẽs* (omnes), *eẽ* (esse), *q̃* (quam), *q̃dem* (quidem), etc.

Si nous passons à l'examen d'un texte imprimé postérieur d'environ un siècle — nous choisissons, tout à fait au hasard, la traduction latine de la *Historia Ecclesiastica* de Nicéphore Calixte (édition du Jésuite R. P. Frontone, Paris, 1630) — nous retrouvons le même sistème d'accents, seulement ici le signe d'aigu est placé sur la voyelle et non sur la consonne avant *que*; comme si l'imprimeur maintenant le considérait comme un signe de forte prononciation, ou comme appartenant au mot principal lui-même. De plus, il y a, outre le circonflexe d'abréviation (le signe infléchi), un autre circonflexe, le signe moderne formé par la combinaison d'angle plus ou moins obtus du grave et de l'aigu; il sert de signe diacritique : *hîc, concîdit.*

Un siècle plus tard — nous consultons le *Thesaurus Antiquitatum Teutonicarum Johannis Schilteri,* imprimé à Ulm, en 1728 — les signes d'abréviation ont été abandonnés; de même le signe d'aigu devant *que.* Le grave reste sur *à, ùt,* et des adverbes, *contractè*; le circonflexe diacritique devient plus fréquent, *testatur hîc textus, hâc falsâ opinione, divûm*, etc.

Finalement, en 1855, dans le *Enchiridion Symbolorum et Definitionum* de Denzinger (Würzbourg), tous les signes d'accents ont disparu.

Il paraîtrait donc d'après cela que le latin du Moyen Age n'a pas de marque d'accent tonique, accent dans le sens étimologique du mot, et n'a pas encore d'accent ortoépique. Il y a des signes (ˆ ´ ˋ) qui *ressemblent* aux signes d'accents grecs, et à nos signes français, mais ils servent à des emplois différents de ceus du passé et différents de ceus de l'avenir.

On pourrait discuter poutant cette tèse en ce qui concerne l'accent diacritique ; ce signe, dira-t-on, a existé dans le latin du Moyen Age, et le nôtre n'en est que la continuation dans une langue postérieure. Voici nos raisons pour ne pas adopter cette façon de voir : nous entendons bien que le grave sur des adverbes comme *verò*, *facilè*, *eò*, pourrait à la rigueur être interprété comme évitant des confusions avec des adjectifs ; mais nous ne concevons pas comment le grave sur *a* pourrait être diacritique, pour cette simple raison qu'il n'y avait pas, sauf la préposition, d'autre mot *a* en latin dont on aurait pu le distinguer. D'autre part ce signe est le même que celui qu'on retrouve sur les adverbes, et il semble assez raisonnable qu'il soit interprété comme ayant la même signification. Il est hors de question qu'il soit un accent indiquant la forte prononciation. Après examen détaillé des textes dont nous disposons, la seule interprétation possible — que nous offrons comme une simple suggestion — nous semble être celle-ci, que le grave sur *a* est placé là comme apostrofe (ou trait d'union), de même que le signe vertical. La position du signe en question, plutôt entre *a* et le mot suivant que directement au-dessus de l'*a* est frappante, et l'est d'autant plus qu'on remonte plus loin en arrière ; dans l'édition Aldine de César, il serait certainement interprété comme s'il devait signifier *a'* (*a* + apostrofe). En outre, en étudiant les manuscrits latins du Moyen Age reproduits dans le *Recueil de facsimilés d'écritures du Ve au XVIIe siècle* (Paris, Picard, 1904), par Prou, nous avons observé que la préposition *a* était, dans l'écriture, régulièrement accolée au mot suivant, exactement comme le *q* de *que* ; il semblerait naturel dès lors qu'on ait songé à séparer les mots par le même signe dans les deus cas, lorsque l'on adopta des signes de conventions pour l'impression, à savoir par un apostrofe.

Exemples : Prou, IX, 9 *aduobus* ; X, 4 *asero* ; 7 *amedio*, 9 *acertio* ; XII, 4 *apascentio*, 17 *àpueritia*, etc. Nous serions portés à supposer que les choses se passèrent ainsi : l'imprimeur, pour économiser la place, faisait faire des caractères de bois ou de plomb où le *a* était flanqué d'un apostrofe ; l'apostrofe alors était mi sur le *a*, mi à côté ; et de cette façon le signe perpendiculaire de l'apostrofe se trouva prendre naturellement une inclinaison de gauche à droite, comme notre signe de grave ; après quelque temps on en vint à le considérer comme faisant réellement partie de la préposition *à* ; précisément à cette période, la Renaissance favorisait l'étude des grammairiens latins et grecs, lesquels parlaient d'accent grave, et le signe placé à côté ou sur le *a* préposition latine fut considéré comme étant un grave — personne ne prit plus la peine de rechercher quelle valeur ce grave-là pouvait avoir ; et, en fait, il n'en avait aucune, pas plus que le grave de notre moderne *déjà*.

La même explication rent conte de la préposition latine *è* avec grave ; on en trouvera des exemples dans Justus Lipsius, *Diva virgo Hallensis* (Anvers, 1604). On ne trouve là que des circonflexes et des graves[1].

Maintenant faisons un pas de plus. Nous remarquons ce même signe sur (ou après) des mots comme *o* ou l'adverbe *eo* ; il semble que des mots invariables brefs, et puis peu à peu tous les mots invariables, adverbes et prépositions, furent gratifiées d'un signe sur la dernière sillabe. L'idée que c'était un signe diacritique peut avoir été fort bien une interprétation de ce signe postérieure à son adoption, et cette interprétation peut, plus tard, avoir généralisé encore l'adoption du signe ; l'usage de ce dernier dans l'édition Aldine de César n'est pas régulier, quoique fréquent. Notre

1. Nous n'avons pas vu l'original et citons d'après Brown, *Chaucer's Prioress Tale* (Chaucer, Soc., nº 45, p. 84-85).

explication s'applique particulièrement bien au cas des prépositions, car lorsque les mots n'étaient pas proprement espacés, elles pouvaient facilement être prises pour des préfixes, et un apostrofe pouvait être fort utile pour séparer clairement les deus mots quand ils ne devaient pas en former un seul; à l'origine, le signe était probablement placé après la consonne quand le mot se terminait sur une consonne, et plus tard seulement lorsque le sens original du signe fut oublié, placé sur la dernière voyelle (comme cela était allé avec le *que*). A notre sens, c'est là le seul moyen d'expliquer ces signes dans les premiers imprimés latins. Nous ajoutons que le caractère spécial où un apostrofe était réuni à une lettre comme nous l'avons suggéré plus haut, ne fut fabriqué que pour *a*, *e* et *o*; ce sont les trois voyelles sur lesquelles se terminent les prépositions et les adverbes. Il semblerait que devant le *que* le signe perpendiculaire ou aigu fut toujours employé ; ailleurs l'aigu était employé lorsqu'on songeait qu'un signe diacritique était requis (*veró*, *propé*) tandis que le grave était employé lorsque l'idée originale d'un apostrofe prévalait encore (*eò se*). Mais nous le répétons, un sistème absolument conséquent ne se trouve pas (pas plus que dans l'ortografe en général) aus premiers siècles de l'imprimerie; il arrive qu'une préposition ou un adverbe se trouve sans signe aucun sur sa finale.

Nous voudrions mentionner un cas encore, celui de *e* = *et*, et *e* = *est*. Ici nous aurions une occasion pour un signe diacritique ; mais ce signe n'est ni un grave, ni un aigu ; c'est un simple point : *est* est marqué *ẽ* selon le sistème d'abréviation courant au Moyen Age, et *et* est marqué *ė*. Le point se retrouve ailleurs du reste comme un signe diacritique à cette époque ; lorsque *o* a le son d'un oméga, les grammairiens le marquaient *ȯ*[1].

1. Voir Brunot, *Hist. de la Langue française*, vol. I, p. 253.

L'emploi des signes d'accents dans les manuscrits du Moyen Age diffère peu de celui des premiers imprimés ; de fait ceux-ci sont la plupart du tens empruntés de ceus-là. Nous ne pouvons songer à nous arrêter longtens à cette question. Résumons seulement les résultats d'un examen du *Plautus, Codex Heidelbergensis 1613, Palatinus C* (*Lugduni Batavorum*, 1900). Le manuscrit date du xe ou xie siècle, pense l'éditeur Zangenmeister, lequel se trouve d'accord avec Châtelain, *Paléographie des classiques latins* (fasc. I, 1884, p. 1).

Zangenmeister, dans sa Préface, distingue le signe de l'aigu comme marque d'abréviation (*fili'* = *filius*, *di'* = *dii*, *mi'* = *mihi*, *obnoxiu'* = *obnoxius*, *p'* = *post*) ; qui ne nous intéresse point (p. x-xi) ; et comme marque d'accentuation au sens moderne du mot (p. xii). En réalité il range dans la seconde catégorie tous les usages qui ne sont pas abréviation ; il est facile de voir que cette façon de procéder grossit probablement outre mesure le nombre des signes accents en forme d'aigu ; mais même ainsi, ces cas sont rares, et il nous paraît qu'on peut les ramener à peu près à zéro ; et sûrement si l'on admet qu'il existe des cas où il est possible de concevoir ce signe comme un signe d'accent (quoique nous ne *sachions* jamais), il n'y a *aucun* cas où on puisse affirmer positivement : c'est là un accent tonique. Voici les relevés de ces signes, tels que les donne Zangenmeister, et que nous classifions à notre façon pour le but spécial de cette étude :

1° Les cas que Zangenmeister n'explique pas du tout, les désignant comme *significationis dubiae* : amét (77, v. 16), He'o (98, v. 3), exiliatíf (37, v. 8), arguméntũ (40, v. 13). [Ce dernier nous semble nettement un *lapsus calami* ; le scribe voulait probablement abréger en *argumétũ*, et par négligence inscrivit et le *n*, et le signe qui permettait de le supprimer].

2° ré (ablatif) (42, v. 1) — l'éditeur commente : ' *errore positum*.

3° dé mea mé (16, v. 19) — l'éditeur commente : *Cum' supra e, non supra principium vocabulorum scripta sint, in archetypo fortasse non, ut codicum B. D. librarii* de me mea *scribentur videntur putavisse, transponendi signa erant, sed notae sive accentus, quibus* de *et mea vocabula esse, non syllabas significaretur. Itaque* de mea me *in C traditum esse videtur*. N'importe quelle façon de voir vous acceptez, le signe n'est pas un accent, et l'interprétation de Zangenmeister correspont à notre téorie de l'apostrofe.

4° *bellator'erit* (43, v. 10). — Voici un cas très net d'apostrofe, l'éditeur est forcé d'admettre la chose, quand bien même il ne lui vient pas à l'idée que cette interprétation pourrait s'adapter partout. Il dit : *separandi causa additum videtur*. De même *si' tibi* (25, v. 25) est expliqué : *ad distinguenda vocabula*.

5° Il reste quelques cas où l'éditeur ne suggère pas d'explication, mais où notre interprétation s'applique fort bien : *áte* = *a te* (144, v. 25), *àme* = *a me* (27, v. 8), *dite* = *di te* (25, v. 15), *ó* (2, v. 8 et cinq autres cas), egó (90, v. 10). Si peut-être l'aigu n'était pas une apostrofe pour le scribe de ce manuscrit, il paraît difficile de trouver une explication autre que celle-ci, à savoir que c'en était un pour quelque scribe antérieur, et que le nôtre a gratuitement pensé que le signe appartenait à la lettre ou au mot mêmes. Que l'on observe que dans *ame* et *ate* il s'agit évidemment de cas parallèles, et que dans le premier nous avons *à* et dans le second *á* — la forme du signe devait être indifférent pour un apostrofe.

Il reste trois cas — ceux du n° 1 — restant sans explication ; mais il faut pourtant admettre quelques fautes de copie dans un si volumineux manuscrit.

Si cette téorie, que le grave et l'aigu dans le latin du Moyen Age n'est qu'un apostrophe, est juste, le résultat de notre examen est entièrement négatif : Sauf pour le mot « accent », lequel est d'ailleurs, nous le savons, faus étymologiquement quand on l'applique aux signes français — et sauf pour la forme de ces signes, le système d'accents en usage en français doit être considéré comme un cas de génération spontanée. Il n'y a pas de transition du grec au français, par l'intermédiaire du latin médiéval, que la mort ; et puis, en certains points seulement (et fort peu comme on s'en rendra mieus conte encore plus bas), résurrection. Nous allons voir tout à l'heure que tous les emplois modernes de l'accent français sont dérivés de la conception diacritique de l'accent ; nous verrons de plus que les circonstances imposaient le signe diacritique de toutes façons, ce qui veut dire qu'il aurait été inventé sûrement par les grammairiens du XVIe siècle, même s'il n'avait jamais existé auparavant. Les savants cependant, qui insisteraient pour trouver une origine anté-française à notre accent moderne (car il y a des savants qui n'aiment pas être privés du plaisir de trouver des sources et d'établir des rapports) peuvent, s'ils le veulent, maintenir que tous les accents français modernes sont dérivés de ce point dont nous avons parlé, et qui servait à distinguer *e* = *et*, de *e* = *est* en latin médiéval.

(*A suivre.*) Albert SCHINZ.

CONTES RENDUS

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, t. XXXIII (1909), fasc. 6, et XXXIV (1910), fasc. 1.

Histoire littéraire. — XXXIII, 729-733. — Une note de M. S. SINGER signale dans les parties perdues du *Tristan* de Thomas deus passages imités de Benoît de Sainte-Maure. L'un de ces emprunts est très court [1], l'autre a beaucoup plus d'importance. Une passion violente jette l'un vers l'autre Blancheflor et Rivalin. Le souvenir des charmes de Blancheflor obsède l'esprit de Rivalin ; de son côté, la dame, tout en admirant que sa destinée la contraigne de l'aimer et de souffrir par lui, se répète qu'il est la cause bien involontaire de son tourment. Or nous avons ici, habilement distribué entre deus personnages, le monologue d'Achille « pincié » d'amour pour Polyxène (*Rom. de Troie*, v. 17552 et suiv.) [2] : constatation d'autant plus importante qu'elle nous permet de préciser à cinq ans près la date du *Tristan* [3].

1. *Rom. d'Eneas*, 9885 sq. : *Li oil est sempres a l'amor Et la mains est a la dolor*. Cp. Gottfr., *Trist.*, 16478 :... *Daz onge bî dem herzen, Der vinger bî dem smerzen.*

2. L'analogie est particulièrement sensible entre les v. 17643 sqq. de Benoît : *E jo de quei la blamereie ? Ço sai jo bien, tort en avreie. Se jo m'en plaing, qu'en puet el mais* ?, et les v. 1015 sq. de Gottfried : *Waz wîze ich aber dem guoten man ? Er ist hie lichte unschuldic an.* — Des v. 17646 sqq. de Benoît : *Autre la virent il adés* etc. M. S. rapproche les v. 1021 sqq. de Gottfried. Il aurait dû nous dire que la même idée se trouve une première fois exprimée, presque dans les mêmes termes, aus v. 982 et suiv. : *Ich hân doch manegen man gesehen,* etc. J'imagine que cette répétition remonte à l'original français.

3. Le *Roman de Troie* est de 1165, et le *Tristan* sûrement antérieur à 1170. — Comme le fait observer M. S., Crestien s'est à son tour inspiré du roman de Thomas en plusieurs endroits de son *Cligès*.

XXXIV, 96-102. — Gui de Cambrai, *Barlaham und Josaphas* nach den Hdschriften von Paris u. Monte Cassino hgg. von C. Appel. Halle, 1907. — M. O. Schultz-Gora présente d'utiles observations sur la grammaire, le texte et le lexique de cette excellente édition. P. 97, il défent contre M. Appel la date de 1212-1214 comme *terminus a quo* de la composition du poème.

XXXIII, 695-710. — Un divertissement très à la mode aus xive et xve siècles fut le « Jeu du Roi qui ne ment » (cf. E. Langlois, *Rom. Forsch.*, 1906). Une dame, la « reine », questionnait un seigneur sur les plus délicats problèmes de la vie courtoise ; il répondait avec une franchise qui, d'ordinaire, n'excluait pas toute subtilité. Puis c'était au « roi » d'interroger la dame. M. E. Wechsler a récemment édité, d'après un ms. de la fin du xive siècle (BN, fr. 757), un de ces catéchismes de l'amour; il n'y voyait d'ailleurs pas un jeu de société, mais comme un cas de scolastique amoureuse. Dans un ms. plus récent de la Bibl. nationale (fr. 1130), M. E. Hoepffner a retrouvé un jeu du Roi qui ne ment dont l'archétipe est le même que celui du ms. 757, et qui donne pour la correction de ce dernier texte de fort utiles indications. — Un autre jeu était le « Chastel d'Amours », où dames et seigneurs s'entre-posaient des énigmes assez niaisement allégoriques. Deus versions, d'après des mss. de Cheltenham et de Montpellier, ont été publiées par Kervyn de Lettenhove et par Boucherie. M. H. en imprime une troisième, établie sur deus nouveaus mss., l'un de Berne, l'autre de l'Arsenal.

XXXIII, 726-729. — Jubinal a jadis édité (*Myst. inéd. du XVe siècle*, Paris, 1837) un *Esbatement du mariaige des .IIII. filz Hémon* dont l'auteur s'est diverti à jouer sur le nom des enseignes parisiennes de son temps. M. E. Lommatzsch confère ici sommairement le texte de Jubinal avec celui qu'A. von Keller a publié d'après un ms. du Vatican.

XXXIII, 749-754. — P. Champion, *Le Prisonnier Desconforté du château de Loches*. Paris, 1908. Conte rendu de M. F.-Ed. Schneegans.

XXXIV, 55-85. — M. A. Parducci consacre des pages intéressantes à l'histoire de la pastourelle aus xve et xvie siècles.

La distinction subsiste encore à cette époque entre la pastourelle « à personnages », où le poète ne joue guère que le rôle d'un témoin, et la pastourelle « classique », où c'est lui qui requiert d'amour une bergère d'ordinaire facile. Dans l'ensemble, ces deus types ne s'éloignent guère ni l'un ni l'autre de leurs modèles médiévaus. Le genre conserve jusqu'au XVIe siècle, outre son caractère aristocratique, la tendance à la représentation de situations grivoises, et ces allusions au printemps qui ont permis de le rattacher aus fêtes de mai. Le stile a souvent la fraîcheur, et le dialogue la vivacité des meilleures productions du moyen-âge[1]. Pourtant la tecnique du vers et de la strofe a évolué; de nouveaus personnages (un varlet, un gentilhomme, une fillette, une damoiselle) se substituent au berger et à la bergère caractéristiques du genre; enfin, l'églogue et la pastorale commençant d'être à la mode, Marion et Babeau prennent les noms de Philis et de Tibrine; et Robinet s'appèle prétentieusement Coridon.

Publications de textes. — XXXIV, 1-25. — M. W. Benary publie deus épisodes de la *Chanson d'Aspremont* : 1. Combat singulier de Charlemagne et d'Eaumont. Roland conquiert sur le roi païen Durandal, Veillantif et l'olifant (379 v.). 2. Batême de Balant; épisode de l'escarboucle merveilleuse (202 v.). En appendice, deus courts fragments de la même chanson. Le texte est établi d'après le ms. BN. nouv. acq. fr. 10039 (ms. Barrois), avec les variantes de deus autres mss. de la Bibliothèque et d'un ms. de Berlin.

Critique des textes. — XXXIV, 90 sq. — *Granz out les piez et les traineals crevez* (*Ch. de Willame*, 2649). M. W. Foerster corrige en *trumeals*, fr. mod. *trumeaus*[2].

XXXIV, 88-90. — Dans G. de Tudèle, Raoul de Cambrai s'oublie jusqu'à lever la main sur sa mère Aalais. Dans le poème

1. On en pourra juger par les neuf pastourelles que M. Parducci publie en appendice à son article.

2. Sur les sens d'a. fr. *trumel*, cf. O. Schultz-Gora, *Ztschr.*, 1910, p. 375 sqq.

français son attitude est tout autre, bien qu'il soit également hors de lui : il se porte la main au menton (*Par irour tint sa main a sa maissele*, *Raoul de Cambrai*, éd. P. Meyer et Longnon, v. 1190). Comment une émotion violente peut-elle l'amener à faire un geste qui dénote en général un pesant souci ? C'est ce que demande M. J. Acher ; et, pour sortir d'embarras, il propose de remplacer *tenir* par *tendre*, et de lire : *Par irour tent la main a sa maissele* (il lui tent le poing). Nous retrouverions ainsi le geste de menace de la version provençale. De même, au v. 1012 : *R[aous] tenoit sa main a sa maissele*, M. A. conjecture *tendoit* au lieu de *tenoit*. Ces corrections sont ingénieuses, mais semblent inutiles. M. G. Hamilton a montré (*Ztschr.*, XXXIV (1910), 571) que l'expression *tenir sa main a sa maissele* traduit un geste de colère ailleurs que dans le *Raoul de Cambrai*. A cet égard, le témoignage des vers suivants : *Alixandres s'aceute* (s'accoude), *sa main a sa masciele* ; *De mautalent et d'ire rougist et estinciele* (*Rom. d'Alex.*, éd. Mich., 253) paraît absolument décisif.

XXXIII, 720-725. — De judicieuses corrections de M. J. Acher au *Tristan* de Beroul (éd. Muret).

XXXIV, 86-88. — Des corrections de M. Bertoni à l'éd. Castellani de la *Passion* de N. de Vérone.

Fonétique. — XXXIV, 91-95. — Le traitement du lat. *puteus* dans les parlers du N. de la France soulève de très grosses difficultés fonétiques (cf. R. Haberl, *Ztschr.*, 1910, p. 41). Aussi remercierons-nous M. P. Skok de la liste qu'il a dressée des noms de lieus français qui, comme l'it. *Pozzuoli*, continuent le lat. *Puteol(is)*. Dans le Midi, les formes modernes se ramènent aisément à un anc. prov. * *Pozol(s)* ; mais au nord de la Loire on note une dizaine de formes différentes : *Poiseul*, *Poiseux*, *Poisieux*, *Puiseux*, *Puisieux*, *Piseux*, *Pisieux*, *Pusieux*, etc. Complication plus apparente que réelle : car les trois dernières formes présentent une réduction relativement récente de la diftongue *ui* ; et cette même diftongue n'est dans *Puiseux* et *Puisieux* que le substitut d'un *oi* primitif (par analogie de *puits*). En dernière analise nous restons donc en présence de trois formes :

Poiseul, *Poiseux*, *Poisieux*. On ne peut guère que risquer des conjectures, car les formes médiévales font défaut ; pourtant (et malgré que M. Sk. semble d'un avis contraire, cf. p. 93) je suppose que *Poiseul* représente régulièrement *Puteolum*. Au pluriel, la forme normale est-elle bien *Poiseux*, comme l'auteur paraît l'admettre (cf. p. 94, l. 5 sqq., et n. 1) ? J'imagine que par l'intermédiaire de **Poisuels* et de **Poisueus Puteolis* doit aboutir à *Poisieux* (cf. *yeus* < *uels* ; et *Puisuex*, a. 1257, cité p. 94, l. 19). Je ne puis m'expliquer *Poiseux* que par un *Poisue(l)s*, dont un exemple de 1256 est cité p. 94, l. 8.

XXXIII, 688-694.— Des noms de lieus qu'étudie M. P. Skok, et qui continuent *fabrica* dans la nomenclature géographique du Centre et du Midi, les uns supposent une accentuation paroxitonique, les autres une accentuation proparoxitonique du mot latin. *Fabrègue(s)* est attesté en Provence, dans le Languedoc oriental et dans le S. de l'Auvergne ; *Fabrèges* a été relevé par M. Sk. dans la Lozère (p. 689) ; enfin *Faverge(s)* est fréquent dans le Dauphiné, le Lyonnais [1] et la Savoie. Si les dépouillements de l'auteur sont complets, **Favergue(s)* ne se rencontrerait nulle part. — *Fábrica* est représenté par *Fargue(s)*, qu'on trouve

1. M. Sk. n'a pu rencontrer dans le Rhône aucun *Faverges* (cf. p. 691). Pour ma part, j'ai relevé sur la carte d'Etat-Major de la région lyonnaise un *Faverges* entre Montromant et Duerne et un *La Faverge* entre Sainte-Catherine-sous-Riverie et L'Aubépin ; ces quatre localités étant situées dans le S.-O. du département, à la lisière du département de la Loire. — Dans le *Cartulaire lyonnais* p. p. M.-C. Guigue, Lyon, 1885, on lit, t. I, p. 133 : ... *ecclesiam Ordinacii cum septem ecclesiis suis, sc.* <*eccl.*> *de Calomeo, eccl. de Chilluno, eccl. de Corbelino* cum capella de Favergiis, *eccl. de Romanaco* etc. (doc. de 1206). — Symphorien Champier était au XVIe siècle « seigneur de la maison forte de *La Faverge* en Lyonnois » (Cl. Le Laboureur, *Les masures de l'Ile Barbe*, p. p. M.-C. Guigue et G. Guigue, Lyon, 1887, I, 430, II, 272). Ce *La Faverge* appartenait à la paroisse de La Rajasse (*ib.*, I, 431). On ne peut guère songer au hameau de La Rajasse, dans la Loire (commune de Saint-Nizier) ; il s'agit sûrement de la commune de Larajasse, dans le Rhône (canton de Saint-Symphorien-sur-Coise). — Un chapitre des *Masures de l'Ile Barbe*, t. II, p. 314 sqq., est intitulé : *Origine de la maison de Faverges en Lyonnois.*

dans le Languedoc méridional, en Guyenne, en Gascogne et dans le Béarn (*Hargues*) ; et par *Farge(s)*, dont on peut dire qu'il est dans tout le Massif Central la forme régulière [1]. *Farges* et *Fargues* coexistent dans le Lot et dans la Dordogne, *Farges* et *Faverges* dans la Haute-Loire, la Loire, [le Rhône] et l'Ain, *Farges*, *Fargues* et *Fabrègues* dans le Cantal et dans l'Hérault [2]. On trouve aussi des formes en *-au-* : *Las Faurgues*, *La Faurge* (Cantal), *Faubrégas*, *Faubrugas* (Var), *Fauverge* (Drôme) [3]. — Une formation relativement récente (*faber* + *ia*) serait, d'après l'auteur, à la base de (*La*) *Fabrie* (SE. du Massif Central), (*La*) *Faurie* (Guyenne, Angoumois, Saintonge, Limousin, Auvergne, Lyonnais, Dauphiné) et (*La*) *Favrie* ou (*La*) *Faverie* (France du N. : Bourgogne, Normandie, Maine, Poitou) .

Sintaxe. — XXXIII, 716, n. 1. — Sur la construction : *En voilà, un hasard !* (Th. Kalepky).

XXXIII, 711-719. — En complément à un bref article de Tobler (*Verm. Beitr.*, III, 60 sqq.), M. Th. Kalepky rassemble quelques bons exemples de la construction *aussitôt*, *sitôt, une fois*

1. Dans le *Grand Cartulaire de l'Abbaye d'Ainay*, p. p. le comte de Charpin-Feugerolles et M.-C. Guigue, Lyon, 1885, il est fréquemment fait mention d'un prieuré *de Fargiis*. Cf. I, 10, 397, et particulièrement 50: *ecclesias... de Sancto Nicetio, de Lisiniaco, de Turre<ta>, de Velchia, de Cambosco*, de Fargiis, *de Sancto Andrea, de Viricella, de Sancto Christoforo* (doc. de 1153).

2. Je me permès de signaler à M. Sk. que, dans la Creuse, *Forges* est fréquent à côté de *Farges*. J'ai noté, dans ce département, 22 *Forge(s)* ou *Fo(u)rgette(s)* pour 15 *Farges* seulement. Et nous n'avons pas là une francisation du terme dialectal : les formes en *o* sont anciennes. Cf. *Forgas* (vers 1150, commune du Grand Bourg), *Forgis* (vers 1130, commune de Bazelat ; — XIVe s., canton de Jarnages), *Forgiis* (1402, commune de Saint-Christophe ; — 1308, 1331, 1334, etc., commune de Pionnat). J'emprunte ces données au *Dict. topographique de la Creuse* de A. Lecler.

3. *Les Farges*, commune du Chauchet (Creuse), est appelé *Las Fargas* dans un acte de 1196, et *Las Faurgas* dans un document de 1195 (A. Lecler, *ouvr. cité*).

4. J'ai noté dans la Creuse, à côté d'un *La Faurie* (commune de Saint-Moreil) et d'un *Fauria* (commune de Blessac) un *Faureia* (commune de Flayat) qu'il me paraît malaisé d'expliquer par **fabria*.

suivis d'un participe passé (*Aussitôt levé, je m'habille à la hâte*). Il en propose, p. 715 et suivantes, diverses explications que je ne me permettrai pas de discuter (cf. *Ztschr.*, 1910, 525). — Le problème qu'il s'est posé l'amène à battre en brèche l'opinion émise par Tobler que, dans *Aussitôt le soleil levé*, *aussitôt* joue le rôle non plus d'un adverbe, mais d'une préposition. Il faut lui savoir gré de montrer que la construction *Aussitôt levé le soleil* (d'ailleurs rare) va contre cette interprétation de la valeur logique d'*aussitôt*. Ses conclusions ont d'autant plus de pois qu'elles viennent confirmer, presque dans les mêmes termes, celles d'une note de M. Ebeling, que l'auteur semble n'avoir pas connue. Dans *Aussitôt le soleil levé*, il ne me paraît pas douteus qu'*aussitôt* n'a pas la valeur d'une préposition (cf. G. Ebeling, *Krit. Jahresb.* de Vollmöller, V, 1, 208, et Kalepky, p. 717). Il n'a pris fonction prépositionnelle que du moment où il s'est employé devant un substantif isolé : *Aussitôt la nuit* (Kalepky, p. 718 ; cf. Ebeling, p. 209). Il est enfin vraisemblable que l'analogie de la prép. *dès* (à côté de la conj. *dès que*) n'a pas été sans faciliter l'emploi prépositionnel d'*aussitôt* (Ebeling, p. 207 ; Kalepky, p. 718).

Etimologie française. — XXXIII, 641-658. Ecope. — « Mot d'origine scandinave : anc. suéd. *skopa* « instrument à épuiser l'eau entrée dans un bateau ». Cf. angl. *scoop* » (*Dict. général*). Au cours d'un bel article sur les termes des diverses langues européennes qui appartiennent à la famille de notre mot, M. H. Schuchardt combat cette étimologie, qu'on lit déjà chez Diez. Qu'*écope* soit emprunté du germanique, on peut le considérer comme certain ; mais par « germanique » on ne doit pas entendre « scandinave ». En effet, il n'est guère possible d'admettre que le suéd. *skopa*, isolé en nordique et tenu par les scandinavisants pour emprunté du bas-allemand, soit à l'origine du mot français. C'est du bas-allemand aussi que vient notre *écope*. Quel est son rapport exact avec holl. *schoep*, mnd. *schope*, flam. *schoepe* ? M. Sch. ne prent pas sur soi de le décider ; mais, à son avis, l'emprunt est ancien et remonte peut-être à l'époque franque (p. 652). La forme germanique originelle serait alors

un **skop(p)a*, issu d'une contamination de *scyphus* et de *cup(p)a*. — P. 648 sqq. M. Sch. passe en revue les différents sens d'*écope* ; il montre comment ils ont partiellement subi l'influence soit de l'angl. *scoop*, soit de l'a. fr. *escouve* « balai » (prov. mod. *escoubo*).

Paul Porteau.

Erratum. — P. 149, n. 2, au lieu de : *barb-* provient de *borballar*, lire : *barb-* provient de *borb-*. — *Ib.*, l. 7, au lieu de : esp. *barbollar* lire : esp. *borbollar*.

F. Mainone, *Laut- und Formenlehre in der Berliner franko-venezianischen Chanson de geste von Huon d'Auvergne*, I. Teil. *Reimprüfung u. Lautlehre. Diss.* Greifswald, Berlin, 1911, 56 p.

Ce ms. berlinois (dont il n'aurait pas été superflu de nous donner la date et la cote) est celui dont MM. Tobler (*Sitzgsber. der Kgl. Preuss. Akad. d. Wissensch.*, 1884), et Stengel (*Festschr. zum Rektoratswechs. d. Univ. Greifswald*, 1908; *Festschr. d. 13. Neuphilologentages in Hannover*, 1908 ; *Ztschr. f. frz. Spr. u. Lit.*, 1908 ; *Mél. Wilmotte*, 1909) ont imprimé d'importants extraits. C'est essentiellement sur ces publications qu'a travaillé M. Mainone, mais il a eu entre les mains une copie intégrale du manuscrit.

La première partie de sa dissertation (p. 6-41) est consacrée à l'examen des rimes. L'enquête m'a paru consciencieuse et méthodique. L'auteur aboutit à une conclusion qu'on pouvait prévoir, car elle vaut pour toute la littérature « franco-italienne » : c'est que, même lorsqu'il n'ignore pas la forme correcte d'un mot français, le poète vénitien ne se fait aucun scrupule, si cela peut lui faciliter sa tâche de rimeur, de le défigurer par différents procédés (modification de la sillabe tonique, changement de suffixe, etc.). Aussi le même mot se présente-t-il à la rime sous les formes (grafiques ou fonétiques) les plus diverses. Cf. *mais* (p. 14), *may* (p. 13), *jamès* (p. 24), *jameç*, *jamè* (p. 19) et *mas* (p. 18). Il est bon d'ajouter qu'à l'intérieur

même du vers le lat. *viam* est rendu par *voie*, par *vie* (p. 48), par *voge* et par *voige* (p. 49), et qu'à *palatium* répondent de même *palais*, *palès* et *palis* (p. 45), *palas* étant attesté à la rime (p. 18).

On le conçoit, la tâche était malaisée d'étudier scientifiquement la fonétique d'un texte aussi composite : aussi bien cette segonde partie du travail de M. M. (p. 43-56) n'en est-elle pas la meilleure. On serait tout d'abord en droit de réclamer une distinction plus rigoureuse des lettres muettes et des grafies de sons. Lorsque l'auteur nous dit, p. 52, que « *p* est souvent conservé devant *t* » (ex. *escripture*), ou p. 48 que, dans le groupe *-nct-* le *c*, tout en passant à [*y*], se maintient pourtant comme *c* (ex. *sainct*) [1], il semble admettre que le *p* d'*escripture* et le *c* de *sainct* doivent se prononcer. N'aurions-nous pas là plutôt des ortografes latinisantes ?— Pour plus d'une grafie, on aimerait à savoir comment M. Mainone l'interprète. C'est le cas du *g* de *voge*, dont il nous est dit, sans plus, à la p. 49, que « *i* devant *e*, après *a* et *o* [dans *voie*, p. ex.], apparaît fréquemment comme *g* ». C'est le cas de *ai(s)*, qui « s'écrit souvent *ei(s)* et *ê(s)* » (p. 44 et 45). Que [*ê*] soit rendu par la grafie *ai*, cela n'est pour étonner personne ; mais le contraire est surprenant : à moins que l'auteur n'ait simplement voulu dire que *ai* est la grafie la plus usuelle de [*ê*] venant d'a. fr. [*ay*]. On pourrait multiplier les exemples ; et l'on en vient à se demander si M. M. s'est jamais mis en peine de retrouver les sons sous les grafies. — Il est tout à fait insuffisant de se borner à dire, p. 52, du *ç* franco-italien : « il remplace *s*, *z*, *ch*, *g*, spécialement ce dernier » (suivent des exemples de *ç* = *g*). *Ç* répont, dans notre texte, à de multiples grafies françaises : au *c* sifflant : *françois* (p. 33), *jovençaus* (p. 47), *dançelle* (p. 20) ; — au *ch* : *çamin*, *chaminent* (p. 45) ; *çastel*, *chastel* (p. 52) ; *çavetaine*, *chavetaine* (p. 14) ; *chivalçer* (p. 45) ; — au *g* chuintant : *çenetrisse* (p. 30), *genetris* (p. 28) ; *auberçe* (p. 47), *alberge* (p. 54) [2]. A la finale, il est en

1. « Aus *-nct-* resultierendes *i* zwar attrahiert, aber *c* geblieben, so in dem ausnahmslos auftretenden *sainct*. »

2. Cp. *batiçamant* « batême » (p. 17), *batigemant* (p. 22) et dans les *Enfances Ogier* (*Ztschr. f. rom. Phil.*, t. XXXIII) *batezamant*, v. 84.

concurrence avec *z* et avec *s*. Le cas le plus net est celui où il provient de *t* + *s* ou de *d* + *s* latins : cf. *blados* > *bleç*, *pedes* > *pieç*, *fides* > *feç* (p. 19); *adsatis* > *asseç*, *pratos* > *preç* (p. 19), *virtutes* > *vertuç* (p. 39), *natus* > *nieç* (p. 44), et les formes verbales *deveç*, *penseç*, *spereç*, *trovereç*, *poreç* (p. 19). *Z* se rencontre fréquemment : *oïz*, *noriz* (p. 31), *nuz*, *venuz*, *leüz*, *tenuz* (p. 39) ; on trouve, à la rime, *piés* < *pedes* (p. 24), *fois* < *fides* (p. 33), les part. *arivés*, *grevés*, *amenés*, et les formes verbales *rendés*, *querés*, *gaagnerés* (p. 24). A quel son correspont cette grafie *ç* ? Quelle est au surplus la valeur fonétique de *g*, de *ch*, de *z* ? Transcrivent-ils un seul ou plusieurs sons ? Avons-nous à faire à des fricatives ou bien à des semi-occlusives ? Ce n'est pas dans la tèse de M. M. que nous l'apprendrons. Je sais bien que ces divers emplois de *ç* n'ont rien de spécial à notre texte, et qu'en particulier *çamais*, *mançer*, *messaçer*, *riçe*, *çanbra*, *çivalçer* se rencontrent à toutes les pages des poèmes franco-italiens. Encore aurait-il fallu renvoyer le lecteur aus travaus qui ont été consacrés à la question, et le mettre à même d'en contrôler les conclusions par le témoignage des mots d'origine italienne qui, comme le *stiçon* de la p. 35 (it. *stizzone*), peuvent nous aider à préciser dans notre texte la valeur du *ç* franco-italien [1].

Paul Porteau.

Lucien Beszard. — Étude sur les noms de lieux habités du Maine (Thèse de Nancy). Paris, Champion, 1910. In-8 de XL-371 pages.

Voici un excellent ouvrage de toponomastique que l'on peut mettre à côté de celui que M. P. Skok a consacré à la toponomastique méridionale. Cette fois-ci l'ouvrage est de l'un de nos compatriotes et a été présenté comme thèse à une de nos Universités. L'auteur était connu déjà par des travaus de filologie romane et avait consacré quelques essais à la toponimie de son

1. P. 45. « *Au* peut se réduire à *a*. » Cette remarque n'est éclairée d'aucun exemple.

pays d'origine, la province du Maine[1]. L'ouvrage que nous annonçons est d'une importance considérable. Près de douze cents localités s'y trouvent étudiées. L'auteur a dépouillé tous les « instruments » qui ont pu lui fournir quelque forme ancienne ; et c'est en s'appuyant sur ces formes consciencieusement recherchées et rigoureusement établies qu'il s'est hasardé, le cas échéant, à donner l'étimologie des noms étudiés. Le livre laisse l'impression d'un travail fait avec une excellente métode scientifique. Les difficultés de détail abondent, on le sait, dans les travaus de ce genre. Si M. Beszard ne se vante pas de les avoir toutes résolues, il a du moins fait preuve, à chaque occasion, de connaissances étendues, de prudence et de sagacité. Nous souhaitons que nos Universités aient la bonne aubaine de se voir présenter souvent des travaus de cette valeur.

J. Anglade.

L. Beszard. — *Le latin des Formules de Sens* (Thèse de Nancy). — Paris, H. Champion, 1910. In-8 de xiv-106 pages.

Les *Formulae* de l'époque mérovingienne sont parmi les monuments les plus curieus du *latin* dit *vulgaire*. Aussi ont-elles été un objet d'études de la part des romanistes, depuis qu'elles ont été publiées d'une manière critique dans les *Monumenta Germaniae*. M. Slijper en particulier a étudié les *Formules angevines* et M. Pirson vient de consacrer un travail d'ensemble aus *Formules* de l'époque mérovingienne et carlovingienne (*Romanische Forschungen*, t. XXVI et suivants). Il faut remercier M. Beszard d'avoir étudié d'un peu plus près qu'on ne l'avait fait jusqu'ici les *Formules de Sens*. Il a pu relever une série de faits intéressants en *fonétique* (*seperare*, *severare* > fr. *sevrer*) et en *morfologie* (*prisi*, *vini* > a. fr. *pris*, *vin*). Le *vocabulaire* a été surtout l'objet de son attention ; il y a, dans cette partie de

1. On lui doit également la *Table générale* de la *Zeitschrift für romanische Philologie*, qui a paru récemment.

son travail, des articles qui témoignent de connaissances très variées. L'ensemble constitue une bonne monografie d'un « monument » intéressant ; quand il existera une longue série de travaus de ce genre, on pourra écrire l'histoire du latin dit vulgaire et de sa cronologie, avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

J. Anglade.

Auguste Rochette. — *L'alexandrin chez Victor Hugo* (Paris-Lyon, Emmanuel Vitte, 1911, 1 vol. in-8 de 606 pp.).

Ce gros volume, que M. Rochette a présenté comme tèse à la Faculté des Lettres de Montpellier, et qui a obtenu un succès bien mérité, est consacré tout entier à l'alexandrin chez Victor Hugo. La versification du poète n'y est donc pas étudiée dans son ensemble, puisqu'il n'y est question, au moins d'une manière suivie, ni des vers de sis, huit, dis sillabes, etc., ni surtout des combinaisons strofiques que Hugo a employées dans son œuvre. En revanche, l'ouvrage dépasse le cadre ordinaire d'une métrique : certains développements relatifs à l'influence de l'idée sur les mots (pp. 441 suiv.), à l'emploi des noms propres et des mots étrangers (pp. 553-60), etc., intéressent au moins autant la grammaire ou le stile que la versification. Mais, avec beaucoup d'ingéniosité, M. R. rattache ces divers points à son sujet, et le lecteur n'a pas le droit de s'en plaindre, puisqu'aussi bien tout se tient chez un grand poète : pensée, forme littéraire et structure du mètre.

Bien que l'ouvrage soit divisé et subdivisé en un grand nombre de livres, sections et chapitres, il peut être ramené à deus parties essentielles : d'abord, l'étude du ritme, qui occupe à elle seule une bonne moitié du volume (pp. 1-320), ensuite l'étude des sillabes, des phonèmes et de la rime (pp. 321-600).

Le chapitre des sillabes ne comprent que dis pages au plus sur la question médiocrement intéressante de la mensuration des pieds, tandis que plus de cinquante pages y sont consacrées aus accents divers qui jouent un rôle dans l'alexandrin. Je me demande si l'auteur n'a pas eu tort de placer ainsi cette étude

des accents métriques à la suite de sa téorie du ritme. La disposition contraire eût été, à mon avis, plus logique, puisque ce sont les accents qui conditionnent essentiellement le ritme. Faute d'avoir adopté ce plan, l'auteur est entraîné à des répétitions fâcheuses. Avec la fin de la troisième partie (Rapports de la Syntaxe et du Rythme), la question du ritme semblait vidée ; elle reparaît dans le chapitre III de la quatrième partie (L'accent considéré comme élément rythmique).

Une telle répartition des chapitres et les proportions respectives de chacun d'eux suffisent à montrer quelle importance l'auteur attache à la question du ritme. Sur l' « euphonie » du vers, sur la valeur expressive des fonèmes, il n'apporte pas de téorie d'ensemble essentiellement nouvelle. Dans le chapitre sur l'harmonie, il ne fait qu'appliquer à l'œuvre de Victor Hugo le sistème ingénieus que M. Grammont a exposé dans son Traité [1]. Ce n'est pas là, ni même dans le chapitre de la rime, qu'il faut chercher les idées originales de l'auteur. La téorie du ritme est la partie vraiment neuve de la tèse, et c'est cette téorie qui mérite surtout d'être discutée.

Le principe général est posé dès le seuil de l'ouvrage : une distinction absolue doit être établie « entre le rythme d'un vers considéré comme mesure abstraite, et le vers lui-même qui, sur ce rythme, dispose les éléments concrets des phrases, des mots et des sons ». L'œuvre poétique — ou du moins la *forme* de l'œuvre poétique — est pour ainsi dire la résultante de deus forces agissant, dans l'âme du poète, chacune pour son propre compte, tantôt s'accordant, tantôt se contrariant l'une l'autre : d'une part la force ritmique, d'autre part la force sintaxique. La première tent à plier la pensée à la mesure du métronome intérieur dont le poète écoute les battements dans le fond de sa conscience. La seconde provoque le jaillissement de l'idée sous forme de phrase organisée.

Aussi, pour pénétrer les secrets du vers de Victor Hugo, l'auteur s'attache-t-il tout d'abord à déterminer la nature du ritme idéal propre au poète, et s'applique-t-il à définir les formules

1. M. Grammont, *le Vers français*, p. 321-86.

ritmiques de son alexandrin. Puis il étudie ce qu'il appèle les « schémas syntaxiques », c'est-à-dire les formes grammaticales de la frase et de la période poétiques. Il montre qu'il y a des groupements de mots familiers à Hugo, dont les uns ne s'écartent pas des habitudes classiques, mais dont les autres, plus personnels, marquent son vers d'un cachet particulier. Enfin il cherche à établir les rapports qui existent entre la sintaxe et le ritme et qu'il considère non seulement en eus-mêmes, mais encore comme moyens d'expression. Car l'alexandrin ne doit pas être seulement une musique harmonieuse exprimant la pensée d'une manière agréable à l'oreille ; il faut que la cadence même du vers serve à faire ressortir l'idée, à lui donner tout son relief, à en faire valoir les nuances les plus délicates. Le plus puissant artifice du poète consiste justement dans ces jeus de simétrie et de discordance entre le ritme et la sintaxe.

Voilà l'idée profonde et nouvelle qu'apporte M. R. Il a poursuivi l'application de son sistème à l'œuvre du poète avec une persévérance qui lui fait honneur. Il a dressé un inventaire copieus sinon complet des formules ritmiques et sintaxiques chères à Victor Hugo, et ces dépouillements attestent une connaissance approfondie du poète. Il a déployé dans l'appréciation des cas difficiles un remarquable esprit de finesse. Son livre restera indispensable à qui voudra étudier le ritme non seulement de l'alexandrin de Hugo mais encore du vers français en général.

Est-ce à dire qu'on doive accepter toutes les idées de M. Rochette ? Il s'en faut. Et mon opinion n'est pas la sienne sur plusieurs points, dont certains sont d'une importance capitale.

Si la distinction entre le double dinamisme du ritme et de la sintaxe est ingénieuse et féconde, la métode qu'a suivie l'auteur dans l'application de son sistème n'est pas à l'abri de tout reproche. Comme l'a fait jadis Becq de Fouquières dans son traité, d'ailleurs remarquable [1], M. R. procède trop exclusivement par voie

1. Becq de Fouquières, *Traité général de versification française*, Paris, Charpentier, 1879.

de déduction et de raisonnement *a priori*. La métrique doit être aujourd'hui, comme la linguistique elle-même, une sience d'observation, voire d'expérimentation. L'auteur n'a certainement pas connu nombre de travaus importants qui ont été publiés sur la question du ritme, telle la *Théorie du rythme*, de M. Verrier[1]. La lecture de ce beau livre aurait certainement contribué à élargir et à raffermir à la fois sa métode.

Ce défaut est surtout sensible dans le premier chapitre où l'auteur expose sa téorie générale du ritme dans le vers. Toute cette téorie repose somme toute sur un postulat : le tens final d'un fragment ritmique est nécessairement un tens fort (v. surtout pp. 24 et 25) ; si le fragment ritmique finissait sur un tens faible, il y aurait pour l'auditeur une impression de malaise (pp. 20-1).

Une telle proposition me paraît trop absolue. Je n'objecterai pas à M. R. que mon oreille n'est pas moins satisfaite par la formule[2]

Ff Ff Ff Ff Ff Ff

et surtout par la formule

Fff Fff Fff Fff

que par les formules

fF fF fF fF fF fF
ffF ffF ffF ffF.

Mon impression personnelle n'a que la valeur d'un témoignage isolé ; et il en est de même pour l'impression personnelle de M. R. Ce n'est point ainsi que la question doit être posée. Il s'agit de savoir si, en fait, dans les versifications classiques,

1. Verrier, *Essai sur les principes de la métrique anglaise*, I *Métrique auditive* ; II *Théorie générale du rythme* ; III *Notes de métrique expérimentale*. Paris, Welter, 1909-1910. — *La Théorie du rythme et le rythme du français déclamé*, par Eugène Landry, Paris, Champion, 1911, vient seulement de paraître, et je n'ai pu moi-même en prendre encore connaissance.

2. Chaque tens est désigné par la lettre *f* : les capitales représentent les tens forts.

il n'y a pas de fragments ritmiques se terminant sur un tens faible.

Dans la métrique gréco-latine, le ritme de genre trochaïque existe à côté du ritme de genre iambique. Sans doute la finale catalectique du tétramètre trochaïque semble confirmer la tèse de M. R :

— ⏑ | ⏓ ⏑ | — ⏑ | ⏑ ⏑ — | — ⏑ | ⏓ ⏑ | — ⏑ | ⏓
Τίς ποτ' | ἐν πύ- | -λαισι | θόρυβος | καὶ λό- | -γων ἀ- | -κοσμί- | -α ;

Euripide, *Iph. Aul.*, v.

Le vers commence par un trochée qui est une mesure descendante, c'est-à-dire un tens fort suivi d'un tens faible. Au lieu de se terminer par un trochée complet, il se termine avec la première moitié du trochée, c'est-à-dire avec le tens fort. Cette suppression du tens faible final paraît indiquer que le tens fort suffit pour marquer la fin du vers. Et en effet il en est souvent ainsi. La structure des vers iambiques vient encore à l'appui de cette tèse, car en principe les vers iambiques ne sont pas catalectiques. Mais alors M. R. expliquera difficilement l'existence du tétramètre anapestique catalectique, celui d'Aristophane par exemple :

— ⏓ | — — | ⏑ ⏑ ⏓ | ⏑ ⏑ — | ⏑ ⏑ ⏓ | — — | ⏑ ⏑ ⏓ | —
Ἡμᾶς | ὑμῖν | ἐκέλευ- | -ε φράσαι | περὶ τού- | του· φη- | -σὶ γὰρ ἁ- | -νήρ.

Et il ne pourra plus expliquer du tout l'hexamètre dactylique d'Homère ou de Virgile, car tout ce que nous savons de la métrique ancienne nous autorise à considérer ce vers comme se terminant sur un tens faible. Pour tracer son esquisse générale du ritme dans les vers, M. R. n'aurait pas dû s'enfermer dans une téorie abstraite. Sa tèse aurait gagné à être constamment appuyée sur des réalités historiques.

Cette imperfection de la métode a conduit l'auteur à certaines conclusions ausquelles il est difficile de souscrire. Je contesterai surtout son opinion sur la question du vers romantique. M. R. nie formellement l'existence du ritme ternaire chez Victor Hugo.

Une telle assertion marque une réaction jusqu'à un certain point légitime contre les idées de Becq de Fouquières et de Renouvier. M. Grammont a déjà montré [1] qu'il y a beaucoup de faus trimètres chez Hugo, et que certains vers ne peuvent que gagner à être débités avec la coupe classique au sizième pied. M. R. en fournit de probants exemples. Lorsque Renouvier scande ainsi ce vers de la *Confiance du Marquis Fabrice* :

Fais toi belle. | Un seigneur va venir. | Il est bon.

il méconnaît une intention du poète. Au contraire, en affectant d'un accent métrique le mot *seigneur*, il aurait mis ce mot en relief, de manière à éveiller dans l'esprit de la petite Isora l'image du guerrier magnifique et reluisant.

Mais si, dans beaucoup de cas, nous pouvons donner raison à M. R. contre ses prédécesseurs, nous devons reconnaître qu'il y a chez Hugo des exemples incontestables du ritme 4+4+4. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à nous reporter aus listes (pp. 115 et suiv., etc.) que M. R. lui même a dressées.

Il est vrai que ces listes sont interprétées par l'auteur d'une manière paticulière. Soit l'alexandrin :

Doux au faible, loyal au bon, terrible au traître.

Selon M. R., ce vers ne diffère pas essentiellement des vers de coupe classique. La sintaxe unit l'adjectif à son complément, mais le ritme exige impérieusement un point de repère au sizième pied. Le vers est un ternaire sintaxique, mais n'est point un ternaire ritmique.

Cette opinion ralliera-t-elle beaucoup de suffrages ? M. R. n'exagêre-t-il pas l'importance du dinamisme ritmique ? Dans ce conflit entre le ritme et la sintaxe, ne fait-il pas trop bon marché de cette dernière ? Certes, M. R. a ses raisons. Il les expose avec conviction. J'avoue qu'elles ne m'ont point persuadé.

Le fait que, dans toute l'œuvre de Hugo, il n'existe aucun alexandrin où il n'y ait une séparation de mots entre le sizième

1. *Op. cit.*, p. 46-52, 54, 55.

pied et le sétième, ne prouve rien. Le poète n'a pas voulu violer ouvertement une règle aussi vénérable que celle de l'hémistiche [1]. Mais le respect qu'il lui accorde est purement extérieur. Cest un scrupule analogue qui l'empêche de faire rimer un singulier avec un pluriel. Personne ne songera à se fonder sur cette observance pour soutenir que Victor Hugo faisait sentir à la pause l'*s* finale du pluriel, lorsqu'il déclamait ses vers. La séparation de mots obligatoire entre les sizième et sètième pieds est ule ne règd'ordre purement visuel.

Pour la même raison, je ne suis pas du tout convaincu par le témoignage de Richard Lesclide que cite M. R. (p. 50). A supposer que les paroles de Victor Hugo aient été rapportées exactement, et que le poète ait bien réprouvé le ternaire qu'on lui signalait dans son œuvre, cette réprobation pouvait fort bien s'adresser à la forme extérieure de l'alexandrin incriminé. Les corrections qui apparaissent dans les manuscrits de Hugo, et que M. R. allègue à l'appui de sa tèse, vont justement à l'encontre de celle-ci. « Dans le feu de la rédaction », c'est-à-dire lorsqu'il suit d'instinct la mesure que bat son métronome intérieur, le poète se laisse aller à écrire :

Tu veux un Dieu *pour n'en* pas perdre l'habitude

Religions et Religion, 40.

Mais bientôt il se ressaisit et corrige de la manière suivante :

Tu veux un Dieu *de peur* d'en perdre l'habitude,

parce que la notion réfléchie de la règle vient d'intervenir, et que le poète subordonne aus prescriptions traditionnelles l'impulsion spontanée qui l'inspire.

Si les arguments de fait apportés par M. R. ne sont pas péremptoires, les arguments de droit le sont encore moins.

Dans toute l'œuvre de Hugo, dit-il, on ne peut citer une seule pièce, un seul développement d'une certaine étendue, qui offre une suite ininterrompue de « vers romantiques ». Les vers

1. Voir les observations de M. Grammont, *R. d. l. r.*, LIV, p. 331 (Note de correction).

de ce tipe qui s'y rencontrent voisinent toujours avec des alexandrins de ritme classique. Or, la mesure d'une suite ritmique doit être constante. Si le ritme est binaire au début, il reste binaire ; et il reste ternaire, si au début il a été ternaire. Le poète ne saurait passer à volonté d'un ritme à l'autre.

Je ne vois pas, pour ma part, qu'un tel changement de ritme fasse difficulté. Les téoriciens admettent très bien ce changement, qui porte d'ailleurs un nom, celui de *modulation ritmique* (cf. Verrier, *op. cit.*, II, 105). En réalité la modulation ritmique est un procédé caractéristique de la musique populaire. Prenons comme exemple le recueil de chansons catalanes édité par Francisco Alió [1]. Les airs populaires y sont notés avec une scrupuleuse exactitude. Dans plusieurs chansons, les ritmes ternaires et binaires se mélangent, sans aucun ordre et sans aucune simétrie, souvent à l'intérieur d'une même phrase musicale [2]. Le même artifice se retrouve ailleurs encore, en Norvège par exemple, dans quelques-uns des chants nationaus recueillis par Grieg.

Qu'on n'objecte pas que ces ruptures de ritme sont dues à la gaucherie d'un art encore inexpérimenté. La musique la plus savante a recours à la modulation ritmique. Celle-ci est fréquente chez des compositeurs modernes tels que Vincent d'Indy [3] ou de Bussy [4]. Sans chercher plus loin, le *triolet* n'est il pas souvent, jusqu'à un certain point, une combinaison des ritmes ternaire et binaire ? Le mélange des cadences est, en musique, un procédé à la fois naïf et raffiné, classique et moderne. Or, M. R.

1. Francisco Alió, *Cansons populars catalanas.* Barcelona, Joan Bta Pujol & Ca, s.d.

2. P. 17, *lo Pardal* : deus $\frac{2}{4}$, trois $\frac{3}{4}$, deus $\frac{2}{4}$, une $\frac{3}{4}$, une $\frac{2}{4}$, une $\frac{3}{4}$, une $\frac{2}{4}$, deus $\frac{3}{4}$. Ce chant conte parmi les plus répandus en Catalogne. P. 27, *la Gentil Marta* : cinq $\frac{3}{4}$, cinq $\frac{2}{4}$. P. 47, *Jesus y Maria* ; set $\frac{2}{4}$, une $\frac{3}{4}$, une $\frac{2}{4}$, une $\frac{3}{4}$, une $\frac{2}{4}$. P. 43, dans le fameus chant des *Segadors* : cinq $\frac{3}{2}$, une C, set $\frac{3}{2}$. P. 41, *Canso de Nadal*; une $\frac{2}{4}$, une $\frac{3}{4}$, une $\frac{2}{4}$, deus $\frac{3}{4}$, une $\frac{2}{4}$, une $\frac{3}{4}$, onze $\frac{2}{4}$, etc.

3. *Poèmes des montagnes, Danses rythmiques,* II, etc., etc.

4. *Hommage à Rameau*, etc.

reconnaît lui-même (p. 347) que les lois fondamentales du ritme sont les mêmes pour la poésie et la musique. Et à supposer qu'il ne le reconnaisse pas, il devrait prendre garde qu'interdire le changement de ritme dans l'alexandrin doit logiquement l'amener à proscrire toutes les strofes dont les vers sont de mesure différente, et à condamner le vers libre de La Fontaine.

Mais ce n'est pas seulement le mélange des ritmes que M. R. se refuse à admettre. Il va plus loin encore. Selon lui, Hugo n'a jamais connu d'instinct d'autre alexandrin que l'alexandrin à coupe binaire, 6+6. Le métronome intérieur aurait toujours battu dans la conscience du poète une mesure à deus temps.

Sans doute, il existe un ritme personnel qui prédomine chez chaque individu (cf. Verrier, *op. laud.*, III, p. 68). Mais il y a bien loin de là à prétendre qu'un poète est l'esclave d'un ritme unique. Car alors il faudrait admettre que toutes les compositions d'un musicien doivent être écrites sur la même mesure. La vérité est que le poète, comme le musicien, use à volonté des modes ternaire et binaire. Le ritme de son vers lui est fourni par la matière linguistique de l'idiome qu'il parle et qu'il écrit. C'est la prose de Victor Hugo qu'il fallait au préalable étudier pour connaître les lois de son ritme poétique[1].

Si M. R. s'était livré à une étude de ce genre, il n'aurait pas manqué, je crois, de rencontrer une combinaison perpétuelle des modes binaire et ternaire, voire quinaire, dans cette prose où les « groupes de souffle » se succèdent, composés presque toujours d'un nombre de sillabes qui varie d'ordinaire entre un et sis[2]. L'existence du ritme ternaire en prose est le meilleur

1. De même, un dépouillement des *schémas sintaxiques* dans la prose de Hugo aurait fourni, pour les deuzième et troisième parties de la tèse, un point de départ solide.

2. Le *tempo* moyen du discours est sensiblement plus rapide en français qu'en allemand ou en anglais (Verrier, *op. l.*, II, p. 58). Cette rapidité est cause que notre langue, plus que les langues germaniques, favorise le ritme ternaire. En effet, selon la remarque de Bolton (*American Journal of Psychol.*, VI, 1893, p. 214 suiv.), c'est le *pouls de l'at-*

argument qu'on puisse faire valoir pour légitimer le vers romantique.

Je vais plus loin : l'alexandrin classique lui-même, sous sa forme la plus pure, fournit la meilleure preuve que le ritme ternaire est normal dans la versification française. Soit un alexandrin du type le plus régulier, le vers que Becq de Fouquières appelait le vers *idéal* de Racine, et qui se partage en quatre éléments ritmiques égaux : 3 + 3 + 3 + 3 :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Qu'est-ce qu'un vers de ce genre, sinon un mètre binaire[1] dont les *fonctions*, c'est-à-dire les mesures ou éléments ritmiques, sont ternaires ? Ce vers est un composé de *quatre* (= 2 + 2) éléments ritmiques, et chaque élément est lui-même un composé de *trois* sillabes. Inversement, le vers romantique selon la formule 4 + 4 + 4 est un mètre ternaire dont les *fonctions* sont binaires.

Les deus sistèmes binaire et ternaire, différents dans le fond, s'associent donc constamment dans la langue et la poésie françaises. Peut-on être surpris qu'un écrivain, connaissant toutes les ressources de la langue et la maniant avec une aisance prestigieuse, ait eu perpétuellement recours à la combinaison des deus ritmes pour en tirer des effets d'une puissance encore inconnue ?

Cette recherche de l'effet explique justement l'artifice ritmique auquel on a donné le nom d'enjambement. M. R. raisonne pour la fin du vers comme il a raisonné pour l'hémistiche. Selon lui, il n'y a pas d'enjambements ritmiques chez Hugo. Les rejets qu'on croit remarquer chez le poète seraient purement

tention qui détermine le ritme subjectif. Dans une suite précipitée de sillabes, l'esprit, s'il veut percevoir un ritme, tent à espacer les points de repère, c'est-à-dire les tens forts. Au lieu de choisir ces points de repère de deus en deus sillabes (ritme binaire), il les choisit de trois en trois (ritme ternaire).

1. Le ritme quaternaire se ramène au ritme binaire : C est un composé de $\frac{2}{4}$.

grammaticaus. Ici encore, il y aurait discordance entre le ritme et la sintaxe. Quelle que soit la structure de la frase, le dernier pied de tout alexandrin serait toujours affecté d'un accent ritmique.

Je crois en effet que, chez Hugo, la suppression de tout accent au dernier pied de l'alexandrin est chose extrêmement rare. Dans les cas même où la cohésion sintaxique entre deus vers paraît être le plus forte, il n'est pas impossible de supposer un point de repère au douzième pied, et cela sans tenir conte du retour de la rime :

> Et rien ne bougea plus dans la grotte. Et *pendant*
> Que les astres sacrés marchaient vers l'Occident
>
> *Art d'être grand-père*, 152.

> Ne jamais se revoir, jamais, jamais ! *Ne plus*
> Se donner rendez-vous au delà de la vie.
>
> *Religions et religion*, 58.

Les mots *pendant*, *ne plus* peuvent, dans le débit, être affectés d'accents mélodiques ou temporels qui suppléent dans une certaine mesure à l'absence du tens fort[1].

Mais le tens fort lui-même fait défaut. Et par là il ne me paraît pas douteus que le ritme ordinaire de l'alexandrin est brisé. Pour qu'il y ait ritme, il faut qu'il y ait un retour régulier de points de repère *de même nature*. Si, dès le début du morceau, les points de repère sont des accents d'intensité, ils ne peuvent être remplacés à volonté par des accents de hauteur ou de durée. C'est pourquoi, dans les exemples qui viennent d'être cités, il n'y a pas lieu de reconnaître deus vers, composés chacun d'éléments métriques qui grouperaient les sillabes douze par douze. En réalité nous avons affaire à une suite de vint-quatre sillabes organisées ritmiquement d'une

1. C'est M. Grammont qui a attiré mon attention sur l'importance de l'accent mélodique (accent de hauteur musicale) dans le vers français, et en particulier à la finale des alexandrins qui semblent enjamber. J'ai entendu de lui un exposé magistral sur cette question. Je souhaite qu'il le publie bientôt. — Toutefois je fais observer que M. Grammont n'admet pas l'enjambement.

manière spéciale. Sans doute, par son retour cadencé, la rime conserve à chaque alexandrin une unité d'un certain genre. Mais, si l'on s'en tient au ritme intérieur du vers, ces vint-quatre sillabes forment un ensemble plutôt comparable à un fragment de prose ritmée, quelque chose d'analogue dans un certain sens au *blank verse* de Shakespeare [1]. Si l'on veut, il n'y a plus ici une *modulation* mais bien une sorte de *dissonance ritmique*, tout aussi légitime que la dissonance harmonique, et demandant, comme elle, une *résolution*. Cette résolution n'est autre chose qu'un vers de coupe bien régulière et rimé richement. Chez Hugo, les enjambements aboutissent toujours à quelque vers si bien frappé que le ritme primitif, abandonné pendant un instant, reparaît aussitôt et s'impose clairement à l'oreille.

En dehors de ces critiques générales qui intéressent la métode générale de l'auteur et sa téorie du vers ternaire et de l'enjambement, le livre de M. R. ne soulève que quelques objections de détail. Je me borne à signaler les plus intéressantes.

P. 7 et *passim*. « Les douze *temps* du vers ». L'emploi du mot *tens* dans cette expression me paraît défectueus. D'ordinaire, en ritmique, le tens désigne l'unité de mesure. Or, chez Hugo, l'unité de mesure de l'alexandrin n'est plus essentiellement la sillabe. Depuis le XVIIe siècle environ, la versification française, de sillabique qu'elle était avant tout en vieus français, est devenue en grande partie accentuelle. Il est vrai que le nombre des sillabes de l'alexandrin demeure fixe. Mais le vers est avant tout une suite d'éléments ritmiques. Dans chaque élément, on peut distinguer, comme le faisaient les anciens, un tens fort (θέσις, *arsis*) et un tens faible (ἄρσις, *thesis*). Mais il n'y a pas douze tens dans l'alexandrin ; il y a autant de tens forts et autant de tens faibles qu'il y a d'éléments ritmiques.

| Je viens, | selon l'usage | antique | et solennel |

Un vers de ce genre comprent quatre éléments ritmiques : dans le premier et le troisième, chaque tens faible et chaque

1. Verrier, *op. laud.*, I, p. 181-5

tens fort correspondent à une sillabe ; mais, dans les deuxième et quatrième éléments, si les tens forts ne content encore qu'une seule sillabe, les tens faibles sont chacun de trois sillabes.

Cette confusion entre les principes des versifications sillabiques et ritmiques conduit l'auteur à condamner certaines formes de vers qui me paraissent tout à fait légitimes. Les ternaires ritmiques des tipes 5 + 4 + 3, 3 + 4 + 5, 4 + 5 + 3,

Taxe le berger, | tond la brebis | , prend l'agneau.
Lég., II, 227.

Quand l'eau fuit, | quand le sol trem | ble, quand l'air murmure
Rel. et Rel., 67.

Haillon humain, | hibou déplumé, | bête morte
Chât., 327.

ne sont pas « des formules barbares auxquelles personne n'a jamais songé » (p. 117). Du moment qu'on admet le principe de la versification accentuelle — et l'on admet ce principe lorsqu'on reconnaît, comme le fait M. R., l'existence des accents ritmiques — peu importe le nombre des sillabes dans chaque élément métrique. Ce sont ces éléments métriques et leurs combinaisons qui constituent essentiellement le vers. Le nombre des sillabes dans chaque élément peut varier ; le ritme ne varie pas. Les mesures successives d'un morceau de musique peuvent fort bien contenir chacune un nombre de notes différent.

P. 19. « La voyelle est essentiellement le timbre spécial que prend dans notre bouche l'air mis en vibration par les cordes vocales ». Cette définition est trop large : elle est applicable aus consonnes qui ont aussi leurs timbres spéciaux, comme chacun sait.

P. 336. Je ne saurais concéder qu'il y ait, en français, un « accent étymologique « dû au fait qu'en prononçant certains mots (dérivés ou composés) nous avons comme une vague conscience du radical primitif ». Dans une certaine mesure l'on peut dire que plusieurs langues connaissent un accent de ce genre : c'est la sillabe radicale qui conserve d'ordinaire l'accent dans les mots dérivés ou composés des idiomes germa-

niques. Un fénomène analogue s'est produit en latin vulgaire *renĕgat* et non *rénĕgat*, *recĭpit* et non *récĭpit*, etc.). Mais je ne vois rien de tel en français moderne. Sans doute on peut prononcer des mots tels que *im*men*sité*, for*tement*, ten*drement*, *a*ssa*ssinat*, *é*gor*gement*, *é*ven*trement*, etc., en appuyant de la vois sur une sillabe qui n'est pas la tonique régulière. Mais l'étimologie n'y est pour rien. Il s'agit uniquement, comme l'a montré M. Grammont, de l'accent oratoire qui, en français, porte sur la sillabe initiale des polisillabes, lorsqu'elle débute par une consonne (for*tement*, ten*drement*, sau*vagement*), et sur la deuzième sillabe lorsque le mot débute par une voyelle (*é*gor*gement*, *é*ven*trement*, *a*ssa*ssinat*).

P. 345, l. 1. Lire *toniques* au lieu d'*atones*.

P. 403. Qu'est-ce qui rent peu harmonieuses certaines rencontres de consonnes ? Est-ce uniquement la difficulté qu'on éprouve à les prononcer ? Mais ces rencontres ne sont pas seulement désagréables pour celui qui parle : elles le sont aussi pour celui qui écoute. En réalité, il y a une autre cause d'ordre acoustique et non pas seulement articulatoire. La fonétique expérimentale parviendra peut-être un jour à la définir avec précision. Ne serait-ce pas simplement le heurt de deus sons ou bruits dont le rapport matématique est particulièrement difficile à saisir pour l'oreille ? (Cf. Bouasse, *Bases physiques de la musique*, p. 45 et suiv., et comparer p. 108. Selon l'auteur, la sensation auditive qu'instinctivement nous appelons un *bruit*, ne se distingue pas aussi nettement que nous serions d'abord tentés de le croire, d'un son de hauteur déterminée).

P. 410-411. Il est ingénieus d'expliquer l'interdiction de l'hiatus par la fonétique sintaxique du français dont un des traits caractéristiques est la persistance des consonnes finales devant les voyelles et leur amuïssement devant les consonnes (*on vient* : *o*n *est venu* ; *le sang du juste* : *un san*c *impur* ; *en vérité* : *e*n *esprit*, etc.) L'oreille française est « habituée à juxtaposer les mots en fonction d'une soudure consonantique ». Il y a beaucoup de vrai dans cette téorie, mais elle doit être élargie. En réalité le sistème général de la fonétique française est contraire

à l'hiatus non seulement entre des mots différents mais même à l'intérieur des mots. L'histoire de la langue témoigne d'une tendance continuelle à éliminer les hiatus dans les mots populaires, soit par la consonification de certaines voyelles (*oil* > *oui*), soit par l'amuïssement de plusieurs autres (*eü* > *eu*, *reond* > *rond*), soit par l'insertion de consonnes transitoires (*pooir* > *pouvoir*). Les téoriciens français qui ont proscrit l'hiatus, depuis Ronsard jusqu'à Malherbe et Boileau, n'ont fait que suivre un des grand courants de l'idiome, ce qui montre une fois de plus le rapport étroit qui unit la métrique à la linguistique.

P. 520. Je ne crois pas que l'alternance des rimes masculines et féminines n'ait de nos jours aucune raison d'être. L'*e* « muet » a pu s'effacer dans la prononciation : il a néanmoins laissé quelques traces. Des recherches expérimentales (J. Poirot, *Deux questions de Phonétique française*, dans *Mémoires de la Société néo-philologique à Helsingfors*, III, 540 suiv. Cf. E. Bourciez, *Rev. crit.*, LIV, p. 190) ont montré que la chute de l'*e* a eu pour effet d'allonger dans une certaine mesure la sillabe précédente. C'est cet allongement qui produit, à l'intérieur du vers, cette impression « d'un accent adouci et ouaté » (p. 335) lorsque l'élément métrique se termine par un *e* atone. De là vient la nuance qui distingue ces deus vers pourtant construits sur le même tipe (2 + 4 + 3 + 3) :

Le *cèdre* ne sent pas une rose à sa base,
Et *lui* ne sentait pas une rose à ses pieds.

L'allongement de la sillabe finale des vers féminins détermine une impression analogue. En somme, l'alternance des rimes féminines et masculines est aujourd'hui devenue une règle fondée sur la quantité des sillabes. La notion de quantité fait ainsi son apparition dans la métrique française. Elle y est introduite non par la fantaisie de quelque novateur, mais par le jeu normal des innovations fonétiques propres à l'idiome.

Georges MILLARDET.

[Je crois que la prétendue aversion de la langue pour l'hiatus est de la même espèce que la fameuse horreur de la nature pour

le vide. Les liaisons s'expliquent très normalement par le maintien, phonétiquement régulier, de certaines consonnes latines, les fausses liaisons par des analogies. Ce qui est caractéristique, c'est au contraire la suppression, même dans la prononciation la plus soignée, d'un grand nombre de liaisons, et la présence dans la langue de mots tels que *créance*, *bienséant*, *échéance*, *vint-é-un*, *soissante-é-onze*, etc. Il est déraisonnable de condamner dans le vers *souci étrange* quand on admet *envie étrange*.] — L. C.

CRONIQUE

A propos des articles de M. Gaillard (ci-dessus, pp. 9 et 107), un de nos lecteurs, M. Fuchs, professeur au licée de Charleville, nous envoie les observations suivantes :

P. 22. *Relecture* est signalé par Littré (Supplément) avec un exemple du XVIe siècle. *Repleurer* est signalé par Littré avec deus exemples de Mme de Sévigné.

P. 28. *Repromener* a-t-il été « forgé par Barbey d'Aurevilly » ? Littré en donne un exemple de Ronsard.

P. 30. *Publiable* est cité par Littré (Suppl.) dans la Correspondance de Richelieu ; on le trouve également dans une lettre de Mérimée de 1834 (*Mercure de France*, 1er avril 1911).

P. 106. *Déshumanisé* n'est pas dû aus traducteurs de Nietzche : il est signalé par Littré chez Saint-Evremond et dans le *Huetiana*. M. Gohin, dans son livre sur les transformations de la langue pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, le signale également en 1754.

P. 118. *Diadémer* est un terme de blason et de numismatique datant du XVIe siècle (cf. Littré et Darmesteter).

P. 125. *Politiqueur* est peut-être une création de Gavarni (?) C'est en tout cas le titre d'une série de planches qui parurent vers 1852 : « Les Politiqueurs. »

Les mânes de Brunetière seront peut-être un peu courroucés de se voir attribuer comme des créations (p. 118 et 119) *romancer* qui est dans Patru (ap. Littré Supp.) et *décisionnaire* qui se trouve dans un passage connu de Montesquieu (*Lettres persanes*, 72).

On trouve enfin dans le Journal des Goncourt : en 1865 *décadrer*, signalé p. 118 ; en 1869 *médiocratie*, attribué aussi aus traducteurs de Nietzche (p. 107); en 1884 *non vrai* attribué à J. de Gaultier (p. 110).

A propos de ces mots composés avec *non*, que M. Gaillard cite en assez grand nombre (pp. 104, 110 et 111), il est à remarquer que ce procédé de composition est déjà fréquent au XVIIIe siècle : M. Gohin le signale chez d'Holbach, Helvétius, Mercier, Féraud, etc.

La précieuse *Bibliothèque du XVe siècle*, publiée par la librairie Champion, vient de s'augmenter d'un superbe volume de plus de sept cents pages, grand in-8, consacré par M. Pierre Champion à la *Vie de Charles d'Orléans*. Il est orné de seize belles planches qui nous donnent notamment les fac-similés des documents les plus importants, et, d'aprés des miniatures de manuscrits, les portraits des principaus personnages, Charles d'Orléans, Dunois, etc. Très documenté, terminé par un curieus « itinéraire » et par un copieus index, ce livre n'est cependant pas destiné uniquement à être consulté, il est fait pour être lu, et c'est une lecture fort attachante, où la vie et l'œuvre de Charles d'Orléans se mêlent et s'éclairent l'une par l'autre, et qui fait vraiment revivre pour nous toute une période de notre histoire.

Voici les titres des vingt-quatre chapitres : L'enfance. — L'adolescence (Isabelle de France). — L'assassinat de Louis d'Orléans. — La paix fourrée. — Les Armagnacs. — Les Cabochiens. — Azincourt. — La « prison » anglaise. — Méditations et lectures. — La poésie. — La délivrance. — Le retour en France. — La vie active. — La paix anglaise. — La descente en Italie. — La vie à Blois. — Le « séjour d'honneur ». — Les loisirs. — La naissance de Marie d'Orléans. — Le procès du

duc d'Alençon. — Les dernières années. — La poésie. « Le livre de Pensée ». — Collaborateurs poétiques, I. Les domestiques. — II. Visiteurs et correspondants. — Du bel esprit à Blois.

La tèse de M. Eugène Landry sur *la théorie du rythme et le rythme du français déclamé* (un volume de plus de 400 pages chez Champion) est une des plus originales qui aient été soutenues depuis longtens. Ce n'est pas que les résultats actuellement acquis soient d'une importance capitale, mais il y a là des procédés nouveaux d'investigation qui apportent quelque précision scientifique dans une matière trop exposée aus erreurs de l'appréciation personnelle. M. Landry a utilisé l'enregistreur de l'abbé Rousselot en l'associant au fonografe ; il a fait de nombreuses expériences sur sa propre diction, parfois en s'appliquant un pneumografe au niveau du diafragme et « en restant couché sur deux chaises », et aussi sur la diction d'artistes tels que MMmes Sarah Bernardt, Bartet, Moréno, MM. Mounet-Sully, Paul Mounet, Silvain, Berr, Truffier. — P. 201, en note, la prononciation « je *ll*'avoue » n'a rien de commun avec *davvero*, c'est une analogie avec « i *ll*'avoue ». — Il est singulier que le caractère scientifique et les résultats mêmes de ses recherches n'aient pas affranchi l'auteur de la superstition de l'*e* muet et de l'hiatus ; il déclare p. 383, en note, qu'il prononce un *n* après *frein* (frein à la fureur des flots), et il accorde seulement à M. Mounet-Sully qu'on peut remplacer par une suspension d'haleine cet *n* « qui choquerait trop le public ».

Le volume des Tables de l'*Histoire de France* de M. Ernest Lavisse (Paris, Hachette) vient de paraître. Ainsi se termine cette belle publication, si bien conçue, si bien présentée et si utile, dont nous avons apprécié, au fur et à mesure de leur apparition, les chapitres consacrés à l'histoire littéraire.

Le Propriétaire-Gérant : H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

LES

ACCENTS DANS L'ÉCRITURE FRANÇAISE

ÉTUDE CRITIQUE DE LEURS DIVERSES FONCTIONS DANS LE PASSÉ ET DANS LE PRÉSENT

CHAPITRE II

LES PREMIERS SIGNES D'ACCENTS EN FRANÇAIS

Nous avons en français moderne des exemples des trois sortes d'accents.

Nous avons des exemples du signe *diacritique* original, quoiqu'ils deviennent rares, et de fait pourraient être supprimés entièrement sans aucun dommage : *a* (verbe) et *à* (préposition) ; *je crois* et *je croîs* ; *complètement* (adverbe) et *complétement* (nom); etc.

Nous avons même quelques cas qui rapèlent l'accent *tonique* ; ainsi dans des mots comme *extrême*, *extrémité* ; *côte*, *coteau* ; le circonflexe dans les mots *extrême* et *côte* indique accentuation dans le sens de prononciation appuyée (ou appelez-la quantité, ou tonalité si vous voulez [1]) en

1. Cela correspont à la distinction que font les grammairiens latins entre *Róma* (= Romā) et *Rómae* (= Romāe). Lindsay, *The Latin Language* (p. 153) pense que cette distinction n'était observée que par les grammairiens et pas dans la langue réelle ; mais il ne donne aucun fait à l'appui de cette manière de voir.

même temps qu'un son spécifique ; et le changement de *ê* en *é*, et de *ô* en *o* veut dire que l'accent tonique (qui est toujours sur la dernière sillabe) ayant été transposé, en suite de l'addition d'un suffixe, du *e* et du *o* sur les sillabes *té* et *teau*, le signe de l'accent d'appui a disparu [1].

Nous avons enfin l'accent *ortoépique*, un produit entièrement original, et de beaucoup le plus important comme fonction.

Il y a cinq signes ortoépiques en français moderne : les trois accents proprement dits : l'*aigu*, le *grave* et le *circonflexe*; puis le *tréma* et la *cédille*.

Comme il n'y a point de problème bien difficile en rapport avec ces deus derniers, nous pouvons les ignorer [2] ici ; nous tenions cependant à souligner le fait que ce sont des « accents » au même titre que l'aigu, le grave et le circonflexe, en tant qu'eus aussi servent à indiquer une prononciation spécifique de la lettre qu'ils accompagnent ; en cela ils sont différents des signes ausquels on les joint à l'ordi-

1. Nous commenterons plus bas ce passage de Ménage ; *Observations sur la langue françoise* (1672)... « Je dis davantage, une mesme syllabe dans un mesme mot est tantost accentuée et tantost non accentuée. La premiére en *vostre* est accentuée à la fin du discours et elle ne l'est pas au commencement. Par exemple, quand on dit *Votre femme est-elle icy ?* la première syllabe n'est point accentuée. Mais si on répont *Et la vostre ?* cette mesme syllabe est accentuée : et alors il faut écrire *vôtre* avec un circonflexe sur la pénultième » (Chap. 59, p. 106. — cité d'après Hillmann, p. 34). Cela est, il est vrai, gauchement exprimé. Ce n'est pas parce que *vostre* est à la fin de la phrase qu'il a un accent dans le second cas ; mais parce que dans *vostre femme* on appuie naturellement sur *femme*, le plus important des deus mots ; dans le second cas tout le pois de la frase est sur *vôtre*.

2. M. Clédat a fort bien posé la question du tréma aux §§ 13 et 62 de ses *Notions d'Histoire de l'orthographe* (Paris, Le Soudier, 1910). « Entre le système adopté pour *glaïeul*, *païen*, *Esaü*, et pour l'interjection *aïe*, et celui [d'introduire une *h* entre *a* et *i* ou *a* et *u*, *o* et *u*, pour indiquer que les deux lettres doivent être prononcées séparément] qu'on applique à *trahir*, *trahison*, *cahier*, *cohue*, *cahute*, c'est évidemment le

naire, tels que le trait d'union, l'apostrofe, les guillemets — confusion très ancienne, dont les grammairiens latins déjà s'étaient rendus coupables : ils donnaient le nom d'accents à une quantité de simples signes ortografiques, la barre (*longa linea*) indiquant la longueur d'une voyelle, la *virgula* pour indiquer la brièveté d'une voyelle, l'apostrofe, la diastole, l'astérique, etc.

Les difficultés que nous avons à examiner proviennent 1° du fait que les signes d'accents ortoépiques (' '^) étaient employés comme diacritiques ; et en une certaine mesure sont encore employés à la fois ortoépiquement et diacritiquement — ainsi étaient sujets à différentes interprétations ; 2° du fait que les usages ortéopiques furent suggérés indépendamment par divers grammairiens proposant presque tous des emplois différents ; puis tel sistéme prévalut ici, tel autre là ; une confusion extraordinaire s'en suivit.

Avant l'invention de l'imprimerie, les signes d'accent furent employés rarement et irrégulièrement en français. On les trouve cependant — généralement une petite ligne perpendiculaire — dans les manuscrits et avec les usages suivants :

1° Nous mentionnons seulement pour mémoire le circonflexe qui servait de signe abréviateur comme dans le latin médiéval (et qui fut encore adopté comme tel aus premiers tens de l'imprimerie) : *lãgue*, *sonãt*, *pleinemẽt* (langue, sonant, pleinement) ; comparez en latin *nõ*, *mẽtis* (non, mentis).

premier qu'il vaut mieux prendre et appliquer partout. Écrire *trahir*, c'est comme si on écrivait : *nos ahieux*, *cohincidence*, il est *nahif*, le *Mohise* de Michel-Ange » (§ 13). « On l'a supprimé [le tréma] avec raison dans *poème*, *poète*. Il est aussi tout indiqué d'écrire *noel* ; ici l'accent est superflu, car l'*l* finale précise la prononciation de l'*e* qui précède » (§ 62).

2° Un signe d'accent était à l'occasion employé pour distinguer le *u* voyelle et le *u* consonne (v) — le signe était placé tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, selon les auteurs [1].

3° Un double signe d'accent indiquait quelquefois la prononciation séparée (ou allongée) d'une voyelle répétée. ainsi *A'áron*, *claméé* (clamée) [2].

4° Selon les apparences il y aurait un cas d'accent d'appui. Hillmann le mentionne à la page 2, renvoyant à Suchier : *Altfranz. Grammatik*, p. 8-9. Voici cependant la reproduction exacte du passage de Suchier : « Die meisten Handschriften setzen gar keine Accentzeichen. Diejenige welche den Accent verwenden, setzen ihn teils auf den betonten Vokal (uolontét, ferát, serúnt (M. Ps.), teils in der Bedeutung des modernen Tremas... » etc. M. Ps. signifie Psautier de Montebourg ; or, nulle part, sauf dans cet ouvrage, pour autant que nous avons pu nous informer, aucun accent de cette sorte n'a été remarqué. Nous avons examiné les feuillets français du *Recueil de fac-similés d'écritures du Ve au XVIIe siècle*, de Prou, et n'avons rien trouvé jusqu'en 1581 (Planche XLVII), presque 50 ans après l'introduction de l'aigu dans l'imprimerie par Tory, et seulement de rares exemples jusqu'au milieu du XVIIe siècle [3]. Pour

1. Cet accent distinctement ortoépique, disparut naturellement lorsque deus lettres différentes *u* et *v* furent adoptées pour représenter les deus sons. L'initiative en est due à Ramus, dans sa *Gramere* (1562).

2. Avons-nous là peut-être l'origine de notre moderne tréma, ou diérèse que les deus signes d'aigu placés à l'origine sur les deus lettres, furent groupés en deus simples points sur la seconde lettre : *póëme* = *poëme*. — Le signe correspondant au *Diaresis* était le *synesis* servant à indiquer que les deus voyelles eussent à être prononcées en un seul son ; c'était un très large circonflexe : *ȣ̂* = *o*, *ȣ̂* = *e*. Le mot diftongue = deux sons, donné aujourd'hui à ces sinèses est tout à fait irrationnel puisque justement c'est en *un* son qu'on doit prononcer ces groupes de lettres.

3. Les manuscrits portent souvent comme point sur l'*i*, un grand signe en forme d'aigu. Cf. Prou : XVIII, 13 ; XX, 32 ; XXI, etc.

notre part nous serions disposés à voir dans ces signes du Psautier de Montebourg des indications musicales ; et cette interprétation nous semblerait confirmée par l'article de Varnhagen dans la *Grœber's Zeitschrift* (III, p. 161 ss.), *Das C im Oxford Psalter* auquel Suchier lui-même renvoie. Nous ne nous sentons pas la compétence nécessaire pour discuter les signes relatifs aus consonnes ; mais au début de son article Varnhagen insiste sur les points suivants : 1° L'accent tonique n'est pas du tout marqué régulièrement comme le veut Brachet (*Revue critique*, II, p. 254 ss.). 2° Les polisillabes sont souvent sans accent, tandis que les monosillabes les ont remarquablement souvent [quel peut bien être le sens de l'accent tonique dans un monosyllabe ? Varnhagen lui-même n'explique pas cette curieuse observation]. 3° L'accent est souvent sur des lettres différentes, voire sur des sillabes différentes dans le même mot, lorsque celui-ci se rencontre en différents endroits, *exalcéat* et *exalceát*, *exói* et *éxoi*, *receút* et *récut*, *felúnil* et *feluníl*, etc. 4° Parfois un mot a deus ou même trois accents, un sur chaque sillabe *díuíné*, *sépúlch're* [quel peut bien être le sens d'un accent si chaque sillabe a le même accent ?] — Nous pouvons nous tromper entièrement en pensant que ces soi-disant accents sont des signes musicaus ; mais il semble clair que ce ne sont pas des accents toniques.

CHAPITRE III

LE PREMIER ACCENT FRANÇAIS PLUS TARD DEVENU ACCENT AIGU

L'histoire de l'accent français ne commence réellement pas avant le XVIe siècle, c.-à-d. après l'invention de l'imprimerie ; et cela est dû au fait que l'imprimerie fut, dans ses effets, une invention démocratique ; elle favorisa la circu-

lation des livres, encouragea la lecture par des gens qui, n'étant pas des savants, avaient besoin du secours de signes qui leur permettraient de voir par exemple quand des mots comme *chante*, *porte* étaient des participes ou des indicatifs, des noms ou des verbes. Une personne intelligente est guidée par le contexte. Souvenons-nous le cas parallèle des langues orientales, où les signes de voyelles ne furent mis en usage que lorsqu'il devint nécessaire de mettre les textes entre des mains de personnes peu familières avec ces langues ; et il est généralement admis que les accents grecs ne commencèrent à être employés que depuis l'époque d'Aristophane de Bysance, au IIe siècle avant J.-C. C'est le moment où les Romains deviennent curieus de s'instruire de la langue grecque et envoient leurs enfants étudier à Athènes. Les Grecs n'avaient naturellement pas besoin d'accents pour prononcer correctement; c'est pour leurs hôtes qu'ils imaginèrent de les marquer par des signes.

La proposition d'un accent français à peu près tel que nous le concevons à présent, fut d'abord faite en Angleterre. Comme déjà alors une lettre pouvait représenter plus d'un son, il était naturel que ce fussent des étrangers (moins familiers avec les mots que les indigènes) qui sentissent les premiers le besoin de les distinguer, et naturel dès lors que des maîtres de français à l'étranger, en Angleterre, eussent l'idée de marquer, à l'usage de leurs étudiants, les différents cas par signes spéciaus; en d'autres termes eussent l'idée d'enseigner la prononciation française au moyen de l'ortografe française. Dès 1527 Gilles du Guez, dans ses *Dialogues*, pour son élève la princesse Marie, fille de Henri VIII, et plus tard reine d'Angleterre, distingue le son *e* (e fermé) de l'*e* muet, par un signe sous la lettre, ainsi *frappȩ* (frappé), *premiȩrement aciȩr* [1]. En 1532 il publia son

1. Le signe sous la lettre était employé par divers auteurs comme

livre où cette innovation et quelques autres étaient expliquées : *An introductorie for to lerne to rede to pronounce and to speke French trwely.*

D'après les exemples donnés, le lecteur se rendra bien compte de ce fait sur lequel nous insistons, que l'idée originale d'un accent fut diacritique et non ortoépique, même là. En effet, Du Guez ne suggère nullement que le signe donne à la lettre *e* un son ouvert ou fermé qu'il n'avait pas auparavant, — ce son, l'*e* l'a par lui-même, c'est-à-dire par position ou par contexte ; le signe indique seulement de quel *e* il s'agit dans le cas où un lecteur ignorant pourrait hésiter. Et la preuve que l'accent n'était pas ortoépique, mais seulement diacritique au début, c'est que presque jusqu'à la fin du XVIIe siècle, le signe n'était placé que quand l'*e* était à la dernière sillabe, alors qu'en bien des cas il était prononcé fermé ou ouvert au milieu d'un mot : *elevé* était prononcé *élevè* ; le lecteur ignorant n'a besoin d'aide que pour la dernière sillabe ; et s'il est si ignorant qu'il a besoin d'aide deus fois, le premier *e* sonore est marqué *es* (*eslevé*). Plus tard seulement, par une graduelle et très naturelle association d'idées entre le son et le signe, on arriva à employer l'accent toutes les fois que le *e*, à la fin d'une sillabe, n'était pas muet ou semi-muet. Et depuis ce moment là seulement, a-t-on le droit, strictement parlant, de nommer l'accent « ortoépique ». En d'autres termes, la fonction dérivée fut peu à peu considérée comme étant la fonction réelle, tellement que la fonction originale fut oubliée entièrement.

Trois ans plus tard, l'Anglais John Palsgrave fit un essai analogue. Palsgrave tenait de la Sorbonne, à Paris, le

on verra ; la forme est variée (*s e c z*, etc.), mais cela n'a pas d'importance pour nous. L'origine de ce signe est en latin médiéval : *dęmonem* = *daemonem*.

diplôme de maître ès arts, et il enseigna le français à une autre princesse Marie, à savoir la sœur de Henri VIII, et plus tard la femme de Louis XII de France. En 1530 parut son livre *Lesclarcissement de la langue Francoise*. Il emploie le signe d'accent (qu'il place au-dessus de la lettre comme nous le faisons encore) beaucoup plus généreusement que Du Guez. Il s'en sert : 1° pour accentuer (au sens étymologique du mot) *chámbre*, *vertú*, *procès* ; 2° pour indiquer l'accent de la phrase (toujours au sens étymologique) lorsqu'il traite cette question dans son livre : *de son bon gré il me faict tórt* ; 3° pour distinguer des mots écrits de même *peché* (péché) *péche* (pêche), *ápres* (âpre) *aprés* (après) ; 4° pour distinguer *e* fermé de *e* non sonore *cónte* (conte), *conté*.

On voit que Palsgrave ne se donne pas la peine de considérer séparément l'accent dans le sens étimologique, et l'accent ortoépique. Dans les exemples classés dans 1 et 2, il est clair qu'il entend l'accent tonique ; mais, après tout, dans 3 et 4 aussi l'accent semble indiquer forte prononciation ; — et cela seul, puisque dans *peché* le premier *e* devrait porter un signe aussi s'il s'agissait de prononciation qualitative (péché) ; un autre exemple est *clére* (claire) et *clere* (clairet) : le signe désigne originairement la sillabe que le français (par opposition à l'anglais) accentue, c'est-à-dire la dernière sillabe sonore. Comme chez Du Guez, il se trouve que lorsqu'il y a dans la sillabe finale un *e* sonore, l'accent peut être considéré comme indiquant la prononciation spéciale de la lettre aussi, mais la fonction première n'est pas encore ortoépique.

Et ici il nous sera permis de dire qu'on a exagéré l'importance de l'œuvre de Palsgrave dans l'histoire de l'accent français. On ne devrait pas oublier que son but était simplement d'aider l'étudiant étranger de la langue française, et qu'il ne songeait pas à faire usage de ses notations d'ac-

cents dans les livres ordinaires; il les employait comme nos fonéticiens modernes emploient leurs innombrables signes, dans des grammaires ou des dictionnaires ; ces emplois-là ne concernent pas l'histoire de la langue proprement dite.

Palsgrave, nous dit-on, n'acquit pas grande réputation en France. Quant à Du Guez, nous ne savons pas; mais il semble fort possible, même probable, que l'idée d'indiquer par un signe l'*e fermé* — ou *e masculin* comme on l'appela longtemps pour le distinguer de l'*e muet* ou *féminin* — devait naître spontanément en France. La première fois, à notre connaissance, qu'un savant du pays attira l'attention sur la distinction à faire entre les deux *e*, le *e* masculin et féminin, ce fut en 1521. Pierre Fabri, ou Lefèvre, de Rouen, dans son *Le grant et vray art de pleine Rhetorique, Otille proffitable et necessaire*... « Nota que le vulgaire françois na « point encor mis de difference en escripture entre *E* mas- « culin et *E* feminin au singulier et terminaison de sillabe. « Exemple cest homme domine ou a domine ; mais quant « on lui adioinct z ou s il y a differance car z denote « quil est masculin et s quil est feminin..... » (Feuillet II a II — cité par Hillman p. 71). P. Fabri ne fit aucun effort pour suggérer lui-même une nouvelle marque ; mais la lacune étant signalée, la première condition pour la création de notre accent moderne était remplie. L'introduction du signe diacritico-ortoépique dans le livre imprimé, et sans préoccupation d'enseignement, est due à Geoffroy Tory, de Bourges, depuis 1530 l'imprimeur du roi et 25e libraire de l'Université de Paris » (Brunot, II, p. 33, note). Il avait fait beaucoup pour l'art de l'imprimerie, et il était dans l'ordre des choses qu'un imprimeur, et non un homme exclusivement savant, fût le premier à employer des signes qui facilitaient la lecture au

public ; il voulait vendre ses livres. Observons aussi que le premier ouvrage où paraît l'accent est d'un caractère plutôt frivole, l'*Adolescence clémentine*, de Marot; le public auquel il était destiné n'était pas formé d'érudits et devait apprécier un secours de cette sorte; c'était en 1533. Tory avait recommandé cet usage d'accent dès 1529 dans son *Champfleury*, n'inventant pas les signes, comme Brunot le remarque (II, 94), mais les empruntant aux grammairiens latins et s'en servant pour l'impression d'ouvrages destinés au grand public[1]. Voici le titre complet du petit volume : *Ladolescence clementine* || *Autrement Les Oeuures de Clement Marot, de Cahors en Quercy, Valet de Chambre du Roy, composees en laage de son Adolescence.* || *Avec la Complanicte* (*sic*) *sur le trespas de Feu Messire Florimont Robertet.* || *Et plusieurs autres Oeuures faictes par ledict Marot depuis laage de sa dicte adolescence. Le tout Reueu, corrige, mis en bon ordre* || *auec certains accens notez. C'est assauoir sur le é masculin different du Feminin, sur les dictions ïoinctes ensemble par sinalephes*[2], *Et soubz le ç, quant il tient de la prononciation de le s.* || *Ce quï par cy deuant par faulte daduis, n'a este faict au langaige françois combien qu'il y fust et soyt tresnecessaire* (cité par Hillman, p. 5-6 note).

L'usage prévalut longtens de mettre un aigu seulement sur la dernière sillabe des mots quand il y avait un *e* masculin. La raison en est facile à comprendre : en ce cas seulement il y avait quelques difficultés à faire la distinction (p. ex. *un homme frappe*, *un homme frappé*) ; et c'est une nouvelle preuve que l'accent originairement n'était pas ortoépique en français, mais seulement diacritique.

1. C'est le cas naturellement aussi des autres, qui les premiers ont employé nos signes d'accents, par exemple de Dolet dont nous allons parler, et qui invoque, pour justifier son action, le fait que les accents sont employés sur les prépositions latines.

2. Trait d'union indiqué par le signe d'apostrofe. Observez le sens large donné au mot « accent ».

Dans un livre qui parut la même année (1533) et dont l'auteur n'est pas certainement connu, la *Briefue doctrine pour deuement escripre selon la propriete du langaige francois*, on signale cette difficulté et suggère d'y porter remède : « Oultre est a noter, que quand on voit en escript ce mot « (aueugle) on ne sçait si c'est ce que disons en latin coe- « cus ou excaecatus. Semblablemẽt quãd on voit en escript « (frappe) on doubte si c'est percute en latin ou percus- « sus : e ainsi d'infinitz autres qui se pourroient amener « pour exẽple » (cité Hillman, p. 6-7). Peut-être la première édition fut-elle publiée avant le livre imprimé par Tory, car elle ne porte pas d'accents, mais la seconde édition qui est de la fin de l'année en a.

Après l'emploi de l'accent sur la finale, on l'employa sur la pénultième des adverbes en *ment*, nous apprent Brunot (II, p. 123) ; — évidemment il y avait des gens qui avaient la tentation naturelle de lire *aisement*, de *aise*, au lieu de *aisément*.

En 1548 Sébilet (*Art poétique*) essaya d'user métodiquement l'accent sur tous les *e* masculin — en d'autres termes de faire le pas nécessaire pour permettre une conception ortoépique de l'accent au lieu de la diacritique ; cette tentative de réforme ne fut pas couronnée de succès ; si Du Guez avait, dès le début, employé l'accent pour tous les *e* fermés, c'était qu'il écrivait pour des étrangers, lesquels étaient *toujours* embarrassés pour la prononciation correcte, et pas seulement aus sillabes finales et aus *e* des adverbes ; de plus, il écrivait une grammaire, pas un livre ordinaire.

Et maintenant une remarque qui aura son importance plus tard. Quand il s'agit du français, les auteurs du XVIe siècle parlent d' « accent » tout court (« avec certains accens notez », dit le titre d'*Adolescence clémentine*) ;

Tory, l'imprimeur, il est vrai, connaît les termes « aigu » et « grave » ; il en parle dans son *Champfleury* à propos du grec et du latin; mais de pareils accents sa langue à lui « a default » ; son accent unique (nous pouvons ignorer la cédille et le sinalephe) est de haut en bas, ou en tous cas la forme n'a aucune signification. L'auteur de la *Briefue doctrine* à son tour parle simplement de « l'accent » qu'il emploie et qui a la forme d'une « virgule ung peu inclinee », cela a l'aspect, ajoute-t-il, de « l'accēt appellé des latins agu », — cela a cet aspect, mais ce n'*est* pas un accent aigu. Cependant la Renaissance gagnant en importance de jour en jour, les noms classiques des accents furent peu à peu adoptés et appliqués aus signes français. En grec et en latin, nous l'avons vu, l'accent dans le sens purement musical avait été remplacé par l'accent dans le sens de forte prononciation « pars verbi aut in graue deprimitur, aut sublimatur in acutum » (Ap. Serg. *de Acc.*, p. 625-28 k. — cité par Lindsay, *Latin language*, III, § 2, p. 154). Maintenant nous avons deus nouvelles façons d'employer les signes d'accents : d'une part, en 1550 Péletier parle d'« acçant agu » qu'il propose avec Meigret, d'employer surtout pour noter les sillabes longues ; d'autre part, Robert Étienne, le grand humaniste, en 1558 emploie le terme « d'accent aigu » (plus « accent » tout court) dans le sens ortoépique moderne : « et tum saepe notamus accentu Latinorum acuto, praecipuo ubi dubitari posset de significatione Aimé, Poureté, Grauité » (*Gall. Gram.*, cité, Hillmann, p. 23) [1].

1. Peut-être trouverait-on cette application du terme avant Étienne. Les livres nous manquent pour prononcer avec certitude.

CHAPITRE IV

LE SIGNE DE L'ACCENT GRAVE ET L'*e* OUVERT

Aurait-on appelé « accent aigu » le signe de *aimé, pauvreté, gravité* s'il était resté le seul signe d'accent — il est difficile de le dire et cela n'a pas grande importance ; mais en tous cas, à peu près à la même époque, la nécessité ou le désir de souligner une distinction nouvelle fit introduire l'accent grave dans les livres imprimés en français, sur *à, là, où*. Hillmann (p. 11) attribue à Dolet cette innovation, dans *La maniere de bien traduire d'une langue en aultre* (Lyon, 1540), tandis que Brunot la relève déjà en 1533 dans la *Briefue doctrine*, remarquant toutefois : « ce mot [à] est le seul qui porte ce signe nouveau » (II, p. 123, cf. 93-4)[1]. On peut donc dire que c'est Dolet qui a formellement introduit ce signe et en a répandu l'usage, l'empruntant au latin. Pourquoi cette introduction d'accent grave ? Vraiment ce n'était pas nécessaire ; tout lecteur intelligent peut, d'après le contexte, juger s'il s'agit de *a* préposition ou verbe, *là* et *où* adverbes ou conjonctions. On se demande si Dolet a eu réellement une autre raison que celui si bizarre d'un enthousiasme exagéré pour les langues classiques : tout ce qui est grec et latin est bon, donc l'accent grave est bon aussi, un argument analogue à celui qui a fait introduire les lettres étimologiques un peu partout dans le parler français naturel. Quelle que soit, du reste, cette raison, il faut relever une fois de plus que nous ne

1. C'est une petite négligence de la part de Hillmann, car il reproduit lui-même un passage de la *Briefve doctrine* où le *à* figure (p. 6).

pouvons avoir ici encore un accent français dans le sens aujourd'hui courant de ce terme ; chez Dolet, le grave n'indique ni son, ni force de prononciation ; il ne s'agit que d'un signe diacritique sur deus voyelles de prononciation toujours la même.

Pour arriver au grave réellement ortoépique, il faut attendre le moment où un troisième *e* se sera développé, ou plutôt où le *e* sonore ou masculin qui a existé à côté de l'*e* muet s'est dédoublé en *e fermé* et *e ouvert*. En ne remarquant pas ce fait et en traitant l'introduction de l'accent grave d'une façon uniforme, qu'il s'agisse de l'*e* ou des autres voyelles, Hillmann et ses prédécesseurs dans ce champ d'investigation se sont privés d'un précieus élément de clarté [1].

D'après ce qui précède, il est clair que Dolet, pas plus que Palsgrave, ne mérite la place d'honneur qu'on lui fait dans l'histoire de l'accent français ; en réalité, si on ne confont pas sous un même nom d'accent toutes sortes de signes ayant des fonctions différentes, Dolet n'a pas sa place ici du tout. Tous les signes qu'il a introduits, ou voulu introduire, sont diacritiques et non otoépiques. Outre le grave, il a recommandé l'usage de l'apostrofe, de l'apocope (*com' el'*), de la sincope (*laiˆrra hardiˆment*), de la sinérèse (*aiseˆment, aˆage*), de la diérèse (le tréma) de l'hiphen ou trait d'union d'aujourd'hui (*aurons'nous*) et de l'accent enclitique. Lui-même appèle ces signes des « accents » ; son titre est *Les accents de la langue française* : — c'est là une question de mots.

1. On pourrait se demander pourquoi, si l'on voulait distinguer des mots comme *a* préposition et verbe, *la*, *ou*, etc., on n'a pas choisi le même signe diacritique qu'on possédait déjà, l'accent perpendiculaire ? Nous ne pensons pas qu'il y ait de raison particulière, sauf précisément qu'en latin le grave était employé sur les préposition et les adverbes ; et nous avons essayé plus haut de donner l'explication pourquoi, en latin

Donc Dolet, s'il a parsemé la langue de quelques graves sur des voyelles diverses, n'a pas donné au français l'accent grave ortoépique qui ne peut naître qu'en relation avec l'*e*, seule voyelle susceptible de différentes prononciations. Et la naissance du grave ortoépique fut la source d'interminables discussions et confusions. Le son du *e* grave existait, et avait été discuté abondamment pendant un siècle et demi avant que la question de sa connotation fût résolue de façon solide par l'adoption de notre signe moderne. Et, disons-le tout de suite, il ne fallut rien moins que le grand Corneille pour réaliser cette œuvre apparemment gigantesque; avant lui (1664) ou bien le *e* ouvert n'était pas connoté du tout, ou bien il était connoté par un signe servant déjà à d'autres usages, ou bien enfin par des signes impossibles. Cette longue histoire, nous allons essayer de la résumer aussi brièvement que possible.

C'était en 1521 que Pierre Fabri avait attiré, en France, l'attention sur ce fait que la même lettre *e* servait à marquer deus choses très différentes, l'*e* muet et l'*e* sonore ou masculin. Ce fut juste dis ans après (à notre connaissance) qu'on attira l'attention sur un double *e* masculin ; en effet, J. Sylvius ou Dubois, d'Amiens, publiait, en 1531, son « Introduction à la langue française » ou *In linguam gallicam Isagωge*. Vint ans après environ, Meigret faisait un nouvel effort pour acquérir droit de cité dans la langue française à un signe d'*e* ouvert, à côté de ceus de *e* fermé

imprimé, c'est le signe de gauche à droite qui a prévalu : c'est purement accidentel, par le fait que ces accents sont sur la dernière voyelle du mot et qu'en gravant l'accent sur le même caractère d'imprimerie que la voyelle on a huché le signe comme on a pu sur la lettre ; de perpendiculaire qu'il était le signe est devenu incliné de gauche à droite — tout cela pour économiser la place. Plus tard, le nom d'accent grave ut donné à ce signe parce qu'il ressemblait au signe du grave grec.

et *e* muet; en 1545, il publiait son *Traité touchant le commun usage*, et, en 1550, *Le tretté de la Grammęre Françoęze*.

L'existence de ce nouvel *e* ne fut guère contestée du reste, mais d'abord on discuta souvent quels *e* particuliers étaient ouverts et quels fermés (discussion encore à l'ordre du jour parfois, l'usage pouvant différer selon les provinces); et ensuite l'arbitraire le plus complet prévalut quand il s'agissait de la manière de connoter le nouveau son; pendant environ un siècle les sistèmes les plus divers ne s'accordèrent guère que sur un point, à savoir de ne pas connoter *e* ouvert par un grave. Le signe du grave, nous venons de le voir, n'était pas inconnu puisqu'on s'en servait même en français sur *a* et *u*; on n'y songea pas pour l'*e*, on fit ce qui semble vraiment le rebours du bon sens, c'est-à-dire qu'au lieu de laisser tel quel et simple l'*e* muet si fréquent, et de mettre un signe particulier au nouvel *e* ouvert beaucoup plus rare naturellement, on imagina au contraire de mettre un grave sur d'innombrables *e* muets et de laisser sans signe le sporadique *e* ouvert.

Voici, sous forme de table, les plus importants sistèmes proposés :

Sylvius (1531)

appèle **e muet** *sonum habens exilem* — le connote, avec **grave** — *bona, bonè*

— **e fermé** *sonum habens plenum* — le connote, avec **aigu** — *amatus, amé*

— **e ouvert** *sonum habens medium* — le connote, avec un trait — *amate, âī mēs* [1].

Meigret (1545)

distingue deus *e*, le *e commun* et le *e ouvert*, qui chacun

1. Sylvius emploie aussi un très large circonflexe s'étendant sur deus lettres pour indiquer une diphtongue.

ont deus formes à leur tour comparés avec le français moderne :

il appèle **e muet**, *e commun féminin* ou *clos* — pas de signe — *bonne*

— **e fermé**, *e commun masculin* — marqué par **aigu** — *bonté*

— **e ouvert bref** (?), *e ouvert féminin* — pas de signe — *briquet*

— **e ouvert long** (?), *e ouvert masculin* — marqué par l'**aigu** — *être* (et plus tard par la **cédille** — *ętre*)[1].

1. Meigret était trop consciencieus — comme beaucoup de fonéticiens modernes — et c'est pourquoi il n'arriva à rien de stable. A force de vouloir marquer des nuances, il s'embrouilla lui-même, trahissant à côté d'une grande acuité d'observation, un manque absolu d'esprit pratique. Il avait besoin de trois signes pour distinguer trois *e* sur quatre, et il n'en découvrit d'abord qu'un, l'aigu qu'il employa à la fois pour l'*e* ouvert et l'*e* fermé. Plus tard (1554), il adopta la cédille — qui avait été employée avant lui en français par Duguez, mais qu'il emprunta probablement au latin où on l'employait aussi pour cet usage ; alors il employa *é* pour *e* fermé et *ę* pour *e* ouvert ; mais comme il avait deus *e* ouverts, l'un d'eus resta sans signe ; il n'eut pas l'idée d'employer le grave qu'il aurait pu cependant emprunter au latin aussi ; le fait que ce signe n'était pas employé avec la lettre *e*, mais seulement sur *a* et *u* n'aurait pas dû empécher ce nouvel usage. A une période postérieure, il regretta d'avoir employé l'aigu pour *e* pour désigner le son et suggéra de l'employer pour indiquer la longueur ; de sorte que plus tard, quand dans sa *Grammęre* il eut renoncé à distinguer en ortografe deus *e* ouverts, il employa la cédille comme marque de l'*e* ouvert, mais ajouta, en même temps, un aigu au-dessus de l'*e* ouvert long ; il écrit alors *tôt*, *vie*, et *mę́me*, *ę́tre* ; l'aigu donc signifiera son dans *bonté* et longueur dans *mę́me*, son quand il est le seul signe de la lettre *e*, longueur quand il est associé avec un autre signe. Tout cela devait « simplifier » les choses. Pendant quelque temps, il suggéra aussi d'exprimer le son *ai* par son *e* ouvert : *jamę́s*, *fę́s* (faicts). Après avoir adopté le grave sur *à* et *là*, il l'abandonna de nouveau. Finalement, il abandonna tous les accents, découragé par l'opposition. — Hillmann veut que Meigret ait été le premier à reconnaître l'existence de l'*e* ouvert ; c'est trop dire ; il l'a seulement nommé ainsi ; on ne voit pas, par exemple, ce que le « *e* medium » de Sylvius pourrait être sinon un *e* ouvert.

Péletier[1] (1550)

est plus sistématique et essaya de donner aus observations de Meigret une valeur pratique. Son livre parut en 1550 : *Dialogue de l'Orthografe e Prononciation Francoese*. Il revient au sistème de trois *e* comme Sylvius, *e masculin*, *e ouvert* et *e féminin* « e tous troes se conoeßent an ce mot Fermete ». C'est clair et simple ; cependant il finit par entrer dans plus de détails :

e muet — *e féminin* ou barré — connoté par une barre perpendiculaire — fermete.

e fermé — *e masculin* — pas connoté dans les adjectifs et noms, mais *è* dans les participes : *fermete*, mais *approuvè*.

e ouvert — *e ouvert* — connoté par la cédille quand il est bref, et par cédille *et* aigu quand long : *fermete*, mais *tête*, *être*.

Ramus (1562)

publia sa *Gramere* en 1562, et son sistème d'ortografe fut adopté par Thévenin qui traduisit l'ouvrage en latin, *Grammatica Latino Francia* (1583). Les sons reconnus sont à peu près les mêmes que chez Silvius, mais en voici la connotation :

e muet — *e menu* (*minutum*) — connoté *e* ou *e* — *bone*

e fermé — *e moyen* (*medium*) — pas connoté — *aymer*, *troubles* (= *troublez*)

1. Il épèle son nom avec deus *e* simples, marqués muets positivement (*e*). Avec d'autres, nous adoptons Péletier, car l'ortografe originale — deus muettes dans deus sillabes successives — contredit notre sistème fonétique moderne en français.

e ouvert — *e masculin, long, ouvert* (*masculinum*) — connoté *e'* — *e'lever, me's* (mais)[1].

Tenons-nous-en à ces quelques grands noms. La confusion apparaîtra plus évidente si nous faisons un rapide tableau comparatif de leurs systèmes :

e muet est *ę* chez Peletier, *ē* chez Silvius, *ę* chez Ramus, et *e* chez Meigret

e fermė est *é* chez Sylvius et Meigret, *e* chez Ramus ; il est *ē* dans les participes, et *e* simple ailleurs, chez Péletier.

e ouvert est *ē* chez Silvius, *é* chez Meigret première manière et *ę* chez Meigret deuzième manière, *e'* chez Ramus ; puis *e* simple par position chez Péletier et Meigret.

Voilà qui est assez emmêlé ; et pourtant nous n'avons pas mentionné même des hommes aussi importants que, par exemple, Robert Estienne, lequel écrit quelquefois *e* muet avec grave (*une foulè, une nuèè,* cf. Sylvius) ; lorsqu'il veut distinguer un adjectif ou un nom d'un participe, il marque le premier d'un accent grave et le deuzième d'un accent aigu, *aveuglè* (aveugle) et *aveuglé, plantè* (plante) et *planté* — ce qui est le même principe que Péletier, mais en sens inverse, c'est-à-dire que Péletier a le grave pour le

1. Le sistème fonétique, en ce qui concerne ce cas spécial du *e*, ne nous paraît pas très clair, probablement parce que nous ne connaissons pas la prononciation ; mais il semble que même dans l'esprit de Ramus, il y avait certaines hésitations ; il emploie son signe de l'*e* ouvert (*e'*) plutôt abondamment, même pour le *e* nasal ; voici quelques exemples tirés de Hillmann, p. 23, *pręmie'reme'nt, le's bonęs le'tręs, e'kتtassęnt, sę siekłę, me's vتs mę troubles*. Dans un texte publié par Firmin-Didot (*Remarques sur l'orthographe*, p. 192-3), l'apostrofe est encore employé pour marquer des lettres non prononcées à la fin des mots ; c'est plutôt embrouillant. Ramus est l'auteur d'un sistème d'ortografe d'un seul son pour une seule lettre, et c'est de lui que datent les distinctions de

participe. Pour d'autres systèmes encore, nous renvoyons à Hillmann, p. 24 ss.

En y regardant de plus près cependant, nous réusissons à distinguer trois tendances qui vont s'accusant graduellement dans ce chaos : 1° Il y a moins de désaccord en ce qui concerne l'*e* fermé et sa connotation, qu'en ce qui concerne les autres *e*; le signe de l'aigu prévaut décidément. Outre Sylvius, Dolet et Meigret dont nous avons parlé, nous pouvons citer Pillot qui a adopté cette connotation (1550), puis Périon (1555), Robert Estienne (1558), Jean Garnier (1558) et quelques autres. 2° L'idée de marquer les différents sons de l'*e* par des moyens autres que l'accent, à savoir par le groupement des lettres, par la position de l'*e* dans la sillabe, semble s'être présenté à l'esprit de quelques grammairiens, particulièrement de Ramus; ainsi déjà dans les sillabes finales, l'*e* n'est pas muet quand une autre lettre suit, chez Meigret qui épèle *briquet*; et Ramus écrit *troubles* (= troublés) et *aymer*; or, on sait que ce sistème de marquer l'*e* sonore par position, au milieu des mots aussi bien qu'à la fin, finira par prévaloir contre les *fęrmęte* de Péletier, et les *le'tre* de Ramus. 3° La notion d'un *e* ouvert long distingué d'un autre qui est bref pointe à l'horizon, soit une nouvelle forme du son *e*. Elle n'est pas absente chez Meigret et Péletier, tandis que Ramus s'est rendu déjà fort bien conte de l'importance de la distinction [1]. Dès que cet *e* ouvert long aura affirmé ses droits

u et *i* voyelles de *v* et *j* consonnes. Voici, pour illustrer toute cette métode, quelques lignes du passage cité par Firmin-Didot : « Apres « avoer ręconnu sę cę j'avoe publie de la Gramerę tan' Grecę cę latinę, « j'e prin' plezir a considerer selę dę ma patrię ; dę lacelę (comę ję puis « estimer par le' livrę' publies environ depui' trent'ans... »

1. L'un des noms qu'il donne à l'*e* ouvert est « *e* long » (voir plus haut). Baïf en fait autant, appelant ses trois *e* : bref(*e*) commun (*ė*) et long (*ę*), par exemple *ouęteté* (Brunot, II, p. 117). On comprent sans peine

de plus en plus, ce sera l'occasion de suggérer un nouveau signe pour le *e*, le circonflexe (qui existait sur d'autres voyelles depuis longtemps). Hélas, ce signe, introduit cela va sans dire pour simplifier les choses, va bien plutôt apporter un nouvel élément de perturbation. Heureusement qu'avant cet élément, un peu d'uniformité finira par prévaloir dans l'emploi des signes déjà en usage avec l'*e*. Occupons-nous d'abord de cela.

On sait que l'on doit en grande partie aus femmes les efforts qui furent faits pour améliorer les conditions de l'ortografe au début du XVIIe siècle. Somaize, dans son *Dictionnaire des Précieuses*, nous raconte qu'on s'était fait une règle à l'hôtel de Rambouillet de ne discuter que les sujets accessibles au cerveau féminin. Mais les Précieuses ne se contentèrent pas longtemps de cette concession, elles avaient une autre ambition, celle d'écrire comme les hommes, et elles s'occupèrent elles-mêmes du soin de mettre l'ortografe au niveau de leur intelligence. L'article *Orthographe* du Dictionnaire décrit comment trois d'entre elles persuadèrent à Callisthène (Le Clerc) de les aider, et comment elles se mirent à réformer l'ortografe « afin que les femmes peussent ecrire aussi asseurement et aussi correctement que les hommes ». Le principe adopté est bon, et beaucoup de leurs suggestions ont été acceptées depuis; on décida « que l'on diminuerait tout les mots et que l'on en osteroit toutes les lettres superflues ». En examinant, chez Somaize, la liste des mots du point de vue des accents, nous surprenons les règles suivantes

que le créateur des vers « baïfins » s'intéressât spécialement aus voyelles longues et brèves ; mais il n'est pas seul, témoin la satire IX de Régnier reprochant aus disciples de Malherbe de ne songer

Qu'à regratter un mot douteux au jugement
Prendre garde qu'un qui ne heurte une diphtongue.
Epier si des vers la rime est brève ou longue...

qu'on s'était plus ou moins sistématiquement proposé de suivre : 1° On ne distingue que deus *e*, le muet et le sonore, le segond étant marqué d'un aigu [1]. 2° Le circonflexe est employé sur toutes les voyelles sauf *e*, toutes les fois qu'une lettre a été supprimée (*veu* = *vû*, *hostel* = *hôtel*). Ajoutons que le *e* sonore indiqué par position est quelquefois reconnu (*hôtel*), quelquefois pas (*éfet*, *éfarez*), c'est-à-dire que le principe est admis à la fin des mots, mais pas au milieu. L'objection qu'on peut faire à cette réforme est sa simplicité même ; on ne tient pas conte des faits ; nous retournons d'un siècle en arrière ; même Tory et Sylvius reconnaissaient déjà au moins trois sortes d'*e*.

Néanmoins l'impulsion avait été donnée, et ce fut Corneille qui finit par voir clair un peu et penser sensément. Les grammairiens de profession s'étaient acharnés longtens à une question segondaire : le pluriel des mots en *é* sera-t-il en *ez* (*e* sans accent) ou en *és* ? Il nous semble que l'addition d'un *s* au *é* était rationnel, puisque c'était adopter le mode de formation du pluriel partout ailleurs [2] ; tel n'était pas l'avis général au XVIIe siècle, et même ceus qui recommandaient cette forme du pluriel ne savaient pas trop pourquoi ils la préféraient à l'autre. L'Académie française — qui dans toute la question des accents s'est comportée jusqu'aujourd'hui d'une façon que même ses plus décidés admirateurs ne sauraient justifier — se montra fort désireuse de ne rien faire pour mettre fin à l'état d'anarchie générale, et lorsqu'enfin, par la force de la logique, la question eut été tranchée, l'Académie attendit jusqu'en 1762 (la 4e édition du Dictionnaire) pour ratifier l'adoption du simple et inévitable *és*.

1. Sauf *parètre* (à côté d'*être*) ; est-ce une faute d'impression de l'édition elzévir ?

2. Ç'avait été l'opinion de Dolet dès 1540.

Mais revenons à Corneille. Il se rendit bientôt conte de la situation, et il agit d'autorité. D'abord il régla la querelle indiquée ci-dessus, des terminaisons *és*, *ès* et *ez* : puisque le *es* du pluriel des mots en *é* est prononcé différemment (*e* fermé) de l'*es* des terminaisons où le *s* n'est pas une marque du pluriel (*e* ouvert) — par exemple *près*, *exprès*, *accès*, *progrès* — employons *és* dans le premier cas et *ès* dans le second. Il est d'ailleurs possible qu'en Picardie et en Gascogne, et peut-être dans d'autres provinces, on prononce le *es* de *près*, *progrès*, *jamès*, etc., comme s'il y avait un *e* fermé; mais si l'on veut arriver à l'unité ortografique, il faut faire céder la prononciation exceptionnelle. Et Corneille en vient à formuler une règle générale, en partant de ces *es* dans les sillabes finales. Voici quelques lignes de son *Avis au lecteur*, au vol. I de son Théâtre, Rouen, 1664 : « Or comme ce seroit une grande confusion que ces trois *e* en ces trois mots aspres, verite et apres qui ont une prononciation si différente eussent un caractére pareil, il est aisé d'y remédier par ces trois sortes d'*e* que nous donne l'imprimerie, *e*, *é*, *è*, qu'on peut nommer l'*e* simple, l'*e* aigu et l'*e* grave. Le premier servira pour nos terminaisons feminines, le second pour les latines et le troisiéme pour les eslevées, et nous escrirons ainsi ces trois mots et leurs pareils aspres, verité, après, ce que nous estendrons à succès, excès, procès qu'on avoit jusqu'icy escrits avec l'*e* aigu, comme les terminaisons latines quoy que le son en soit fort different » (Coll. Gds Ecr., *Œuvres*, I, p. 9-10). Voici qui est clair et simple ; c'est notre sistème moderne : trois sons de l'*e*, et trois lettres pour les désigner *e*, *é*, *è*; ici l'ortografe remplit son but, elle reproduit le langage parlé. C'est à Corneille qu'on doit réellement l'introduction de l'accent grave ortoépique en français. Nous avons justement sous les yeus l'édition consciencieuse de quelques œuvres de Furetière,

faite par Mlle Bronk, une savante américaine[1]. Les pièces reproduites étaient de 1640 à 1648, mais Furetière les a révisées et publiées précisément en 1664, l'année même où Corneille écrivait sa Préface, et c'est ce texte de 1664 que nous avons ici ; or, l'accent grave y est inconnu sur l'*e*; nous avons *céde*, *biére*, *procés*, *déja*, *cét*, *tu t'és montre*, etc., le grave diacritique seul figure sur *à*, *là*, *où*.

Certes la proposition de Corneille ne fut pas adoptée tout de suite, au contraire ; l'abbé de Saint-Pierre pouvait écrire en 1730, parlant du grave ortoépique : « C'est un caractère qui commence à s'introduire et que peu de personnes connaissent. » Ceci est pleinement confirmé à l'examen. Voici au hasard deus publications du XVIIIe siècle. En 1734, Wetstein et Smith publiaient, à Amsterdam, une petite plaquette d'une Mme Durand, *Les petits soupers de l'esté ou avantures galantes avec l'origine des fees*. Il y a peu d'accents en général, et aucun accent grave; vous avez par exemple : *especes*, *a mésure*, *differens*, *presentoit*, *temeraire*, *elephans*, *legereté*, *pénetration*, *separoit*, *déreglement*, *déréglés*, *pere*, *periode*... A la fin du siècle, en 1779, le Bègue de Presle publiait, à Neufchâtel, sa brochure *Relation des derniers jours de M. J.-J. Rousseau* ; l'accent aigu est tout à fait régulièrement placé, nous voulons dire comme on le placerait aujourd'hui, *méchanceté*, *crédit*, *jugé*, *avérer*, *état*, *adressé*, etc., l'accent circonflexe sur l'*e*, venu après l'accent grave pourtant sur la même lettre, y est placé de façon tout à fait moderne, *tête*, *extrême*, *prêtés*, *être*, *intérêt* ; seul l'accent grave sur *e* est à peine connu, il est placé sistématiquement sur quelques mots comme *dès*, *près*, *après*, *accès*, *procès*, *très* ; quelquefois il y a un aigu où nous mettrions un grave : *entiérement*, *répéterai*, *premiérement*, *particuliérement* (*événement*), etc. ; dans la grande majorité des cas il manque

1. Furst Company. Baltimore, 1908.

dermere, celebre, caractere, maniere, espece, troisieme, siege, premiere, épithete (mais *honnête*), *empêcherent, etrangere, regle, riviere, chere, chimere, complete*, etc.

Tout ce que Corneille fit était sage, et devait finir par trionfer. Malheureusement il ne fit pas tout. D'abord, il ne s'occupa pas de l'accent au milieu des mots, et tandis que certains *e* sonores étaient indiqués par position (*eslever*, plus tard *élever*), d'autres comme le premier *e* de *vérité* n'étaient pas indiqués du tout. Ceci cependant n'était pas grand'chose; les Précieuses avaient déjà suggéré cette substitution de l'aigu à l'*s* (*élever* pour *eslever*), et l'idée de marquer d'un aigu le même son dans des mots comme *vérité* semble s'être établie spontanément et sans discussion. De fait nous trouvons *élever* chez Corneille en 1664, dans le même passage qui porte *eslever,* et en 1672 il écrit, comme tant d'autres, *prémier* quand bien même il n'y avait là aucun *s* étimologique à remplacer. En 1672, Ménage ortografie *écrire*; etc.

CHAPITRE V

LE CIRCONFLEXE

Bien plus important est ce fait que Corneille n'a pas traité la question de l'*e* ouvert long; celui qui avait su si bien voir clair dans ces sortes de problèmes aurait pu épargner des confusions à côté desquelles celles rappelées jusqu'ici sont jeus d'enfants. Il l'aurait pu puisque depuis longtens on discutait ce son qui devait nous valoir l'*e* circonflexe. Qu'en ont fait les grammairiens? Il nous faut remonter assez haut pour rendre les choses claires.

Comme le grave et l'aigu, le circonflexe comme signe fut emprunté du latin. Au moyen âge, il y était réservé aus

fins suivantes (nous ne distinguons pas, pour le moment, le circonflexe ondulé (˜) du circonflexe anguleus (ˆ); la confusion a été faite, et nous n'avons qu'à la constater) :

1° A abréger — dans les manuscrits et les premiers textes imprimés : *majorẽ, angelorũ* (majorem, angelorum); *nõ, mẽtis* (non, mentis); ou à contracter *divûm* = *divorum.*

2° A servir de diacritique : *hîc* adverbe et *hic* adjectif; *concîdit* prétérit et *concidit* présent.

3° A indiquer la longueur de la sillabe — ce qui est une réminiscence du circonflexe grec : *amavêre, hâc falsâ opinione* [1].

Ces trois usages du circonflexe se retrouvent en français. Pourtant, alors que 2 et 3 sont encore fréquents de nos jours, 1 a disparu bientôt lorque l'art de l'imprimerie et du livre se fut développé ; on en trouve des exemples jusqu'au milieu du XVIe siècle : des abréviations comme *exêple, côsequêt, côme* (*Briefue doctrine*, 1533); ou des contractions comme *laiˆra, donˆra* (laissera, donnera (*ibid.*); *auˆous* (avez-vous) *quˆauˆous* (qu'avez-vous) (Dolet 1540); si l'on pouvait séparer clairement la question du signe de la question d'accent, les cas précédents n'auraient guère place ici ; mais justement on ne le peut pas et il nous faut encore rappeler brièvement tels autres emplois du signe, moins généraus. Sylvius s'en sert dans sa *In linguam gallicam Isagωge* (1531) pour marquer que deus voyelles sont prononçées en un seul son, par exemple *aû* = *o*; le circonflexe couvre deus lettres dans les groupes *aî, eî, oî, oŷ, eû, oñ*. L'auteur de la *Briefue doctrine* (1533) s'en sert pour

1. On aurait peut-être pu grouper sous un seul chef 2 et 3. Pourtant nous ne sommes pas certains que *hîc* (en dépit de son étimologie *hic ecce* fût long); et nous sommes certains que *amavêre* ne saurait être confondu avec une autre forme, donc qu'il ne s'agit pas d'un signe diacritique.

la sincope, *paî ra*, *vrâî ment*, et pour la sinérèse *aise*, *ement*, *eî age*. Dans presque tous ces cas — et d'autres qu'il est inutile de rappeler — on voit bien qu'on a choisi ce signe par une vague association d'idées avec l'accent circonflexe grec qui suggère l'idée de longueur ; le fait que deus lettres sont prononcées comme s'il n'y en avait qu'une, que divers éléments sont fondus en un seul tout, suggère en quelque sorte une compensation ; le volume d'un son en contenant virtuellement plusieurs autres doit naturellement être augmenté, allongé.

Venons au français moderne où le circonflexe connote essentiellement deus choses, la longueur des sillabes et la distinction des mots épelés de même.

Hillmann dit que la première apparition du circonflexe imprimé est au-dessus de l'*o* interjection [1] ; et Brunot écrit, en parlant de la même période — début du XVIIe siècle ou fin du XVIe — : « En vérité, on ne rencontre guère ˆ que sur *ô* exclamatif » (II, 123). En étudiant cet *ô*, on observera que le circonflexe peut avoir une triple valeur connotative : diacritique, ortoépique et quantitative. Sans doute comme diacritique il est assez inutile puisqu'on ne saurait guère le confondre qu'avec la lettre *o* ; c'est donc un usage arcaïque ; en latin, en effet, la lettre *o* surmontée de quelque signe signifiait *eo*, ou *hoc* ou autre chose ; et si l'accent sur l'*o* a passé en français, c'est par analogie avec les signes placés sur des prépositions, adverbes, enclitiques du latin médiéval. Dès 1529, Tory remarque dans son *Champfleury* qu'en latin un grave ou un aigu était employé sur l'*o* précédant le vocatif et propose un signe pareil en français

1. Dans un *Nouveau testament* publié à Genève en 1601. Du moins je comprens que les deus passages de Hillmann, p. 29 et p. 33, renvoient au même texte.

(Hillmann, p. 5); et il emploie *ó* dans son impression de l'*Adolescence clementine* (1533); mais il écrit encore ceci qui est des plus intéressants : « En francois comme iay dit, nescriuons point laccent sur le o. vocatif, mais le prononceons bien comme en disant O. pain du Ciel angelique. Tu es nostre salut unique » (Hillmann, 29-30). Et voici ce qu'il nous paraît falloir discerner dans ce texte. En français nous avons quatre *o* différents que nous pourrions désigner comme suit : l'omicron bref (*homme*), l'omicron long (*mort*), l'oméga bref (*tôt*) et l'oméga long (*dôme*) : dans l'exclamation *ó* — si elle était au XVIe siècle ce qu'elle est aujourd'hui — le circonflexe connote à la fois le son et la quantité, il s'agit d'un oméga long. Or, si nous exceptons l'*e* (qui, à cause de ses sons variés, forme un chapitre à part parmi les voyelles françaises), l'*o* est la seule voyelle qui ait deus sons différents : *a*, *i*, *u* peuvent être longs ou brefs, mais la qualité du son demeure la même (*appela* et *appelâmes*, *disons* et *dîmes*, *lus* et *lûmes*)[1]. Qu'est-ce qui devait se produire dans ces conditions? Puisque le circonflexe sur ces lettres ne pouvait désigner que la quantité, et rien autre, le cas exceptionnel de l'*o* où il pouvait désigner la qualité en même tens que la quantité, fut ignoré comme formant exception ; dès lors, l'idée du circonflexe marquant longueur de son prévalut de plus en plus. Ceci pouvait se

1. Nous ne voulons pas nous disputer avec les fonéticiens qui n'aiment rien tant que multiplier les sons ; précisons donc en disant que les qualités des sons *a*, *i*, *u* ne sont pas assez différentes pour autoriser une connotation spéciale ; pour l'*o*, au contraire, une connotation spéciale rendrait des services parfois, surtout lorsqu'il s'agit de l'oméga bref. Il fut marqué, pendant quelque temps, par un point sous l'*o* (*ǫ*). Cf. Brunot, II, p. 253. M. Clédat, dans son petit volume *Notions d'histoire de l'orthographe* (1910), recommande (§ 65) le circonflexe sur tous les *o* et *a* où « une nuance très sensible de prononciation » se fait sentir. Il appèle ces *o* et *a* des « fermés toniques ».

faire d'autant mieus que le circonflexe était à cette époque complètement exclu de dessus l'*e*, la seule autre voyelle avec *o* pouvant exprimer des sons qualitativement différents.

Nous connaissons indirectement l'existence d'une « règle de Bèze » (1519-1605) qui protestait contre l'emploi de lettres pour marquer la quantité dans les sillabes (Cf. Hillmann, p. 31); elle fut peut-être dirigée contre les lettres introduites, en dépit de l'étimologie, dans des mots tels que *chaisne* de *catena*. Est-ce cette règle de Bèze qui suggéra l'emploi du circonflexe, ou d'autres signes pour marquer la quantité? — nous ne savons. En tous cas, la règle ne fut pas observée, pas même par Bèze, qui emploie le circonflexe comme signe diacritique et comme signe de contraction; d'autre part, il est possible qu'il formula sa « règle » plutôt tard dans sa vie.

Nous savons un peu davantage d'un savant grec Périon qui proposa un emploi du circonflexe nous rapprochant du sistème moderne, — sauf qu'il exclut le signe de l'*e*. L'ouvrage qui nous intéresse est intitulé *Johachini Perionii Dialogorum de Linguae Gallicae origine, eiusque cum Graeca cognatione, libri quatuor* (1555). Selon Périon, le circonflexe doit désigner la longueur devant un *s* qui forme sillabe avec un *e* muet (*abûse*, *aîse*, *bourgoîse*), ou un *s* suivi d'une sillabe muette (*croîstre*, *cognoîstre*); il écrira aussi *gyroflée*, *porée* — en même tens que *labourée*, ce qui n'est pas facile à expliquer. Didot (*Observations sur l'orthographe*) parle de Périon comme d'un homme « devançant ainsi les grammairiens de près d'un siècle » (p. 190); mais en même tens il affirme que d'autres, à la même époque, soutenaient des idées pareilles — ce qui n'est pas bien conséquent. Relevons, en ce qui nous concerne, ceci, que Périon n'a pas observé que les sillabes qu'il connote d'un circonflexe sont longues par position déjà : un signe spécial n'était dès lors pas indis-

pensable ; et pour les terminaisons en *stre*, certes il com- plique plus qu'il ne simplifie les affaires : l'*s* indiquait déjà la longueur, pourquoi ajouter encore un signe à cet effet ?

Les Précieuses, un siècle plus tard (1660), firent mieux : elles adoptèrent le circonflexe sur *a*, *i*, *o*, *u*, dans bien des mots, mais en même temps soulagèrent ces mots de la lettre qui jusqu'alors avait indiqué la quantité : *prosne* devient *prône*, *nostre* = *nôtre*, *brusle* = *brûle*, etc. [1]. Voici donc le principe adopté de surmonter d'un circonflexe une pénultième longue. Si nous descendons d'un siècle encore, nous trouverons un homme qui n'adopte pas seulement inconsciemment le principe, mais le formule clairement, et demande de l'appliquer sistématiquement ; c'est De Wailly dans ses *Principes généraux et particuliers de la langue française* (1771), et dans son *Orthographe des Dames* (1782) : le circonflexe doit être la marque instinctive de la longueur, comparez *la pate* (patte) et *il tète*, avec *la pâte* et *la tête*.

Ce dernier exemple mérite notre attention ; nous y trouvons le circonflexe sur *e* pour indiquer la longueur, et nous l'avons dit les grammairiens auparavant employaient ce signe de longueur sur les voyelles, *e excepté*. Dans le *Dictionnaire des Précieuses* (article *orthographe*), nous trouvons *mâle*, *maître*, *nôtre*, *brûle*, mais *être*, *empêche*, *sixiéme*, etc. En 1664, Corneille se sert rarement du circonflexe ; et quand il s'en sert c'est pour remplacer une voyelle disparue, *crû* pour *creu* ; la voyelle longue est marquée chez lui par un long *s* (*ſ*), ainsi *chaste*, mais *hâſte*, *peste* mais *teſte*, *funeste* mais *tempeſte*. (Évidemment il se guide par l'usage de la prononciation dans ces distinctions, mais le principe fonétique qui doit être derrière il ne l'indique point.) En 1694, l'Académie française publie la première édition de son

1. Et même *enthousiasme* devint *enthousiâme*.

Dictionnaire, et adopte l'attitude conservatrice de Corneille. Sous les deus rubriques *accent* et *circonflexe*, on trouve la même phrase : « En François on met un accent circonflexe sur le mot dont on a retranché une lettre comme sur le mot âge qui s'escrivoit autrefois aage. » Ainsi l'existence du circonflexe est reconnue ; mais c'est à peu près tout. Dans toute la *Dedicace au Roy* et dans toute la *Préface* il nous a été impossible de découvrir un seul circonflexe ; et dans le cors du dictionnaire ce signe est si rare qu'on aurait pu tout aussi bien le laisser de côté tout à fait. *âge* l'a ; et puis *pû*, *dû* (qui est donné à côté de *deu* tandis que *veu* est seul donné et non *vû*) *lû*, *leû*, *leûe* (!), *chû*, *chûte* ; enfin quelques mots comme *drôle*, *drôlerie*, *cirûre*, *découpûre*, *déchirûre* — et on ne saisit pas alors pourquoi on trouve sans accent *brisure*, *déconfiture*, etc. On voit que le circonflexe remplace quelquefois une voyelle, mais jamais de consonne, car nous avons *masle*, *estre*, *disner*, *viste*, *coste*, *oster*, *brusler*, *fluste*, *goust*. En outre le circonflexe sur *e* est rigoureusement exclu.

Et pourtant l'Académie avait discuté la question. Dans les *Cahiers de remarques rédigés pour le Dictionnaire de 1694* publiés par Marty-Laveaux en 1863, on lit : « Le circonflexe mis sur une syllabe marque bien qu'elle est longue ; mais ce n'est pas pour cela qu'on l'y met, c'est pour montrer qu'on y a retranché une voyelle comme on fait en grec aux verbes et aux noms contractés. Par exemple on le met en baîller, râiller, contractés de *baailler*, *riailler* ; à *âge*, *blessûre*, j'ai *pû*, *ingenûment*, *assidûment*, etc. Les novateurs de l'orthographe le veulent substituer à la place de l'*s* muette en escrivant *tempête*, *bête*, *ôter* » (cité par Hillmann, p. 48). De tous ces mots discutés, aucun, sauf *âge* et *pû*, ne furent adoptés ; ceus avec *e* furent imprimés naturellement : *tempeste*, *beste*, *bestise*, etc.

Comment donc le circonflexe arriva-t-il enfin à être employé sur *e* ?

Lorsque, au XVIIe siècle, le ^ devint un signe distinctif de la longueur sur *a*, *i*, *o*, *u*, la question des sons de *e* au point de vue de la qualité absorbait tant encore l'attention des grammairiens que même Corneille négligea la question de quantité. Il en résulta ceci : des hommes cherchant à résoudre le problème des sons de *e*, songèrent à employer le circonflexe, lequel indiquait la *quantité* sur les autres voyelles, comme moyen d'indiquer la *qualité* sur le *e*[1]. Le meilleur exemple est Lartigant, qui, en 1669, dans *Le progrès de la véritable ortografe* (p. 208), refuse positivement de reconnaître l'existence d'un *e* ouvert long (et Lartigant, du reste, est mal disposé envers toute voyelle longue), déclarant la distinction entre *e* ouvert bref et long une « êreur inouïe » : « D'autres mêtent des axans sur « toute sorte de voyèles au lieu des lêtres retranchées ; « dizans que c'et pour soutenir la voyèle qui et longue, « mês c'et une êreur inouïe et une pure imagination « d'école ; car an bone gramère Francèse il n'y a ni « longues ni brèves ; et si l'on alonge un peu le son des « voyèles an prononsant, cela dèpant de la maniere dont « on parle, vite ou doucement ; cela dèpant aussi du lieu « où èles se treuvent, au comancement ou à la fin ; d'où « vient que la même voyelle danz un andrêt sera longue « danz un autre (coi que danz le même mot) èle sera « brève » (cité par Hillmann, p. 34). Il y a contradiction flagrante entre les premières et les dernières lignes de cette citation, les premières refusant de reconnaître des différences de quantité, et les dernières expliquant quand ces différences existent ; mais c'est là l'affaire de Lartigant ; dans son sistème d'accents il ignore la quantité, c'est ce qui nous intéresse. Comme l'Académie, il veut employer le

1. C'était au moment où Corneille (1664) proposait le grave.

circonflexe pour indiquer suppression d'une lettre, mais il l'emploie, lui, sur l'*e* pour désigner *e* ouvert *plus* suppression de lettre. Il y a quatre *e* différents : 1° *e* bas ou féminin ; 2° *e* fermé (aigu) ; 3° *e* ouvert (circonflexe) ; et 4° *e* médiocre (entre *e* fermé et *e* ouvert). Ce dernier est marqué par un axant... lequel se fêt tout drêt (nous le rendrons par grave ici) : « Je conês que l'ortografe vulguêre et [est] « ambarasante pour la lecture, contrêre à la véritable pro- « nonciation qu'èle doit exprimer et prèque (*sic*) impos- « sible à savoir sanz la conêsance du grec et du latin ; « ancor y an a-t-il trez peu qui la sachent parfêtemant avec tout cela... » (cité par Didot, *Observ.*, p. 234). Ainsi nous avons ici ê sur *être*, *même*, etc., mais *pas* pour annoter la quantité [1].

C'est là un point important, car, quoiqu'ils n'expriment pas la chose aussi clairement que Lartigant, nous pouvons nous convaincre que d'autres encore ne songent pas à la quantité quand ils parlent de circonflexe avec *e* ; ainsi De Paillot (1608) qui écrit *blême*, *même*, *carême*, *crême*, *extrême*, et puis *têste* et *fêste* (cf. Willemann, p. 32 ; Didot, p. 207-8), ou La Noue (1623) qui propose, sans appliquer lui-même sa règle, d'écrire *mâle*, *frêle*, *bête* au lieu de *masle*, *fresle*, *beste* (cf. Brunot, II, p. 123) ; ce dernier exprime la suppression de l'*s* par *e* ; le premier confirme notre distinction de deus groupes de voyelles en ce qui concerne l'emploi du ^, à savoir *a*, *i*, *o*, *u* d'une part, et *e* tout seul d'autre part : « Par toutes ces insertions d'*s*, dit-il, l'*e* « sonnera toujours comme *e* ouvert [qualité], et l'*a* comme « plus long et plus plein [quantité] : que si l'on veut « entièrement ôter l'*s* on applique du moins l'accent cir- « conflexe sur la voyelle » (*La vraye orthographe françoise*,

1. Quelques points ne sont pas très clairs, ainsi nous avons *quêque* (quelque) et *prèque* (presque) *sujêt* et *et* (est).

p. 26). Une preuve indirecte que l'on ne songeait pas à la quantité quand on employait ^ sur *e* est peut-être ce fait que Poisson, dans ces mêmes années (en 1609), reconnaît l'existence d'un *e* ouvert long, mais propose de le marquer par *ae* (*daemon*).

Mais tandis que le ^ sur les autres voyelles devait bientôt être généralement adopté comme signe de quantité, en ce qui regarde l'*e* il allait y avoir une longue lutte pour savoir si le ^ qui le surmonterait signifierait quantité ou qualité, ou les deus. Il n'est pas besoin de dire que le cas ne fut jamais complètement élucidé, quoique d'une façon générale on peut dire que l'idée de quantité, après un siècle et demi d'hésitations et de contradictions, a plutôt fini par prévaloir. Et en attendant, l'indication de l'*e* ouvert long fut abandonné au principe de position (lorsque la syllabe suivante est muette); mais l'accent grave refusa toujours de se laisser chasser de certaines positions acquises. Le résultat est qu'aujourd'hui encore nous avons concurremment des mots comme *théorème* et *carême*, *système* et *baptême*.

Pour autant que nous pouvons voir clair dans cette confusion, l'introduction du *ê* pour représenter l'*e* ouvert long peut-être ramenée à deus causes agissant soit séparément, soit isolément. La première serait la simple analogie; après tout, *e* est une voyelle, et si le circonflexe indique longueur sur les voyelles pourquoi pas sur *e*? La seconde est indiquée dans ce passage de Ménage dont nous avons cité quelques mots plus haut et qui nous paraît très important. Il est de 1672 : « Les acceens dans nostre langue comme « dans la Grecque se changent dans la variation des mots. « Par exemple i' empesche se prononce avec l'accent aigu « ou circonflexe sur la penultiéme. Mais cet accent de cette « penultiéme passe à la derniere au mot empesché. Il en

« est de mesme de voûte. C'est ainsi qu'il faudrait écrire « ce mot parce que l'accent est sur la premiere syllabe. « Mais quoiqu'il faille écrire voûte, il faut écrire vouté ; « car c'est la derniere de ce mot qui est accentuée et non « pas la premiere. Ainsi quoiqu'on dust écrire *rôlle, âge,* « *grâce, espâce,* il faut écrire *enrollé, agé, gracieux, spacieux.* « Je dis davantage, une mesme syllabe dans un mesme « mot est tantost accentuee et tantost non accentuée La « premiere en vostre est accentuée à la fin du discours, et « elle ne l'est pas au commencement. Par exemple quand « on dit : Vostre femme est-elle icy ? La premiere syllabe « de vostre n'est point accentuée. Mais si on répont. Et « la vostre ? Cette mesme syllabe est accentuée ; et alors « il faut écrire vôtre avec un circonflexe sur la penul- « tiéme » (*Observations sur la langue françoise,* cité par Hillmann, p. 34). Avec quelque nuance, ce principe nous est resté dans des termes tels que *extrême, extrémité, votre* adjectif et *vôtre* pronom. Nous ne saurions dire si Ménage fut le premier à exprimer cette idée si clairement. Lartigant en 1669 l'avait mentionnée en passant, mais sans proposer d'en faire usage dans la pratique (Voir plus haut). En tous cas, comme cette observation repose sur un fait qui se répète mille fois par jour sous différentes formes, il devait finir par s'imposer avec ou sans l'aide des grammairiens, et l'*é* pour désigner l'*e* ouvert long dans les sillabes finales entra graduellement dans l'usage. Le *Dictionnaire de l'Académie* l'ignore dans sa segonde édition (1718) aussi bien que dans la première (1694) ; mais nous le voyons pénétrer par ailleurs. Voici par exemple les *Caractères* de La Bruyère, un ouvrage beaucoup lu et réimprimé (9 éditions en huit ans). Examinons, du point de vue qui nous intéresse, les extraits qu'en donne Hillmann ; malheureusement il n'a pas vu la première édition, mais il en cite une de 1697 et une de

1729; on y trouve déjà bon nombre de circonflexes; à côté de *extrémement*, *il réve*, *rêver*, *vous êtes*, on trouve *être* (plus souvent que *être*), *prête*, *même*, *tempête*, *extrême*, *vêcu*. Environ un demi-siècle après, le circonflexe est là, occupant à peu près les positions qu'il occupe aujourd'hui, plus fréquent à cette époque que le grave, et sans qu'on puisse découvrir de grandes polémiques à son sujet; la 3e édition du *Dictionnaire* (1740) *de l'Académie* lui ouvre ses portes toutes grandes, alors que même le *és* au pluriel des noms en *é* proposé par Corneille n'est pas encore adopté, restant *ez*. Dans sa *Préface* l'Académie, sans bruit, contredit sa première opinion que le ^ n'indique que la suppression d'une voyelle : « Dans les mots où l'*S* marquoit l'allongement de la syllabe, nous l'avons remplacé par un accent circonflêxe. » Elle semble vouloir faire oublier sa négligence d'autrefois, car même là où d'autres grammairiens étaient tout disposés à n'indiquer pas spécialement la quantité, considérant la position comme suffisante, elle a introduit l'accent, quitte à l'abandonner plus tard ou à le modifier; c'est ainsi que nous avons : *circonflêxe*, *toûjours*, *vûe*, *reçû*, *ajoûtant*[1]. Pour le *ê* je cite de la liste de Hillmann (p. 49) : *bête*, *carême*, *champêtre*, *chêne*, *crête*, *dépêcher*, *empêcher*, *être*, *évêque*, *fêler*, *fenêtre*, *fête*, *forêt*, etc. Dans la dernière édition du *Dictionnaire* (1878) le circonflexe est mentionné en ces termes : « ...dont on se sert principalement pour marquer « les voyelles qui sont restées longues après la suppression « d'une lettre; les mots âge, blâme, fête, gîte, flûte, etc., « s'écrivaient autrefois aage, blasme, feste, giste, fluste, « etc. ; bien des personnes écrivent gaîté, dévoûment, etc., « pour gaieté, dévouement, etc. »

En résumé : le circonflexe est employé aujourd'hui :

1. Là où, dans certains mots, elle a gardé le circonflexe elle l'a gardé comme diacritique : *dû* et *du*, *crû* et *cru*.

1° Comme signe diacritique : *crû* et cru, *drû* et dru, *mûr* et mur.

2° Pour remplacer des lettres supprimées.

a) Voyelles : *âge*, *vêler*, *benoît*, *prône*, *mûrir*, *dûment*[1].

b) Consonnes (surtout *s*) : *abâtardir*, *vêtir*, *île*, *vôtre*, *fûmer*, *châsse* (capsa).

3° Pour indiquer la longueur : dans la plupart des mots précédents et d'autres, comme *chaîne*, *extrême*, *vîmes*, *atômes*, *jeûner*.

L'ennui c'est que ces usages ne sont pas sistématiquement adoptés ou appliqués. Mentionnons seulement trois causes de confusion :

1° Dans le cas de *e* la lettre supprimée peut être remplacée par un aigu au lieu d'un circonflexe, *école*, *décrire maréchal*, *chrétien*, alors qu'on a *vêtir*, *prêtre*, *empêchement*.

2° On ne peut point se baser sur ce principe de distinction que le circonflexe connote la longueur d'une syllabe, ni avec *e*, ni même avec les autres voyelles : *abâtardir*, *guêpe*, *dîner*, *hôpital* (omicron bref), *tôt* (oméga bref), *brûler*, *flûte* sont nettement brefs, alors que *mâle*, *evêque*, *abîme*, *drôlerie*, *denûment* sont nettement longs.

3° Le principe d'abréger une syllabe dès qu'elle cesse d'être la dernière syllabe sonore ou cesse d'être devant une syllabe sonore du mot n'est pas toujours observé du tout. Il y a trois possibilités adoptées absolument arbitrairement : *a*) le principe est observé : *extrême*, *extrémité*; *b*) le principe n'est pas observé et le signe de la longueur est conservé même quand il va à l'encontre de la fonétique du langage : *tête*, *entêté* ; *c*) le principe est appliqué avec l'accent grave au lieu de l'accent circonflexe : *mèche*, *éméché*.

1. Dans tels de ces mots un *s* avait pour un temps rempli la fonction du circonflexe moderne, ainsi *prône* (praeconium) avait été *prosne* et *benoit* (benedictum) *benoist*.

Voici pour chaque voyelle quelques exemples de ces inconséquences : *bâtard* conserve son circonflexe dans tous ses dérivés, tandis que *crâne* devient *craniologie* ; et câble garde son circonflexe partout, sauf dans *cablogramme*, *suprême*, *suprématie*; *être*, *été*; mais *évêque*, *évêché*. *Dépêche* garde son circonflexe partout ; de même, *empêcher*; mais *extrême*, *extrémité* et *extrêmement* ; *bête*, *abêtir*, *bêtement*, et *hébéter*, *hébétement*

Traîner, *chaîne*, *maître* gardent le circonflexe partout, tandis que les verbes en *aître* ne le gardent que devant *t*.

Symptôme, *symptomatiquement*, mais *rôle* garde son *ô* dans les dérivatifs. Quant à *côte*, il a régulièrement *coteau* et *coterie*, mais *côté*, *côtelette*.

Soûl, *dessouler*, mais tous les autres dérivés sont irréguliers et gardent le *û* ; *jeûne* a irrégulièrement *jeûner*, mais régulièrement *déjeuner* ; *sûr* donne régulièrement *sûreté* et *assurer*.

*
* *

Ainsi, à la fin du XVIIIe siècle toutes les possibilités d'usage de l'accent avaient été entrevues, et nous pouvons interrompre ici ces données historiques. Depuis lors la question est simplement celle-ci, organiser de façon aussi peu embrouillée que possible ces éléments.

L'article *accent* de l'Encyclopédie de Diderot cherche à résoudre l'état de la question. Il est long et diffus, ce qu est peu excusable quand on cherche à présenter un tableau harmonieus de téories le plus souvent parfaitement incohérentes. L'auteur est Du Marais, une autorité en grammaire. Voici, de son exposé, ce que nous pouvons retenir.

On distingue à son époque trois *e* suffisamment différents pour demander une façon spéciale de les marquer,

l'*e* muet, le fermé et l'ouvert ; exemple des trois dans un même mot : *fermeté*.

L'emploi de l'*e muet* n'appèle pas de discussion ; l'auteur ne parle pas spécialement de l'*e semi-muet*. Alors : « On se sert « de l'accent aigu pour marquer le son de l'*e* fermé, *bonté*, « *charité, aimé*. » Et : « on emploie l'accent grave sur l'*e* « ouvert *procès, accès, succès*. Lorsqu'un *e* muet est précédé « d'un autre *e*, celui-ci est plus ou moins ouvert ; s'il est « simplement ouvert, on le marque d'un accent grave, il « *mène*, il *pèse* ; s'il est très ouvert on le marque d'un « accent circonflexe [pas d'exemple ici, mais plus bas on « trouve *même, tête, tempête*], et s'il ne l'est presque point et « qu'il soit seulement ouvert bref, on se contente de l'ac- « cent aigu, *mon pere, une regle* [sic], quelques-uns pourtant « y mettent le grave » [1].

Soulignons ceci : 1° Les règles d'accent pour *e* sont données pour l'accent sur les finales, ou dernières sillabes sonores. On trouve dans l'article bien des mots qui ont des *e* accentués sur les premières syllabes (p. ex. *élevons, précédé sévère*), mais ces cas semblent ne pas préoccuper le moins de monde Du Marsais.

2° La valeur qualitative de l'*e* dans certains mots, très nettement établie aujourd'hui, n'est pas encore définie alors (*père, règle*).

3° L'emploi du grave est toujours hésitant ; et si on voulait lui assigner une fonction précise, on le pourrait en

1. Il y a dans cet article une allusion à un *burçau typographique* que nous sommes obligé de reproduire tel quel, sans pouvoir fournir plus ample information. Un autre chercheur sera peut-être plus heureus que nous. « Aujourd'hui, écrit Du Marsais, que l'usage du bureau typographique et les nouvelles dénominations de lettres ont instruit les maîtres et les élèves, nous voyons que les imprimeurs et les écrivains sont plus exacts... », ils placent l'accent sur leurs *e* aussi fidèlement que leurs points sur leurs *i*.

le faisant désigner un *e* à l'existence duquel on trouve ici et ailleurs de claires allusions, et qui est entre le *e* fermé (qui aurait aigu) et le *e* ouvert (qui aurait circonflexe). Et l'auteur sans songer au grave, mais songeant à ce son intermédiaire écrit : « Il serait à souhaiter qu'on introduisît un accent perpendiculaire qui tomberait sur l'*e* mitoyen et qui ne serait ni grave ni aigu. »

Cet accent perpendiculaire se trouve quelquefois dans des imprimés de l'époque, quoique pas fréquemment, et est aussi arbitrairement employé du reste que les graves ou les circonflexes. Évidemment on a fait des tentatives de ramener l'ordre en distinguant ainsi un son spécial de *e*. Nous en avons découvert un exemple très curieus aussi tard que 1824, dans une édition des œuvres complètes de Rousseau, en 27 volumes, faite par P. R. Anguis, et publiée à Paris chez Dalibon. Nous y trouvons un sistème nettement arrêté, de marquer par des accents perpendiculaires, des groupes de mots notés comme de prononciation incertaine par Du Marsais, et aujourd'hui nettements ouverts et marqués grave ; par exemple : *célèbre*, *remède*, *siècle*, *espèce*, *gèomètre*, *succèdent*, *modèle*, *secrète*, *phenomène*, *évènement*, *règne*, *elève*, *achètent*, *zèle*, *gènevois* [1]. D'autres mots que nous épelons avec grave aujourd'hui et au sujet desquels Du Marsais hésitait encore, avaient déjà changé en 1824, ainsi *père*, *sincère*, *obscène*. Nous avons conté les accents dans les dis pre mières pages d'un *Avant-propos* d'éditeur (ainsi l'in-

1. Mais *Genève*. Cela ne jète-t-il pas un jour intéressant sur le petit problème que nous avions soulevé il y a peu d'années au sujet de l'accentuation de ces mots *Genève* et *Génevois*. C'est une confirmation par les faits en quelque sorte de notre tèse, qu'il faudrait épeler *Gènevois* (avec grave) ; tous les autres mots où l'accent perpendiculaire était employé — évidemment reflétant une nuance de prononciation — ont des graves aujourd'hui, pourquoi seul *Génevois* resterait-il avec un aigu ? (*Revue de philologie française*, t. XXII, 4e trimestre 1908).

fluence des manuscrits de Rousseau ou de l'ortografe des précédentes éditions était écartée) ; résultat : 291 accents aigus, 45 accents graves, 28 accents droits, et 26 accents circonflexes ; soit : environ 75 °/₀ aigus, 12 °/₀ graves, 7 °/₀ droits (donc aujourd'hui 19 °/₀ de graves), 6 °/₀ de circonflexes. Si on essaye de trouver un principe de division entre l'accent grave et le perpendiculaire il semble que ce dernier prévale devant *c*, *d*, *l*, *n*, *v*, *t* et devant les groupes de deus consonnes quand la segonde est liquide ; devant *r* on a le grave (*père*, *manière*, *formèrent*, etc.), aussi devant *s* (*thèse*).

Et aujourd'hui voici où nous en sommes sur ce point : d'une part le *e* douteus de prononciation est devenu distinctement ouvert (*père*, *siècle*, *modèle*, *géomètre*) ; d'autre part, l'accent perpendiculaire a disparu. Mais alors — il semble y avoir une fatalité qui empêche les grammairiens d'adopter des procédés logiques quand ils s'occupent de cette question d'accent — au lieu de prendre *é* partout, ou *è* partout pour ce *e* aujourd'hui ouvert, on a adopté le grave quand il s'agit d'un *e* ouvert devant une sillabe muette, (*père*, *règle*, *siècle*, *secrète*), et l'aigu ailleurs (*quérir*, *vérité*, premier *e*) [1]. Nous savons bien que beaucoup de personnes pensent qu'il y a une différence marquée de qualité entre le *e* dans la première sillabe d'un mot (comme *périr*) et l'*e* ouvert accentué grave (*père*) ; c'est une illusion, l'un est bref et l'autre est long, mais la nuance de son proprement dit n'est pas assez appréciable pour qu'une différence d'ac-

1. On peut expliquer ceci peut-être par ce fait que l'accent sur les dernières sillabes était conçu du point de vue ortoépique, puisqu'il y avait trois sons différents du *e* ; ailleurs, il ne s'agissait que de distinguer deus sons (l'*e* muet, ou plutôt semi-muet, et l'*e* sonore), donc c'était un simple diacritique ; alors l'accent le plus simple, ou le plus usuel, l'aigu est employé. C'est ce que fait Du Marsais dans l'article de l'*Encyclopédie*.

centuation soit justifiable. Ainsi le premier *é* de *dépêché* est le même que le segond (sauf la quantité) et diffèrent du troisième. Personne ne peut nous contester que le premier *e* de *vérité* est différent du segond — tous deus étant accentués aigu; si on veut continuer à les appeler tous les deus « fermés » alors on conviendra au moins qu'il y a plus de différence entre deus *e* fermés qu'entre un *e* fermé et un *e* ouvert (comparez les deus *e* fermés de *vérité* avec le 1er *e* (fermé) et le 2e *e* (ouvert) de *dépêcher*. Dans leur *Dictionnaire*, MM. Hatzfeld et Darmesteter disent en note à la p. XXVI : « Il existe certainement entre l'*e* « ouvert et l'*e* fermé, un troisième *e* intermédiaire, à son « mi-ouvert. Mais l'usage ici est si hésitant et la pronon- « ciation ramène si souvent cet *e* mi-ouvert à l'*é* ouvert « ou à l'*é* fermé que nous avons cru mieux faire de ne pas « le noter et de le confondre dans la figuration des mots « où il se rencontre avec celui des deux autres *e* dont il « paraît le plus voisin. » Soit, nous adoptons l'idée; mais nous avouons que l'application qu'en font MM. Hatzfeld et Darmsteter ne nous satisfait pas entièrement ; presque tous les *e* mi-ouverts sont ramenés à *e* fermé (*détaché*, *détendre*) et très peu à *e* ouvert (dételer, détenir) comme si nous étions encore au tens de Lartigant. Sauf pour quelqu'un qui s'observe en parlant, la tendance naturelle nous paraît très distinctement de prononcer *e* ouvert, tous ces *é* des sillabes non terminales; on ne trouve guère de personne qui prononce les deus premiers *é* comme le troisième dans *pénétré*, ou qui prononce de même les deus *e* de *séché*.

Voici le tableau de MM. Hatzfeld et Darmesteter :

e ouvert long — *tête*, *peine*, *aime*.
— **moyen** — *paix*, *procès*, *perte*
— **bref** — *secte*.

e fermé long — ne paraît pas être en usage.
— **moyen** — *bonté.*
— **bref** — ne paraît pas être en usage.

Observons que le seul exemple de *e* fermé est *bonté* avec *é* à la dernière sillabe ; et nous ne relèverions pas ce fait s'il n'était constant que tous nos grammairiens modernes donnent toujours l'*é final*, comme son du *e* fermé. Nous préférons donc adopter le sistème du *é* = ouvert quand pas dans sillabe finale, certains que ces *e* rentrent dans la catégorie des *e* mi-ouverts dont parlent MM. Hatzfeld et Darmesteter, et que ceus qui ne sont pas encore prononcés ouverts sont destinés à l'être comme les autres dans un futur plus ou moins éloigné.

(*A suivre.*) Albert Schinz.

LES EMPRUNTS DANS L'ARGOT

(*Suite et fin.*)

ADDITIONS AUS EMPRUNTS A L'ITALIEN [1]

Avant de passer aus emprunts de source provençale, je signalerai encore quelques mots argotiques qui sont ou paraissent originaires d'Italie. La mine est si riche que, même lorsqu'on la croit épuisée, on découvre encore de nouveaus filons.

abadis, foule (sens argotique dérivé d'« abbaye », S. 244), me paraît plutôt représenter l'italien *badia* que le provençal *abadié* : d'abord parce que l'italien est accentué sur la pénultième, et le provençal — depuis assez longtens — sur la dernière voyelle (le mot, en argot, n'est pas attesté avant Vidocq) ; ensuite parce que le même sens dérivé se retrouve en fourbesque. L'aférèse de l'*a* (qu'on ne rencontre pas d'ailleurs dans la plupart des dialèctes italiens du nord) n'est point une objection sérieuse : *la badia* a pu fort bien redevenir *l'abadie* (que Vidocq ortografie à tort *abadis*).

antifle, église (S. 182). L'étimologie de M. Sainéan, qui voit dans ce mot une survivance de l'ancien français *antif* pris substantivement par ellipse (église = monument antique), est évidemment jolie et ingénieuse; mais à la réflexion je ne la crois pas exacte, car elle soulève des difficultés de toute sorte. D'abord le mot est féminin en

1. Voir le n° précédent. Les chiffres entre parentèses, précédés de la lettre S, renvoient toujours à l'*Argot ancien*, de M. Lazare Sainéan.

argot, ce qui serait un peu surprenant s'il représentait l'adjectif masculin *antif*. Ensuite les formes les plus anciennes ont un *l* : *antiffe* n'est pas le prototipe argotique, c'est la segonde étape d'*antifle* par un fénomène bien connu de prononciation populaire ; la première forme attestée est même *anticle* (dans la *Vie des mercelots*, 1596). Enfin le sens primitif n'est pas *église*, mais *messe* (dans la *Vie*), ce qui est tout de même un peu loin de « monument antique ». Je verrais volontiers l'origine du mot dans l'italien *antifona* (antienne). Au point de vue de la forme, le proparoxiton en se contractant donne le groupe *fn* qui se transforme naturellement en *fl* (la rareté de la combinaison a produit au début une hésitation, qui explique la variante *anticle*). Pour le sens, on passe facilement d' « antienne » à « messe », et la locution argotique « battre l'antife » = battre l'estrade (puis « dissimuler », « vagabonder ») s'explique mieus par « antienne » que par « église », même en supposant un intermédiaire « battre le pavé de l'église ». Rappelons pour le sens le sinonime argotique *entonne* et le bellau *chantant* (= église).

cantonade, coin de rue (S. 188). Le mot *cantonade*, avec un sens très voisin, n'est attesté en français qu'au XVIIe siècle : le *Dictionnaire général*, avec raison, le fait venir, ainsi que *canton*, de l'italien. Il n'y a pas de motif pour recourir au provençal, comme le propose M. Sainéan, en ce qui concerne l'argot : mais il est intéressant de trouver ce mot, trois siècles plus tôt que dans la langue générale, dans le jargon des Coquillards. Même au XVe siècle, un emprunt italien n'a rien de surprenant.

capre, monnaie (d'après l'effigie, S. 105), it. *capra*, chèvre.

caristade, aumône (S. 182), est l'altération visible de *carità* (dialectalement *caritade*).

cove, maison (S. 191), est l'italien *cova*, tanière.

dabo, dabe (S. 191), enregistré sous la première forme par les dictionnaires français, représente de toute évidence le futur latin *dabo*. Mais je tens à croire que cet emprunt savant nous est transmis par l'Italie. Nous le trouvons pour la première fois au XVIe siècle, sous la plume de Pierre Larivey, dont la langue est farcie d'italianismes; il est signalé ensuite par l'italianisant Oudin : l'un et l'autre écrivent *dabo*. Mais le *Jargon* de 1628 écrit *dabe*, et c'est cette forme qui a persisté dans l'argot actuel, d'où elle s'est répandue dans la langue populaire : le latin *dabo* accentué à la française serait demeuré tel quel, tandis que, venu d'Italie et accentué *dábo*, il a conservé son accent et a assourdi sa finale comme les emprunts de cette époque. Le sens originaire est « maître » = celui qui donne (plus anciennement, terme de jeu, d'après Oudin), puis « roi » en argot ancien, et « père » en argot moderne.

desbochilleur, tricheur (S. 192), me paraît dérivé de l'italien *boccia*, boule : on sait que le jeu de boules a toujours été très en faveur en Italie; Mazarin, d'après Ménage, avait créé en français le mot *bochette* = boule. Encore un emprunt du jargon des Coquillards à l'italien.

(*s'*)*esbigner*, se sauver (S. 237), cité pour la première fois par Francisque Michel, vient sûrement du fourbesque où le mot est attesté dès 1619 (*Il Nuovo modo di intendere la lingua zerga*) sous la double forme *sbignare* et *svignare* (courir, se sauver) ; la seconde forme a passé dans l'italien classique. Au contraire *s'èsbigna* est récent en provençal.

fogne, guerre (S. 197), est un terme d'argot militaire, emprunté, comme beaucoup d'autres au XVIe siècle, à l'italien (*fogna*) (*fogne* se trouve dans la *Vie* de 1596). Je ne sais d'où M. Sainéan tient l'ancien français *fogne*, qui n'est ni dans Godefroy ni dans Lacurne.

fouille, feuille, bourse (S. 126). La filiation de sens qui a

fait assimiler la bourse à un feuillet est certaine, et on sait d'autre part que l'évolution sémantique s'est produite dans les argots italiens; sans doute la même évolution a pu avoir lieu indépendamment en argot français, mais les anciennes formes *fouille* et *fouillouse* des XVe et XVIe siècles militent pour une origine italienne : la parenté avec « feuille » étant trop étroite pour ne pas être perçue, le terme a été souvent refait, ce qui explique les formes parallèles *feuille*, et les formes hybridées *feuillouze*. Il serait intéressant de rechercher s'il se fabriquait beaucoup de bourses en Italie et s'il s'en importait en France aus XVe et XVIe siècles.

guinal, juif (S. 150 et 173). Le mot peut avoir été emprunté à l'ancien français par le fourbesque, mais c'est celui-ci qui l'a repassé à l'argot : le terme n'est attesté en argot français que chez Vidocq, tandis que *guinaldo* est beaucoup plus ancien en fourbesque. Le mot français était *guenau* dès le début du XVIIe siècle, — forme qui a vécu dans l'argot *guenau*, sorcier.

guincher, danser (argot moderne), fait penser à deus racines italiennes. La plus satisfaisante pour le sens est *guizzare*, frétiller (*guizzare cò' piedi*, gambiller, danser). Mais comment expliquer la nasalisation ? Le fourbesque *guinzò*, cordeau, serait plus acceptable au point de vue fonétique : on pourrait admettre qu'il s'est agi à l'origine de la danse sur la corde ; ce serait un terme de saltimbanques. Somme toute, il est assez plausible qu'une contamination ait eu lieu entre deus racines si voisines.

jorne, jour (S. 239), attesté la première fois par Vidocq, ne saurait être une résurrection de l'ancien provençal *jorn*, qui avait perdu son *n* et changé son *o* en *ou* plusieurs siècles auparavant. C'est évidemment l'italien *giorno*. Il est intéressant de noter que l'*o* fermé italien entravé a été rendu par *o* et non par *ou*, à l'époque où l'*u* italien est traduit par *ou*.

rengracier, cesser d'être un voleur, se convertir (S. 208), est rattaché par M. Sainéan à l'ancien français. Je ne vois pas très bien les mots du vieus français ressuscitant chez les malfaiteurs à l'époque de Vidocq (qui, le premier, cite le terme). Il pourrait s'agir d'une création moderne d'après « grâce », mais il semble plus probable d'y voir un décalque de l'italien *ringraziare*.

taroque, marque, proprement « marque de carte » (S. 209), signalé aussi par Vidocq, est sans aucun doute une segonde reprise opérée sur l'italien *tarocco*, qui avait déjà fourni *tarot* en français au XVIe siècle.

IV. *Emprunts aus dialectes provençaus.*

Les emprunts au provençal n'apparaissent qu'à la fin du XVIe siècle pour disparaître à peu près complètement au XIXe. Ils ont une cause historique et sociale très claire : la création, sous François Ier, de la peine des galères (avec embarquement à Marseille), remplacée en 1748 par les bagnes de Marseille, puis de Toulon, qui sont supprimés au siècle suivant. Le parallélisme des dates est frappant. Il faut ajouter que l'apport le plus important de mots provençaus arrive à la fin du XVIIIe siècle : il est naturel que le séjour des malfaiteurs dans les bagnes ait provoqué plus de provençalismes que la vie sur les galères dont seul le point d'attache était en Provence.

Les listes d'emprunts au provençal dressées par M. Sainéan demandent à être revisées de très près : M. S. a pris son point d'appui exclusivement, semble-t-il, dans Mistral, ce qui l'a exposé à plus d'une méprise quand il a attribué une origine provençale à des mots d'argot, surtout anciens, que la Provence a au contraire empruntés à la France du Nord.

Je joindrai ici les parlers franco-provençaus aus dialectes provençaux.

Des listes de M. S., il faut d'abord écarter les termes ausquels nous avons assigné une origine italienne (*abadis*, *esbroufer*, *escanner*, *escaper*, *escapouche*, *escoffier*, *esganacer*, *estourbir*, *estuc*, *jorne*, *loffe*, *mèche*, *nase*, *pagne*, *robignole*, *truc*) ou espagnole (*agout*, *gouape*) et ceus que nous rendrons à l'allemand (*blasé*, *mouise*) — puis ceus qui sont manifestement de formation indigène et ont été créés avec les ressources de la langue, par dérivation de sens ou addition d'un suffixe : *briser*, escroquer (l'auvergnat *brisa* vient du français); *droguer*, mendier; *gance*, bande, clique; *godiller* (variante de *godailler*); faire la *manche*, = la quête; *picorage*, butin provenant d'un vol de grand chemin, dans Vidocq (le français, dès le XVIe siècle a *picorée*, qui paraît être un terme d'argot militaire venu d'Espagne); *sabler*, assommer avec une peau remplie de sable; *serpe* (couteau); *suc*, cou (dans Villon), qui est un mot de l'ancienne langue : aujourd'hui, en champenois *suque* désigne le haut de la tête, *suquet*, en auvergnat, signifie « puy », « butte », etc.; *taf* peur (onomatopée).

Il faut enfin éliminer une série de mots pour lesquels, même en l'absence d'autres hipotèses plus plausibles, l'origine provençale paraît peu vraisemblable : *barroux*, forêt (rapproché de *barri*, rempart); *guibon*, jambe (1728), puis *guibole* un siècle plus tard, qui ne saurait venir du provençal moderne *guibolo*, puis au contraire à l'argot : *lègre*, foire, tiré par M. S. de *alegre* : si la filiation de sens est exacte, point n'est besoin de recourir au provençal; faire *pallas*, faire le grand seigneur (rapproché de *faire le palalan*); *pallot*, paysan (1628), rapproché du provençal moderne *palot* (probablement d'origine argotique); *pantre*, homme simple (même remarque); *ripe*,

dame, demoiselle (1596), qui paraît aussi l'ancêtre du terme dauphinois allégué, *ripo*, femme méchante.

Ces amputations opérées, il reste encore une longue liste (p. 232-248) d'emprunts au provençal dont l'origine, certaine pour un grand nombre de mots, est, dans les autres cas, assez vraisemblable [1]. Je proposerai quelques additions, d'abord pour l'argot antérieur à 1850 :

abour, tamis, *Jargon* de 1836 (S. 257), me paraît se rattacher au *provençal* moderne *auboura*, élever ; le Languedoc a la variante *aboura* (Mistral).

astic, èpée (S. 215), semble aussi venir du midi. Le provençal a *estic(o)* au sens d'épée, et on trouve dans le Languedoc la forme avec *a* dans le dérivé *asticot* (rapière, Mistral).

bouys, fouet (S. 186), est la forme provençale de « buis ». Le provençal emploie le mot au sens de « *balai* », « outil de cordonnier » (Mistral).

cabot, chien (et *cabe*, par abréviation, S. 215), a la même origine, toujours pour des raisons fonétiques (dérivé de *caput*, comme *chabot* : originairement « chien à grosse tête »).

1. Les voici par ordre alphabétique. (Je réunis en une seule les trois listes de M. Sainéan (après les corrections précitées) : sa division tripartite n'est pas très commode et il n'est pas toujours resté fidèle aus critères proposés) : *aganter*, *amadou*, *arganeau*, *arpion*, *artoupan*, *auzard*, *bachasses*, *bargaya*, *bègue* (avoine), *bigard*, *blavin*, *boucanade*, *bouscaille* (boue, sans doute par croisement avec la racine *bosc-*), *branque*, *cadène*, *cambrouse*, *carcagno* (Vidocq : c'est le fr. *carcan* revenu après avoir été provençalisé), *castu*, *civade*, *cosny*, *costeau*, *drague*, *s'esbigner*, *escarper*, *esclot*, *esquinter*, *estrangouiller*, *fade*, *farandel*, *fargue*, *farot* (cf. de l'étim. de Schuchardt), *flaque*, *fralin* (voir plus loin), *gironde*, *gousse* et *gousser* (*gótz* = chien, est déjà dans « Flamenca »), *magnuce*, *mec*, *miradou*, *miston*, *mouscaille*, *mouzu*, *osteau*, *palette* (main), *pègre*, *pessiguer*, *pezouille*, *pezoul*, *pitre*, *pitrou*, *roustir*, *soulasse*, *souquer*, *taule*, *turne*, *valade*, *verdouze*, *zig* (cité à part, p. 68). Un certain nombre de ces mots — fait à noter — sont des termes spéciaus aus bagnes.

castrot, chapon (S. 169), propr^t^ « châtré », ne peut être que provençal comme l'attestent la persistance du *c* et de l'*s*.

Le maintien de l'*s* devant consonne suffit à établir l'origine méridionale des trois mots suivants :

escoute, oreille (S. 171), substantif verbal d'*escouta*. L'argot moderne *esgourde* (même sens) semble provenir de ce mot, sans doute par contamination de *gourde*.

esgar, action de dérober la part du vol, Vidocq (S. 171), substantif verbal de *esgara*.

estable, chapon (S. 194), semble bien être une forme méridionale d' « étable », quoique la filiation de sens soit un peu difficile à reconstituer (l'étable a sans doute désigné la basse-cour, puis le contenant a été pris pour le contenu).

esteve, fraude, et *estever*, escroquer, dans les Coquillards (1455), et les *Actes des Apostres* (1460) (S. 195). C'est évidemment un sens argotique de *esteve*, charrue. Mais cette forme est visiblement méridionale, comme l'atteste la non-diftongaison de l'*e* tonique : tout au plus pourrait-elle être poitevine ou berrichonne, ce qui est bien improbable, car nous ne trouvons pas de telles influences dans le jargon des Coquillards.

fouquer, donner, vendre (S. 250) représenterait-il la variante languedonienne *fouca* de *fouga*, *foutja* (fouir) ? Pour le sens, cf. « foncer » qui a pris le même sens en argot.

fourgat recéleur, marchand (S. 172), paraît être de la racine de « fourgon » (*FORICARE), mais sous une forme méridionale comme le montre sa finale,

galine, jeune pédéraste (S. 227), est le provençal *galino*, poule (les noms d'animaus sont communément employés en argot comme termes injurieus ou avec des sens péjoratifs.)

marcandier, prétendu marchand (S. 176), est l'équivalent provençal de « marchand », additionné d'un suffixe.

nisette, olive (S. 254), nous ramène à « noisette » sous une forme franco-provençale *nouisette*, d'où l'*ou* consonne a été ensuite expulsé, — fénomène bien connu.

pegoce, pou (S. 220), me paraît un dérivé provençal de *pego*, pois : les pous sont tenaces comme de la pois.

rustre, greffe, *Jargon* de 1836 (S. 257), est visiblement un dérivé méridional de *rusticus*, comme l'atteste le mot voisin *rustique*, greffier. Mais je ne vois pas comment établir le rapport de sens.

subrer, attraper (S. 231), me semble représenter la variante provençale *subra(r)* (influencée par *subre*, d'après *sus*) de *sobrar* (lat. *superare*). Le provençal moderne a les deus formes *subra* au sens de de « dominer » et *soubra* au sens de « surabonder » (Mistral).

tourtouse, corde (S. 210), proprement « corde tordue », « tortis », a une fisionnomie fonétique nettement provençale. Le mot apparaît dans *Saint-Christophe* (1527) : c'est, je crois bien, avec *esteve*, le seul emprunt provençal qui soit assuré en argot avant la création de la peine des galères en Provence.

Ajoutons que le provençal a donné à l'argot le suffixe *-oux* et le préfixe *es-* qui, spécialement en argot moderne, a servi à former des mots nouveaux (*esbloquer*, *esballonner*, *esbalancer*, etc.).

La liste des emprunts modernes au provençal est très courte :

cambrioler, voler dans les chambres, dérivé de *cambro*.

fayots, haricots (prov. *faïòu*).

fenouse, prairie, dont le rapport avec « foin » est transparent, pourrait être également poitevin. Le provençal a dû connaître un adjectif de ce genre (Cf. le nom de lieu *Champfenoux*, cité par Mistral v° *fenous*).

galoubet, vois (prov. instrument de musique), qui figure dans les dictionnaires d'argot, n'appartient pas proprement à l'argot des malfaiteurs.

gicler, jaillir, vient de la région franco-provençale, où le verbe *gicla* a le même sens (la forme provençale est *giscla*). Le mot *gicler* est couramment usité dans la Suisse romande, même dans la bonne société. A Paris, il est employé par un certain nombre d'écrivains qui recherchent les mots rares

urphe, élégant, ne me paraît pas explicable par une métatèse de *rupin* (S. 251). Je le rattacherais plutôt au mot *ufe*, répandu dans le patois du Midi (Auvergne, etc.) au sens primitif de « gonflé » et au sens dérivé d « arrogant » ; l'ancien provençal avait *ufana*, arrogance, qui s'est conservé. Dans beaucoup de parlers méridionnaus les idées de fierté et d'élégance sont associées, et *fier*, par exemple, a pris le sens de « bien habillé » (Auvergne, etc.). Pour l'intercalation de l'*r*, cf. *larbin* qui semble bien venir de *l'habin* (S. 228).

A quelles régions du vaste domaine provençal appartiennent ces divers emprunts ? Il est intéressant d'examiner leur répartition géografique. Un certain nombre relèvent du franco-provençal de par leur fisionomie fonétique ; ce sont *bachasses* (sans doute des bords du Rhône, où les bacs sont nombreus), *fralin* (dérivé de *frare*, frère, dissimilé en *frale*), *gicler*, *nisette*. Lyon a dû servir d'entrepôt, de voie d'emprunt à ces mots, et je crois que le « canut » de cette ville a donné lui-même à l'argot le mot *frangin*, frère (S. 254), qu'on trouve la première fois chez Vidocq : ce terme, en canut, signifie « camarade », et, loin d'y voir un emprunt à l'argot comme M. Sainéan, je crois au contraire que c'est là qu'on peut trouver son origine première : ce serait un mot de métier désignant primitive-

ment l'ouvrier qui fait des franges avec son camarade. Il est remarquable que de tous ces mots, aucun n'est attesté avant la fin du XVIIIe siècle.

Les autres vocables, par leur aspect fonétique, attestent qu'ils ont été empruntés à la Provence proprement dite : le lieu d'embarquement des galères, puis les bagnes, n'étaient-ils pas à Marseille et à Toulon ? Ainsi *castu*, *ostau*, *arganeau* nous reportent aus formes vocalisées de Provence *castèu*, *ostau*, *arganèu*, et non à celle de l'ouest *castel*, *ostel*, *arganel* ; *pezouille* à *pezoulh*, *pezoui* (et non à *pezoul*) ; *pitre* (PECTORE) est une forme localisée en Provence. Il y a fort peu de mots que la fonétique puisse revendiquer pour la région située à l'ouest du Rhône : *abour* ; *pechon*, apprenti (S. 235), qui fut d'abord un terme de merciers (on le trouve pour la première fois dans la *Vie généreuse des mercelots*) et qui a dû venir du midi par l'ouest ; enfin peut-être *astic* et *fouquer*. Rien de la Catalogne ni de la Gascogne, ni de la région arverno-limousine. — Au point de vue historique, on peut constater que *amador* → *amadou*(*r*) avait perdu son *r* final quand il a donné naissance a *amadou* en argot (Jargon de 1628).

V. *Emprunts aus dialectes français.*

Voici certainement la partie la plus délicate à traiter et la plus confuse. Il y a beaucoup plus à éliminer qu'à conserver dans les listes dressées par M. Sainéan. Les plus anciennes de ses sources patoises remontent aus environs de 1850 : or dès cette époque l'argot avait envahi les patois. La plupart des termes ausquels l'auteur assigne une origine dialectale ont au contraire été empruntés par les patois à l'argot. La fonétique permet de procéder à de nombreuses éliminations, mais elle ne suffit pas toujours. En

l'absence presque totale de documents sérieus et complets sur les patois du nord de la France entre le XVe et le XIXe siècle, il faudrait, pour chaque mot, procéder à de minutieuses et longues études de géografie linguistique afin de savoir dans quelle région tel ou tel terme est indigène. Ici encore les éléments nous manquent en général, car seul l'*Atlas linguistique* de MM. Gilliéron et Edmont pourrait nous renseigner, et on conçoit que les auteurs avaient mieus à faire que d'accueillir des mots argotiques dans un questionnaire forcément restreint. Heureusement les termes d'argot se révèlent, dans les patois, au dialectologue par une fisionomie sémantique toute spéciale, par leur mode d'emploi, leur sens ironique, péjoratif, etc. La présence d'un même terme sous une même forme et avec un sens analogue dans des parlers très éloignés les uns des autres suffit aussi, en général, pour écarter l'origine patoise indigène.

Il serait très intéressant de pouvoir déterminer le rôle qu'ont joué les diverses provinces de la France septentrionale dans la formation, le développement, l'expansion de l'argot. Est-ce un hasard si la Normandie, en argot, s'appèle *Jargolle* ? A l'heure actuelle, avec les moyens dont nous disposons, nous ne pouvons aboutir qu'à de maigres résultats. Il est encote plus difficile de savoir ce qu'il pouvait y avoir de local et de dialectal dans l'ancien argot, et en quoi, par exemple, le Jargon des Coquillards bourguignons différait au XVe siècle du jargon des malfaiteurs parisiens.

Je proposerai d'abord quelques nouvelles étimologies :

coesme, gros mercier, ou plutôt « maître mercier » par opposition à l'apprenti (S. 189). Il est évident que l'*s* n'a qu'une valeur grafique, mais je ne souscris pas à l'explication par « couenne » que donne M. Sainéan. Je croirais plutôt que ce mot, à l'allure assez étrange, est le même

que « le grand *Can* » de Villon (venu du *Khan* des Tartares), qu'on trouve aussi vers la même époque sous les formes *Kaan* et *Caem* [1], et qui a persisté en bellau sans *e* d'appui (*conau*, maître). Mais pourquoi cette diftongaison ? Il ne semble guère possible de penser à une confusion avec *Caïn*. N'y aurait-il pas eu plutôt un croisement avec l'ancien mot trisillabe *caïmand*, ancêtre de *quémander* [2] ? Le mot *coesme*, cité pour la première fois dans la *Vie des mercelots*, paraît bien s'être formé dans la région poitevine, dont les foires constituaient le centre de ralliement des merciers, et le passage de *aï* à *oe* n'est pas plus étonnant que l'évolution *pálie*, *páile* → *poêle* en français central. — Par croisement avec *camelot*, *coesme* a donné les formes *coesmelot coesmelotier*, qui ont peu vécu.

coesre, chef des gueus (S. 190); où il ne faut également tenir aucun compte de l'*s*, me semble difficilement explicable par un ancien français *coirau*, taureau. Je le rapprocherais volontiers de *caire*, argent, qu'on trouve dans l'argot du xve siècle et qui disparaît brusquement ensuite. Ne serait-ce pas le même mot, — peut-être réimporté du midi avec la prononciation méridionale de *ai*, — qui aurait évolué vers *oe* comme dans le mot précédent, et toujours dans la même région ? *coesre* est cité pour la première fois dans le même texte que *coesme*, et le Jargon de 1628 nous apprent que les gueus ont emprunté

1. Cf. *Vig. de Charles VII* (dans Lacurne), et la note de M. S., 188, n. 3.

2. Le provençal a connu une forme *caïm(e)*. Je relève dans le *Provenzalisches Supplément-Wörterbuch* d'Émile Lévy au mot *caym* cette citation de Peire Rotgier :

Qui anc vi fresc joven ni vert,
Ar es mortz per gent *cayma*.

caima consumer et *caimand*, truand, vivent encore dans les patois du Midi.

beaucoup de termes aus merciers, toujours autour des foires poitevines. Voilà donc deus exemples qui permettraient de mettre en lumière le rôle du Poitou dans l'évolution de l'argot. Quant à l'origine de *caire*, je la vois dans la ville du *Caire*, comme l'ont déjà indiqué MM. Marcel Schwob et Georges Guieysse [1], par analogie avec *Tunis* d'où est venu d'une part le *roi de Thunes*, et de l'autre la *tune* (pièce de 5 francs). Le double sens *caire* = argent, et *coesre* = chef des gueus, s'expliquerait de même. Comme on disait *Le* Caire (et *Tunes* tout court), on conçoit que l'article ait pu prêter à confusion, et qu'on ait fini par dire « le grand Caire » (*coëre*) tandis qu'on continuait à dire « le roi de Tunes ». Je reconnais d'ailleurs qu'il manque encore quelques maillons à la chaîne, en espérant qu'on les retrouvera un jour. Contrairement à l'opinion de M. Sainéan (p. 250, n° 1), je crois identique à l'argotique *caire*, argent, le germania *cayre* (gain que fait une femme avec son cors); les mots de la germania *cairel*, frange de chemise, et *cairelote*, chemise de couleur, me semblant plutôt apparentés au provençal *cairel*, carreau [2].

dupe est attesté par une lettre de rémission de 1426 (Du Cange, v° *duplicitas*) comme un terme spécial aus voleurs. Le mot a passé un peu plus tard dans le jargon des Coquillards. *Dupe* n'est autre que « huppe » auquel s'est soudé le *d* de la préposition *de*. Plusieurs indices nous montrent que cette agglutination s'est produite dans l'ouest: *dupe*, au sens d'oiseau, est cité par le tourangeau Rabelais et existe encore, au sens propre, dans des patois poitevins (S. 106).

1. *Études sur l'argot, français* dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, 1889, p. 312.

2. La forme pourrait aussi faire songer au provençal *caire* (QUADRUM), pour l'origine de l'argot *caire*, argent ; mais le sens s'y prête peu.

lingre, couteau (S. 116). M. Sainéan a très justement reconnu dans ce mot le nom de la villa de *Langres*. Il faut ajouter que la nasale *in* (*ẽ*) pour représenter *ĭn* latin (au lieu de *ã* en français proprement dit) montre que le mot a été formé — on ne saurait s'en étonner — dans son pays d'origine.

nouant, poisson, propr[t] « nageant » (S. 207), est au contraire un mot de l'ouest.

orfie, oiseau (S. 257), est certainement une variante de « orfraie », que la fonétique situe à l'est, et qui a perdu son segond *r* par dissimilation.

touiller, remuer, mot d'argot moderne, dont la racine est bien connue, est toujours vivant dans le patois de l'est, ausquels il doit être emprunté. Le mot est aussi usité dans le nord, en français.

trimer, attesté à partir de 1596, semble être une variante dialectale de *trumer* —, originaire sans doute de l'ouest où le passage de *u* + labiale à *i* est fréquent (*ruban* → *riban*, etc.).

En fusionnant maintenant ces quelques exemples avec les étimologies de M. Sainéan qui me paraissent vraisemblables, sinon absolument assurées, je vais répartir *grosse modo* par régions les emprunts de l'argot aus dialectes de la France du nord : je renverrai à l'*Argot ancien*, sauf quand je croirai devoir préciser ou rectifier les explications de M. S.

Région du nord (Picardie comprise), : *arcassien*, genre d'escroc (S. 214) ; — *arnache*, tromperie (S. 222) ; — *arnaque*, agent de la sûreté (S. 222) ; — *arquemine*, main (S. 214) : pour ces trois derniers mots, M. S. ne précise pas le lieu d'origine, mais le passage de *re* (+ consonne) à *ar* est spécial au nord, et *arquemine*, d'après Vidocq, est un terme de voleurs flamands ; — *broque*, liard (S. 223-4) ; — *broquille*, bague,

bijou (S. 224) : dans l'argot moderne le mot, qui signifiait à l'origine « épingle », puis sans doute « aiguille d'horloge », a passé au sens de « minute » (les minutes étant comptées par les aiguilles); —*buquer*, frapper (S. 224), même racine que le français « bûche »; —*carge*, balle, propr^t « charge » (S. 224) : l'*Atlas linguistique* nous permet de localiser cette forme dans le nord des Ardennes, seule région où se soit produit un croisement entre *kargé* et *earjé* (*teardjé*); — *davône*, prune, propr^t « prune d'Avesne » (S. 216 : l'*ô* situe la forme dans la région d'où le nom est venu); —*fiquer*, plonger [un poignard] (S. 217); —*goualer*, chanter (S. 227) est bien la forme parallèle de « gouailler », mais la fonétique la localise dans le nord et non à Genève; — *grinche*, voleur, et *grincher*, voler (S. 227-8) semblent bien être l'équivalent picard de « grincer » [1]; — *nèpe*, espèce de voleur (S. 229) est la forme lilloise de « guèpe »; —*poque*, main (S. 221), ne vient pas de la Mayenne où il est importé : c'est la forme picarde de « poche » (dérivation de sens assez curieuse). — Un certain nombre des mots précités pourraient d'ailleurs aussi bien venir de la Normandie septentrionale que de la Picardie (ainsi *broque*, *broquille*, *buquer*, *fiquer*, *grincher*, *poque*), mais ils paraissent plutôt attestés dans la région picarde, au sens propre, par les patois actuels.

Région du nord-ouest : Normandie (N.), Maine (M.) et Ille-et-Villaine (I) : *berlue*, couverture, N. (S. 215), semble bien le même mot que le français (xviiie s.) *breluche*, serge fabriquée en Normandie (*Dictionnaire général*); — *brenicle*, rien, N. (S. 215), est visiblement le même mot que *bernicle*, nom de l'anatife (voir le *Dictionnaire général*), venu de Normandie comme les noms de

1. A moins qu'ils ne proviennent du fourbesque (plus ancien) *grancire*, voler.

tant d'autres « fruits de la mer » : c'est certainement l'ancêtre du français *bernique* (qui était *bernicle* au XVIIIe siècle) ; — *bonique*, vieux, N. (S. 223), terme de voleurs normands d'après Vidocq ; — *bringeants*, cheveux, M. (S. 223) : le primitif *bringe*, au sens propre de « brin », vit encore dans la Mayenne; — *cachemitte*. cachot, M. (S. 215); — *game*, rage, N. (S. 217) : le sens primitif « écume » se retrouve en Normandie; — *gaulé*, cidre, N. (S. 217); —*jalot*, cuvier, M. (S. 218); — *margoulin*, petit marchand, N. (S. 218); — *meulard*, veau, M. (S. 219) : le patois du Haut-Maine a *meuler* = meugler; — *mille* fille, et *millard*, *mendiant*, M. (S. 219) (pourrait être aussi poitevin : le mot est cité d'abord dans les *Serées* de Bouchet et la *Vie des mercelots*); — *pelouet*, loup, propr^t velu, M. (S. 229); — *pouchon*, bourse, M. (S. 421); — *roant*, porc, propr^t grognon, I (S. 221).

Le nombre relativement élevé de termes attribués au Maine ne doit pas nous faire illusion : c'est grâce à la richesse du glossaire de M. Dottin que nous connaissons la survivance actuelle de ces mots, dans cette région, tandis que nous sommes beaucoup plus pauvres en documents pour la Basse-Loire et le Poitou. Mais la plupart de ces mots doivent exister ou avoir existé sur une aire beaucoup plus vaste au nord ou au sud : je suis persuadé, pour ma part, que les emprunts dialectaus de l'argot que nous situons provisoirement dans le Maine doivent provenir pour la plupart de la Normandie ou de la région de la Loire, sinon du Poitou — toutes contrées qui, pour des raisons géografiques et sociales, étaient mieux placées pour attirer les malfaiteurs. Ajoutons que la Normandie a servi d'intermédiaire à deus mots anglais cités plus loin [1].

1. *Jorer*, parler (S. 257) (*Chauffeurs*, 1800), est un dérivé de *jar* = jargon, qui atteste une prononciation du nord-ouest.

Région de l'ouest : Poitou et Basse-Loire : *calot*, dé à coudre (S. 224) : on peut délimiter dans l'*Atlas linguistique* la région assez vaste qui possède *calot* au sens primitif de « nois sèche » (et « coquille de nois »); elle s'étent au nord-est jusqu'à Chartres ; — *chahuter*, faire du bruit [de « chat-huant »] (S. 225); — *démurger*, s'évader (S. 226) : la Mayenne, qui possède le verbe au sens propre de « faire sortir », a un *eu*; l'*u* atteste une forme un peu plus méridionale (cf. berrichon *murgée* ou *murger*) ; — *dupe* (voir plus haut) ; — *licher*, boire (S. 218) : la forme normanno-picarde indigène est *lequer* ; *licher* est une variante de *lécher* attestée dès le XIIe siècle, et qui semble plus spéciale au français de l'ouest et du sud ; — *marlou*, « malin » et « souteneur » (S. 228-9) : ici je me sépare de M. Sainéan ; les mots patois qu'il cite me semblent tous empruntés, et je vois l'origine du mot dans une forme poitevine de *merlus* (pour le sens, cf. *maquereau*) ; — *nouant*, poisson (voir plus haut) ; — *pire*, fressure (S. 221) ; — *trimer* (voir plus haut).

Région du sud (Berry, Bourbonnais, Nivernais, Morvan). Rien à citer ou presque. Les nombreus mots berrichons ou morvandiaus allégués par M. Sainéan, ne résistent pas à la critique et sont empruntés à l'argot. Tout au plus pourrait-on retenir *placarde*, place (en berrichon *plaque* = mare), encore que le rapport de sens soit bien douteus : je croirais plutôt à une dérivation d'après le français « plaque » (la place comparée à une plaque de terrain) . — Il est loisible de revendiquer *licher* pour le Berry aussi bien que pour le Poitou. — Enfin *cadichon*, montre (S. 224) semble bien appartenir à la même région, de par son suffixe (cf. berri*chon*) : le Berry a le sens propre : *cadichon*, cadet.

La Région de l'est nous fournit une moisson un peu plus riche : *boccard*, lieu de débauche (S. 223), dérivé de « bouc » (en Lorraine *boc*) ; — *goupiner*, duper (S. 218) : la Champagne a le primitif *gouper* (même sens) ; — *lingre* (voir plus haut) ; — *orfie* (id.) ; — *recorder*, prévenir (S. 221) : le mot est conservé dans l'est avec le sens primitif « rappeler » ; — *sinve*, niais (S. 230), du lorrain *sinve*, moutarde (plus à l'ouest, *senve* = *sāv*) ; — *touiller* (voir plus haut). — Tous ces mots appartiennent à la Champagne orientale ou à la Lorraine, aucun à la Bourgogne.

Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur les emprunts de l'argot aus dialectes de la France méridionale et septentrionale, nous aboutirons aus constatations suivantes :

Tout le centre et le sud-ouest de la France n'ont pour ainsi dire rien fourni. La Provence a envoyé un contingent considérable et a transmis un apport presque aussi important, celui des mots italiens. L'argot a été alimenté par un large fleuve venu d'Italie, renforcé et plus que doublé en Provence, et qui a recueilli quelques affluents dans la région lyonnaise. Quelques courants locaus se sont produits en outre dans le nord de la France en convergeant sur Paris : du Poitou, de Normandie, du Nord, et de Lorraine (celui-ci plus faible). Ajoutons, pour compléter le tableau, que l'argot italien a fortement influencé le provençal sans être payé de retour, tandis que le provençal agit à son tour sur la germania qui ne lui donne presque rien en échange.

Tandis que les termes provençaus (et italiens) arrivent très nombreus dès la fin du XVIe siècle, les dialectes de la France du Nord (en y joignant le franco-provençal) ne déversent guère leur contingent — et ceci est très curieus — avant la fin du XVIIIe siècle : *a priori*, on aurait pu croire, au contraire, que les emprunts à des dialectes plus proches

auraient été tout au moins aussi anciens que ceus opérés sur le provençal. Il n'en est rien : des emprunts septentrionaus, un seul (encore mal assuré quant à l'origine) est attesté à la fin du XVIe siècle (*mille*); trois au XVIIe, *lingre*, *broque* (1628), *pire* (1660); quatres autres apparaissent dans le *Jargon* de 1728 (*brenicle*, *cachemitte*, *démurger*, *pouchon*).

J'expose les faits sans vouloir en tirer de conclusion.

VI. *Emprunts à l'allemand.*

Avec raison, M. Sainéan a insisté sur le caractère purement roman de l'argot français, en montrant qu'on n'y trouve aucun mot basque ni breton, et que les emprunts au bohémien ou à l'hébreu y sont exceptionnels. Les emprunts aus langues germaniques sont également rares : toutefois il me semble dangereus de les nier absolument d'après une idée *a priori*, en déclarant : « L'argot ignore tout élément germanique, et ce qu'il en possède, il le doit aus patois [1].» Les mots allégués me paraissent au contraire argotiques dans les patois, car ils sont répandus dans des régions où les Allemands n'ont pas pénétré en 1814 et 1815. D'ailleurs l'argot a emprunté quelques mots à l'allemand avant le XIXe siècle. Il serait étonnant, à vrai dire, qu'il en fût autrement.

Il doit y avoir des mots d'origine germanique dans l'argot du XVe siècle : on sait si cette source est riche en ancien français, et rien ne prouve qu'elle se soit complètement tarie à partir du Xe siècle. Les mots commençant par *gu* ou par *h* aspirée nous conduisent presque toujours à une origine germanique : combien s'en trouve-t-il de ce genre, dans le *Jargon* de Villon, qu'on n'a pu identifier ? Voici par

1. L'*Argot ancien*, p. 134.

exemple les mots *hurne*, *hirenalle*, dont on ignore le sens : si ces termes désignaient une fille publique, nous serions amenés tout droit à l'allemand *Huren* (qui a le même sens). — Même quand le sens est fixé on n'arrive pas toujours à un résultat.

Voici d'abord, par ordre cronologique, quelques mots d'argot antérieurs au XIXe siècle, qui sont ou peuvent être d'origine allemande.

han (S. 251), qu'on trouve pour la première fois chez Bouchet dans l'expression « J'ai chanté à son *han* », qu'il traduit « j'ai parlé à lui ». L'expression ne signifierait-elle pas à l'origine : « J'ai chanté à son coq » — ce qui représenterait l'allemand *Hahn* ? Le coq joue un grand rôle en argot; *coquer* signifie dénoncer. Les locutions *mon han*, *ton han* sont agglutinées, dès le *Jargon* de 1628, en *mon-an*, *tonan*... (moi, toi...).

angué, pendu (S. 249), toujours chez Bouchet : « il a esté *angué*, c'est-à-dire pendu ». On peut penser à l'allemand *hangen* (être pendu). L'objection qu'on tirerait de l'absence de l'*h* ne serait pas dirimante, car on sait que dès le XVIe siècle l'*h* aspirée ne se faisait plus entendre dans la prononciation populaire de nombreuses provinces, comme le prouvent les élisions d'*e* muet devant des mots commençant par *h* aspirée, qui ont été relevées en grand nombre chez les écrivains de cette époque [1]. Une autre étimologie se présente à l'esprit : la formation d'un dérivé *languer*, d'après *langue* (les pendus ayant la réputation de tirer la langue), mais la disparition de *l* initiale ne serait guère explicable; le fénomène inverse est plus fréquent, et seulement dans les noms, par agglutination de l'article (*ierre* → *lierre*, etc.).

1. Cf. A. Darmesteter et Hatzfeld, *Le seizième siècle en France*, Tableau de la littérature et de la langue, p. 219.

glace, verre à boire (S. 91), dans le *Jargon* de 1628, est sans aucun doute l'allemand *Glass* (même sens). L'argot moderne emploie toujours le mot au masculin.

desticotter, parler (S. 193), dans le *Jargon* de 1661, mais cité auparavant par Oudin qui en a montré l'origine (formation plaisante avec les trois mots *dass dich Gott...*, juron interrompu), est bien une création argotique.

affe, vie (S. 219), *Jargon* de 1728, qu'on trouve aussi sous la forme *laffe* (*Jargon* de 1836), pourrait représenter le rotwelsch (argot allemand) *leff*, cœur. Ici l'élimination de l'*l* s'expliquerait mieus, par fausse perception (confusion avec l'article).

Dans la première moitié du XIXe siècle, nous trouvons :

blasé, enflé (S. 244), qui représente l'allemand *blasen*, souffler (le verre), à moins qu'on ne préfère le substantif *Blase* (vessie, ampoule, bulle, etc.).

mouise, soupe économique (S. 247), est l'allemand *Mus*, bouillie, emprunté sous la forme dialectale *Mues* (Suisse, Alsace, etc.).

rade, pièce de monnaie (S. 225), n'est autre que l'allemand *Rad*, roue : la même métafore se retrouve dans l'argot contemporain, qui appèle la pièce de deux francs « roue de devant », et celle de cinq francs « roue de derrière ».

schnouff, tabac (S. 134), de l'allemand. *Schnupf*(*tabak*), tabac à priser, — étimologie citée par M. Sainéan [1].

La récolte est beaucoup plus abondante dans l'argot postérieur à 1850. A la vérité un certain nombre des mots que nous allons citer ont appartenu plutôt, surtout au

1. Il faut y joindre quelques mots tirés du flamand, *beausse*, maître (S. 134, n. 2), et très probablement *arquemine*, venu des patois lillois (voir plus haut) où le mot ne semble pas indigène.

début, à l'argot militaire qu'à l'argot des malfaiteurs : mais le départ est souvent difficile à faire. Le rôle de l'Alsace, qui a donné tant de sous-officiers à l'armée, a été prépondérant, pour la caserne, depuis l'époque de la conscription.

chic, dans le sens « avoir du chic », de l'allemand *Schick*, tenue, maintien (subst. verbal de *schicken*), qui est employé depuis longtemps par la langue familière dans la même acception que « chic ». Il est assez curieus que l'argot ait demandé des leçons de *chic* aus Allemands.

chlinguer, sentir mauvais, doit représenter l'allemand *stinken* (même sens), bien que la présence de *l* pour *t* offre quelque difficulté.

chlof et *chlaf*, sommeil, et *chlofer*, dormir, de l'allemand *schlafen* (m. s.), prononcé *schlôfen* en Alsace.

chnaps, eau-de-vie, all. *Schnapps*, petit verre, goutte.

choumaque, cordonnier (all. *Schumacher*, m. s.), transformé ensuite en *chouflique* par un procédé essentiellement argotique. Il est à remarquer que l'argot moderne a rendu par *k* (qu) le *ch* dur allemand tout comme la *jota* espagnole.

chtibes, bottes : all. *Stiefel*, m. s. Le *b* est-il dû à une forme dialectale ?

flingot, fusil (terme d'argot militaire), est l'allemand *Flinte* (m. s.) affublé du suffixe argotique *-go(t)*.

frichti, repas, fricot, qui a été aussi à l'origine un mot de caserne, représente l'allemand *Frühstück*, déjeuner. Il est tout à fait remarquable que l'*ü* allemand ait été rendu par *i* : on sait que cette voyelle est assez différente de l'*u* français, et que, dès le XVIIIe siècle, les poètes allemands l'ont fait rimer avec *i*.

speck, lard (all. *Speck*, m. s.), est aussi intéressant, car il atteste une prononciation bas-allemande, tandis que les

mots précédents qui avaient un *s* devant consonne ont été transmis à l'argot avec la prononciation haut-allemande *chp*, *cht*, etc.

youdi, juif, all. *Jude*, m. s. La forme *youtre* doit provenir d'un dialecte où le mot, assimilé aus adjectifs substantivés, a été décliné *der Jude*, *ein Juder*. *Juder* donne régulièrement *youtre*. Par une substitution de finale qui lui est familière, l'argot a ensuite créé *youpin*.

En confrontant avec soin l'argot avec les patois alsaciens et flamands, on trouverait certainement d'autres emprunts. Mais, on le voit, si les mots d'origine allemande sont nombreus en argot moderne, leur nombre est très faible dans l'argot ancien.

VII. *Emprunts à l'anglais.*

Ici la récolte est à près nulle. Je ne vois guère que deus termes qui sont venus de l'anglais en argot, par l'intermédiaire de la Normandie.

bocson, lieu de débauche, de l'anglais populaire *boxon*, cabinet particulier de taverne, primitivement « boîte » (S. 215).

grè, cheval (S. 157), dans l'argot des chauffeurs d'Orgères (1800), puis donné par Vidocq comme un terme des voleurs de campagne de la Normandie. Le bohémien *grai* me paraît un peu lointain pour le français [1], et je préfère voir l'origine de ce mot dans le cant (argot anglais) *grei* (même sens). C'est un terme d'argot d'écurie que l'Angleterre a transmis à la Normandie par ses jockeys et ses

1. Le cant comme le rotwelsch a d'ailleurs emprunté ce mot au bohémien.

palefreniers qui y ont développé l'élevage et le dressage des chevaus de course.

Peut-être pourrait-on ajouter aussi *baucotter*, impatienter (S. 253), qui est déjà dans Vidocq, et qui fait évidemment penser à l'anglais moderne *boycott*, d'où nous avons tiré *boycotter*. Mais n'ayant pu trouver la date à laquelle le propriétaire *Boycott* — dont le nom a donné naissance au verbe — a été mis à l'index, je crains fort que le mot anglais n'est pas l'âge nécessaire pour pouvoir revendiquer un droit de paternité sur le terme argotique. D'ailleurs le sens est un peu différent.

Il est remarquable que l'argot contemporain ne possède aucun terme tiré de l'anglais à une époque où les emprunts d'outre Manche sont si nombreus dans la langue générale et dans le langage des sports. Il faut en conclure évidemment que nos malfaiteurs n'ont eu jusqu'à nos jours aucun rapport avec les pickpockets britanniques, tandis qu'ils ont entretenu longtens d'étroits rapports avec leurs confrères de Provence et d'Italie.

ALBERT DAUZAT.

NOTES LEXICOLOGIQUES

DEUXIÈME SÉRIE

antiquisant :

... Gœthe et Schiller... « pendant cette période de leur carrière littéraire que les Allemands appellent la *période antiquisante* (*die antikisirende Poesie*).

L. Bertrand, *La fin du classicisme et le retour à l'antique*. Paris, 1897, p. IX; cf. Lanson, *Revue universitaire*, 15 juin 1903.

bravo :

Les *bravo*, espèce d'applaudissement que les Anglais, qui se piquent beaucoup de ressembler aux anciens Romains, paraissent avoir pris d'eux, ainsi que l'usage de crier *bis*...

[Bon de Wimpfen], *Lettres d'un voyageur*, Amsterdam et Paris, 1788, t. I, p. 77.

chahut (?) :

Les Patagons descendirent de cheval à cinquante pas, et sur-le-champ accoururent au-devant de nous en criant *chaoua*.... Ils nous serraient ensuite entre leurs bras, répétant à tue-tête *chaoua*, *chaoua* que nous répétions comme eux... A chaque chose qu'on leur donnait, à chaque caresse qu'on leur faisait, le *chaoua* recommençait, c'étaient des cris à étourdir.

Voyage [de Bougainville, 1766-1769] *autour du monde de la frégate du roi la Boudeuse, et la Flûte*

et l'Étoile. Paris, 1771, p. 127 : mouillage dans la baie Boucault.

citoyenne :

Alphonte à Merane : « Votre conversation nous apprend que vous savez vous conduire et comme citoyenne et comme solitaire... »

R. Bary, *L'Esprit de cour, ou les conversations galantes, divisées en cent dialogues, dédiées au roi*. Paris, 1666, p. 344.

démoralisé :

L'état lâche de mon âme *démoralisée* (un mot de l'Empereur que plus tard j'ai compris!)...

Barbey d'Aurevilly, *Le rideau cramoisi* (dans les *Diaboliques*, 1874).

érudit :

Nos littérateurs sont devenus des érudits. L'abbé Massieu traitait cette dernière expression de néologisme en 1721.

Gibbon, *Essai sur l'étude de la littérature*. Londres, 1761, p. 12. Il s'agit de la préface mise par l'abbé Mathieu à la traduction d'*Œuvres de Démosthène*, par Jacques de Tourreil, édition de 1721 : cette réédition manque à la Bibliothèque Nationale.

flâner :

J'ai vainement cherché l'origine du mot flâner ; je chercherais peut-être encore, si je ne m'étais aperçu que, quoique dans la bouche de tout le monde, il ne se trouve dans aucun dictionnaire. (propose φλάνυζζω).

Y [Nodier ?] Feuilleton du *Drapeau blanc*, 11 septembre 1826.

gentleman :

... de sorte qu'en Angleterre on appelle gentilshommes les personnes que nous nommons en France des gens de bonne maison, de bons bourgeois, etc.

P. Coste, Préface de la traduction de l'*Éducation des enfants* de Locke, 2e éd. Amsterdam, 1708, p. XX (la 1re éd. est de 1695).

houssard :

... un habillement fort bizarre, et semblable à celui que portent les houssards (c'est une espèce d'estafiers, dont les princes d'Allemagne se servent).

[De Préchac], *L'illustre Parisienne*, Paris, 1679, p. 270.

intrépide :

Avez-vous pris attache des grammairiens, pour passer *intrépide* en notre langue?... *Intrépide* me plaît fort, et si j'ai du crédit, je l'emploierai volontiers pour faciliter sa réception.

Balzac à M. de la Roche-Hely, 15 novembre 1640 (*Lettres choisies* de 1647, t. II, p. 474).

jeune :

Je commence par le premier vers de la pièce :

Entre tous ces amants, dont la jeune ferveur...

C'est parler français en allemand, que de donner de la jeunesse à la ferveur : cette épithète n'est pas en son lieu. Et fort improprement nous dirions, *ma jeune peine*, *ma jeune douleur*, *ma jeune inquiétude*, *ma jeune crainte*, et mille autres semblables termes impropres.

[Scuderi], *Observations sur le Cid*. Paris, 1637, p. 65.

légère (de) = à la légère :

De légère, pour dire légèrement. Les Italiens disent *di leggiero*, nous commençons à le dire aussi.

Dictionnaire néologique à l'usage des beaux-esprits du siècle. Amsterdam et Leipzig, 1744, article *légère*.

maboul :

Mabouz est un mot purement gallois et bas-breton, encore usité dans quelques localités du Midi de la France, avec la même valeur que dans ces derniers idiomes, sauf la légère altération de *mabouz* et *maboul*. Il dérive de *mab*, qui veut dire fils, enfant ; *maboul* ou *mabouz* signifie au figuré enfantin, et, par extension, dénué de raison, stupide.

Histoire littéraire de la France, t. XXII, p. 216, à propos de *Lancelot du Lac*.

montre :

On dit quelquefois faire *montre*, pour dire faire semblant. Les marchands font *montre* de leur marchandises : ils amusent les acheteurs par des *montres* inutiles. On se sert depuis peu de ce terme pour signifier l'apparence, et ce qui paraît. « C'est une question agitée, si la réalité nous importe plus que la *montre* » (*Homme universel* de B. Gracián, trad. de Courbeville, 1729).

Cité par le *Dictionnaire néologique*, art. *montre*.

naguères :

Naguères adj. veut dire, il n'y a pas longtemps : il est souvent employé par Vaugelas dans la Traduction de Quinte-Curce. Il s'est depuis éteint entièrement, et

est devenu suranné. Mais on commence depuis peu à rappeler un mot banni si injustement.

Ibidem, art. *naguères*.

parolier :

Gustave Planche... inventait des dénominations tout à fait inconnues avant lui... nommant les auteurs d'opéras des *paroliers*.

Vigny, Note sur G. Planche, citée par E. Dupuy, *Alfred de Vigny*, t. I, p. 364.

ravine :

Selon l'usage du vulgaire, et suivant tous les dictionnaires, une *ravine* est une pluie orageuse qui forme sur la terre des *ravins*, c'est-à-dire des fosses, des chemins creux. Mais le traducteur [de l'*Énéide*, l'abbé Desfontaines ?] nous apprend que les fosses, les les chemins creux doivent être appelés des *ravines*. « Elle s'était engagée dans une *ravine*, qu'un torrent alors à sec avait rempli de grosses pierres » (Trad. de l'*Énéide*, t. VI, p. 61).

Dictionnaire néologique, art. *ravine*.

ravissant :

Ce grand mot de ravissant ne ravira personne, si vous ne faites resusciter Desportes, Ronsard ou du Bartas. C'est une épithète usée et moisie dont les modernes ne se servent plus.

Lettre de Le Pays, 15 mai 1665, dans ses *Nouvelles Œuvres*, 1re partie, Amsterdam, 1687, p. 180.

troupier :

Le vrai troupier, s'il est permis d'employer ici le mot dont on se sert à l'année pour désigner les gens destinés à mourir capitaines, ce serf attaché à la glèbe d'un régiment...

Balzac, *Melmoth réconcilié* (mai 1835), p. 252 de l'éd. Honssiaux, t. XVI.

F. Baldensperger.

CONTES RENDUS

MARIO SCHIFF, *La fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay*, Bibliothèque littéraire de la Renaissance. Première série, X. Paris, Champion, 1910, 147 p. petit in-8 carré.

Le sous-titre de ce petit livre nous renseigne pleinement sur son contenu : « Essai suivi de *L'Égalité des hommes et des femmes* et du *Grief des dames*, avec des variantes, des notes, des appendices et un portrait. » Au demeurant, une étude littéraire et deus réimpressions. L'étude littéraire est aussi solide qu'agréable ; ce n'est pas une biografie détaillée, c'est un portrait très vivant et, à certains égards, nouveau de la légendaire vieille fille. « Pédante » et « ridicule », les deus épitètes sont peut-être inévitables quand on parle d'elle ; mais M. S. a montré qu'elles ne sauraient suffire. Les contemporains ont pu s'égayer à ses dépens, leur moquerie au fond est toujours restée respectueuse ; et quant au pédantisme, puisque pédantisme il y a, il ne devrait être séparé ni du réel savoir qui l'explique, ni de la ferme raison qui si souvent le fait oublier.

Il était naturel que dans une étude qui sert d'introduction à *L'égalité des hommes et des femmes* et au *Grief des dames*, M. S. s'étendît quelque peu sur le « féminisme » de leur auteur. Il l'a fait en fort bons termes. Il a montré qu'à une époque où le mot n'existait pas et où la chose n'était qu'un sujet classique de plaisanteries et de satires, il a fallu un réel courage à Marie de Gournay pour exposer ses vues sur l'éducation des femmes, pour réclamer en leur faveur une instruction semblable à celle des hommes, le droit de penser et d'écrire, bref l'égalité dans le domaine intellectuel. En le faisant, elle plaidait, c'est entendu, sa propre cause ; mais n'est-ce pas précisément un mérite d'avoir

confondu cette cause avec celle de toutes les femmes ? Combien d'autres à sa place, se considérant comme de glorieuses exceptions, n'eussent revendiqué que pour elles-mêmes de nouveaux droits. M. S. a donc eu raison, si l'on ne se place qu'au point de vue de l'histoire des idées, de nous rendre les deus manifestes de l'ardente féministe. Mais il a encore réussi, par la façon dont il s'est acquitté de sa tâche, à donner à ces pages un autre intérêt. On sait la rude bataille que mena contre Malherbe et son école l'admiratrice exclusive de Montaigne et de Ronsard : vouloir réformer une langue qui avait été celle des *Essais* et de la *Franciade*, c'était pour elle tout à la fois une aberration et un sacrilège. Pourtant, à mesure que la réforme trionfa, à mesure que vieus mots et vieilles tournures tombèrent en désuétude, Marie de Gournay fut peu à peu amenée à sacrifier, elle aussi, à la mode nouvelle. Quand on veut être lu, il faut plaire au lecteur ; et voilà le champion du vieus langage contraint, d'une édition à l'autre, à rajeunir le sien. Que ces corrections successives constituent pour l'histoire de la langue un précieus document, c'est ce qu'on savait déjà ; mais on le saura mieus encore en consultant le livre de M. S. qui a pris soin de faire suivre les deus textes qu'il réimprimait de toutes leurs variantes : texte de 1622 pour *L'égalité des hommes et des femmes*, avec les variantes de 1626, 1634, 1641 ; texte de 1626 pour le *Grief des dames*, avec les variantes de 1634 et de 1641. On peut suivre ainsi, frase par frase, tout le travail de la correction. Nous avons même pensé que, pour faire sentir l'intérêt de cet examen comparatif, nous pouvions noter ici quelques faits particulièrement saillants. Nous les avons empruntés au premier opuscule. — D'une édition à l'autre, l'emploi de l'article s'étent : *nourrir* [*la*] *paix* (276), *forces corporelles qui sont* [*des*] *vertus si basses* (138, cf. 10) ; lorsque deus noms sont unis par « et », un seul article ne suffit plus : *aux affaires et* [*aux*] *lettres* (60, cf. 98, 113, 154, 217, 268) ; de même pour d'autres mots que l'article : *à tout office et* [*à*] *tout exercice* (90, cf. 181, 182, 208). Le relatif « lequel » est délaissé (174, 277). La tournure lourde du participe présent est souvent abandonnée : *n'oubliant pas* deviendra

sans oublier (77, cf. 2, 48, 55, 69 E bis, 145, 167, 233); *outre* est remplacé par *et* (89), *voire* par *même* (54), *jaçoit que* par *quoy que* (213 A). Dans tous ces exemples le rajeunissement est évident. Mais il est curieus de noter que quelquefois l'expression condamnée serait celle que nous emploierions aujourd'hui. Ainsi *qui plus est* est remplacé par *et davantage* (169), *mais* par *ains au contraire* (72) et l'adverbe *notamment* cède la place à l'étrange *signamment* (254). — Ces quelques notes n'ont pas la prétention d'épuiser l'intérêt de ces variantes. Nous voudrions seulement qu'elles aient montré ce qu'on peut tirer du travail de M. S. et l'avantage qu'il y aurait à étendre sa métode à d'autres ouvrages.

Signalons enfin les cinq appendices qui complètent le livre. A. Notice bibliografique (bibliografie des œuvres de Mademoiselle de Gournay ; ouvrages et articles à consulter). B. Autoportrait de Mademoiselle de Gournay (164 vers adressés au Président d'Espaignet). C. Anne-Marie de Schurman et Marie de Gournay (quatre pages curieuses sur la savante Hollandaise, qui défendit les idées de sa devancière sur l'éducation des femmes). D. Eloges italiens à Marie de Gournay. E. La fille d'alliance de Montaigne et le succès des *Essais* (Réfutation d'une assertion de Brunetière touchant le succès des *Essais*. M. S. prouve, et par les témoignages des contemporains et par le nombre des éditions, que ce succès fut considérable).

Georges MARINET.

CRONIQUE

Notre collaborateur M. G. Gaillard nous adresse la lettre suivante :

« Je n'ai jamais prétendu attribuer la paternité des mots que j'ai cités aux auteurs que j'ai mentionnés et fixer ainsi la date de formation de ces termes, mais — comme l'indique suffisamment le sens général de l'article — j'ai voulu mettre en évidence la fréquence de l'emploi de certaines espèces de mots, montrer la création chez quelques auteurs d'un grand nombre de mots appartenant à ces espèces ou la réapparition chez d'autres d'anciens termes de même espèce.

« Je n'ai jamais eu l'intention de prétendre que *relecture*, *repromener*, *publiable*, *deshumanisé*, *politiqueur*, *romancer*, *décisionnaire*, etc., furent des expressions nouvelles, et je me garderai de même de leur assigner définitivement la paternité que M. Fuchs leur donne. J'ai signalé chez des auteurs modernes ces mots signalés chez des auteurs anciens parce qu'ils rentraient précisément dans ces familles de mots dont l'accroissement avait attiré mon attention.

« Je ne prétends pas davantage que le procédé de composition des mots avec *non* soit récent, mais j'ai tenu à indiquer quelques-uns des nombreux mots créés à notre époque par ce procédé.

« Quant à *diadémé*, il est cité précisément avec un sens autre que celui indiqué par M. Fuchs, et c'est le cas de beaucoup de mots dont je me suis abstenu de faire mention parce que je ne pouvais pas donner des exemples pour montrer dans quelle acception ils étaient pris.

« Je connais comme M. Fuchs les suppléments de Littré et même les auteurs que cite M. Fuchs !

« J'ai pris du reste toutes les précautions oratoires à ce sujet et répondu d'avance à ces objections. Aussi je ne puis que renvoyer M. Fuchs à mon article, p. 19, dernier alinéa, et p. 20, dernier alinéa du § ».

TABLE DU TOME XXV

DE LA *REVUE DE FILOLOGIE FRANÇAISE*, 1911.

Pages.

ZEVACO (D.). — L'« honnête homme » au XVIIe siècle..... 1

GAILLARD (G.). — De quelques formations néologiques récentes dans leurs rapports avec les modifications de la pensée et des mœurs (*suite et fin*)..... 9, 102

DÉRESSE (A.). — Vocabulaire du patois de Villefranche-sur-Saône..... 31, 80

GUERLIN DE GUER (Ch.). — Lexique de Mons-la-Tour (Haute-Loire)..... 132, 161

DAUZAT (A.). — Les emprunts dans l'argot..... 181, 286

SCHINZ (A.).— Les accents dans l'écriture française (*à suivre*). 198, 241

BALDENSPERGER (F.). — Notes lexicologiques (2e série)..... 309

MÉLANGES. — CLÉDAT (L.). Traduction ritmée de la chanson de Magali..... 153

CONTES RENDUS

F. BOILLOT. — Le patois de la Grand-Combe (L. Clédat)..... 50

A. FRANÇOIS. — Romantique, le mot et le sentiment en France au XVIIIe siècle (F. Baldensperger)..... 53

G. WISSLER. — Das schweizerische Volkfranzösische (F. B.)... 56

E. LAVISSE. — Histoire de France, t. IX, 1re partie (Y.)..... 57

G. LAVERGNE. — Le parler bourbonnais aux XIIIe et XIVe siècles (G. Marinet)..... 58

F. BRUNOT. — Histoire de la langue française, t. III, 2e partie (H. Yvon)..... 59

M. CORNICELIUS. — Claude Tillier (G. Raphaël)..... 151

F. MAINONE. — Laut- und Formenlehre in der Berliner franko-venezianischen Chanson de geste von Huon d'Auvergne, I Teil (P. Porteau)..... 219

L. Beszard. — Étude sur les noms de lieux habités du Maine (J. Anglade) 221
— Le latin des Formules de Sens (J. Anglade) 222
A. Rochette. — L'alexandrin chez Victor Hugo (G. Millardet). 223
M. Schiff. — La fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay (G. Marinet) 313
Zeitschrift für romanische Philologie (P. Porteau), 1909, fasc. 3 à 5 ..... 64, 144
CONTES RENDUS SOMMAIRES 73, 156
CRONIQUE. — La chanson d'Ulysse dans le *Mariage de Télémaque* 76
— L'imparfait du subjonctif, avis d'un membre de l'Académie française 77, 160
— A propos de l'étude de M. Gaillard sur les néologismes. 238, 315
— Le Charles d'Orléans de M. Pierre Champion 239
— La tèse de M. Landry sur le ritme 240

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

PC
2701
R5
t.25

Revue de philologie française

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY